SHOUT
SHARE
IT

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,

OU

HISTOIRE DES OUVRAGES

DES SÇAVANS DE LA

GRANDE-BRETAGNE:

Pour les Mois

D'AVRIL, MAY ET JUIN.
M. DCC. XLIII.

TOME VINGT-UNIEME,

PREMIERE PARTIE.

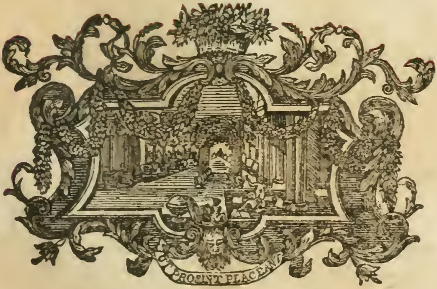

A LA HAYE,
Chez PIERRE DE HONDT.
M. DCC. XLIII.

TABLE DES ARTICLES.

ART. I. LA *Divinité de la Miſſion de* Moyſe *démontrée, &c. par Mr.* Guillaume Warburton. Troiſieme Extrait. Pag. 1.

II. *Les Commentaires de* JULES-CÉSAR, *touchant la* Guerre des GAULES, & *la* GUERRE CIVILE; *comme auſſi ceux d'*AULUS HIRTIUS, & *d'autres Ecrivains, ſur les* Guerres d'ALÉXANDRIE, d'AFRIQUE, & d'ESPAGNE. *Avec les* Notes & *les* Remarques *de* Mr. THOMAS BENTLEY, *qui y a joint les* Conjectures & *les* Corrections *de* Mr. JAQUES JURIN. 47.

III. *Hiſtoire du* Schah *Nadir*. Troiſiéme & dernier Extrait. 68.

IV. *Remarques ſur la* RÉSURRECTION *de* LAZARE, *raportée dans le* Chap. XI. de l'Evangile de St. Jean. 105.

TABLE DES ARTICLES.

ART. V. *Recit hiſtorique de la Vie & du Règne de* David *Roi d'*Iſraël. *Par l'Auteur de l'*Examen deſintéreſſé de la Révélation. Pag. 138.

VI. *Chronique des Rois d'Angleterre écrite en Anglois ſuivant le Stile des Anciens Hiſtoriens Juifs, par* NATHAN BEN SADDI, *Prêtre de la même Nation, & traduite en François ſuivant le même Stile.* 163.

VII. *Les quatre Livres des* Memoires *de* Xenophon; *En* Grec *& en* Latin. 186.

VIII. *Nouvelles Litteraires.* 205.

On trouve a la Haye chez P. DE HONDT.

STatue Antiche Greche, e Romane, che nell' Antiſala della Libreria di San Marco; e in altri luoghi publici di Venezia ſi trovano. Venet. 1740. *tres Grand Papier, avec de tres belles Figures.*

Memoire du Marquis de Langallery, Lieutenant-General des Armées de France, & General-Feld-Marechal-Lieutenant au Service de l'Empereur Charles VI. Hiſtoire intereſſante, ecrite par lui meme dans ſa Priſon a Vienne en Autriche. a la Haye 1743. 12.

Oeuvres de Machiavel, Nouvelle Edition, augmentée de l'Anti-Machiavel, & autres Pieces. a la Haye 1743. *6. vol.* 12.

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,

OU

HISTOIRE DES OUVRAGES

DES SÇAVANS DE LA

GRANDE-BRETAGNE.

OUR LES MOIS D'AVRIL, MAY
ET JUIN, MDCCXLIII.

ARTICLE PREMIER.

he Divine Legation of *Moſes*, &c. (*a*).

C'eſt à dire:

Divinité de la Miſſion de Moyſe *démontrée*

(*a*) *Voyez le* Titre entier *dans le Tome XI. de* Bibliothéque, *Part. I. pag.* 75.

trée , &c. par Mr. Guillaume Warburton. Tome II. Troiſiéme Extrait. [On peut voir le Premier dans la Seconde Partie du Tome XVII. de cette Bibliothéque, & le Second dans la Premiére Partie du Tome XX.]

NOus avons rendu compte des quatre premiers Livres de ce Volume: Le cinquiéme traite de la Théocratie des *Juifs*. Mr. *Warburton* y explique la nature de ce Gouvernement, & il y prouve auſſi que le Dogme d'une Vie a venir ne faiſoit point partie de l'Oeconomie Moſaïque. Ce Livre eſt diviſé en ſix Sections.

Dans la premiére l'Auteur poſe pour Principe, que „ Les *Iſraëlites* ont été ſéparez de tous les autres Peuples, afin „ que par ce moyen le Dogme de *l'Unité* „ *de Dieu* fut conſervé dans un Monde „ Idolatre & Polithéïſte. " Comme cette ſéparation ſervoit en même tems à accomplir la Promeſſe faite à *Abraham* le Pére des *Juifs* , les Déïſtes en ont pris occaſion de cenſurer l'Oeconomie Moſaïque, & ont prétendu qu'elle fait tort aux Attributs moraux de l'Etre Supréme , parce qu'elle le repréſente , diſent ils , comme partial en faveur d'un peuple particulier , au même tems qu'il abandonne toutes les autres Nations de la Terre.

Mais, dit là deſſus Mr. *Warburton*, on ne ſauroit nier qu'il fut digne de la Sageſſe

& de la Bonté de Dieu de conſerver dans le Monde le Dogme de l'Unité de la Nature Divine. Or on ne pouvoit l'y conſerver, qu'en ſéparant une Partie du tout, en choiſiſſant un Peuple unique pour en faire l'Objet particulier de la Protection de Dieu; Protection qui ne pouvoit manquer d'être accompagnée des plus grandes Bénédictions temporelles.

Je ne ſais ſi les Déïſtes accorderont aiſément à nôtre Auteur, ce qu'il avance ici. Il a fait voir lui-même dans ſon premier Volume, que le Dogme de l'Unité de Dieu s'eſt conſervé dans le monde par le moyen des Myſtéres Eleuſiniens: Et d'ailleurs ſi tous les Peuples avoient été honorez d'une Révélation Divine, comme les *Juifs*, ſi cette Révélation avoit été renouvellée de tems en tems, à meſure que l'éloignement commençoit à en affoiblir les preuves, ſi le Culte des faux Dieux avoit été puni par des chatimens exemplaires, qui euſſent porté des Caractéres viſibles de la Main de l'Etre Supréme, il ſemble que ces moyens auroient été très efficaces pour prévenir l'Idolatrie, ou du moins pour en arrêter les progrès, & l'étouffer dans ſa naiſſance. Pourquoi donc Dieu n'a-t-il pas ſuivi cette Méthode? C'eſt ce dont il ne nous appartient pas de juger, mais il eſt certain que nous courons toûjours riſque de nous égarer, lors qu'en voulant raiſonner ſur la Conduite de l'Etre Supréme, nous lui attribuons des vûës & des deſſeins, qu'il ne nous a pas clairement révélez.

Quoiqu'il en ſoit, nôtre Auteur ſoutient que cette ſéparation des *Juifs* s'eſt faite, non pour l'amour de ce Peuple en particulier, mais pour l'amour de tout le Genre-humain en général; & que c'eſt en ce ſens qu'il faut entendre les paroles d'*Ezéchiel*, où Dieu, après avoir promis qu'il rétabliroit dans leur Païs les *Iſraëlites* diſperſez, marque, ſuivant Mr. *Warburton*, le but qu'il s'étoit propoſé en les ſéparant des autres Peuples. Voici comment Dieu parle au Prophéte: (a) *Di à la Maiſon d'*Iſraël, *Ainſi a dit le Seigneur, l'Eternel, je ne le fais point à cauſe de vous, ô Maiſon d'*Iſraël, *mais à cauſe du Nom de ma Sainteté, que vous avez profané parmi les Nations, au millieu deſquelles vous étes venus. Et je ſanctifierai mon grand Nom, qui a été profané parmi les Nations, & que vous avez profané parmi elles; & les Nations ſauront que je ſuis le Seigneur, l'Eternel, quand je ſerai ſanctifié en vous en leur préſence.* Il faut, ce me ſemble, avoir beaucoup de Sagacité, pour voir dans ces paroles, que le but, pour lequel les *Juifs* avoient été ſéparez de tous les autres Peuples, étoit de conſerver dans le Monde le Dogme de l'Unité de Dieu. Le Paſſage que Mr. *Warburton* cite du Nouveau

---

(a) Ezéchiel XXXVI. 22, 23.

veau Teſtament ne paroit guére plus exprès, malgré l'eſpéce de Paraphraſe qu'il en donne. „ Ce que Dieu dit du Peuple „ (ce ſont les Expreſſions de nôtre Au„ teur) *S. Paul* le dit de la Loi. (*a*) *A* „ *quoi donc ſert la Loi ? Elle a été ajoutée à* „ *cauſe des Tranſgreſſions, juſques à ce que* „ *vint la Semence, à l'égard de laquelle la* „ *Promeſſe avoit été faite. Elle a été ajoutée*, „ dit l'Apôtre ; à quoi ? C'eſt certainement „ à la Religion naturelle. Et pour quelle „ raiſon? *A cauſe des Tranſgreſſions.* C'eſt „ à dire, à cauſe de l'Idolatrie dans la„ quelle tous les Peuples étoient tombez, „ & à laquelle les *Iſraëlites* eux-mêmes al„ loient ſe livrer. Ils ne pouvoient en être „ détournez que par cette *Addition*, qui les „ tenoit ſéparez de tous les autres Peuples, „ & conſervoit chez eux le Dogme de „ l'Unité, *juſques à la venuë de la Semence* „ *promiſe.* "

Dans la ſeconde Section Mr. *Warburton* prouve que le Gouvernement des *Juifs* étoit *Théocratique.* Quand Dieu, dit il, eut délivré les *Juifs* de l'Eſclavage d'*Egypte*, il leur parla par la bouche de *Moyſe* en ces termes. (*b*) *Si vous obéïſſez exactement à ma voix, & ſi vous gardez mon Alliance, vous ſerez auſſi d'entre tous les peuples mon plus précieux joyau, quoique toute la Terre m'appartienne.*

(*a*) Gal. III. 19.
(*b*) Exode XIX. 5.

tienne. Le Peuple promit (*a*) d'obéïr, & en conſéquence de cette Promeſſe Dieu lui marqua les Conditions de ſon Alliance, dans les deux Tables de la Loi.

Mais comme les *Iſraëlites* ne pouvoient devenir viſiblement le Peuple particulier de Dieu, qu'autant qu'ils ſeroient ſéparez de tout le reſte du Genre-humain, Dieu pour les en ſéparer leur propoſe de le choiſir pour leur ROI; il veut bien devenir leur *Magiſtrat* en vertu de leur propre choix: & en cette qualité il leur donne des Loix civiles & eccléſiaſtiques, & établit chez eux la Conſtitution entiére tant de l'Etat que de l'Egliſe. Quand Dieu fut ainſi devenu leur ROI, dans le ſens propre de ce mot, la République des *Iſraëlites* fut une véritable *Théocratie*, dans laquelle par conſéquent les deux Societez, la *Civile* & la *Religieuſe* devoient être entiérement incorporées l'une avec l'autre. C'eſt ce que l'on n'a pas bien compris, ſuivant nôtre Auteur; de là vient que ceux qui par coutume appellent le Gouvernement des *Juifs* une *Théocratie*, ne le conſidérent pourtant que comme *Ariſtocratique* ſous les Juges, & comme *Monarchique* ſous les Rois; au lieu que ce n'étoit ni l'un ni l'autre, mais une *Théocratie* proprement ainſi nommée.

Voici un autre argument que Mr. *Warburton* allégue pour prouver qu'il étoit néceſſaire

---

(*a*) *Là-même vſ.* 8.

ceſſaire que les *Iſraëlites* vécuſſent ſous un Gouvernement Théocratique. Les *Juifs*, dit il, avoient un prodigieux penchant à ſe mêler avec les Nations voiſines, & à en imiter le Culte idolatre: Le ſeul moyen humain par lequel il étoit poſſible de les empécher de ſuivre ce penchant, étoit de faire des Loix rigoureuſes contre l'Idolatrie: mais toute Loi *pénale* faite par le Magiſtrat en matiére de Religion, eſt manifeſtement injuſte: il faloit donc trouver quelque voie pour rendre de pareilles Loix équitables; car on ne ſauroit ſuppoſer que Dieu ait voulu ordonner rien qui fût contraire aux Régles éternelles de la Juſtice: Mais ces Loix ne ſont juſtes que ſous un Gouvernement *Théocratique*; donc ce Gouvernement étoit néceſſaire.

Pour prouver donc la Juſtice des Loix pénales, en matiére de Religion, ſous un Gouvernement Théocratique, Mr. *Warburton* examine & réſoût une Objection que l'on fait contre la Tolérance, & qui paroit avoir embarraſſé l'illuſtre Mr. *Bayle*. „ On „ peut la tirer, dit celui-ci (*a*), de ce que „ la Loi de *Moyſe* n'avoit point de To- „ lérance pour les Idolatres & pour les „ faux Prophétes, & de ce que fit le Pro- „ phéte *Elie* contre les Prêtres de *Bahal*, „ qu'il fit mourir ſans miſéricorde: d'où il „ s'enſuit

---

(*a*) Commentaire Philoſophique, *Part*. II. *Chap*. IV.

„ s'enſuit, que toutes les Raiſons que j'ai „ étalées dans la premiére Partie de ce „ Commentaire ne prouvent rien, parce „ qu'elles prouvent trop, ſavoir que le ſens „ literal des Loix de *Moyſe* à cet égard „ ſeroit impie & abominable. Or puiſque „ Dieu a pû ſans bleſſer l'Ordre comman„ der aux *Juifs* de faire mourir les faux „ Prophétes, il s'enſuit évidemment qu'il „ a pû ſous l'Evangile commander de faire „ mourir les Hérétiques.

„ Je n'ai pas l'Eſprit, ce me ſemble, „ aſſez gaté par la contagion controverſiſte „ pour faire le fier ſur cette Objection, & „ pour la traiter d'un air dédaigneux & „ mépriſant, comme l'on fait d'ordinaire „ lors qu'on ſe ſent incapable de bien ré„ pondre. J'avoüe de bonne foi que cette „ Objection eſt forte & qu'elle ſemble être „ une marque que Dieu veut que nous ne „ ſachions preſque rien certainement, par „ les exceptions qu'il a miſes dans ſa pa„ role à preſque toutes les Notions com„ munes de la Raiſon. Je connois même „ des gens qui n'ont point de plus grandes „ difficultez, qui les empéchent de croire „ que Dieu ſoit l'Auteur des Loix de „ *Moyſe* & de toutes ces Révélations qui ont „ fait faire tant de carnages, que de voir „ que cela eſt ſi contraire aux idées les „ plus pures de l'Equité. "

Mr. *Warburton* répond à cette Objection par un Paſſage de Mr. *Locke*, qui a écrit en faveur de la Tolérance preſque en même tems que Mr. *Bayle*: voici ce que dit le ſavant *Anglois*. „ (*a*) Pour ce qui regarde le cas des *Iſraëlites*, qui ayant été initiez dans les Cérémonies Moſaïques, & faits Citoyens de la République des *Juifs*, venoient dans la ſuite à apoſtaſier, & à renoncer au Culte du Dieu d'*Iſraël*, il faut remarquer que l'on procédoit contre eux comme contre des Rebelles & des Traitres, qui étoient coupables du Crime de Léze-Majeſté: Car la République des *Juifs*, différente en cela de toutes les autres, étoit une Théocratie abſolue; il n'y avoit, ni ne pouvoit y avoir aucune différence entre l'Etat & l'Egliſe. Les Loix, qui y étoient établies touchant le Culte du ſeul Dieu inviſible, étoient les Loix civiles de ce Peuple, & faiſoient partie de ſon Gouvernement politique, dont Dieu lui-même étoit le Légiſlateur."

Nôtre Auteur adopte cette Réponſe de Mr. *Locke*, & il la regarde comme l'unique ſolution qu'on puiſſe donner de la difficulté que Mr. *Bayle* étale dans le paſſage que nous venons de rapporter. Et pour mieux faire ſentir combien il étoit juſte de punir les Idolatres ſous la Théocratie, Mr. *Warburton* remarque que comme Dieu étoit le Dieu Tutelaire, National & Local des *Juifs*,

---

(*a*) *Locke* Letter concerning Toleration, *pag.* 51, 52.

Juifs, auſſi bien que leur Magiſtrat civil, il faloit néceſſairement que chez eux le Gouvernement civil fut étroitement lié avec la Religion, & pour ainſi dire incorporé avec elle, & que toutes les Loix civiles tendiſſent également à la Conſervation de l'un & de l'autre: Rejetter l'Etre Supréme comme Roi, c'étoit le rejetter comme Dieu, & le rejetter comme Dieu c'étoit le rejetter comme Roi: L'Idolatrie par laquelle on le rejettoit comme Dieu, étoit donc un Crime de Léze-Majeſté, & puniſſable par les Loix civiles; c'étoit le plus grand Crime qu'on pût commettre contre l'Etat, puiſque par des conſéquences inévitables il tendoit à en renverſer la Conſtitution; car comme le ſeul Dieu étoit le Magiſtrat Supréme, c'étoit dans le Culte du ſeul Dieu que conſiſtoit la Conſtitution de l'Etat.

Comme le Gouvernement Théocratique étoit néceſſaire, auſſi a-t-il pû s'établir très facilement, parce qu'il étoit fondé ſur la flateuſe idée des Divinitez tutelaires & locales, alors univerſellement reçûe. Dieu a bien voulu ſe préter aux préjugez de ſon Peuple à cet égard; il s'eſt repréſenté d'abord comme le Dieu d'une famille particuliére, le Dieu d'*Abraham*, d'*Iſaac* & de *Jacob*; enſuite comme une Divinité locale, qui avoit préféré la *Judée* à tous les autres Païs, & l'avoit choiſie pour le Lieu particulier de ſa réſidence; de là vient que ce Païs eſt ſouvent appellé *le Païs* ou *la Terre de l'Eternel.*

Mais au même tems que Dieu témoigne cette Condeſcendance pour les préjugez de ſon Peuple, il accompagne auſſi l'Etabliſſement qu'il fonde là deſſus de certains caractéres, qui font voir que c'eſt lui qui en eſt l'Auteur. Premiérement, ſur cette Idée d'un Dieu tutelaire il établit le Gouvernement Théocratique ; il veut bien devenir le *Roi* des *Iſraëlites* ; au lieu que chez les Payens c'étoient les Rois qui devenoient des Dieux.

En ſecond lieu, il interdit toute eſpéce de Communion ou d'Aſſociation du Dieu d'*Iſraël* avec les Dieux des Nations ; il défend expreſſément qu'on joigne leur Culte au ſien, & qu'on les reconnoiſſe pour de véritables Divinitez. C'étoit encor là diſtinguer les *Iſraëlites* de tous les autres peuples d'une maniére très marquée. Car il y avoit une eſpéce de *Communion* entre les Divinitez tutelaires des différens peuples Payens ; chaque peuple reconnoiſſoit pour de véritables Dieux ceux de ſes voiſins ; & tous les Payens regardoient le Dieu d'*Iſraël* comme un Dieu tutelaire: Mais il étoit défendu aux *Juifs* d'avoir la même complaiſance pour les autres Nations ; il ne faloit point qu'il y eût de Communion entre Dieu & *Belial*, quoiqu'il pût y en avoir entre *Belial* & *Dagon.*

Une autre marque caractériſtique, qui diſtingue la Religion Moſaïque de toutes les

Religions Payennes, c'eſt qu'elle étoit fondée ſur une Religion antérieure, ſavoir ſur celle des Patriarches, au lieu que les Religions Payennes étoient indépendantes de toute Religion antérieure: C'eſt ce que Mr. *Warburton* prouve ici contre le fameux *Antoine Collins* Auteur du Livre intitulé, (*a*) *Les Fondemens & Raiſons de la Religion Chrétienne*, qui a ſoutenu que la Méthode ordinaire d'établir une nouvelle Religion, vraie ou fauſſe, étoit de la fonder ſur quelque Révélation précédente. On fait voir ici qu'il n'y a que la Religion Chrétienne, & la Religion Moſaïque qui aient été fondées ſur une Révélation antérieure; mais que cela n'a jamais eu lieu par rapport aux Religions Payennes, qui ont été établies avant le Chriſtianiſme: Mr. *Warburton* reléve ici fort vivement les faux raiſonnemens & les artifices de Mr. *Collins*.

Il fait voir enſuite, que les mêmes préjugez touchant les Divinitez locales & tutelaires, leſquels facilitérent l'établiſſement du Gouvernement Théocratique, ont été cauſe auſſi que les Juifs en ont aiſément violé les Loix, & ſont tombez dans l'Idolatrie. Car premiérement, ces Divinitez tutelaires étant regardées comme de véritables Dieux, non ſeulement par leurs propres adorateurs, mais auſſi par les autres peuples

---

(*a*) The Grounds and Reaſons of the Chriſtian Religion. *Imprimé pour la premiére fois en* 1723.

peuples, il y avoit toûjours une eſpéce de Communion entre eux, & s'ils ne rendoient pas un Culte Religieux aux Divinitez de leurs Voiſins, au moins ne manquoient ils pas de leur témoigner du Reſpect. Ce préjugé fut la premiére ſource de l'Idolatrie des *Juifs.*

En ſecond lieu, comme les Prétentions de toutes ces Divinitez étoient admiſes mutuellement par tous les peuples, il eſt arrivé que quelques uns de ces Dieux, par les heureuſes circonſtances où ſe trouvérent leurs Adorateurs, ſont devenus plus célébres que les autres; de là vient que les Peuples voiſins ont voulu imiter les Cérémonies que l'on pratiquoit dans le Culte qu'on leur rendoit; & c'eſt là la ſeconde ſource de l'Idolatrie des *Juifs;* ainſi qu'il paroit par l'Erection du Veau d'Or, & en général par leur attachement pour toutes les Superſtitions des *Egyptiens.*

En troiſiéme lieu, il y avoit deux Eſpéces de Divinitez tutelaires; les unes étoient attachées à certaines familles ou à certains peuples, les autres étoient attachées à certains Païs particuliers. Ceux qui ſe rendoient Maitres de ces Païs étoient obligez d'en maintenir les Divinitez dans la jouïſſance de leurs honneurs accoutumez; & quelques Dieux qu'ils amenaſſent avec eux, il faloit toûjours que le Dieu local du Païs eût part au Culte des nouveaux venus. On regardoit même comme des Impies ceux qui étant dans un païs étranger,

ger, n'adoroient pas les Dieux du Païs (*a*): c'étoit pour munir les *Iſraëlites* contre ce Préjugé que *Moyſe* leur défendit de *rechercher les Dieux* du païs dans lequel ils devoient être conduits, afin de les ſervir de la même maniére que le faiſoient les habitans qu'ils en auroient chaſſez (*b*). *David* fait alluſion au même préjugé, lors qu'il ſuppoſe qu'être chaſſé dans un païs Idolatre, c'eſt la même choſe, qu'être obligé d'en ſervir les faux Dieux: car voici comment il parle à *Saül.* „ Maintenant donc je te „ prie que le Roi mon Seigneur écoute les „ paroles de ſon Serviteur. Si c'eſt l'E- „ ternel qui te pouſſe contre moi, que ton „ Oblation lui ſoit agréable; mais ſi ce „ ſont les hommes, ils ſont maudits de- „ vant l'Eternel: car aujourd'hui *ils m'ont* „ *chaſſé afin qui je ne me tienne point joint à* „ *l'Héritage de l'Eternel, & ils m'ont dit,* „ *va, ſers les Dieux étrangers* (*c*). C'eſt au même préjugé que Dieu fait alluſion dans ces paroles de *Jérémie*; *Je vous tranſporterai dans un païs que vous n'avez point connu, ni vous ni vos péres, & là vous ſervirez jour & nuit à d'autres Dieux* (*d*). Ce n'eſt pas qu'on dût les forcer à adorer les Divinitez de ce païs là; car il étoit très rare alors que l'on contraignit perſonne en matiére de

---

(*a*) *Voyez* Sophocl. Oedip. *Act.* 1.

(*b*) Deutéron. XII. 29, 30.

(*c*) Samuel XXVI. 19.

(*d*) Jérémie XVI. 13.

de Religion : mais c'eſt que la crainte ſuperſtitieuſe de s'expoſer à la Colére de ces fauſſes Divinitez, porteroit les *Iſraëlites* à leur rendre un Culte religieux.

Cette Vengeance imaginaire, que l'on ſuppoſoit que le Dieu tutelaire d'un païs exerçoit contre ceux qui négligeoient de l'adorer, le vrai Dieu l'exerça enfin réellement ſur les *Cuthéens* idolâtres, qui avoient été tranſportez dans le païs des *Iſraëlites.* Car comme par condeſcendance pour les *Juifs* il avoit bien voulu prendre la qualité de leur Dieu tutelaire & local, il étoit à propos qu'il en exerçat les fonctions, & que par quelque marque, éclatante de ſa puiſſance, il ſe diſtinguat des fauſſes Divinitez, comme il fit à l'égard des *Cuthéens*, ainſi qu'on le peut voir au dixſeptiéme Chapitre du ſecond Livre des *Rois.*

Ce fut ce reſpect ſuperſtitieux pour les Divinitez tutelaires & locales qui jetta les *Iſraëlites* dans l'Idolatrie, & les engagea à ſervir les Dieux des Païs où ils habitoient. D'où Mr. *Warburton* conclut que leur Idolatrie ne conſiſtoit pas à abandonner l'*Eternel* comme s'il n'eût point été Dieu, ni à rejetter la Religion Moſaïque comme fauſſe, mais ſeulement à admettre dans leur Culte des cérémonies étrangéres, & à joindre au Culte du vrai Dieu celui des Divinitez payennes. C'eſt ce que nôtre Auteur prouve par pluſieurs paſſages de l'Ancien Teſtament, qu'il accompagne de quelques Remarques.

Il finit cette Section par une obſervation qui mérite d'être rapportée. Quoique les *Juifs* fuſſent extrémement enclins à imiter le Culte de leurs voiſins, à adopter leurs Cérémonies religieuſes, & à adorer leurs Dieux, il ne paroit ni par l'Hiſtoire ſainte, ni par l'Hiſtoire profane que les Payens aient jamais emprunté les Cérémonies des *Juifs*, ni qu'ils aient été diſpoſez à joindre le Culte du Dieu d'*Iſraël* à celui de leurs Divinitez. Bien loin de là; l'Ecriture nous apprend poſitivement qu'ils ne l'ont point fait (*a*). D'où vient cela, vû qu'ils adoptoient aiſément les Dieux des autres Nations? Voici ce que Mr. *Warburton* dit là deſſus: Les Peuples voiſins des *Juifs* ſavoient que le Dieu d'*Iſraël* abhorroit toute eſpéce d'aſſociation ou d'alliance avec les Dieux des Gentils. Ce caractére *inſociable* devoit faire craindre aux Payens (qui regardoient le Dieu d'*Iſraël* comme un Dieu *tutelaire* très puiſſant) que s'ils l'aſſocioient à leurs Divinitez, cette Aſſociation ne leur fût incommode, ou même dangereuſe, comme quelques uns l'avoient déja éprouvé à leurs dépens; je veux dire les *Philiſtins*, lorſqu'ils eurent fait conduire l'Arche de Dieu à *Aſdod* (*b*).

Dans la troiſiéme Section nôtre Auteur exa-

(*a*) *Voyez* Ezéchiel XVI. 34. Jérémie II. 11.

(*b*) *Voyez* 1 Samuel V.

examine combien de tems la Théocratie des *Juifs* a duré. Il ſoutient d'abord qu'elle n'a point fini avec les Juges. Lorſque le Gouvernement Monarchique fut établi, le Prince n'étoit proprement, ſuivant Mr. *Warburton*, que le Viceroi, ou le Lieutenant de Dieu; ce qu'il prouve par les raiſons ſuivantes: 1. Le Roi avoit un Pouvoir ſans bornes tel qu'il convient à un Viceroi de Dieu. Mais il n'avoit point l'Autorité de faire des Loix, laquelle aucun Viceroi ne peut avoir. 2. Les Rois étoient établis ou dépoſez de Dieu, ſelon ſon bon-plaiſir: ce qui s'accorde très bien avec la Qualité de Viceroi, mais non pas avec celle d'un Souverain élu par le Peuple. 3. Ceux qui maudiſſoient le Roi étoient punis de la même maniére que ceux qui blaſphémoient contre Dieu; c'eſt à dire, qu'on les lapidoit. Nous en voions la Raiſon dans ces Paroles d'*Abiſaï*, *ne fera-t-on point mourir* Simhi, *puiſqu'il a maudit l'*OINT DE L'ETERNEL (*a*). Ce titre qui étoit donné à tous les Rois de *Juda* & d'*Iſraël* exprime manifeſtement leur Office de Vicerois. 4. Il eſt déclaré en mille endroits de l'Ancien Teſtament que le Throne & le Royaume de *Juda*, ſont le Throne & le Royaume de Dieu; ce qui prouve que Dieu étoit encor le Roi de ſon Peuple, & que les Princes n'étoient proprement que ſes Vicerois. 5. Enfin les Loix pénales contre l'Idolatrie

---

(*a*) 2 Samuel XIX. 21.

trie ont ſubſiſté ſous les Rois, & ont été exécutées par les meilleurs Princes, & même par des hommes inſpirez: ce qui ſeul démontre que le Gouvernement Théocratique duroit toujours, puiſque ces Loix ſont abſolument injuſtes ſous toute autre eſpéce de Gouvernement. Quand au titre de Roi qui eſt perpétuellement donné aux Princes des *Juifs*, on n'en peut rien conclurre contre le Sentiment de nôtre Auteur, puis que ce Titre eſt auſſi donné à *Moyſe* (*a*), qui n'étoit certainement que le Député de Dieu.

Nôtre Auteur refute enſuite ce que Mr. *le Clerc* a avancé (*b*) pour prouver que la Théocratie n'a ſubſiſté que juſques à l'Etabliſſement des Rois; il tache auſſi de renverſer l'Opinion de *Spencer*, qui prétend que la Théocratie s'eſt établie par degrez, & a été abolie de même.

Mr. *Warburton* fait voir après cela, que la Théocratie a continué, ou pour mieux dire, qu'elle fut rétablie après le Retour de la Captivité. Il le prouve par ces paroles du Prophéte *Aggée*. *Maintenant donc toi,* Zorobabel, *fortifie toi; auſſi toi,* Jéhoſuah, *fils de* Jéhotſadak, *grand Sacrificateur fortifie toi; vous auſſi, tout le peuple du Païs, fortifiez vous, & travaillez, car je ſuis avec vous, dit l'Eternel des Armées*

(*a*) Deuteron. XXXIII. 4, 5.

(*b*) *Dans ſes* Sentimens de quelques Théologiens de Hollande, *& dans la* Défenſe de *ces* Sentimens.

Armées, *Suivant* (*a*) LA PAROLE DE L'ALLIANCE QUE JE TRAITAI AVEC VOUS, QUAND VOUS SORTITES D'EGYPTE; ET MON ESPRIT DEMEURE AU MILLIEU DE VOUS: *ne craignez point* (*b*). Qu'elle étoit cette Alliance? C'eſt, dit nôtre Auteur, qu'*Iſraël* ſeroit le Peuple de l'Eternel, & que l'Eternel ſeroit ſon Dieu & ſon Roi. Cela ne peut donc pas ſignifier ſimplement que Dieu ſeroit le Dieu des *Iſraëlites*, & qu'ils ſeroient ſon peuple; car ce n'étoit là qu'une partie de l'Alliance. Cela ne peut pas ſignifier non plus, que les *Juifs* ſeroient conduits par une Providence particuliére, comme lors qu'ils ſortirent d'*Egypte*, & durant les premiers Périodes de la Théocratie, car ce n'étoit là qu'un effet de l'Alliance; & l'on ſait d'ailleurs que cette Providence particuliére ceſſa peu de tems après le Rétabliſſement des *Juifs*. Le ſens du Paſſage qu'on vient de rapporter eſt donc, que l'Eternel ſeroit le Roi des *Iſraëlites* auſſi bien que leur Dieu. Le Lecteur jugera ſi ce Raiſonnement eſt bien ſolide.

Mr. *Warburton* s'attache enfin à montrer que la Théocratie a ſubſiſté juſques à la venuë de *Jéſus-Chriſt*. Voici ſes preuves. 1. En quelque tems que le Gouvernement Théo-

---

(*a*) Ce mot *Suivant* n'eſt point dans l'Original, ni dans nôtre Verſion *Françoiſe*: mais je me conforme ici à la Verſion *Angloiſe*.

(*b*) Aggée II. 4, 5.

Théocratique ait été aboli, il faut qu'il l'ait été d'une maniére auſſi ſolemnelle, qu'il avoit été établi; car il importoit infiniment à un Peuple auſſi étroitement obligé à l'Obéïſſance que l'étoient les *Juifs*, de ne pas ſe tromper ſur la nature du Gouvernement, ſous lequel il vivoit. L'Equité naturelle exige que toutes les Loix civiles ſoient établies & abrogées avec la même Solemnité. Or puiſque la Théocratie n'a jamais été abolie de cette maniére, il faut en conclurre, qu'elle a toûjours ſubſiſté.

2. Elle n'auroit pû être abolie en aucun tems ſans renverſer & diſſoudre entiérement toute la Conſtitution de la République: car toutes les Loix de l'Etat, & toute la forme du Culte Religieux ſe rapportoient à Dieu en qualité de Gouverneur civil; ces Loix n'étoient équitables, juſtes, & utiles, qu'en ſuppoſant la Théocratie. Mais puiſque l'Etabliſſement Civil & Religieux n'a ſubi aucun changement depuis le tems de *Moyſe*, juſques à ce qu'il ait été aboli par *Jéſus-Chriſt*, il ſuit de là que la Théocratie a ſubſiſté durant tout ce tems là. Car rien n'eſt plus abſurde que de ſuppoſer que des Loix Nationales, toutes faites par rapport à une certaine forme de Gouvernement, demeurent en force, tandis que le Gouvernement même eſt changé. Ce que l'Auteur de l'Epitre aux *Hébreux* dit du *Sacrificateur*, doit s'entendre auſſi du Roi, dans un Etat où la Société civile eſt incorporée avec la Société religieuſe. *La Sacrificature*

ficature étant changée, il eſt néceſſaire auſſi qu'il y ait un changement de Loi (*a*).

3. C'eſt de *Jéſus-Chriſt* qu'il eſt parlé dans ce paſſage; & comme il a fait le changement en queſtion en qualité de Sacrificateur, il faut qu'il l'ait fait auſſi en qualité de Roi: Car il eſt venu pour ſuccéder immédiatement, en qualité d'Héritier de Dieu, au Royaume de ſon Pére, comme nous l'apprenons par l'Hiſtoire de ſon Miniſtére: Mais il n'y a point eu d'Interrégne; Dieu lui a remis le Royaume, dont il étoit alors actuellement en poſſeſſion; & par conſéquent la Théocratie a duré juſques à la venuë de *Jéſus-Chriſt*.

Ceci fournit à nôtre Auteur une explication aſſez ingénieuſe de ce célébre Oracle de *Jacob*, *Le Sceptre ne ſe départira point de* Juda, *ni le Légiſlateur d'entre ſes pieds, juſques à ce que le* Scilo *vienne.* C'eſt à dire, ſuivant Mr. *Warburton*, „ la Théocratie „ ſubſiſtera parmi les *Juifs*, juſques à ce „ que le *Chriſt* vienne prendre poſſeſſion „ du Royaume de ſon Pére. " Car quel autre Légiſlateur y a-t-il jamais eu en *Juda*, juſques à la venuë de *Jéſus-Chriſt*, ſi ce n'eſt Dieu lui-même, par le Miniſtére de *Moyſe*?

La quatriéme Section eſt deſtinée à montrer qu'en conſéquence de la Théocratie, l'Ecriture Sainte nous repréſente la République des *Juifs* comme gouvernée par une Provi-

---

(*a*) Hébreux VII. 12.

Providence extraordinaire (*a*). C'eſt ce que l'Auteur prouve par l'Hiſtoire des Miracles que Dieu a opérez en faveur de ſon Peuple durant le tems que la Théocratie a ſubſiſté. Il remarque là deſſus que c'eſt la *continuation* des Miracles qui prouve que les *Juifs* étoient ſous la conduite d'une Providence extraordinaire & particuliére. Car lors que les Miracles ne ſont opérez qu'au commencement de l'établiſſement d'une Religion, comme cela eſt arrivé à l'égard du Chriſtianiſme, on ne doit les regarder que comme les *Lettres de Créance* des Prédicateurs de cette Religion. Ainſi les Apôtres ont fait des Miracles auſſi bien que *Moyſe* & les Prophétes: mais ils ne repréſentent les Chrétiens que comme vivant ſous la conduite d'une Providence générale & ordinaire, comme le reſte du Genre-humain; au lieu que les Prédicateurs de la Loi déclarent conſtamment que les *Juifs* ſont ſous une Providence particuliére.

A l'occaſion des Miracles nôtre Auteur lance quelques Traits contre *Spinoſa*, & contre ſon Diſciple *Toland*; & comme *Spinoſa*

(*a*) Mr. *Warburton* ſe contente de prouver ici, que c'eſt là l'idée que l'Ecriture Sainte nous donne; il promet de montrer ailleurs, que cette idée eſt véritable, c'eſt à dire, que les *Juifs* ont été réellement ſous une Providence extraordinaire & miraculeuſe. C'eſt là ſans doute un des Sujets qu'il ſe propoſe de traiter dans ſon troiſiéme Volume.

ſa a prétendu que l'Hiſtorien *Joſeph* n'ajoutoit point foi aux Miracles rapportez dans l'Ancien Teſtament, cela engage Mr. *Warburton* dans une aſſez longue Digreſſion ſur cet Hiſtorien *Juif*, qu'il juſtifie ou excuſe autant qu'il peut. Mais comme cette digreſſion n'a pas beaucoup de rapport avec le Sujet principal de cet Ouvrage, je ne m'y arrêterai pas, je dirai ſeulement que je ne doute point qu'on ne la liſe avec plaiſir.

Suivant l'Ecriture la Providence extraordinaire avoit pour objet, 1. l'Etat en général; 2. les Particuliers. Dieu en qualité de Dieu Tutelaire des *Juifs* devoit naturellement étendre ſes ſoins ſur l'Etat, & en qualité de Roi ou de Magiſtrat ſupréme il ne pouvoit pas manquer de faire ſentir aux particuliers les effets de ſon autorité par une Providence extraordinaire.

Nôtre Auteur ne s'arrête pas à faire voir que l'Etat en général étoit l'objet de cette Providence; la choſe eſt trop claire, dit il, pour avoir beſoin de preuves. Mais à l'égard des Particuliers il le prouve premiérement par la Priére que *Salomon* adreſſa à Dieu lors de la Dédicace du Temple de *Jéruſalem* (*a*). Cetre Priére eſt trop longue pour la copier. Nous remarquerons ſeulement qu'elle prouve également que la Providence de Dieu s'étend ſur l'Etat en général, & ſur les Particuliers. Mais je doute

---

(*a*) 2 Chron VI. 14, *& ſuiv.*

doute que tout le monde y découvre cette Providence extraordinaire & miraculeuſe que nôtre Auteur veut établir. *Salomon* demande à Dieu qu'il exauce les Priéres qu'on lui adreſſera dans ſon Temple ; que lors que deux perſonnes feront en procès, & qu'on leur aura fait préter ſerment, il puniſſe le coupable, & recompenſe l'innocent ; que lors que le peuple en général aura péché, & aura été à cauſe de cela vaincu par ſes Ennemis, & mené en captivité, ou puni par la famine, &c. s'il ſe repent, Dieu lui pardonne, le rétabliſſe dans ſon païs, lui renvoie des ſaiſons fertiles, &c. Il me ſemble qu'en ſuppoſant une Providence qui prend ſoin ſoit des Etats en général, ſoit des ſimples particuliers, & qui dirige tous les événemens, il n'y a point de Chrétien qui ne puiſſe parler à Dieu comme fait *Salomon* dans cette Priére. 1. Nous prions tous les jours pour les Princes, pour les Magiſtrats, pour la proſpérité de l'Etat, pour les particuliers ; nous demandons à Dieu la Santé de nos Fréres, nous le prions de leur accorder les Biens temporels, comme les Biens ſpirituels ; mais dans tout cela nous ne ſuppoſons point que Dieu fera des Miracles pour nous exaucer. Je ne vois donc pas qu'on puiſſe inférer de la Priére de *Salomon*, que Dieu gouvernoit les *Juifs* par une Providence extraordinaire & miraculeuſe.

Les autres Paſſages que nôtre Auteur cite de l'Ancien Teſtament ne me paroiſſent guére plus concluans. Il rapporte entre autres ces paroles du *Pſeaume* XXXVI, (a) *J'ai été jeune, & j'ai atteint la vieilleſſe, mais je n'ai point vû le Juſte abandonné, ni ſa poſtérité mendiant ſon Pain.* Mais outre qu'il ne faut peut-être pas prendre ces Paroles à la rigueur, il paroit par tout ce *Pſeaume* que le *Juſte* ſignifie là particuliérement l'*Homme charitable & bienfaiſant*; & l'on peut alléguer des raiſons naturelles pourquoi des gens de ce Caractére ſont rarement dans la pauvreté, ou que s'ils y tombent ils trouvent des reſſources pour s'en tirer, que d'autres ne trouvent pas ſi aiſément, comme l'illuſtre *Tillotſon* l'a fait voir, ſi je ne me trompe, dans un de ſes Sermons.

Mr. *Warburton* allégue auſſi en faveur de ſa Théſe, quelques Paſſages du Nouveau Teſtament. Le premier eſt tiré de l'Epitre aux *Hébreux*, où l'Auteur Sacré s'exprime en ces termes. *Si la parole prononcée par les Anges a été ferme, & ſi toute tranſgreſſion & deſobéïſſance a reçû une juſte retribution, comment échapperons nous ſi nous négligeons un ſi grand Salut* (b). Il faut, ce me ſemble, avoir l'Eſprit bien pénétrant pour voir dans ces Paroles que ceux qui violoient la Loi de *Moyſe* étoient punis d'une maniére extraordinaire & miraculeuſe.

Nôtre Auteur cite après cela ces Paroles de *S. Paul*; *Etant donc juſtifiez par la Foi, nous avons paix envers Dieu par nôtre Seigneur Jéſus-Chriſt par lequel auſſi nous avons été amenez par la Foi à cette Grace dans laquelle nous nous tenons fermes, & nous nous glorifions en l'Eſpérance de la Gloire de Dieu: Et non ſeulement cela;* MAIS NOUS NOUS GLORIFIONS MEME DANS LES TRIBULATIONS; *ſachant que la Tribulation produit la Patience* (a). „ Ici, dit Mr. *Warburton*, *S. Paul* oppoſe les avantages, dont les Convertis „ d'entre les Payens jouïſſoient par la Foi, „ à ceux dont les *Juifs* ſe glorifioient ſi „ fort par mépris pour les Gentils; & pour „ exalter d'autant plus ces avantages, il „ fait voir, que les Chrétiens d'entre les „ Gentils pouvoient ſe glorifier même de „ ce qui étoit l'*Opprobre* des *Juifs*, je veux „ dire les *Tribulations*. Car comme les „ Recompenſes & les Peines temporelles „ diſpenſées par une Providence impartiale, étoient la ſeule *Sanction* de la Loi „ Moſaïque, la *Tribulation* étoit la punition des Crimes, & par conſéquent un „ très grand *opprobre*. " On voit par là, qu'un homme d'Eſprit peut donner aux paſſages des Auteurs qu'il cite, un tour favorable à ſes Sentimens; mais une explication pour être ſpirituelle, n'en eſt pas toûjours plus ſolide.

(a) *Verſ.* 25.

(b) Hébr. II. 2, 3.

Mr. *Warburton* n'ignore pas que pluſieurs ſaints hommes ſe ſont plaints ſous l'Ancien

---

(a) Rom. V. 1-3.

Teſtament que les gens de bien étoient malheureux, tandis que les méchans proſpéroient; ce qui ſemble renverſer entiérement le Syſtéme d'une Providence impartiale & extraordinaire. Nôtre Auteur dit là deſſus que lors qu'il viendra à prouver que les *Juifs* ont été réellement ſous la conduite d'une Providence extraordinaire, non ſeulement cette Objection s'évanouïra d'elle-même, mais qu'il examinera auſſi en particulier les paſſages ſur leſquels on la fonde. Cependant, pour prévenir l'impatience des Lecteurs, il fait ici trois ou quatre Remarques ſur ce ſujet. La premiére c'eſt que quand les Auteurs Sacrez parlent de l'*Inégalité* de la Providence, & de la diſpenſation peu juſte des Biens & des Maux, il faut l'entendre de ce qui ſe paſſoit chez les peuples Payens, voiſins des *Juifs*, & non pas de ce qui arrivoit parmi ceux-ci. C'eſt ainſi en particulier qu'il faut expliquer ce qu'on lit ſur ce Sujet dans les *Pſeaumes*, & dans le Livre de l'*Eccléſiaſte*. Apparemment que Mr. *Warburton* prouvera dans ſon troiſiéme Volume ce qu'il avance ici, & qu'il fera voir que ce qu'on lit au *Pſeaume* LXXIII., au VII. Chapitre de l'*Eccléſiaſte*, verſet 15., & au VIII. verſet 14., doit s'entendre des Payens, & non pas des *Juifs*.

Il remarque en ſecond lieu que quelquefois les hommes ſe ſont plaints de l'injuſtice de certains événemens, qui étoient réellement des Effets de la Providence la plus impartiale & la plus juſte. Telle eſt par exemple la punition des Enfans pour les péchez de leurs Péres, & celle des Sujets pour les crimes des Rois.

En troiſiéme lieu la Diſpenſation d'une Providence impartiale envers les particuliers ne pouvoit manquer d'être quelquefois accompagnée de certaines circonſtances, qui devoient la faire paroitre partiale & injuſte. Car cette Providence ne pouvoit avoir lieu dans les cas particuliers que lors que la Loi civile ne ſuffiſoit pas pour y pourvoir. Ainſi lors que quelque Crime, comme par exemple la deſobéïſſance envers les Parens, étoit public, il devenoit l'Objet du Tribunal Civil, & la Loi ordonnoit au Juge de le punir (*a*): mais lors que le Crime étoit ſecret & caché, il devenoit l'Objet de la Vengeance Divine (*b*). Il ſuivoit de là, que quand on ſe relachoit dans l'exécution des Loix, & dans l'adminiſtration de la Juſtice, le bien & le mal ne pouvoient manquer d'être quelquefois diſpenſez peu équitablement. Car on ne doit pas ſuppoſer que dans de pareils cas la Providence eût coutume d'intervenir pour l'ordinaire, avant que les Magiſtrats, après avoir pouſſé la Corruption & l'injuſtice à ſon comble, euſſent éprouvé les effets de la Vengeance Divine. Voilà une Réponſe très commode; toutes les fois qu'on

---

(*a*) Exode XXI. 15, 17.

(*b*) Deutéron. XXVII. 16. Prov. XXX. 17.

qu'on objectera à Mr. *Warburton* des exemples oppoſez à ſa Théſe, il pourra dire, que ce ſont de ces Cas, où Dieu ne jugeoit pas à propos de faire intervenir ſa Providence extraordinaire, parce que ceux qui gouvernoient n'avoient pas encor pouſſé le crime au plus haut degré.

Nôtre Auteur ajoute que par un effet de cette Providence extraordinaire, une partie des Méchans ſervoit quelquefois de Fléau à l'autre. Quelquefois auſſi la Providence qui avoit pour objet l'Etat en général ſe trouvoit en oppoſition avec celle qui avoit pour objet les particuliers; comme par exemple, dans la Peſte dont le Peuple fut puni à cauſe du Crime que *David* avoit commis en le dénombrant. Il arrivoit auſſi que Dieu ſuſpendoit pour un tems les effets de ſa Providence, afin de porter le Peuple à une Repentance nationale: mais alors cette ſuſpenſion étoit dénoncée publiquement (*a*).

Mais en quatriéme lieu, pourſuit Mr. *Warburton*, voici la ſolution générale & complette de la Difficulté en queſtion. C'eſt que ces Plaintes de la Proſpérité des Méchans & de l'Adverſité des gens de bien venoient, de ce que Dieu retiroit par degrez ſa Providence extraordinaire. Sous les Juges elle étoit parfaitement impartiale: auſſi ne trouve-t-on point de pareilles plaintes durant tout ce Période de la Théocratie,

---

(*a*) Eſaïe LIX. 2. LXIV. 7.

cratie. Mais lorſque le Peuple en ſe revoltant eut demandé un Roi, & que Dieu par complaiſance pour leur folie eut permis que la Théocratie fût gouvernée par un *Viceroi* il étoit convenable que la Vigueur de la Providence extraordinaire fût diminuée. C'étoit une conſéquence naturelle du nouvel Etabliſſement, Dieu n'ayant plus alors l'adminiſtration immédiate du Gouvernement; c'étoit auſſi une punition de la Rebellion du Peuple. Et peu de tems après cet Etabliſſement on trouve le commencement des plaintes ſur la diſtribution injuſte du bien & du mal. Depuis l'Election des Rois juſques au tems de la Captivité la Providence extraordinaire continua à diminuer par degrez, juſques à ce qu'après le Retour du Peuple dans ſa Patrie, & lors qu'il y fut bien établi, elle ceſſa enfin entiérement.

Mr. *Warburton* ayant prouvé, à ce qu'il croit, que l'Ecriture repréſente les *Juifs* comme vivant ſous une Providence extraordinaire & miraculeuſe, qui leur diſtribuoit des Recompenſes ou des Peines temporelles, ſuivant qu'ils obſervoient ou qu'ils violoient la Loi de *Moyſe*, il prouve dans ſa cinquiéme Section, que le Dogme des Recompenſes & des Peines n'eſt point enſeigné dans la Loi, & qu'en conſéquence de cette omiſſion le Peuple *Juif* a ignoré ce Dogme durant pluſieurs ſiécles.

Moyſe a donné au *Juifs* un Corps complet de Loix civiles & eccléſiaſtiques: &

pour en preſſer l'Obſervation il les a accompagnées de Recompenſes & de Peines; les unes & les autres étant également néceſſaires pour le maintien de la Société civile; & cependant le Magiſtrat ne peut infliger que des peines, & n'a point de recompenſes proprement dites à donner, comme nôtre Auteur l'a fait voir dans ſon premier Volume (*a*). Or dans la République des *Juifs* les *Recompenſes* & les *Peines* étoient uniquement *temporelles*, comme ſont la Santé, une longue Vie, la Paix, l'Abondance, &c: Les Maladies, une Mort prématurée, la Guerre, la Famine, l'Eſclavage, &c. Mais on ne trouve dans aucun endroit des Loix de *Moyſe* la moindre mention, ni la moindre idée des Recompenſes & des Peines d'une autre Vie.

Salomon dans ſa longue & belle Priére à la Dédicace du Temple, demande à Dieu la Continuation de l'ancienne Alliance établie par le Miniſtére de *Moyſe*, il en détaille exactement toutes les Parties, il y explique au long la *Sanction* Divine de la Loi & de la Religion des *Juifs*; & cette *Sanction* eſt la même que l'on trouve dans les Livres de *Moyſe*, je veux dire, les Recompenſes & les Peines temporelles, mais pas un ſeul mot d'une Vie avenir.

Les Prophétes ne tiennent pas non plus un

(*a*) *Voyez le* Tome XI. *de cette* Biblioth. *pag.* 89, 90.

un autre langage (*a*). Bien plus; les *Juifs* avoient ſi peu d'idée d'une autre eſpéce de Recompenſes & de Peines, que lors que les Prophétes parlent de la nouvelle Alliance, par laquelle la Vie & l'Immortalité devoient être miſes en Lumiére, ils en expriment les Peines & les Recompenſes ſous les Images des Biens & des Maux Temporels. Peut on concevoir qu'ils euſſent voulu s'exprimer de cette maniére, ſi les *Juifs*, pour qui ils écrivoient, avoient connu le Dogme d'un Vie avenir.

Mr. *Warburton* prouve enſuite que l'O*miſſion* de ce Dogme, dans l'Oeconomie Moſaïque, n'étoit point *accidentelle*; mais que *Moyſe* l'a paſſé ſous ſilence de deſſein prémédité, quoiqu'il connût très bien de quelle importance il eſt pour le bien de la Société.

On prouve que cette Omiſſion étoit volontaire par pluſieurs particularitez que *Moyſe* rapporte, & où il auroit dû naturellement dire quelque choſe qui eût du rapport au Dogme d'un autre Vie, s'il n'avoit pas eu deſſein de cacher ce Dogme. Il fait l'Hiſtoire de la Chute de l'Homme, mais il ne parle que de l'*Inſtrument* dont l'*Agent* ſe ſervit pour faire pécher *Adam*, je veux dire du *Serpent*, & non pas de l'Agent même qui étoit le *Diable*. D'où vient cela ?

(*a*) *Voyez* Eſaïe XXX. 23, 25. Jérémie VIII. 13, 17.

cela? C'eſt à cauſe de la Connection qu'il y avoit entre les Effets ſpirituels de la Chute, l'Ouvrage de la Rédemption, & le Dogme d'une Vie avenir. Il ne pouvoit point y avoir d'autre Cauſe de cette Omiſſion: Car il eſt évident que ſi on avoit connu ce grand Ennemi du bonheur de l'homme, ç'auroit été un moyen très efficace de prévenir l'Idolatrie, puis qu'on auroit compris qu'elle n'eſt que l'effet d'une Illuſion diabolique. Auſſi voyons nous que dès que les Prophétes eurent appris aux *Iſraëlites* à l'enviſager ſous cette Idée, il ne ſont plus tombez dans l'Idolatrie.

Dans l'Hiſtoire de l'Enlévement d'*Enoch* on trouve une Obſcurité ſi affectée, que pluſieurs Rabins, quelque penchant qu'ils aient à trouver le Dogme d'une autre vie dans le *Pentateuque*, n'entendent pourtant par cette Hiſtoire que la mort prématurée d'*Enoch*. *Moyſe* dit ſimplement, Enoch *marchà avec Dieu*, *& il ne parut plus parce que Dieu le prit* (*a*). Ce recit eſt bien obſcur en comparaiſon de l'Hiſtoire de l'Enlévement d'*Elie*, ou l'Auteur ſacré dit, *qu'il arriva que comme* Elie & Eliſée *marchoient*, *allant & parlant*, *voilà un Chariot de feu*, *& des Chevaux de feu les ſéparérent l'un de l'autre*, *&* Elie *monta aux Cieux par un Tourbillon* (*b*). La Raiſon de la différence qu'il y a entre ces deux Recits

(*a*) Gen. V. 24.
(*b*) 2 Rois II. 11.

Recits eſt claire; c'eſt que du tems d'*Elie* il étoit à propos de préparer les *Juifs* à voir les premiers Rayons de la Lumiére, qui devoit leur découvrir le Dogme d'une Vie avenir; ce qui auroit été très mal à propos du tems de *Moyſe*.

Dans l'Hiſtoire des Patriarches le Légiſlateur des *Juifs* omet entiérement, ou ne rapporte que d'une maniére très obſcure les Révélations, dont le Nouveau Teſtament nous apprend que quelques uns d'entre eux ont été honorez, touchant la Rédemption du Genre-humain. D'où pouvoient donc procéder ces précautions ſi étudiées, ſi ce n'eſt d'un deſſein formel de cacher aux hommes un Dogme, que pour des Raiſons dignes de la Sageſſe divine il avoit omis dans l'Inſtitution de la Loi?

Mr. *Warburton* prouve enſuite que *Moyſe* connoiſſoit parfaitement l'Importance du Dogme d'une autre Vie pour le bien de l'Etat: voici ſa preuve; c'eſt que ce Légiſlateur y a non ſeulement ſuppléé par le Dogme d'une Providence extraordinaire & miraculeuſe, mais qu'il a auſſi prévenu les funeſtes conſéquences de cette Omiſſion par une menace particuliére, qu'on ne peut bien juſtifier, ſuivant nôtre Auteur, que dans ſon ſyſtéme. Traduiſons tout ce qu'il dit ſur ce ſujet, de peur qu'un ſimple abrégé de ſon raiſonnement n'en diminue la force.

„ Nous avons montré au long, dit il, „ dans nôtre premier Volume, que ſous

„ une Providence *ordinaire*, l'Etat ne pou-
„ voit ſe ſoutenir ſans une Religion, qui
„ enſeignat le Dogme des Peines & des
„ Recompenſes d'une autre Vie. Le Prin-
„ cipal but de cet Ouvrage eſt de prou-
„ ver que puis que la Religion de *Moyſe*
„ n'a point enſeigné ce Dogme, il faut que
„ les *Juifs* aient vécu réellement ſous cet-
„ te Providence extraordinaire & égale,
„ ſous laquelle l'Ecriture Sainte nous les
„ repréſente. Or, comme aucun Tranſ-
„ greſſeur de la Loi n'échappoit à la pu-
„ nition, & quiconque l'obſervoit fidelle-
„ ment ne manquoit jamais d'être recom-
„ penſé, le bon ordre pouvoit être aiſé-
„ ment maintenu dans l'Etat ſans le Dog-
„ me des Peines & des Recompenſes d'une
„ autre Vie. Cependant la violence des
„ paſſions déreiglées pouvoit mettre cer-
„ taines gens d'un caractére plus fougueux
„ & emporté, au deſſus de la crainte de
„ quelque mal temporel que ce fût: Afin
„ donc de tenir en bride les hommes
„ mêmes les plus déterminez, la Loi
„ Moſaïque étendoit la Punition des
„ Méchans juſques ſur leur Poſtérité:
„ L'Amour naturel des Péres pour leurs
„ Enfans devoit rendre cette Punition
„ terrible même à ceux, qui s'étoit
„ endurcis juſqu'à devenir inſenſibles à
„ toute punition perſonelle. *Je ſuis le*
„ *Dieu Fort qui eſt jaloux, puniſſant l'ini-*
„ *quité des Péres ſur les Enfans juſqu'en la*

„ *troiſiéme & la quatriéme Génération de* „ *ceux qui me haïſſent* (a).

„ Or que le but de cette Punition n'ait „ été que de ſuppléer au Dogme d'une „ autre Vie, c'eſt ce qui paroit manifeſte„ment par ceci. Vers la fin de cette *Oe*„*conomie* extraordinaire, Dieu révéla par „ ſes Prophétes le deſſein qu'il avoit „ d'établir au millieu de ſon Peuple une „ nouvelle Oeconomie, dans laquelle le „ Dogme des Peines & des Recompenſes „ d'une autre Vie ſeroit mis en lumiére; „ il déclara en même tems que la Loi qui „ puniſſoit les Enfans pour les Crimes des „ Péres ſeroit alors abolie. *Jérémie*, par„lant de cette nouvelle Oeconomie, „ s'exprime en ces termes. *En ces jours* „ *là on ne dira plus, les Péres ont mangé le* „ *fruit aigre, & les dents des Enfans en* „ *ſont agacées: Mais chacun mourra pour ſon* „ *Iniquité: tout homme qui mangera le fruit* „ *aigre, ſes dents en ſeront agacées. Voici* „ *les Jours viennent dit l'Eternel, que je* „ *traiterai une nouvelle Alliance avec la Mai*„*ſon d'*Iſraël, *& avec la Maiſon de* Juda: „ *non pas ſelon l'Alliance que je traitai avec* „ *leurs Péres, au jour que je les pris par la* „ *main,*

(a) Exode XX. 5. Nous avons donné il y a quelques Années une autre explication de cette menace, que le Lecteur pourra voir dans la Bibliothéque Raiſonnée, *Tom.* IX. *Part.* II. *pag.* 406-408.

,, *main, pour les faire ſortir du Païs d'Egypte*,
,, *&c.* (*a*). *Ezéchiel* parle de la même
,, Oeconomie lors qu'il dit, *Je ferai*
,, *qu'ils n'auront qu'un Cœur, & je mettrai*
,, *au dedans d'eux un Eſprit nouveau,* ....
,, *Mais quant à ceux dont le Cœur va après*
,, *leurs infamies,* . . . . *je leur rendrai*
,, *leur train ſur leurs têtes* (*b*). Et ailleurs
,, il s'exprime ainſi; *Que voulez vous dire,*
,, *vous qui uſez ordinairement de ce Proverbe*
,, *touchant le Païs* d'Iſraël, *en diſant, les*
,, *Péres ont mangé le fruit aigre, & les dents*
,, *des Enfans en ſont agacées? Je ſuis vivant*
,, *dit le Seigneur l'Eternel, que vous n'uſerez*
,, *plus de ce Proverbe en* Iſraël; *Voici toutes*
,, *les Ames ſont à moi: l'Ame de l'Enfant*
,, *eſt à moi comme l'Ame du Pére; & l'Ame*
,, *qui péchera ſera celle qui mourra* (*c*).

,, Et ce qui prouve plus clairement encor
,, que l'Abolition de cette Loi n'eſt
,, dûë qu'à la nouvelle Oeconomie, c'eſt
,, que quand l'ancienne Oeconomie Judaïque
,, eſt le ſujet des Diſcours des
,, Prophétes, ils parlent de cette Loi
,, comme ſubſiſtant encor dans toute ſa
,, force. Voici par exemple ce que dit
,, *Jérémie. Tu fais gratuité juſqu'en mille*
,, *générations, & tu rends l'iniquité des Péres*
,, *dans le ſein de leurs Enfans après eux* (*d*). Et

,, *Oſée*

(*a*) Jérémie XXXI. 29, 33.
(*b*) Ezéch. XI. 19, 21.
(*c*) Ezéchiel XVIII. 2-4.
(*d*) Jérémie XXXII. 18.

„ *Oſée* dit, *Puis que tu as oublié la Loi* „ *de ton Dieu, moi auſſi j'oublierai tes En-* „ *fans.* " Mr. *Warburton* conclut de tout cela, que „ L'Auteur de l'Oeconomie Mo- „ ſaïque connoiſſoit très bien l'importance „ du Dogme des Peines & des Recompen- „ ſes d'une autre Vie, & qu'il a parfai- „ tement bien ſuppléé au défaut de ce „ Dogme. "

Nôtre Auteur fait voir enſuite que comme ce Dogme ne fait point partie de l'Oeconomie Moſaïque, auſſi le Peuple *Juif* n'en a point eu connoiſſance: Il le prouve par cette conſidération; c'eſt que quoique les Livres de l'Ancien Teſtament contiennent l'Hiſtoire des Actions & de la Conduite de toute ſorte de gens, dans toutes les Circonſtances poſſibles, cependant on ne voit pas qu'ils aient jamais été déterminez par le motif d'une Vie avenir, ni qu'ils aient témoigné la moindre eſpérance, ni la moindre crainte ſur ce Sujet.

A cette preuve négative il ajoute des Paſſages exprès de l'Ancien Teſtament, qui font voir poſitivement que le Peuple n'attendoit ni Réſurrection, ni Vie avenir. La Femme *Tékobite* dit à David; *Certainement nous mourrons, & nous ſommes ſemblables aux eaux qui s'écoulent ſur la Terre, leſquelles on ne ramaſſe point* (a). Et *Job*; *Comme la Nuée ſe diſſipe & s'en va, ainſi celui qui deſcend au Sépulcre ne remontera*

(a) 2 Samuel XIV. 14.

tera plus (*a*): & ailleurs; *Si un arbre eſt coupé il y a de l'eſpérance qu'il pouſſera encor, & ne manquera pas de rejettons: Quoique ſa racine ſoit enſévelie dans la terre, & que ſon tronc ſoit mort dans la pouſſiére, dès qu'il ſentira l'eau il regermera, & produira des branches comme un arbre nouvellement planté. Mais l'homme meurt & perd toute ſa force; il expire, puis où eſt il? Comme les eaux s'écoulent de la Mer, & une Riviére ſe deſſéche & tarit; ainſi l'homme eſt couché par terre, & ne ſe reléve point; juſqu'à ce qu'il n'y ait point de Cieux ils ne ſe réveilleront point, & ne ſeront point réveillez de leur Someil* (*b*).

Le Pſalmiſte ne tient pas un autre langage. *Il n'eſt point fait mention de toi en la mort*, dit il, *& qui eſt ce qui te célébrera dans le ſépulcre* (*c*). *Quel profit y aura-t-il en mon ſang, ſi je deſcens dans la foſſe? La poudre te célébrera-t-elle? Prêchera-t-elle ta Vérité* (*d*)? *Feras-tu un miracle envers les morts? Ou les trépaſſez ſe reléveront ils pour te célébrer? Racontera-t-on ta gratuité dans le ſépulcre, & ta fidélité dans le tombeau? Connoitra-t-on tes merveilles dans les Ténébres, & ta juſtice au païs d'oubli* (*e*)?

L'Auteur du Livre de l'*Eccléſiaſte* s'exprime d'une maniére plus poſitive encor. *Certainement*

(*a*) Job. VII. 9.
(*b*) Job. XIV. 7-12.
(*c*) Pſeaume VI. 6.
(*d*) Pſ. XXX. 10.
(*e*) Pſ. LXXXVIII. 11-13.

tainement les vivans ſavent qu'ils mourront, mais les morts ne ſavent rien, & ne gagnent plus rien (*a*), *car leur mémoire eſt miſe en oubli* (*b*).

Le Roi *Ezéchias* parle de la même maniére dans l'Action de Graces qu'il rend à Dieu pour ſa guériſon miraculeuſe. *Le ſépulcre ne te célébrera point*, dit il, *la mort ne te louëra point, ceux qui deſcendent dans la foſſe ne s'attendent plus à ta vérité: Mais le vivant, le vivant eſt celui qui te célébrera, comme moi aujourd'hui* (*c*). Enfin *Jérémie* dit dans ſes *Lamentations* (*d*). *Nos Péres ont péché & ne ſont plus, & nous avons porté leurs Iniquitez.* Ce qui ſuppoſe que comme les Péres étoient morts ils ne portoient aucune partie de la peine de leurs crimes, mais que les Enfans ſeuls en étoient chargez. Auroit on pû faire une pareille ſuppoſition, ſi le Peuple avoit été inſtruit du Dogme des Peines & des Recompenſes d'une autre Vie? On voit donc le même langage par tout, & dans toutes les Circonſtances de la Vie; dans la tranquile Philoſophie de l'Auteur de l'*Eccléſiaſte*, comme dans les détreſſes du Pſalmiſte, & dans les Actions de Graces du Roi *Ezéchias*. Un Peuple inſtruit

---

(*a*) Il y a dans la Verſion *Angloiſe*, conformement a la *Vulgate*, *ils n'ont plus aucune* RECOMPENSE.

(*b*) Eccléſ. IX. 5.

(*c*) Eſaïe XXXVIII. 18, 19.

(*d*) *Chap.* V. 7.

inſtruit du Dogme de la Vie & de l'Immortalité auroit il pû tenir un pareil Langage? En voit on un ſeul mot, dans quelque occaſion que ce ſoit, chez les Auteurs du Nouveau Teſtament, ſi ce n'eſt lors qu'il s'agit de le refuter, & de le condamner. Mr. *Warburton* ne doute point, que ceux qui ſavent réfléchir, ne regardent ce qu'on vient d'avancer, comme une preuve convainquante de la Théſe qu'il vouloit établir: ce qui renverſe, pourſuit il, le ſubterfuge de ceux qui diſent, qu'à la vérité *Moyſe* n'a point établi le Dogme d'une Vie avenir dans ſes Ecrits, mais qu'il l'a enſeigné de bouche, de ſorte que ce Dogme s'eſt conſervé parmi les *Juifs* par le moyen de la Tradition. Car on voit que bien loin de l'avoir enſeigné, il a pris ſoin de le cacher, il a même pourvû au défaut de ce Dogme: & tant s'en faut que ce Dogme ait eu quelque influence ſur la conduite des *Juifs*, qu'ils n'en avoient pas même la moindre Idée.

Dans la ſixiéme & derniére Section de ce Livre Mr. *Warburton* fait voir que les Ecrivains du Nouveau Teſtament aſſeurent poſitivement que le Dogme des Recompenſes & des Peines d'une autre Vie ne faiſoit point partie de l'Oeconomie Moſaïque.

Ils déclarent premiérement que les Peines & les Recompenſes *temporelles* étoient la *Sanction* de l'Ancienne Loi: *S. Paul* en ſoutenant dans ſon Epitre à *Timothée*, contre

tre certains Chrétiens Judaïzans, que l'obſervation des préceptes de la Morale eſt préférable à celle des Cérémonies, dit que *l'Exercice Corporel eſt profitable à peu de choſes, mais que la piété eſt profitable à toutes choſes; ayant les promeſſes de la Vie préſente, & de celle qui eſt à venir* (a). „ C'eſt à dire, ſuivant l'Explication de nôtre Auteur, que quoique la Loi eût ordonné „ un grand nombre de Cérémonies, & „ qu'il faille néceſſairement qu'il y en ait „ quelques unes ſous l'Evangile par tout où „ il y a une Egliſe, cependant elles ne „ ſont que d'un très petit avantage en comparaiſon des préceptes de la Morale. „ Sous l'une & l'autre Religion il y a des „ Recompenſes particuliéres attachées à „ la pratique de ce que chaque Religion „ ordonne, ſavoir, ſous la Religion Judaïque les Recompenſes *de la Vie préſente*, „ & ſous la Religion Chrétienne celles „ *de la Vie avenir*."

Cette explication paroitra ſans doute étrange; cependant nôtre Auteur entreprend de prouver que dans le Paſſage de *S. Paul* qu'on vient de citer, ces Expreſſions *de la Vie préſente* ne ſauroient ſe rapporter à l'Oeconomie Evangélique.

Il le prouve particuliérement par un autre Paſſage du même Auteur ſacré, où il déclare expreſſément que les Chrétiens n'ont point *les promeſſes de la Vie préſente.* Car en parlant de la Condition de ceux qui ſuivent *Jéſus-Chriſt*, il dit aux *Corinthiens*, que *ſi nous n'avons d'eſpérance en* Chriſt *que pour cette Vie ſeulement nous ſommes les plus miſérables de tous les hommes* (*a*). „ Pour „ ſentir la force de ce Raiſonnement, dit „ Mr. *Warburton*, il faut conſidérer que „ *S. Paul* l'adreſſe aux Convertis d'entre „ les *Juifs*, qui étoient infectez de Sa„ ducéïſme, & qui vouloient appliquer à „ la Religion Chrétienne les Principes de „ l'Oeconomie Moſaïque. Et comme ils „ ſoutenoient que celle-ci n'enſeignoit „ point le Dogme d'une Vie avenir, ils „ en concluoient que l'Evangile ne l'enſei„ gnoit pas non plus. Ils fondoient leur „ Raiſonnement ſur ce que les Peines & „ les Recompenſes temporelles étoient la „ ſeule *Sanction* de la Loi. L'Apôtre, ſui„ vant ſa coutume, raiſonne avec eux ſur „ leur propre principe. Vous niez, leur „ dit il, la Réſurrection des morts, ou les „ Peines & les Recompenſes d'une autre „ Vie. Pourquoi cela? C'eſt parce que la „ Loi ne renferme point ce Dogme. Et „ comment le prouvez vous? C'eſt que „ les Recompenſes & les Peines tempo„ relles étoient la ſeule *Sanction* de la Loi. „ Je vous l'accorde: mais je refute vôtre „ conſéquence par vôtre propre principe. „ Vous reconnoiſſez que les *Juifs* avoient „ un équivalent pour les Peines & les Re„ compenſes

---

(a) 1 Timoth. IV. 8.

(*a*) 1 Cor. XV. 19.

„ compenſes avenir; ſavoir celles de cette
„ Vie. Mais les Chrétiens n'ont point
„ de pareil équivalent: bien loin de là;
„ ils ſont par rapport à cette Vie, les
„ plus miſérables de tous les hommes.
„ Puis donc qu'ils n'ont point d'équivalent
„ pour une Vie avenir, il faut néceſſaire-
„ ment qu'ils aient droit à cette Vie ave-
„ nir. " *Voilà*, pourſuit nôtre Auteur, *ce qui donne beaucoup de force au Raiſonnement de l'Apôtre. Et il paroit par là, non ſeulement que les Chrétiens n'avoient point les promeſſes de la Vie préſente, mais auſſi que les* Juifs *les avoient*.

Mr. *Warburton* rapporte enſuite les Paſſages du Nouveau Teſtament, qui prouvent ſelon lui, que le Dogme d'une Vie avenir ne faiſoit point partie de l'Oeconomie Moſaïque. Il cite d'abord ces Paroles de *S. Paul*; *Comme par un ſeul homme le péché eſt entré au monde, la Mort y eſt auſſi entrée par le péché; & ainſi la Mort eſt parvenue ſur tous les hommes, parce que tous ont péché. Car juſqu'à la Loi le péché étoit au monde: Or le péché n'eſt point imputé quand il n'y a point de Loi: Mais la Mort a régné depuis* Adam *juſqu'à* Moyſe (*a*). „ Le But de l'Apôtre, dit
„ nôtre Auteur, eſt de montrer que la
„ Mort eſt venue par *Adam* par le moyen
„ du péché, & qu'elle eſt ainſi parvenue
„ ſur tous les hommes; & que la Vie eſt
„ venue par *Jéſus-Chriſt*. Mais comme il
„ avoit

(*a*) Rom V. 12-14.

„ avoit dit, que le péché qui fait venir la „ Mort n'eſt point imputé là où il n'y a „ point de Loi, de peur que cela ne parut „ contredire ce qu'il venoit d'avancer, „ que la Mort étoit parvenue ſur tous les „ hommes, il ajoute que la Mort avoit „ régné depuis *Adam* juſqu'à *Moyſe*, perſuadé qu'on conclurroit ſuffiſamment de là, „ qu'elle doit auſſi avoir régné depuis „ *Moyſe* juſques à *Jéſus-Criſt*. Or je „ demande, comment *S. Paul* a pû dire, „ que la Mort a régné ſous l'Oeconomie „ Moſaïque, ſi les *Juifs* ont eu la Connoiſſance d'une Vie éternelle, qui devoit „ être procurée par un Rédempteur avenir?.... Auſſi le même Apôtre appelle-t-il ailleurs la Loi des *Juifs* un „ *Miniſtére de Mort*, & un *Miniſtére de* „ *Condamnation* (a)."

Nôtre Auteur allégue en ſecond lieu un Paſſage de la ſeconde Epitre à *Timothée*, qui paroit beaucoup plus poſitif. C'eſt celui où *S. Paul* dit, que *Jéſus-Chriſt a détruit la mort, & qu'il a mis en lumiére la Vie & l'Immortalité par l'Evangile* (b). „ Or ſi *Jéſus-Chriſt* a détruit la Mort, il „ eſt certain qu'elle a régné juſques à ce „ qu'il vînt. Et cependant il eſt certain „ qu'elle n'a pû régner qu'auſſi longtems „ que les bonnes Nouvelles de l'Evangile „ étoient cachées, parce qu'on convient

---

(a) 2 Cor. III. 7, & 9.
(b) 2 Tim. I. 10.

„ que la mort de *Jéſus-Chriſt* a un effet „ rétroactif. D'où il ſuit que ceux qui ont „ vécu ſous la Loi n'ont point eu connoiſſance de la Vie & de l'Immortalité. De plus, „ puis que la Vie & l'Immortalité ont été miſes en lumiére par l'Evangile, il faut qu'elles aient été cachées & inconnues juſques à la prédication de l'Evangile. Mais „ ſi *Moyſe* & les Prophétes ont enſeigné „ cette Doctrine, comment peut on dire, „ qu'elle a été miſe en lumiére par l'Evangile?.... Auſſi voyons nous qué la „ *Vie avenir* eſt ſouvent appellée *le Myſtére* „ *de l'Evangile* (*a*); c'étoit un *Myſtére*, „ juſqu'à ce qu'il eût été divulgué par les „ Diſciples de *Jéſus-Chriſt*; un *Myſtére*, „ *qui avoit été caché dans tous les ſiécles &* „ *dans tous les âges, mais qui eſt maintenant manifeſté aux* Saints (*b*). " Mr. *Warburton* allégue encor quelques autres Paſſages pour confirmer ſa Théſe, mais comme ils ne ſont pas ſi exprès que le dernier que nous avons rapporté, nous nous contenterons de les indiquer à la marge (*c*), & nous dirons ſeulement que nôtre Auteur finit ſes Réflections ſur cette matiére en remarquant que ſi la Loi avoit enſeigné le Dogme d'une Vie avenir, non ſeulement il n'y auroit eu *rien à redire* dans l'Oeconomie Moſaïque, mais elle auroit même été plus parfaite que l'Oeconomie Evangélique, puis que

---

(*a*) Ephéſ. VI. 19.

(*b*) Colоſ. I. 26.

(*c*) Hébr. VII. 19. X. 1. VIII. 6, 7.

que elle auroit eu *les Promeſſes de la Vie préſente, & de celle qui eſt à venir*, au lieu que l'Evangile n'a que celles-ci, au moins ſuivant Mr. *Warburton*.

Nous rendrons compte une autre fois du ſixiéme & dernier Livre de ce Volume.

ARTICLE II.

CAJI JULII CAESARIS de *Bello Gallico* & *Civili*, nec non A. HIRTII aliorumque de Bellis *Alexandrino*, *Africano*, & *Hiſpanienſi* COMMENTARII. *Notas* & *Animadverſiones* addidit THO. BENTLEIUS. Acceſſere *Conjecturæ* & *Emendationes* JACOBI JURINI.

C'eſt-à-dire:

LES Commentaires *de* JULES-CÉSAR, *touchant la* Guerre des GAULES, *& la* GUERRE CIVILE; *comme auſſi ceux d'* AULUS HIRTIUS, *& d'autres Ecrivains*, *ſur les* Guerres d'ALÉXANDRIE, d'AFRIQUE, & d'ESPAGNE. *Avec les* Notes *& les* Remarques *de* Mr. THOMAS BENTLEY, *qui y a joint les* Conjectures *& les* Corrections *de* Mr. JAQUES JURIN. En grand *octavo*, pagg. 572.

ſans l'*Index* des matiéres. A *Londres*, chez *Guillaume Innys* & *Richard Manby*, 1742.

IL n'y a guéres d'Anciens Auteurs, dont on ait autant d'Editions, que des *Commentaires* (ou *Mémoires*) de JULES-CÉSAR, & de quelques autres Ecrivains qu'on y joint, comme aiant continué l'hiſtoire des Guerres de ce grand Capitaine. A la vérité, pendant long tems, ces Auteurs gagnoient peu, ou perdoient même, à être ſouvent rimprimez. Mais, depuis le commencement de ce Siécle, il s'eſt trouvé trois Savans Critiques, deux en *Angleterre*, & un en *Hollande*, qui ont revû le Texte avec beaucoup de ſoin, ſur toutes les Collations de Manuſcrits déja produites, & à l'aide de divers autres Manuſcrits dont on n'avoit pas encore fait uſage. Le prémier eſt feu Mr. DAVIES, dont l'Edition *in quarto*, parut à *Cambridge*, en 1706. Le ſecond, feu Mr. CLARKE, qui donna ſix ans après ſon Edition magnifique *in folio*, imprimée à *Londres*. Le dernier, Mr. OUDENDORP, devenu depuis Profeſſeur à *Leide*, ou il avoit publié en 1737. ſon Edition, (*a*) qui raſſemble tous les avantages des deux précédentes, & y joint ceux que de nouveaux ſecours ont

---

(*a*) On trouve un Article ſur cette Edition, dans l'ancienne *Bibliothéque Raiſonnée*, Tom. XIX. pag. 158. & *ſuiv*.

ont fournis à l'Editeur, qui même a donné en 1740. une ſeconde Edition, en petite forme, du Texte ſeul, revû de nouveau.

Après tout cela, il ſemble qu'on ne devoit pas s'attendre à voir ſi tôt quelque autre Editeur ſe mettre ſur les rangs. Mais l'Edition de *Londres*, dont il s'agit, n'eſt preſque qu'une rimpreſſion du Texte de Mr. *Oudendorp*, accompagnée par-ci par-là des Notes Critiques de deux Savans *Anglois*, comme il paroît par la Préface très-courte de l'Editeur, Mr. THOMAS BENTLEY.

IL n'auroit jamais penſé, dit-il, à donner une Edition de *Jules-Céſar*, s'il n'y eût été exhorté & ſollicité fortement par un ancien Ami, à qui il ne peut rien refuſer. Cet Ami, Mr. JURIN, auſſi grand Philologue & Critique, que Philoſophe & Médecin, avoit lû pour le moins dix fois, avec beaucoup d'attention, d'un bout à l'autre, les *Mémoires* de l'Illuſtre *Romain*, dont il fait ſes délices, & à force de méditer ſur les endroits qui lui paroiſſoient corrompus, il lui étoit venu dans l'eſprit bien de nouvelles Corrections. Il en communiqua quelques-unes, en converſation, à Mr. *Bentley*, qui les jugea pour la plûpart ſi claires & ſi ſûres, que cela le fit hâter de travailler à cette Edition, pour mettre à profit tant de belles découvertes, dont il a ſouvent parlé à ſes Amis, comme donnant lieu de penſer que le bonheur qui avoit toûjours accompagné *Céſar* pendant ſa vie, le ſuivoit encore, après ſa mort, puis qu'il trouvoit aujourd'hui Mr. *Jurin*, pour Correcteur des fautes qui s'étoient gliſſées dans ſes Mémoires, & un Editeur qui ſe chargeât de publier les Corrections de ce Savant. Mr. *Bentley* ſe mit donc à lire lui-même deux fois les *Mémoires* de *Céſar* dans cette vuë; & en les reliſant une troiſiéme pendant le cours de l'impreſſion, il vit qu'il reſtoit encore bien des difficultez. Il a donné aux Imprimeurs pour Copie les feuilles de l'Edition de Mr. *Oudendorp*, qu'il ſuit toûjours, à moins qu'il n'en avertiſſe dans ſes Notes. Mr. *Jurin* croit, que cet Editeur a ſouvent changé en pis le Texte de *Davies*, & qu'en bien des endroits l'ancienne leçon doit être préferée à la nouvelle. Mais, ſelon Mr. *Bentley*, les changemens ſont beaucoup plus ſouvent faits avec raiſon, que mal-à-propos. Voilà tout ce qu'il nous dit.

SI l'on parcourt ſes Notes, on trouvera que le nombre des paſſages, où il avertit qu'il n'a pas ſuivi le Texte de Mr. *Oudendorp*, eſt très-peu conſidérable. Pour ce qui eſt des nouvelles Conjectures, ou Corrections, on en voit ſur pluſieurs endroits, dans leſquels nos deux Critiques, ſur tout Mr. *Jurin*, trouvent quelques fautes, ou quelques gloſes des Copiſtes, dont perſonne n'avoit encore eû le moindre ſoupçon. Quelquefois, au contraire, ils prétendent qu'il n'y a rien de fautif dans certains paſſages que les Editeurs & les Interprêtes précedens ont voulu corriger. Sur d'autres enfin, ils avouent de bonne foi, qu'il n'y a pas moien de trouver rien qui ſatisfaſſe. Le ſilence de l'Editeur ſuffit pour donner lieu de croire, que ni lui, ni Mr. *Jurin*, n'ont fait uſage d'autres Collations de Manuſcrits, que de celles qui ſe trouvent dans les Editions précédentes. Je n'ai apperçû qu'une ſeule Note, où (*a*) le dernier cite un Manuſcrit appartenant à Mr. le Docteur *Richard Mead*, pour autoriſer une leçon, ſur laquelle on peut voir que (*b*) Mr. *Oudendorp*, qui ne la ſuit pas, a indiqué d'autres Manuſcrits, & quelques anciennes Editions.

Je vais donner quelques exemples des Corrections, ou Conjectures, de nos deux Savans; par où l'on pourra juger du goût de l'un & de l'autre.

De Bell. Gallic. Lib. I. Cap. 29. *In caſtris Helvetiorum tabulæ repertæ ſunt literis Græcis confectæ, & ad Cæſarem relatæ; quibus in tabulis nominatim ratio confecta erat, qui numerus domo exiſſet eorum, qui arma ferre poſſent* &c. L'Auteur dit-là clairement, qu'après la défaite des *Helvétiens* (ou anciens *Suiſſes*) on trouva dans leur Camp des Liſtes du nombre de gens en état de porter les armes, qui étoient ſortis de

---

(*a*) *Pag.* 53. Sur le II. Liv. *de Bell. Gall.* Cap. 29.

(*b*) Lit. O. Var. Lect. *pag.* 123.

de leur païs &c. Les Interprêtes ne conviennent pas ſur ce qu'il faut entendre par les *lettres Gréques* (*literis Græcis*) dont on s'étoit ſervi pour dreſſer ces Liſtes. Les (a) uns veulent, qu'il n'y eût que les caractéres qui fuſſent *Grecs*; les autres (b) qu'on eût employé & les caractéres & la langue des anciens *Grecs*. Mais ce n'eſt point là-deſſus que roule la Note de nôtre Editeur, qui ne s'eſt propoſé d'expliquer les choſes mêmes, qu'autant que le demanderoient ſes Conjectures ſur la maniére de lire. Il eſt choqué ici de voir un mot repeté dans la même période, *tabulæ* CONFECTÆ, & *ratio* CONFECTA. Il lit donc *tabulæ* CONSCRIPTÆ; & il cite là-deſſus un paſſage tout ſemblable de SUETONE: (c) *Inventa eſt* [tabula ænea] *conſcripta literis verbiſque Græcis* &c. Je m'étonne, que nôtre Editeur, qui, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs, fait uſage ailleurs de la Verſion Gréque,

---

(a) GLAREANUS, CELLARIUS, DAVIES, & Mr. OUDENDORP. Les deux derniers ne s'expliquent là-deſſus, que par occaſion, dans un autre endroit, ſur *Lib.* VI. *Cap.* 14.

(b) RHELLICANUS, ALDE MANUCE, FRANÇOIS HOTOMAN, dont on peut voir les Notes dans l'Edition de *Jungerman.* C'eſt auſſi l'opinion de DENYS VOSSIUS, in *Lib.* V. *Cap.* 48. Et PHILIPPE CLUVIER ſoutient au long la même choſe, dans ſa *Germania Antiqua*, Lib. I. Cap. 3.

(c) Vit. *Jul. Cæſar. Cap.* 81.

que, pour appuier les maniéres de lire qu'il approuve ou qu'il invente, n'aît pas remarqué que ce Traducteur paroît avoir trouvé *conſcriptæ* ſur les Manuſcrits dont il ſe ſervoit: car il dit, Ἑλληνιστὶ γεγραμμένας εὑρόντες πίνακας &c. Il pourroit bien être que (*a*) JULIUS CELSUS eût lû de même, à en juger par un verbe fort approchant dont il ſe ſert pour exprimer la choſe: *In caſtris inventæ ſunt tabulæ, quibus Helvetiorum numerus.... literis Græcis* INSCRIPTUS *erat.* D'ailleurs, il me ſemble que *conſcriptæ* convient beaucoup mieux ici, que *confectæ. Céſar* diſtingue manifeſtement *l'écriture* des Tables, conſidérée en elle-même, ſoit qu'on la reſtreigne aux *caractéres*, ou qu'on y renferme auſſi la langue *Gréque*; d'avec ce qui étoit écrit de cette maniére, ou la liſte du nombre de gens ſortis de chez eux pour aller s'établir ailleurs. *Confecta* quadre très-bien avec *ratio*, qui exprime ce dénombrement: mais *tabulæ confectæ* ne pourroit guéres avoir lieu ici, à moins que *Céſar* n'eût voulu indiquer la *matiére* dont les *tables* étoient *faites*; de quoi il ne parle point. Par toutes ces raiſons, il me ſemble que la correction de Mr. *Bentley* eſt bien fondée; d'autant plus que la reſſemblance de *conſcriptæ* avec le *confecta* qui ſuit à peu de diſtance, pouvoit aiſément tromper les Copiſtes. Mais il y a divers autres paſſages, dans leſquels, uniquement

---

(*a*) *Pag.* 18. *Edit. Grævii.*

quement pour faire diſparoître une repétition, nôtre Editeur efface quelques mots par pure conjecture, ou y en ſubſtituë d'autres, dont l'écriture eſt ſouvent ſi différente, qu'il eſt difficile de ſe perſuader que les Copiſtes aient mis à leur place ceux qu'on proſcrit. Les Savans ont prouvé par (*a*) un aſſez grand nombre d'exemples, que les meilleurs Ecrivains de l'Antiquité ne ſe ſont pas toûjours mis en peine d'éviter ces repétitions qui nous choquent; & elles doivent d'autant moins ſurprendre dans les Mémoires de *Céſar*, qu'on ſait qu'il les avoit (*b*) écrits fort à la hâte.

LIB. III. Cap. 26. *Illi*, *ut erat imperatum*, *eductis quatuor cohortibus*, *quæ*, *præſidio caſtris relictæ*, *integræ ab labore erant* &c. Il s'agit-là d'une occaſion, où *Craſſus*, Commandant de la Cavalerie, voulant livrer bataille aux *Aquitains*, donna ordre de faire marcher quatre Cohortes, qu'on avoit laiſſées pour la garde du Camp, & qui n'étoient point fatiguées, *integræ ab labore.* C'eſt ainſi que portoient les Editions,

---

(*a*) Voyez une longue Note de Mr. DRAKENBORCH ſur TITE LIVE, Lib. I. Cap. 3. *num.* 9. où il produit un très-grand nombre d'exemples de cet Hiſtorien ſeul.

(*b*) Comme le témoigne HIRTIUS, dans ſa Préface ſur le VIII. Livre de la *Guerre des Gaules*, où il en achéve l'hiſtoire.

tions, avant celle de Mr. *Oudendorp*, qui a mis *intritæ*, quoi qu'il remarque lui même que (*a*) JULIUS CELSUS avoit lû *integræ*. Mais le dernier mot ne ſe trouve dans aucun Manuſcrit; au lieu que l'autre en a pour garants quatre, dont la leçon paroît confirmée par celle du plus grand nombre des autres, quoi que corrompus, dans leſquels, auſſi bien que dans quelques anciennes Editions, on voit *interitæ*, ou bien *interritæ*. Sur ce fondement, le docte (*b*) J. FRIDERIC GRONOVIUS, & avant lui GRUTER, ont cru, qu'*intritæ* eſt le vrai mot que *Céſar* avoit écrit; & Mr. *Oudendorp* n'a fait aucune difficulté de l'inſerer dans le Texte. Mais Mr. *Bentley* y a remis *integræ*, comme chaſſé de là injuſtement. Il y a, dit-il, quelque choſe de trop recherché dans cet *intritæ*, que l'on prétend ſignifier *non tritæ*; cela ne conviendroit point au ſtyle ſimple de *Céſar*. D'ailleurs, on ne trouve ailleurs aucun exemple d'*intritus*, pour dire, qui n'eſt point fatigué, ou haraſſé. Et qui plus eſt, à ſuivre l'idée que donne la ſignification naturelle de ce mot, il en réſulteroit un ſens tout-à-fait contraire à la penſée de l'Auteur; on lui feroit dire que les *Cohortes*

(*a*) *A vulneribus & labore integris* [his cohortibus]. *Pag.* 44.

(*b*) Dans une Note ſur TITE LIVE, Lib. XXII. Cap. 39.

tes étoient fatiguées. Car *panis intritus*, par exemple, ou *panis in lacte intritus*, c'eſt du pain que l'on *émie*, ou que l'on met *en petits morceaux*, dans du Lait, ou dans quelque autre choſe de liquide, où il ſe fond preſque enfin. On ſait ce paſſage, ſi ſouvent cité, de TÉRENCE: (*a*) *Tute hoc intriſti: omne tibi eſt exedendum* &c. J'avouë, que ces raiſons me paroiſſent ſuffiſantes pour juſtifier la réhabilitation du mot *integræ*. L'expreſſion en elle même, *integræ ab labore*, eſt de la plus belle Latinité & j'aurois bien de la peine à croire que *Céſar* y eût préferé l'autre, quand même on en allégueroit quelque exemple inconteſtable, tiré d'autres bons Aûteurs. Il eſt aiſé d'ailleurs de concevoir, comment *intritæ* s'eſt gliſſé dans quelques Manuſcrits. Un Copiſte peu attentif, au lieu d'*integræ*, aura écrit *interæ*: de là d'autres auront fait *interitæ*, *interritæ*, & puis *intritæ*. Si l'*integræ* ne ſe trouve dans aucun des Manuſcrits dont on a recouvré des Collations, il peut être dans d'autres juſqu'ici inconnus; & les prémiers Editeurs, qui l'ont introduit, peuvent l'avoir fait ſur l'autorité de ceux dont ils ſe ſervoient. Je vois même dans les *Variæ Lectiones* de (*b*) MICHEL BRUTUS, que ce Savant en indique un où

(*a*) In *Phormion* Act. II. Scen. II. *verſ.* 4.

(*b*) Qui ſe trouvent parmi la Collection de Notes ou Commentaires de divers Auteurs, dans l'Edition de JUNGERMAN, *pag.* 380.

où on lit: *integræ interitæ ab labore*; mais là quelcun avoit effacé l'*integræ*. Il y a apparence, que cette réunion abſurde étoit venuë de la variation des Manuſcrits, dont quelques-uns avoient conſervé la véritable leçon *integræ*; & qu'enſuite quelque Lecteur s'appercevant que l'un des deux mots étoit ſuperflu, voulut l'indiquer, mais ou par ignorance, ou par inadvertence, il effaça celui qu'il falloit laiſſer.

LIB. IV. Cap. 23. *Cujus loci hæc erat natura: adeo montibus anguſtis mare continebatur, uti ex locis ſuperioribus in litus telum adjici poſſet.* C'eſt la deſcription de l'endroit des côtes d'*Angleterre*, où *Céſar* arriva avec les prémiers Vaiſſeaux de ſa Flotte, pour faire une deſcente dans l'Ile. La Mer y étoit, dit-il, bordée de montagnes ſi étroites (*adeo montibus* ANGUSTIS) que du plus haut on pouvoit décocher des traits ſur le rivage. Mr. *Jurin* croit, qu'au lieu d'*anguſtis*, il faut lire ici *abruptis*; & il en donne pour preuve l'inſpection même des lieux. Ces Montagnes, qui ſont aux environs de *Douvres*, n'ont pas une pente douce & aiſée, par où elles approchent peu-à-peu de la Mer: mais elles ſont pleines de rochers droits, qui dominent ſur la Mer & ſur le rivage, de ſorte que ceux qui voudroient aborder là ſont à la portée des traits lancez de la plus grande hauteur. On voit que JULIUS CELSUS (a) avoit ainſi lû, par la maniére dont il s'exprime: *præruptaſque rupes, pelago impendentes* &c. Voilà *præruptas*, qui ſignifie la même choſe qu'*abruptas*; d'où les Copiſtes des Mémoires de *Céſar* ont fait *anguſtas*. Cette conjecture ne pouvoit qu'être approuvée de l'Editeur, puis qu'elle lui étoit venuë à lui-même dans l'eſprit, avant que d'avoir vû la Note de ſon Ami; de quoi il ſe félicite.

(a) *Pag.* 52.

LIB. V. Cap. 43. *At tanta militum virtus, atque ea præſentia animi fuit, ut, quum undique flammis torrerentur, maximaque telorum multitudine premerentur, ſuaque omnia impedimenta atque omnes fortunas conflagrare intelligerent; non modo demigrandi cauſſa de vallo decederet nemo, ſed pæne ne reſpiceret quidem quiſquam; ac tum omnes acerrime fortiſſimeque pugnarent.* L'Auteur louë ici la bravoure & la fermeté à toute épreuve, que montrérent les Soldats de (a) *Quintus Cicéron*, aſſiégez dans leur Camp par les *Nerviens*, qui commençoient à eſcalader les retranchemens. Il pleuvoit de tous côtez des bales ardentes d'argille, & des dards enflammez: le feu conſumoit tous les bagages & tous les effets des Soldats, dans leurs huttes couvertes de paille. Cependant aucun d'eux non ſeulement ne ſortit des remparts *demigrandi cauſſâ* (pour déſerter ou s'enfuïr, comme l'explique *Denys Voſſius*, ou à deſſein de quitter ſon poſte, ſelon que *Davies* l'entend) mais encore ne tourna preſque pas la tête &c. Mr. *Jurin* eſt pleinement perſuadé, que le mot *demi-grandi*, quelque ſens qu'on lui donne, ne convient point ici, & ne ſauroit venir de la plume de l'Auteur, dont la penſée ſe découvre aiſément par la ſuite du diſcours. *Non ſeulement aucun ne ſortit des remparts*: cela, dit-il, doit renfermer quelque choſe qui ſe rapporte à ce qui précéde immédiatement, comme le *mais*, qui répond à *non ſeulement*, y a un rapport très-manifeſte. Or *Céſar* venoit de dire, que les Soldats ſavoient qu'ils alloient être entiérement ruinez par le feu qui avoit pris à leur bagage & à leurs cabanes. Il exprime ici énergiquement leur indifférence pour cette perte: elle les touchoit ſi peu, qu'à peine tournoient-ils tant ſoit peu la tête, comme font du moins ceux qui ſe voient ſur le point de perdre quelque choſe qui leur tient au cœur, *ſed pæne ne reſpiceret quidem quiſquam*. Que pouvoient faire les Soldats, & qu'auroient-ils fait, s'ils euſſent été diſpoſez alors comme le ſont ordinairement ceux de leur ordre? N'étoit-ce pas de courir à leurs bagages, & de chercher promtement à ſauver ce qu'ils pourroient? C'eſt ce qui étoit arrivé depuis peu dans une autre occaſion, comme *Céſar* (a) nous l'apprend

---

(a) Lieutenant de *Céſar*, & Frére du fameux Orateur.

(a) *Preterea accidit, quod fieri neceſſe erat, ut vulgo* prend lui-même. Mr. *Jurin* croit donc, que les Copiſtes ont fait ici *demigrandi*, de quelque autre mot, comme, *demendi*, *detrahendi*, (c'eſt-à-dire, *impedimenta*) & il liroit volontiers *aliquid abripiendi*, ſi cela ne s'éloignoit trop de l'écriture du terme qu'il ne ſauroit ſouffrir ici. Je vois, que D'ABLANCOURT a traduit ce paſſage d'une maniére à exprimer la penſée de l'Auteur ſelon le ſens que nôtre Savant Critique prétend qui devroit ſe trouver dans le mot à deviner dont *demigrandi* a pris la place: *Le Soldat Romain* (dit le Traducteur François) *défendit les retranchemens à travers les flammes & les dards, avec beaucoup de courage & de réſolution, ſans tourner ſeulement la tête, ni quitter la place pour ſonger à ſauver quelque choſe de ſon équippage.* Cependant, comme il n'y a pas la moindre variation, ni dans les Editions, ni dans les Manuſcrits, je doute fort qu'il ſoit néceſſaire de regarder le verbe *demigrandi* comme fautif: & il me ſemble qu'on peut expliquer tout le paſſage, en ſorte que, ſans y rien changer, on trouve que *Céſar* y a ſuffiſamment donné à entendre par la nature même de la choſe, ce que l'on a tout lieu de croire qu'il penſoit. Mr. *Davies* à cité un vers de PLAUTE, (*a*) où ce Poëte, décrivant

---

vulgo milites ab ſignis diſcederent; quæ quiſque eorum cariſſima haberet, ab impedimentis petere, atque abripere properaret. Cap. 33. *eod. Lib.*

(*a*) *Amphitryon.* Act. I. Scen. I. *verſ.* 85.

décrivant une Bataille, dit, que les Soldats perdoient la vie en combattant, ſans bouger de leur poſte:

Animam omittunt, priuſquam loco DEMIGRENT.

Voilà préciſément le même mot *demigrare*, appliqué à une occaſion toute ſemblable: & ſi *Céſar* n'y joint pas *loco*, cela ſe ſouſentend aſſez, puis qu'il ajoûte, *de vallo decederet nemo.* Mr. *Jurin* objecte là-deſſus, qu'un Soldat ne pouvoit ſortir des remparts, ſans avoir deſſein de quitter ſon poſte, & qu'ainſi il auroit été entiérement ſuperflu d'ajoûter ici *demigrandi cauſſâ.* Mais quelques Soldats ne pouvoient-ils pas être obligez de ſortir des remparts, par l'impoſſibilité de s'y maintenir dans leur poſte, ou à deſſein d'aller chercher quelque choſe dont ils avoient beſoin pour ſe défendre, & pour agir plus vigoureuſement contre l'Ennemi? En ces cas-là, & autres ſemblables qu'il eſt aiſé de concevoir, ils ne ſe propoſoient pas de quitter leur poſte, ils ne le quittoient que malgré eux, ſans rien faire contre leur devoir, & tout prêts à revenir auſſi tôt qu'il ſeroit poſſible. Ainſi *Céſar*, en diſant qu'il n'y eut pas un ſeul Soldat qui ſortît des remparts pour quitter ſon poſte, inſinuë manifeſtement qu'aucun n'eut envie de le quitter, pour aller éteindre le feu, & ſauver ce qu'il pourroit de ſes effets; puisque, comme il l'ajoûte, aucun même ne témoigna preſque aucun regret à la perte qu'il faiſoit.

De *Bell. Civil.* Lib. III. Cap. 32. *Erat plena lictorum & imperiorum provincia, differta præceptis atque exactoribus: qui, præter imperatas pecunias, ſuo etiam privato compendio ſtudebant* &c. L'Auteur repréſente ici les grandes véxations, exercées en *Aſie* pendant la Guerre Civile. ,, La Province,
,, dit-il, étoit remplie de Licteurs & de
,, Gouverneurs, pleine de commandemens
,, (*præceptis*) & d'Exacteurs, qui, ne ſe
,, contentant pas d'exiger l'argent des con-
,, tributions impoſées, cherchoient enco-
,, re à s'enrichir eux-mêmes en faiſant des
,, profits particuliers." Il y a là un mot corrompu, *præceptis*, qui ſe trouve néanmoins dans tous les Manuſcrits, & dans les plus anciennes Editions; à cauſe de quoi Mr. *Oudendorp*, dont on ſuit le Texte, l'a préferé à celui de *præfectis*, que les Editions communes portoient depuis long tems; parce, dit-il, qu'il ſignifieroit la même choſe qu'*imperiorum*, qui précéde. Mais Mr. *Bentley* juge cette maniére de lire *manifeſtement abſurde.* Je vois néanmoins, que l'Editeur *Hollandois* a cru y trouver un ſens convenable: *præceptis, id eſt, edictis, mandatis.* Il auroit dû en alleguer quelque exemple. Pour moi, je ne crois pas qu'aucun Auteur de la bonne Latinité aît dit *Præceptum*, pour exprimer un *Edit*, ou une Ordonnance de quelque Magiſtrat. D'ailleurs, il s'agit de *perſonnes*, & non de *choſes*, dans tout ce qui ſuit & qui précéde. Il faut donc néceſſairement chercher à découvrir

couvrir le mot, que des Copiſtes ignorans ont ainſi défiguré. Le nouvel Editeur croit l'avoir déviné, & il donne ſa conjecture pour *très-heureuſe.* Il lit, *differta* PRÆDIBUS *atque exactoribus.* Cela convient parfaitement au ſujet dont il s'agit. *Prædes* ſignifie ici les *Répondans*, qui, comme on ſait que c'étoit la coutume, ſe rendoient cautions pour les Débiteurs du Public: & les *Exacteurs* ſont ce que nous appellons *Collecteurs*, qui lévent les déniers des taxes. Mr. *Bentley* rapporte à cette occaſion un paſſage de TÉRENCE, (*a*) où le même mot, corrompu d'une autre maniére, a été rétabli par la ſagacité du grand Critique de même nom, du célébre RICHARD BENTLEY, qui lit *præs ſit*, au lieu de *poſcit.* Mais il n'a eû garde de l'imiter, en inſérant ſa Correction dans le Texte de *Céſar*, comme l'Editeur de *Térence* a fait & en cet endroit, & en une infinité d'autres des Anciens Auteurs qu'il a publiez. Bien loin de là: il ſe déclare hautement contre une telle licence. Voici ſes paroles. „ Il ſeroit à „ ſouhaitter, pour le dire en paſſant, que ce „ grand Critique [qu'il appelle ailleurs (*b*) *le Prince de tous les Critiques, préſens, paſſez,*

(*a*) *Heautontimor.* Act. III. Scen. III. *verſ.* 45.

(*b*) *Ille omnium Criticorum princeps, non modo τῶν ἐόντων, ſed & ἐσσομένων πρό τ' ἐόντων* &c. Pag. 401. dans une Note ſur ce même Livre *de Bello Civili*, Cap. 92.

ſez, & à venir] „ ſe fût contenté, ſans „ rien changer au texte, de propoſer dans „ ſes Notes cette conjecture tout-à-fait „ admirable, parce qu'il peut ſe faire qu'il „ n'aît pas bien rencontré. Que ſi la véri- „ table leçon eſt encore cachée ſous le mot „ de *poſcit* corrompu, cette leçon étant „ perduë, tout moien de la rétablir eſt „ perdu en même tems." Cela veut dire, que les Conjectures les plus doctes, les plus ingénieuſes, ne ſont après tout que des Conjectures, de la vérité deſquelles on ne ſauroit raiſonnablement avoir une entiére certitude, & que par conſéquent on n'eſt jamais autoriſé à chaſſer du Texte une leçon fondée ſur les Manuſcrits & les Editions, pour y ſubſtituer de ſon chef d'autres mots, qui, quelque convenables qu'ils paroiſſent, peuvent être différens de ce que l'Auteur avoit écrit. Ajoûtez à cela, qu'il n'eſt pas toûjours ſûr que le Texte ſoit fautif, comme on ſe l'imagine, & alors on court riſque de le corrompre, en voulant le corriger. C'eſt ce que pluſieurs Critiques, de différentes nations, croient être aſſez ſouvent arrivé à Mr. le Docteur *Bentley*. Je ne décide pas, s'il eſt en droit de mépriſer & de recuſer leur jugement. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que la République des Lettres eſt un païs de liberté, où l'on ne reconnoît point d'autorité deſpotique, à laquelle on ſoit obligé de ſe ſoûmettre, & où l'on regarde comme s'érigeant en Dictateurs, ceux qui coupent, tranchent, changent à leur fantaiſie tout ce qui ne leur plaît pas dans le Texte d'un Auteur.

IBID. *Cap.* 86. *Simul denunciavit* [Pompeius] *ut eſſent animo parati in poſterum; & quoniam fieret dimicandi poteſtas, ut ſæpe cogitaviſſent, ne uſu manuque reliquorum opinionem fallerent.* Quelques jours avant la fameuſe Bataille de *Pharſale*, *Pompée*, qui juſques-là n'avoit pas jugé à propos de chercher à en venir aux mains, ſe laiſſa enfin perſuader par les ſollicitations réïterées de tous ceux de ſon Armée. Il leur déclara alors, qu'ils n'avoient déſormais qu'à ſe tenir tout prêts, & les exhorta, puis que l'occaſion, qu'ils avoient ſi ſouvent ſouhaittée, ſe préſentoit, à ne point tromper la bonne opinion qu'on avoit d'eux. C'eſt ce qu'on voit bien que *Céſar* lui fait dire ici: mais le Texte eſt conçû d'une maniére à donner tout lieu de croire qu'il s'y eſt gliſſé quelques fautes. Mr. *Davies* avoit déja remarqué, qu'au lieu de *cogitaviſſent*, il faut lire, *optaviſſent*: & le nouvel Editeur, qui avoit d'abord (*a*) approuvé cette conjecture, y préfére enſuite *flagitaviſſent*, d'autant plus volontiers que Mr. *Markland* s'eſt trouvé d'accord avec lui ſur ce

---

(*a*) Parce, diſoit-il, qu'on lit dans JULIUS CELSUS: *adeſt ecce nobis occaſio quam ſemper* OPTAVIMUS *pugnandi*. Mais *Celſus* met ces paroles dans la bouche de *Céſar*, & non de *Pompée*, pag. 153.

ce point. Mais le même Savant lui a communiqué une autre correction plus conſidérable, ſur les paroles ſuivantes: *ne* USU MANUQUE *reliquorum opinionem fallerent.* DENYS VOSSIUS, & après lui *Davies*, ont ſoupçonné qu'il y avoit là quelque choſe de fautif: mais, ſans chercher à découvrir la véritable leçon, ils ſe contentent d'indiquer, chacun pour ſa part, une variété de lecture des Manuſcrits dont ils avoient fait uſage. Mr. *Jurin* trouve la leçon reçuë très-ridicule (*ineptiſſima*) mais il n'en allégue aucune raiſon, non plus que l'Editeur. Voici, à mon avis, celles qui ont pû la leur faire juger telle. Si l'on explique les paroles, ſelon le ſens qu'elles préſentent, elles ſignifieroient: *qu'ils ne trompaſſent point, par leur expérience & par leur bravoure, l'opinion que les autres avoient d'eux*, comme l'explique Mr. *Clarcke*; à quoi Mr. *Oudendorp* ſouſcrit. Or ce n'étoit point *par leur expérience & par leur bravoure*, qu'ils pouvoient *tromper* cette *opinion* avantageuſe, mais au contraire faute d'expérience & de bravoure, ou du moins faute d'en faire uſage dans cette occaſion. D'ailleurs, *Pompée* vouloit-il paroître n'avoir pas lui-même bonne opinion d'eux? Et cependant il l'inſinueroit, en parlant ſeulement des autres, *reliquorum.* Ces raiſons, jointes aux veſtages de la leçon du Manuſcrit de *Cujas*, où *Voſſius* avoit trouvé *ne uſu manuum* &c. ont apparemment fait conjecturer à Mr. *Markland*, qu'il faut lire: *ne*

SUAM OMNIUMQUE *reliquorum opinionem fallerent*, qu'ils ne trompaſſent pas l'opinion que *lui* & *tous les autres* avoient d'eux ; ce qui naturellement ne peut s'entendre que d'une opinion avantageuſe. On cite là-deſſus un paſſage tout ſemblable des *Mémoires* ſur la *Guerre d'Aléxandrie*, attribuez à HIRTIUS: (a) *Ne ſuam atque omnium falleret opinionem* &c. Et on y en joint deux de *Céſar* (b) même, pour ce qui regarde la conſtruction de *ſuam omniumque*. Mr. *Bentley*, après avoir d'abord approuvé, ſans balancer, la correction de Mr. *Markland*, ne s'oppoſe pas beaucoup à ce qu'on liſe *ne* SUAM DUCUMQUE *reliquorum*, comme Mr. *Jurin* témoigne qu'il aimeroit mieux, ou *ne ſuam atque reliquorum* &c. Cela reviendroit au même pour le fond: mais *ſuam omniumque* approche beaucoup plus des veſtiges de la leçon corrompuë des Manuſcrits. Et je m'étonne que Mr. *Bentley* y préfére l'une des deux autres maniéres de lire, par la raiſon que *reliquorum* & *omnium* paroiſſent ne pouvoir pas bien être joints enſemble, comme ſi *omnium* étoit ſuperflu. Il n'eſt rien moins que rare de voir *omnes reliqui*, ou *reliqui omnes*, joints enſemble. En voici un exemple, qui me tombe ſous les yeux, dans les *Mémoires* de la *Guerre d'Aléxandrie*: (a) *Quod ſi alia eſſet litoris Ægyptii natura atque* OMNIUM RELIQUORUM &c. Il y en a deux dans un ſeul Chapitre de CICÉRON: (b) *Si unus* OMNIBUS RELIQUIS *magiſtratibus imperabit* &c. . . . *ut ei* RELIQUI *magiſtratus* OMNES *pareant* &c.

(a) *Cap.* 16.

(b) *De ſua omniumque ſalute cum eo agere liceret.* De Bell. Gallic. Lib. I. Cap. 31. *Ut de ſua atque omnium ſalute* &c. Bell. Civ. Lib. III. Cap. 19.

ARTICLE III.

HISTORY of NADIR *Shah*, formerly called THAMAS KULI KHAN, the preſent Emperor of PERSIA &c. HISTOIRE *du* Schah NADIR, *aujourdhui Empereur* de PERSE &c. [Troiſiéme & dernier Extrait. On a vû les deux prémiers dans le Tome XX. Partie I. *Articl.* V. & II. Part. *Articl.* III.]

LE *Schah* NADIR étoit arrivé le 7 de Mars 1739. aux Jardins de *Schallimar*, tout près de *Dehli*, comme nous l'avons dit à la fin de l'Extrait précedent. Le lendemain, (a) par ſon ordre, le *Grand Moghol* fut mis dans une Litiére Roiale, ſous un Dais, & conduit au Château, avec deux Etendarts, & une ſuite d'environ deux-cens de ſes propres Domeſtiques à pié & à cheval, & de quatre-mille Cavaliers de la Milice des *Kuzzlebaſches*. On lui donna pour appartement un quartier nommé *Suliman Bourge*, c'eſt-à-dire, la Tour de *Salomon*. Le *Schah Nadir* aiant ouï dire que les Habitans de la Ville étoient d'une humeur ſéditieuſe & turbulente, ne voulut pas y entrer de nuit. Mais le matin de ce même jour, il marcha vers le Château avec toutes les précautions imaginables, à la tête de vint-mille hommes de Cavalerie, laiſſant le reſte de ſon Armée campé hors de la Ville. Quand il eut mis pié à terre, l'Empereur vint le féliciter de ſon arrivée, & ils déjeûnérent enſemble. Ils furent en converſation juſqu'au ſoir; & pendant tout ce tems-là *Nadir* agit d'une maniére à donner en apparence les plus grandes marques de complaiſance & d'affection pour le *Mogbol*. Il fit défendre aux Soldats d'une maniére très-expreſſe, de maltraiter ou inſulter aucun Habitant; & enjoignit aux (*a*) Prévôts d'armée, de couper le nez & les oreilles, de battre juſqu'à la mort, & d'uſer de toute autre ſorte de punition contre ceux qui commettroient quelque déſordre.

(a) *De Bell. Alexandrin.* Cap. 8.

(b) *De Legib.* Lib. III. Cap. 7.

(c) *Pag.* 178, *& ſuiv.*

Le 9 au ſoir, aiant appellé auprès de lui

(*a*) Appelez *Niſſikchis*, Officiers chargez de connoître des déſordres, & d'y remédier.

lui *Saadit Khan*, il lui parla avec beaucoup de chaleur, & lui dit même quelques duretez, au ſujet de la levée de l'argent qu'il prétendoit qu'on lui paiât en forme de préſent, ſelon l'accord fait ſecrétement avec *Nizam*, dans une des conférences dont on a parlé ci-deſſus. *Saadit*, qui depuis quelque tems étoit indiſpoſé, mourut le lendemain matin. Ce même jour, 10 du mois, *Sirbullind Khan*, par ordre du *Schah Nadir*, vint au Château, où il fut depuis le matin juſqu'au ſoir à déliberer avec *Thamas Khan Vakeel*, *Muſtapha Khan Arrizbegi*, *Nizam*, & *Kummir 'o dín Khan*, ſur les moiens de ramaſſer la ſomme du Préſent promis. Cependant il ſe paſſa quelque choſe, qui fraia le chemin à un événement des plus tragiques. Sur le midi, *Thamas Khan* avoit envoié à la Place où eſt le Marché au grain, neuf Cavaliers du nombre des Prévôts d'armée, avec ordre de faire ouvrir les Greniers, & de taxer le prix du Blé. Cela fut exécuté, deſorte que l'on pouvoit avoir dix (a) *Seers* de Froment pour une *Roupie.* Les Propriétaires ne trouvérent par leur compte à cette taxe; & ſur le ſoir, ils aſſemblérent la Populace. Grand nombre d'autres mécontens s'y étant joints, on tua les Prévôts, & en même tems pluſieurs de la Milice des *Kuzzlebaſches*, qui étoient venus acheter du Blé. Après le coucher du Soleil, on fit courir le bruit que le *Schah Nadir* avoit été mis en priſon; & quelques-uns diſoient même, qu'il avoit été empoiſonné. Là-deſſus, le tumulte n'eut plus de bornes: les Mécontens ſe raſſemblérent de tous côtez, avec toutes les armes qui leur tomboient ſous les mains, & fondirent, comme un torrent, vers le Château. Le *Schah Nadir* avoit poſté quelques Troupes au pié de la Fortereſſe: une partie ſe retira dedans; les autres marchérent à la Place nommée (*a*) *Reti*, qui eſt entre le Château & la Riviére; & pluſieurs furent tuez. Ceux de la Milice des *Kuzzlebaſches* qui avoient pris leurs quartiers au Palais de *Khandoran*, & dans d'autres grandes Maiſons, firent bonne garde toute la nuit. On tira de là & du Château quelques coups de Canons, d'Arquebuſes & de Mouſquets, pour tenir la Populace éloignée. Mais pendant tout ce tems-là elle s'attroupa & devint furieuſe de plus en plus.

(a) *Seer* eſt un poids de quatorze onces, quinze drachmes & trois quarts; comme nôtre Auteur l'explique dans une Note plus haut, *pag.* 168. On a dit ailleurs ce que vaut une *Roupie.*

Le lendemain 11. le Roi de *Perſe*, irrité au dernier point, ſortit du Château, monté à cheval, ſur les huit heures du matin; & aiant apperçu ſur ſon chemin un grand nombre de Corps de ſes propres gens, qui avoient été tuez pendant la nuit, il envoia un

---

(*a*) Qui ſignifie *Sable*, en Langue *Indienne*.

un gros détachement de ſes Troupes, pour tâcher d'appaiſer le tumulte. Il leur permit, au cas qu'ils ne puſſent en venir à bout par des voies de douceur, ou par de ſimples menaces, de faire main baſſe ſur les Séditieux, ſans chagriner en aucune maniére les autres qui n'auroient point de part au ſoûlévement. Mais la Populace, bien loin de revenir de ſa fureur, devint plus hardie & plus inſolente, quand elle vit que les Soldats uſoient de paroles douces, & elle commença à tirer ſur eux, tant avec des Arcs, qu'avec des Armes à feu. Le *Schah Nadir* étant venu en perſonne à une Moſquée, ceux du voiſinage montérent ſur leurs terraſſes, & ſe mirent à jetter des pierres. D'une de ces terraſſes, ou d'une fenêtre des environs, on lâcha directement ſur le Roi un coup de mouſquet, qui l'aiant manqué, tua un de ſes Officiers à côté de lui. *Nadir* s'abandonnant alors à ſa paſſion, ordonna un maſſacre général. Les Soldats à l'inſtant commencérent à piller & à tuer de ruë en ruë, & de maiſon en maiſon. Ils mirent le feu en quelques endroits, & n'épargnérent ni ſéxe, ni âge. Les Bêtes même n'échappérent pas à leur furie. *Nadir* étoit retourné au Château, après avoir donné ces ordres barbares. Sur les deux heûres, le *Grand Moghol*, & *Nizam*, allérent auprès de lui, pour intercéder fortement en faveur de la Ville. Il eut égard à leurs priéres, & fit publier, au ſon du tambour, que les Soldats euſſent à laiſſer les Habitans en repos.

Le maſſacre (*a*) dura depuis huit heures du matin juſqu'à trois après midi. Il y périt cent-vint-mille Habitans ; d'autres en comptent cent-cinquante-mille. Si un *Indien* reſtoit ſeul de la Famille, comme il ſe trouva dans pluſieurs Maiſons, il entaſſoit trente ou quarante Corps morts, & les brûloit. Ces pauvres gens faiſoient la même choſe dans les Ruës, qui avec tout cela furent ſi fort pavées de Cadavres pendant un tems conſidérable, qu'il n'y avoit pas moien d'y paſſer. Les prémiers auteurs du ſoûlévement s'étoient retirez, auſſi tôt que le maſſacre commença, & avoient laiſſé les Marchands, & pluſieurs Familles d'honnêtes gens, en proie à la rage des *Kuzzlebaſches.* Quelques *Indiens*, pour ſauver l'honneur de leurs Femmes, les tuérent, & ſe tuérent enſuite eux-mêmes. Il y en eut un, qui voiant les Soldats approcher de ſa Maiſon, brûla environ vint Femmes de la Famille; après quoi il attendoit à chaque moment que les Soldats entraſſent pour le maſſacrer. Par hazard ils paſſérent ſans toucher à cette Maiſon. Le malheureux *Indien* ſortit alors, & fit rebrouſſer chemin à quelques uns, pour entrer chez lui, où il leur dit qu'ils trouveroient beaucoup d'argent & d'autres effets. Les Soldats ne manquérent pas d'aller piller la Maiſon, mais ils en reſſortirent ſans faire

---

(*a*) *Pag.* 187, *& ſuiv.*

faire d'ailleurs aucun mal à cet homme. Il en fut ſi fort au déſeſpoir, qu'il ſe donna la mort à lui-même. Grand nombre de gens, ſur tout de Femmes & d'Enfans, périrent par le feu dans leurs Maiſons. Il y eut environ mille Femmes, qui ſe jettérent dans des Puits, dont quelques-unes furent tirées de là encore en vie deux ou trois jours après. Le lendemain de cette horrible boucherie, cinq-mille, hommes ou femmes, que l'on s'étoit contenté de faire priſonniers, furent relâchez & reconduits dans leurs Maiſons par ordre de *Nadir*.

Le *Mogbol*, & ſes Sujets, ne pouvoient être délivrez de la fâcheuſe viſite du Vainqueur, qu'en lui fourniſſant les ſommes prodigieuſes qu'il exigeoit à titre de (*a*) *Préſent* promis. Le 17 du même mois de Mars, *Sirbullind Khan* eut ordre de ſe rendre auprès de *Nadir*, qui lui dit, „ Qu'il étoit bien aſſûré, que, ſous prétexte de ſon grand âge & de ſes infirmitez, il ne ſe mettoit pas en peine de ramaſſer cet argent, mais qu'il lui conſeilloit de s'y prendre avec plus d'activité, & de terminer au plûtôt l'affaire." Ce Seigneur, après avoir été juſqu'au ſoir dans le Palais de *Nadir*, y revint le lendemain 18. & y fut juſqu'à midi, avec *Nizam*, & le Viſir *Kummir 'o dîn Khan*. Comme *Thamas Khan* & *Muſtapha Khan* inſiſtoient

---

(*a*) *Peſheuſch.*

toient ſur ce qu'on preſſât la levée de l'argent, (*a*) *Sirbullind* dit à *Nizam*: „ Il y a „ long tems que j'ai prévû cette diſgrace, „ & ſouvent repréſenté à l'Empereur, „ qu'avant que les choſes fuſſent ſans remède, il devoit prendre quelques meſures, & ne pas ſe livrer à une ſécurité „ qui lui fît regarder aucun accident comme ne valant pas la peine d'être prévenu. Je le priois alors d'emploier quelques perſonnes fidéles & expérimentées, „ avec plein pouvoir de faire en ſorte „ que, moiennant une ſomme d'argent & „ autres choſes de prix, on pût terminer „ les affaires, éviter le malheur dont on „ étoit menacé, & vivre en amitié, comme auparavant, avec le *Schah*. Chacun „ s'imaginoit, que j'avois en cela quelques „ vuës d'intérêt particulier: cependant „ ceux qui m'en accuſoient, ne penſoient „ pas eux-mêmes à chercher aucun expédient, ni ne vouloient s'en rapporter à „ ceux que d'autres propoſoient; juſqu'à „ ce qu'enfin les choſes en ſont venuës à „ cette déplorable extrémité. " *Nizam*, qui ſentoit bien que cela le regardoit, ne répondit pas un ſeul mot. *Thamas Khan*, s'adreſſant alors au Vizir, lui repéta en ſubſtance ce que le *Schah Nadir* avoit dit (*b*) à l'Empereur, dans la prémiére entrevuë qu'ils

---

(*a*) *Pag.* 191, *& ſuiv.*

(*b*) J'ai rapporté tout le diſcours dans le ſecond Extrait.

qu'ils eurent. Après quoi il ajoûta: „ Il „ ne faut plus rappeller le ſouvenir de ce „ qui s'eſt paſſé. Le *Schah* mon Maître „ a beſoin d'argent. Ramaſſez-en, comme vous pourrez, par tous les moiens „ que vous avez en main, & ne vous exposez pas, en uſant de remiſe, à de „ nouvelles diſgraces." CERTAINEMENT, „ répondit alors *Sirbullind*, nous ne manquerons pas de chercher & de lever l'argent par tout où il s'en trouvera." MAIS „ n'en avez-vous pas vous-même? lui dit „ *Thamas*." SI j'en avois eû, répondit *Sirbullind*, je vous l'aurois envoié à *Kandabar*, & vous aurois épargné la peine „ de venir ici." En un mot, par ce qui ſe paſſa dans cette Conférence, on apprit que le *Schah Nadir*, après ſa victoire, dont les ſuites le mirent en état de donner la loi aux Vaincus, avoit demandé à *Nizam* vint *Crores* de *Roupies*, c'eſt-à-dire, vingt-cinq millions de livres ſterling, ſans compter les Joiaux, les ouvrages d'argenterie garnis de pierres précieuſes, & autres pareils effets du *Grand Moghol* & des *Emirs*, dont il s'étoit ſaiſi. *Nizam* devoit tirer cette groſſe ſomme d'argent, de la meilleure maniére qu'il ſe pourroit, en partie du Tréſor de l'Empereur, en partie de ſes propres biens, de ceux de tous les autres *Emirs*, & de tout ce qu'il y avoit de gens riches parmi le Peuple ou les Habitans. Les Coffres du Roi, & les effets des *Emirs*, ne ſuffiſoient pas pour faire la ſomme ſtipulée. Il n'y avoit que trois (*a*) *Crores* d'or & d'argent monnoié, dans le Tréſor Roial. Mais on en trouva beaucoup plus dans quelques Voutes ſoûterraines, qui, depuis bien des années, étoient fermées & ſçellées, ſans que perſonne ſût ce qu'elles contenoient, ni par qui l'argent y avoit été mis. *Nizam* contribua pour ſa part un (*b*) *Crore* & demi, en joiaux, argent, & autres effets, *Kummir 'o dîn Khan* fournit la même valeur. Le defunt Emir *Saadit Khan* s'étoit engagé à paier un *Crore*, & en avoit déja aſſûré trente (*c*) *Lacks*, qui étoit tout ce qui avoit échappé au pillage; promettant d'envoier le reſte de ſon Gouvernement. *Sirbullind*, à cauſe de ſa pauvreté, fut diſpenſé de toute contribution. On réſolut de lever trois *Crores* ſur quelques-uns de ceux qui avoient (*d*) des Offices, & ſur les Habitans riches, chacun à proportion de ſes facultez. *Saadit Khan* avoit été chargé de ramaſſer l'argent: cette commiſſion fut donnée après ſa mort à *Sirbullind*, & aux autres *Emirs*. *Thamas Khan*, dans l'Aſſemblée dont je parle, les preſſoit de hâter l'exécution. Ainſi il fut convenu, que l'on aſſembleroit

---

(*a*) C'eſt-à-dire, trois millions, ſept-cens cinquante-mille livres ſterling.

(*b*) Un million, huit-cens ſeptante cinq-mille livres ſterling.

(*c*) Trois-cens ſeptante-cinq-mille livres ſterling.

(*d*) *Manſubdârs*, *Mutteſidáys*.

aſſembleroit dans la Maiſon de *Sirbullind* tous les gens d'Office; que ceux d'entr'eux, ou des Habitans, qui ſeroient ſoupçonnez d'être riches, auroient ordre de donner une liſte de tout ce qu'ils avoient en argent ou autres effets; que la liſte ſeroit préſentée au *Schah Nadir*, qui choiſiroit ce qu'il voudroit, & laiſſeroit aux propriétaires ce qu'il jugeroit à propos: & que quiconque s'excuſeroit ſur ſa pauvreté, ſeroit tenu de le déclarer par un Ecrit ſigné de ſa propre main, afin qu'il pût être puni, au cas qu'il eût fait une fauſſe déclaration.

Pendant le reſte du mois de Mars, & au commencement d'Avril, on fut occupé à tenir des Aſſemblées pour ce ſujet. Quand la liſte ſe trouva prête, (*a*) le *Schah Nadir* donna la commiſſion de lever les trois *Crores*, à *Nizam*, à *Sirbullind*, au Vizir *Kummir 'o dîn Khan*, à *Azim Allah Khan*, & à *Mortiſa Khan*; leur déclarant, qu'il prétendoit que cette ſomme fût ramaſſée & paiée en l'eſpace de dix jours. Ils partagérent la ſomme, & les noms de la liſte, en cinq portions: & chacun d'eux eut à ſa diſpoſition deux-cens Cavaliers de la Milice des *Kuzzlebaſches*, pour contraindre, à force de coups, ceux qui tarderoient à paier leur quote part. Le 8 d'Avril, ces *Emirs* ſe mirent à faire la ronde avec les Cavaliers pour exécuter leur commiſſion. La taxe avoit

---

(*a*) *Pag.* 200, *& ſuiv.*

voit été faite avec beaucoup de diſproportion, eû égard aux facultez de chacun; non par la faveur ou la mauvaiſe volonté des Commiſſaires, mais par un pur effet de bonheur ou de malheur: & quand une fois les ſommes étoient fixées, il n'y avoit plus moien de faire redreſſer l'inégalité. Pluſieurs, réduits au déſeſpoir par les mauvais traitemens qu'ils ſouffroient, ſe tuérent eux-mêmes. Il en mourut bon nombre, des coups qu'on leur donnoit. Ceux qui en étoient quittes à meilleur marché, ſe trouvoient eſtropiez d'un bras, ou d'une jambe. Depuis le matin, juſqu'au ſoir, on ne ceſſoit de collecter, & il n'y eut aucune ſorte de barbarie, qui ne fût miſe en uſage. Cela dura juſqu'au jour (a) que le *Schab Nadir* quitta la Ville. De quatre *Crores* de *Roupies* qu'on eut alors levé ſur le Peuple, il en entra (b) trois *Crores* & trente *Lacks* dans les coffres du Roi de *Perſe*. Ses *Emirs* en emportérent (c) ſoixante-dix *Lacks*; & les mille Cavaliers, quelque nombre. Une grande partie ſe fondit dans l'eſtimation des biens au deſſous de leur juſte valeur. Car un Cheval par exemple qui valloit cinq-cens *Roupies*, n'étoit mis que pour cent: & on ſuivoit la même proportion dans l'évaluation des Joiaux, ou autres effets. Ce que le *Schah Nadir* prit pour lui, fut ainſi eſtimé, & on le reçut ſur le même pié dans la contribution: mais ce dont il ne ſe ſoucioit pas, fut vendu, & le produit de la vente mis en compte; d'où il ne revint aucun avantage aux Propriétaires, n'y aiant point d'autres Acheteurs que les *Kuzzlebaſches*.

(a) Le 5 de Mai.

(b) Quatre millions, cent-vint-cinq-mille livres ſterling.

(c) Huit-cens ſeptante-cinq-mille livres ſterling.

Quelques jours avant le commencement de la Collecte, le Roi de *Perſe* (*a*) avoit marié ſon Fils *Neſr Alla Mirza* avec la Fille de *Jeſdan Bukhſh*, Petit-Fils d'*Auring-Zebe*. Le Mariage fut conſommé la nuit du 27 Mars. L'Empereur, à cette occaſion, fit à la jeune Princeſſe un préſent en joiaux, de la (*b*) valeur de cinquante-mille *Roupies*; & en argent comptant, d'une pareille ſomme. Au commencement du mois d'Avril, il conclut avec le *Schah Nadir* un Traité, par lequel il lui céda quelques Territoires de ſes Etats. En voici l'Acte, dont nôtre Auteur nous donne la Traduction, après le reſte du Journal, d'où eſt tiré tout ce que nous avons rapporté, & ce qui nous reſte encore à dire.

„ LES Miniſtres de Sa Haute Majeſté, „ NADIR *Schah*, (qui eſt élevé comme „ (*c*) *Saturne*; furieux comme *Mars*; impétueux

---

(*a*) Pag. 197.

(*b*) Six-mille deux-cens cinquante livres ſterling.

(*c*) Cette Comparaiſon (dit nôtre Auteur dans une

,, pétueux comme le Dieu de la Guerre;
,, Roi des Rois de la Terre, Prince des
,, Princes de ce Siécle; l'ombre de DIEU
,, & le Réfuge de (*a*) l'*Iſlâm*; égal en
,, pompe à *Aléxandre*; dont la Cour eſt
,, comme celle du Ciel; le *Sultan* miſéricordieux,
,, & l'auguſte Empereur, dont
,, Dieu veuille perpétuer le Régne) ont
,, (*b*) ci-devant envoié des Ambaſſadeurs
,, à cette Cour, pour traiter de certaines
,, affaires ſur leſquelles j'avois réſolu de
,, conſentir à un accommodement. *Mahommed
,, Khan*, *Turcoman*, arriva enſuite
,, de *Kandahar*, pour m'en faire reſſouvenir:
,, mais mes Miniſtres & Agens aiant
,, amuſé les Ambaſſadeurs, & négligé de
,, répondre aux Lettres de Sa Haute Majeſté,
,, firent naître une ſi grande méſintelligence
,, entre nous, que ſon Armée,
,, toûjours accompagnée d'heureux ſuccès,
,, étant venuë aux confins de l'*Hindoſtan*,
,, les deux Partis ſe rencontrérent dans les
,, Campagnes de *Karnal*, où, après qu'il
,, ſe fût donné une Bataille Roiale, ſelon
,, qu'il

---

une Note) regarde la Planéte ainſi nommée, qui eſt la plus éloignée du centre du Syſtême.

(*a*) La Religion *Mahométane*; comme on a vû que l'Auteur l'explique ailleurs.

(*b*) Selon le ſtile *Oriental*, c'eſt (dit nôtre Auteur) une impoliteſſe, de dire à un Prince qu'il a fait telle ou telle choſe: il faut l'attribuer à ſes Miniſtres.

,, qu'il plut à la Providence, la Victoire ſe leva viſiblement de l'Orient de ſa Fortune, qui n'eſt ſujette à aucun déclin. Comme Sa Haute Majeſté, qui eſt auſſi puiſſante que (*a*) *Jumſcheid*, & le plus grand des (*b*) *Turcomans*, eſt la ſource de la Bonté & de la Valeur; moi, comptant ſur ſa bonne foi, & me confiant en ſon ſupport, j'ai eû la ſatiſfaction d'une Entrevuë, & le plaiſir d'être reçu dans ſa compagnie, qui eſt comme celle du Paradis. Après quoi, nous ſommes venus enſemble à (*c*) *Schajehanabad*, où j'ai expoſé devant ſes yeux, & je lui ai préſenté, avec les cérémonies convenables, tous les Tréſors, Joiaux, & autres précieux effets, des Empereurs de l'*Hindoſtan*. Sa Majeſté, aiant égard à ma priére, en a accepté quelques-uns: & par un effet de ſa grandeur d'ame & de ſon extrême bonté, en conſidération de l'Illuſtre Famille de (*d*) *Gourgan*, & pour l'honneur ,, de

---

(*a*) Un des anciens Rois de *Perſe*, fameux par ſa grandeur & ſa puiſſance.

(*b*) *Nadir* eſt ſorti d'une Tribu de *Turcomans*, comme on l'a dit au commencement de l'Hiſtoire.

(*c*) Nom moderne de la Ville de *Dehli*, comme on l'a dit ailleurs.

(*d*) Nôtre Auteur n'explique point ceci. Mais on voit par ce qu'il dit dans une Note ſur la 1. page du Livre, que le fameux *Tamerlan*, d'où deſcen-

,, de la tige originaire de *Turkan*, elle a
,, bien voulu gracieuſement me rendre la
,, Couronne & la pierre précieuſe de l'*Hindoſtan.*
,, En reconnoiſſance de cette faveur,
,, telle qu'un Pére ne la feroit pas
,, à ſon Fils, ni un Frére à ſon Frére, je
,, lui céde tous les Païs qui ſont à l'Occident
,, du Fleuve *Attok*, de la Riviére du
,, *Scind*, & de celle de *Nala Sunkra*, qui en
,, eſt une branche: C'eſt à-dire, *Peiſhor*,
,, avec ſes Territoires, la Principauté de
,, *Cabul*, *Ghojnavi*, les païs de montagnes
,, où demeurent les *Afghans*, le *Hazarijat*
,, & les Défilez, avec les Châteaux de
,, *Buckar*, de *Sunkar*, & de *Khoudabad*: le
,, reſte des Territoires, Pas, & demeures
,, des *Chokias*, des *Balluches* &c. avec la
,, Province de *Tatta*, le Château de *Ram*,
,, & le Village de *Terbin*, les Villes de
,, *Chun*, *Sumawali*, & *Ketra* &c. les lieux
,, dépendans de *Tatta*: tous les Champs,
,, Villages, Châteaux, Villes, & Ports,
,, depuis la ſource de l'*Attok*, avec tous
,, les Défilez & toutes les Habitations,
,, que la Riviére mentionnée ci-deſſus, &
,, ſes différentes branches renferment &
,, environnent, juſqu'à *Nala Sunkra*, où
,, elle ſe décharge dans la Mer: En un
,, mot, toutes les Places qui ſont à l'Occident
,, de l'*Attok* & de ces quartiers, &
,, à

deſcendent les Empereurs *Moghols*, s'appelloit *Timur de Gourgan.*

„ à l'Occident de la Riviére du *Scind*, & „ de *Nala Sunkra*, je les ai annéxées aux „ Etats de ce puiſſant Souverain ; en „ ſorte que déſormais ſes Agens & Servi„ teurs pourront pourvoir au gouverne„ ment & à la défenſe des dits Territoi„ res, prenant en main le commandement „ de chacune de ces Places, Tribus, Ha„ bitations; qui ſeront toutes évacuées par „ mes Officiers, Serviteurs &c. comme „ étant ſéparées de mes Etats, d'autant „ que je renonce entiérement à tout droit „ que j'ai ou que j'ai pû avoir ci-devant, „ d'y commander, d'en exiger ou tirer „ quelques revenus: mais le Château & la „ Ville de *Lohry Bundar*, avec toutes les „ Contrées qui ſont à l'Orient de l'*Attok*, „ du *Scind*, & de *Nala Sunkra*, appartien„ dront, comme auparavant, à l'Empire „ de l'*Hindoſtan*. DONNÉ à *Schajehanabad*, „ le 4 de *Mohirrim*, 1152.

Cette datte répond au 2 d'Avril 1739. (*a*) Le 1 de Mai, tous les *Emirs* eurent ordre, de la part du *Schah Nadir*, de ſe trouver à cinq heures du matin auprès du *Grand Moghol*, où ils reçurent des préſens qu'il y avoit envoiez pour eux, aux uns plus, aux autres moins, ſelon leur rang. Sur les huit heures, l'Empereur s'en alla, dans ſa Litiére, juſqu'à la porte du *Divan* particulier, où le *Schah Nadir* étoit, & là étant deſcendu, il entra, laiſſant dehors pluſieurs

---

(*a*) *Pag.* 204, & *ſuiv.*

pluſieurs *Emirs* qui l'accompagnoient. Les deux Monarques s'étant embraſſez l'un l'autre, déjeûnérent enſemble; & on fit donner auſſi à déjeûner aux *Emirs*. Un peu après, on apporta les préſens pour l'Empereur. Ils conſiſtoient en ſept piéces; ſavoir, une Couronne garnie de joiiaux: une Bande (*a*) à mettre autour du Turban; un Bracelet; une Ceinture; le tout garni de même: une Epée, dont la poignée étoit auſſi ſemée de bijoux: une autre Epée, à lame étroite, nommée *Dhoup*, comme celles que portent la plûpart des gens du *Deccan*; un *Cuttari*, eſpéce de Poignard, émaillé. Le Roi de *Perſe* mit la Couronne de ſes propres mains ſur la tête du *Grand Moghol*, & fit en même tems l'apologie de la conduite qu'il avoit tenuë à ſon égard. Il lui donna enſuite quelques avis, dont la ſubſtance étoit: ,, Prémiérement, vous ,, devez vous ſaiſir de toutes les Terres ,, (*b*) dont les *Emirs* tirent les revenus en ,, forme de ſalaire, & les paier en argent ,, comptant de vôtre Tréſor, chacun à ,, proportion de leurs Emplois & de leur ,, rang.

(*a*) Appellée *Sirpech*.

(*b*) C'eſt ce que ſignifie le mot *Jaguïr*, dont le *Schah* ſe ſervoit, comme nôtre Auteur l'explique *pag.* 45. dans la 2 Note: & cet uſage avoit lieu dans quelques Provinces, au lieu que dans les autres, ceux qui avoient des Emplois étoient paiez des deniers du Tréſor de l'Empereur.

,, rang. Ne ſouffrez pas qu'aucun d'eux
,, entretienne à ſes dépens aucun Corps de
,, Troupes : mais vous-même aiez toûjours
,, ſur pié ſoixante-mille Cavaliers d'élite,
,, à ſoixante *Roupies* par mois, l'un
,, portant l'autre, & que chaque dixaine
,, d'hommes ſoit commandée par un (a)
,, *Debbaſchi*; chaque dixaine de *Debbaſchis*,
,, par un *Sudival*; chaque dixaine
,, de *Sudivals*, par un *Hazarri*. Il faut
,, que vous ſoiyez bien informé du mérite
,, de chacun, de leur nom, de leur
,, famille, de leur nation; & que vous ne
,, permettiez à aucun, ſoit Officiers, Soldats,
,, ou autres, d'être pareſſeux ou indolent.
,, Quand quelque occaſion le requerra,
,, détachez un nombre ſuffiſant,
,, de Troupes, ſous le commandement
,, d'un ſeul, ſur la conduite, le courage,
,, & la fidélité duquel vous puiſſiez vous
,, repoſer: & lors que l'affaire ſera faite,
,, rappellez-le inceſſamment, ſans laiſſer
,, trop long tems le Commandement à qui
,, que ce ſoit, crainte des fâcheuſes conſéquences.
,, Gardez-vous ſur tout de *Nizam al Muluch*,
,, par la conduite duquel
,, j'ai reconnu que c'eſt un homme plein
,, de ruſes, attaché à ſon propre intérêt,
,, & plus ambitieux qu'il ne convient à un
,, Sujet. "

(a) Ce nom, & les ſuivans, ſignifient un Officier qui commande à un certain nombre d'hommes, ou d'autres Officiers ſubordonnez les uns aux autres.

„ Sujet." L'Empereur reçut ces avis, comme une preuve du bien que lui vouloit *Nadir*, & lui en témoigna beaucoup de reconnoiſſance. Il ajoûta, que, comme ſon Empire dépendoit de lui, il le prioit de nommer ceux qu'il jugeoit les plus propres à remplir les principaux poſtes. „ CELA „ ne conviendroit nullement à vôtre intérêt, (repondit le Roi de *Perſe*): des Officiers de ma nomination n'auroient que „ peu de reſpect pour vous en mon abſence. Diſpoſez vous-même de chaque Emploi, quand je ſerai parti, en faveur de „ ceux que vous jugerez en être les plus „ dignes: & ſi quelcun d'eux vient à ſe „ rebeller, au prémier avis que vous m'en „ donnerez, j'envoierai quelcun de mes „ gens pour le châtier. Que s'il eſt néceſſaire, je vous fournirai des Troupes: „ ou même, dans l'occaſion, je pourrai „ venir en perſonne de *Kàndahar*, en quinze jours. Mais, à tout événement, „ comptez que je ne ſerai pas loin, & que „ je vous prêterai du ſecours le plûtôt „ qu'il ſera poſſible." Après tous ces diſcours les deux Monarques ſe dirent adieu, & le *Grand Moghol* s'en retourna à ſon Appartement du Château.

Le lendemain, 2 de Mai, aiant fait venir auprès de lui *Nizam*, *Sirbullind*, & les autres *Emirs*, il leur ordonna d'obéïr à l'Empereur, avec menaces de les punir, s'ils ſe rebelloient. Après quoi, il prit congé.

On raconta alors, qu'il avoit dit en préſence de quelques *Emirs*, qu'il reconnoiſſoit avoir agi imprudemment en deux choſes: l'une, d'avoir rendu l'Empire au *Schah Mahommed*, qui n'étoit pas capable d'un Gouvernement ſi difficile, ce qui donnoit lieu de craindre que les affaires des *Indes* n'allaſſent plus mal encore que par le paſſé; l'autre, d'avoir épargné la vie de *Nizam*, homme ſi artificieux & ſi fourbe, qu'il étoit plus que probable qu'il ne manqueroit pas de cauſer de nouveaux déſordres: mais qu'aiant donné ſa parole à l'un & à l'autre, ſelon les Décrets de la Providence, & par un effet de leur bonne fortune, il ne pouvoit pas s'en dédire.

Il alla enfin aux Jardins de *Schalimar*, le 5 du même mois, & donna ordre que tous les Soldats de ſon Armée qui étoient encore dans la Ville, en ſortiſſent ce jour-là. On peut bien croire, que ſa retraite ne ſe fit pas ſans quelques pillages & quelques meurtres pendant la marche. Quand on fut venu près de *Carnal*, où il avoit remporté la Victoire qui eut de ſi grandes ſuites, il fit préſent de cinq-mille Roupies au (*a*) Commandant de ce païs-là, pour bâtir un Village dans le même endroit où la Bataille s'étoit donnée; & il lui ordonna d'appeller ce Village *Fatteh Abad*, c'eſt-à-dire, *habitation de la Victoire*.

Le dommage, que l'Empereur & ſes Sujets

(*a*) *Pag.* 212.

jets ſouffrirent depuis cette funeſte Bataille, ſelon l'eſtimation qu'on nous en donne, eſt quelque choſe de prodigieux. (*a*) On le fait monter à près d'un *Arrib* de *Roupies*, c'eſt-à-dire, cent-vint-cinq millions de Livres ſterling. Le *Schah Nadir* en emporta ſoixante-dix *Crores*, en joiaux, bijoux, ou autres effets, ce qui fait la valeur de quatre-vint-ſept millions, & demi: & ſes Officiers ou Soldats, dix *Crores*, ou douze millions & demi de Livres ſterling. Mais ce qu'il y a de plus affreux, c'eſt le grand nombre d'Habitans de l'Empire, qui périrent depuis l'entrée du Roi de *Perſe*, & à l'occaſion de ſes hoſtilitez. Selon la ſupputation, que l'on donne pour la plus juſte, il en coûta la vie à deux-cens mille ames. Le maſſacre général, fait à *Dehli*, alla ſeul juſqu'à cent-dix-mille. On compte ſept-mille, ſoit de ceux qui ſe donnérent la mort à eux-mêmes, ou de Femmes qui ſe noiérent ou ſe brûlérent de propos délibéré; ſoit de gens qui moururent de faim, ou de quelque autre accident cauſé par le triſte état où on les avoit réduits.

Croiroit-on que tout cela ne fut pas capable de faire prendre à l'Empereur & à ſes Miniſtres, des ſentimens, tels que leur devoir & les circonſtances préſentes les demandoient? Il s'étoit paſſé près de deux mois depuis le départ du *Schah Nadir*, ſans qu'on eût encore rien fait ni propoſé, pour mettre

---

(*a*) *Pag.* 219, & *ſuiv.*

mettre ordre aux affaires de l'Empire. Voici ce que dit là deſſus l'Auteur du Journal, (*a*) Secrétaire de *Sirbullind Khan*: (*b*) „ Ce
„ terrible coup du Ciel, qui ſuffit pour
„ donner une idée de la Trompette du
„ Jour du Jugement, n'a pû reveiller le
„ moins du monde du profond ſommeil
„ de leur ſécurité, & d'une léthargie d'in-
„ dolence, des gens ſi fort enivrez d'un
„ vin d'orgueil & de bonne opinion d'eux-
„ mêmes. Ils s'accordent tous à ſe vou-
„ loir du mal l'un à l'autre: tous leurs
„ diſcours, toutes leurs converſations, ne
„ reſpirent qu'envie & que médiſance. . .
„ Les Habitans, comme des gens poſſé-
„ dez, ſont entiérement ſtupéfiez, par l'é-
„ pouvante où ce malheur les a jettez: ils
„ ne reviennent point encore à eux-mê-
„ mes; &, ce qui eſt encore plus étrange,
„ malgré les oppreſſions & les diſgraces
„ que le Peuple de cet Empire a eſſuiées
„ depuis le départ du *Schah Nadir*, la con-
„ verſation, dans toutes les Compagnies,
„ roule toûjours ſur les expreſſions indé-
„ centes

(*a*) Nommé *Mirza Zuman*. Il envoioit ce Journal, auſſi bien que les Lettres, dont on a parlé ci-deſſus, & l'Acte de la ceſſion de quelques Provinces, à *Ahmed-abad*; & c'eſt de celui à qui il communiquoit tout cela, appellé *Mirza Moghol*, que Mr. *Fraſer*, qui étoit devenu ſon intime ami, tient les Originaux, dont il nous donne la traduction en ſa langue.

(*b*) *Pag.* 215, 216.

„ centes & les vilaines actions de ſes Sol„ dats: on ſe divertit à les raconter, com„ me ſi on y prenoit plaiſir; ſans être le „ moins du monde touchez de quelque ré„ flexion ſur les malheurs paſſez. Au con„ traire, il ſemble qu'on ſoit fâché de ne „ plus voir ici ce Prince &c.

Finiſſons nos Extraits de cette Hiſtoire par un morceau curieux qui termine auſſi la collection de diverſes piéces dont nôtre Auteur a compoſé ſon Ouvrage. C'eſt le portrait du *Schab Nadir*, de la même main (*a*) qui a fourni le recit des exploits de ce fameux Conquérant, antérieurs à ſon Expédition dans les *Indes*. Quoi que ce portrait ſoit un peu long, on ſe flatte que les Lecteurs ne feront pas fâchez de le voir ici traduit tout entier.

„ LE *Schab Nadir* eſt âgé d'environ „ cinquante-cinq ans. Il eſt d'une taille „ haute de plus de ſix piez, & bien pro„ portionnée, d'une conſtitution très-robuſ„ te; ſanguin, & aiant quelque diſpoſition „ à devenir gras, mais la fatigue, à la„ quelle il ſe donne, l'en empêche. Il a „ de beaux yeux, grands & noirs, & des „ ſourcils

---

(*a*) D'un Gentilhomme qui eſt préſentement en *Angleterre*, & qu'on ne nomme pas. On dit ſeulement dans la *Préface*, qu'il a demeuré pluſieurs années en *Perſe*, qu'il entend la langue du païs, & qu'il a ſouvent été dans la compagnie du Conquérant.

,, ſourcils de même couleur. En un mot,
,, c'eſt un des hommes les mieux faits que
,, j'aie connus. Ce que ſon teint a ſouffert
,, du hâle & des injures du tems, n'a
,, fait que lui donner un air plus mâle. Sa
,, voix eſt extraordinairement haute & forte,
,, de maniére que ſouvent, & ſans faire
,, aucun effort pour l'élever, il fait entendre
,, ſes ordres à plus de cent (*a*) verges
,, de diſtance. Il boit du vin ſans excès,
,, mais il eſt extrémement adonné
,, aux femmes; en quoi il aime une grande
,, variété. Cependant cela ne lui fait
,, jamais négliger ſes affaires. Il ne donne
,, que peu d'heures à être parmi les
,, Femmes: rarement entre-t'il dans leurs
,, appartemens avant onze heures ou minuit;
,, & il eſt levé, & paroît en public,
,, à cinq heures du matin. Il n'aime point
,, la bonne chére: ſa nourriture conſiſte
,, ſur tout en *Pillau*, & autres mets ſimples.
,, Que ſi les affaires publiques demandent
,, qu'il s'y applique fortement,
,, il néglige alors ſes repas, & ſe contente,
,, pour appaiſer ſa faim, de quelque
,, peu de pois ſecs, qu'il porte toûjours
,, dans ſes poches, & d'un verre d'eau.
,, Qu'il ſoit au Camp, ou dans la Ville, il
,, paroît preſque toûjours en public: &
,, quand il eſt en ſon particulier, qui que ce

(*a*) La *Verge* eſt une meſure d'*Angleterre*, qui contient trois Piez.

„ ſoit peut lui envoier quelque lettre ou
„ quelque meſſage, ou bien obtenir au-
„ dience. Il fait lui-même la revuë, le
„ paiement, & la fourniture de l'habille-
„ ment de ſon Armée: il ne ſouffre point
„ que ſes Officiers faſſent aucuns profits
„ ſur les Soldats, ſous quelque prétexte
„ que ce ſoit. Il reçoit tous les mois des
„ Rélations de l'état où ſont les choſes
„ dans toutes les parties des païs de ſa do-
„ mination: & il a dans chaque lieu des
„ Eſpions, avec qui il entretient corref-
„ pondance. De plus, il établit dans cha-
„ que Province & dans chaque Ville, un
„ Inſpecteur, nommé *Hum Calâm*, qui eſt
„ chargé de veiller ſur la conduite du
„ Gouverneur, & de tenir regître de ſes
„ actions: il ne s'y peut traiter d'aucune
„ affaire de quelque conſéquence, qu'en
„ préſence de cet Officier, qui, outre la
„ Rélation que le Gouverneur doit expé-
„ dier tous les mois, envoie ſon propre
„ Journal par une voie à part, quand il le
„ juge à propos, ſans le laiſſer voir au
„ Gouverneur. Cependant il n'a point de
„ ſalaire, ni de don gratuit, qui ſoit fixe:
„ mais il eſt recompenſé de ſes peines, ou
„ puni de ſa négligence, ſelon que le Mo-
„ narque juge qu'il le mérite. Par cette
„ précaution extraordinaire, le *Schah Na-
„ dir* empêche beaucoup que les Gouver-
„ neurs n'oppriment le Peuple, & ne conſ-
„ pirent ou ne ſe rebellent contre lui-mê-
„ me. Ce Prince eſt extrémement géné-
„ reux,

„ reux, ſur tout envers ſes Soldats, & il
„ récompenſe libéralement tous ceux qui
„ ſont à ſon ſervice, s'ils ſe conduiſent
„ bien. Mais en même tems il eſt très-ri-
„ gide & très-ſévére ſur ce qui concerne
„ l'obſervation de la Diſcipline. Il punit
„ de mort les grandes fautes, & fait cou-
„ per les oreilles à ceux qui en commettent
„ de plus légéres. Il ne pardonne jamais,
„ de quelque rang que ſoient les Coupables;
„ &, quand une fois il a examiné l'affaire à
„ fond, il ſe fâche extrémement, ſi quel-
„ cun oſe intercéder en leur faveur: mais,
„ avant cela, on peut lui dire ſon ſenti-
„ ment avec liberté.

„ Pendant qu'il eſt en marche, ou en
„ campagne, il mange, boit, & dort,
„ tout comme un ſimple Soldat, & accoû-
„ tume tous ſes Officiers à la même rigueur
„ de diſcipline. Il eſt ſi fort endurci à la
„ fatigue, qu'on l'a vû ſouvent dans un
„ tems qu'il géloit, paſſer la nuit, couché
„ à terre en plein air, enveloppé de ſon
„ manteau, & n'aiant qu'une ſelle pour
„ chevet; ſur tout lors que, méditant
„ quelque entrepriſe extraordinaire qui de-
„ mandoit une promte exécution, il avoit
„ laiſſé derriére ſon bagage, pour aller tom-
„ ber ſur l'Ennemi au moment qu'on s'y
„ attendoit le moins. Il n'eſt jamais con-
„ tent, que quand il ſe trouve en campa-
„ gne: il regrette le tems qu'il eſt obligé
„ de paſſer dans quelque Ville pour rafraî-
„ chir ſes Troupes; & en cela, comme

,, en toute autre choſe, il ſe dépêche le
,, plus qu'il lui eſt poſſible. Ses Repas ſont
,, achevez en moins de demie-heure ; après
,, quoi il ſe remet aux affaires; en
,, ſorte que les Domeſtiques, qu'il a auprès
,, de lui ordinairement, ſe relévent
,, trois ou quatre fois par jour. Il ne ſe
,, permet aucune ſorte de recréation pendant
,, toute la journée: mais, à Soleil
,, couchant, il ne manque jamais de ſe retirer
,, dans un Appartement particulier,
,, où ſe débarraſſant tout à la fois de ſes
,, occupations, il ſoupe avec trois ou quatre
,, Favoris, & boit une Quarte, ou tout
,, au plus trois pintes de vin; aiant, pendant
,, tout ce tems-là, les maniéres les
,, plus obligeantes & les plus enjouées.
,, Dans ces converſations particuliéres, il
,, n'eſt permis à perſonne de parler d'aucune
,, choſe qui ſe rapporte aux affaires
,, publiques: & aucun ne doit ſe flatter, à
,, cauſe de la liberté qu'il a alors, d'agir,
,, en tout autre tems, avec plus de familiarité
,, que ne le font ſes égaux. Deux
,, de ces Compagnons du ſoir s'étant un
,, jour émancipez à lui donner des avis en
,, public, il les fit étrangler ſur le champ,
,, en diſant: ,, *Ces foux ne méritent pas de*
,, *vivre, puis qu'ils ne ſavent pas diſtinguer*
,, *entre* NADIR SCHAH *&* NADIR KULI.
,, Il a beaucoup de bonté pour ceux qui
,, lui plaiſent dans la converſation particuliére,
,, & qui ſe conduiſent d'ailleurs en
,, public avec la décence & le reſpect

,, convenables; car alors il ne les regarde pas
,, plus, & ils n'ont pas plus de crédit auprès
,, de lui, que les autres de même
,, rang.

,, Quelque tems après qu'il ſe fût ſaiſi
,, de la perſonne du Roi ſon Prédéceſſeur;
,, ſa Mére, qui vivoit encore en 1737.
,, ſollicitée par quelques perſonnes attachées
,, à la Famille Roiale, le pria de
,, vouloir bien remettre ce Prince ſur le
,, trône, ajoûtant qu'il ne devoit pas douter
,, que Sa Majeſté ne le ſatiſfît & le recompenſât
,, autant qu'il pouvoit ſouhaitter,
,, en le créant Généraliſſime à vie.
,, Quand la Mére eut achevé de parler, le
,, Fils lui demanda, *ſi ce qu'elle diſoit*, *elle*
,, *le penſoit bien ſérieuſement*? Comme elle
,, eut répondu qu'ouï, *Si j'étois une vieille*
,, *Femme*, repliqua-t'il, *je ſerois peut-être*
,, *diſpoſé à penſer de même*. Après quoi, il la
,, pria de ne plus ſe mêler d'affaires d'Etat.

,, Il avoit épouſé une Tante du *Schab*
,, THAMAS, la plus jeune Sœur du *Schab*
,, SULTAN HUSSEIN; de laquelle il a eû une
,, Fille, à ce que j'ai ouï dire. Il a d'ailleurs
,, pluſieurs Enfans encore jeunes de ſes
,, Concubines; & deux Fils d'une prémiére
,, Femme, mariée avec lui pendant qu'il
,, vivoit encore dans l'obſcurité. L'aîné
,, des derniers, *Ruza Kuli Mirza*, eſt âgé
,, d'environ vint ſix ans. Il a été élevé,
,, dès ſon enfance, dans l'Armée, où, du
,, rang de ſubalterne, il s'avança par degrez
,, juſqu'à celui de Général; & il fut

„ établi Vice-Roi de *Perſe*, pendant l'Ex-
„ pédition de ſon Pére dans les *Indes*. Le
„ ſecond Fils, nommé *Neſr Allah Mirza*,
„ âgé d'environ vint & un an, eſt Gou-
„ verneur titulaire de *Muſchad* & de la
„ Province de *Khoraſan*, où une autre
„ perſonne a la direction des affaires en ſon
„ nom.

„ Pendant que l'Aîné n'étoit encore
„ que Lieutenant, il n'eut que ſa paie pour
„ ſubſiſter; &, dans tous les autres poſ-
„ tes auxquels il parvint depuis, ſes re-
„ venus n'allérent jamais au delà des ap-
„ pointemens attachez à ſon Emploi. Le
„ Pére n'avoit pas plus d'égards pour lui,
„ que pour les autres Officiers, & il lui
„ permettoit de faire ſociété avec eux, lui
„ déclarant, que, s'il commettoit quelque
„ crime, ou manquoit à ſon devoir en
„ quelque choſe, il ſeroit puni avec autant
„ de rigueur qu'aucun autre. Comme ce
„ Fils ſe conduiſit bien, non ſeulement il
„ l'avança, mais encore il conçut pour lui
„ un plus haut degré de tendreſſe paternel-
„ le. Ceux qui connoiſſent ce jeune Hom-
„ me, que je n'ai jamais vû, jugent qu'il
„ fera une auſſi grande figure dans le mon-
„ de, que ſon Pére; aiant donné des preu-
„ des ſignalées de bravoure & de conduite
„ en diverſes Batailles, & de grande capa-
„ cité à d'autres égards, pendant que le *Schah*
„ *Nadir* étoit dans les *Indes*. Je ſuis in-
„ formé par mes correſpondans de *Perſe*,
„ qu'il gouverna l'Empire avec beaucoup

„ de

„ de ſageſſe, & qu'il y maintint une tranquil-
„ lité parfaite juſqu'au retour de ſon Pére.

„ Entre les talens extraordinaires du
„ *Schah Nadir*, ſa mémoire n'eſt pas ce
„ que l'on doit le moins admirer. Il n'y
„ a guéres de choſes de conſéquence qu'il
„ aît jamais dites ou faites, dont il ne ſe
„ ſouvienne. Il peut ſur le champ appel-
„ ler par leur nom tous les principaux Offi-
„ ciers de ſon Armée nombreuſe. Il con-
„ noît la plûpart des ſimples Soldats qui
„ ont ſervi ſous lui en quel tems que ce
„ ſoit, & il rappelle d'abord dans ſon eſ-
„ prit, quand & pourquoi il a puni ou re-
„ compenſé tel ou tel. Il dicte à un ou
„ deux Secrétaires, & donne en même
„ tems ſes ordres ſur d'autres affaires, a-
„ vec toute la régularité & la promtitude
„ imaginables.

„ Dans le tems d'une Action, à ce que
„ j'ai appris, il fait paroître quelque choſe
„ d'auſſi ſurprenant. Il eſt preſque incroia-
„ ble, combien vîte il découvre les avanta-
„ ges de l'un ou l'autre Parti, & avec quel-
„ le activité il marche ou envoie au ſecours
„ de ſes Troupes, par tout où il en eſt be-
„ ſoin. Si quelcun de ſes Officiers Géné-
„ raux plie, ſans y être contraint par une
„ grande ſupériorité de forces, il court
„ auſſi tôt à lui, & l'aſſomme avec une
„ Hache d'armes qu'il tient toûjours à la
„ main; après quoi il donne le comman-
„ dement au prémier Officier du rang qui
„ ſuit. Dans toutes les Batailles, Eſcar-

,, mouches, ou Siéges, quoi que d'ordi-
,, naire il charge lui-même à la tête de ſes
,, Troupes, il n'a jamais reçû la moindre
,, bleſſure ni la moindre égratignure: ce-
,, pendant il a eû pluſieurs Chevaux tuez
,, ſous lui, & ſon armure ſouvent effleurée
,, par des bales.

,, Je pourrois ajoûter pluſieurs autres
,, choſes remarquables, que j'ai vuës ou
,, entendu dire de ce grand Héros, dont
,, les actions juſqu'ici ſuffiſent pour con-
,, vaincre toute la Terre qu'il y a peu de
,, ſiécles qui en aient produit d'égal. Puis
,, qu'il a fait tant de merveilles, dans des
,, tems où il avoit peine à trouver de l'ar-
,, gent ou des hommes, que ne peut-on
,, pas attendre de lui, maintenant qu'il
,, poſſéde de ſi immenſes tréſors? Selon
,, toutes les apparences, il peut vivre en-
,, core trente ans: & dans cet eſpace de
,, tems, ſi ſes entrepriſes ont le même ſuc-
,, cès qu'elles ont eû juſqu'ici, à quel
,, point de grandeur un homme comme
,, lui, dont l'ambition & le courage ſont
,, ſans bornes, ne peut-il pas parvenir? "

ON voit par cette concluſion que le *Schah Nadir* eſt le Héros de l'Auteur du Portrait: & il faut avouer, qu'à en juger par les idées du Vulgaire, terme qui ne renferme que trop de gens de tout ordre, cet homme extraordinaire peut être mis au rang des *Héros* les plus vantez. Mais, ſelon les idées de la droite Raiſon, les qualitez les plus rares, les plus eſtimables en elles-mêmes, ne feront jamais un véritable Héros, quand elles n'auront pour régle & pour but qu'une *ambition ſans bornes*, qui ne connoît ni Humanité, ni Bonne Foi, ni Juſtice, toutes les fois qu'elle ne peut autrement ſe ſatiſfaire, ou qu'elle voit jour à avancer ſes projets. Ce que nous avons rapporté des actions du *Schah Nadir*, ſuffit pour convaincre les Lecteurs éclairez & non prévenus, qu'il n'a fait uſage de ſa bravoure, de ſon habileté & de ſa conduite, que de concert avec ſes vuës ambitieuſes; qu'il n'a reſpecté aucun des Devoirs les plus ſacrez de la Société Humaine & Civile, pour mettre à profit ou pour amener les circonſtances qu'il croioit lui fournir, quelquefois même ſans beaucoup d'apparence, les moiens de s'élever à quelque point de Grandeur, toûjours au deſſous de ſes déſirs; qu'il s'eſt livré enfin à des mouvemens furieux de colére & de vengeance, dans des cas même où la modération lui eût fait honneur, ſans lui porter aucun préjudice. Pour ce qui eſt du ſuccès de ſes armes dans les *Indes*, il en a été plus redevable à l'indolence prodigieuſe & à la mauvaiſe conduite du *Grand Mogol* & de ſes Courtiſans, qu'à ſa propre valeur & à ſon habileté. L'Expédition de l'Uſurpateur du Roiaume de *Perſe* d'aujourdhui, peut être à cet égard comparée avec celle d'ALEXANDRE *le Grand* contre le dernier Roi de l'ancien Roiaume de *Perſe*. En vain prétendroit-on relever d'ailleurs le mérite du

Héros moderne, par la reſtitution volontaire qu'il fit au *Grand Mogbol* de l'Empire des *Indes*, dont il auroit pû le dépouiller; au lieu qu'*Aléxandre* n'en uſa pas de même à l'égard de *Darius*. Cette action du *Schab Nadir*, quelque éclat qu'on y trouve, ne renferme pas plus de vraie généroſité, que ſi un Voleur, après avoir enlevé une grande partie des biens de quelcun, lui laiſſoit le reſte. Il n'y a ici qu'un trait de prudence, dont l'ambition même étoit le principe. Le Conquérant, qui n'étoit en poſſeſſion que depuis trois ans du Trône de *Perſe*, d'où il avoit chaſſé le Roi légitime & fait exclure tous ceux de la Famille Roiale; avoit aſſez de peine à s'y maintenir paiſiblement, ſans ſe charger encore du fardeau d'un vaſte Empire, où il ne pouvoit que craindre de trouver beaucoup plus de difficulté à ſe rendre maître de tant de Peuples de mœurs différentes, de tant de Princes & de Grands Seigneurs, accoûtumez à vivre preſque dans une entiére indépendance. Il couroit grand riſque & de n'être pas en état de conſerver cette conquête, & de perdre en même tems le Roiaume où ſa domination uſurpée n'étoit pas aſſez affermie pour le mettre à l'abri de quelque révolution. On ſent qu'il enviſageoit ainſi les choſes, par la maniére dont nous avons vû qu'il s'exprima, en propoſant quelques difficultez aux Traitres qui l'appelloient dans les *Indes*. Pour ne pas s'expoſer à tout perdre, il ſe contenta donc d'extorquer tout ce qu'il put, d'emporter des *Indes* d'immenſes richeſſes, & d'augmenter ſes Etats de *Perſe* par la ceſſion qu'il exigea de quelques Provinces frontiéres. S'il eſt vrai, comme on l'a dit, qu'il parut ſe repentir d'avoir rendu l'Empire à MAHOMMED SCHAH, à cauſe de l'intérêt qu'il témoignoit prendre au bien de ſes Sujets, ce n'étoit qu'un dehors affecté, ſous lequel il cachoit ſes véritables motifs; comme le mauvais état des affaires fut le prétexte dont ceux qui l'appellérent dans les *Indes*, & qui lui en ouvrirent l'entrée, couvrirent leurs paſſions & leur intérêt particulier. Mais laiſſons aux Lecteurs le ſoin de faire de plus amples réfléxions ſur le caractére du *Schah Nadir*; à quoi toute l'hiſtoire de ſa vie, examinée attentivement, fournit une abondante matiére. Il eſt tems de finir, après avoir dit quelque choſe de la derniére Piéce, qui ſe trouve jointe à ce Volume par occaſion. Auſſi a t'elle ſon titre particulier, de maniére qu'elle peut faire une (*a*) brochure détachée, dont on a tiré apparemment des exemplaires à part.

C'EST le *Catalogue* d'un bon nombre de *Manuſcrits Orientaux*, que Mr. *Fraſer*, comme nous l'avons déja dit, a aquis & apporté en *Angleterre*. La plûpart ſont écrits en *Perſan*, ou en *Arabe*; & on les rapporte à ſept claſſes, ſelon les matiéres dont ils traitent. 1. La prémiére, qui eſt la

---

(*a*) De quarante pages.

la plus longue, contient les Livres d'*Hiſtoire*, de *Géographie* &c. 2. La ſeconde, ceux de *Poëſie.* 3. La troiſiéme, ceux de *Morale* & de *Politique*, les *Romans* &c. 4. La quatriéme, les Livres qui concernent les *Arts* & les *Sciences.* 5. La cinquiéme, les *Dictionnaires*, ou *Vocabulaires* &c. 6. La ſixiéme, les *Lettres*, les *Formulaires* d'*Actes Publics* ou d'autres Ecrits. 7. La derniére, les Livres de *Théologie.* On donne au long le titre de chaque Manuſcrit; on en indique la forme, & on détaille les différentes Piéces qu'il renferme, qui ſont quelquefois en grand nombre.

Par ces titres ſeuls on peut juger, qu'il y a là une ample moiſſon à faire pour ceux qui entendent ces Langues Orientales, ſoit en matiére de faits hiſtoriques, de mœurs, de coûtûmes, ſoit pour s'inſtruire des connoiſſances & des idées de ceux qui paſſent pour Savans parmi ces Peuples Orientaux. Entre les Livres de Théologie, on voit une Traduction Perſane de ce qui reſte des Ecrits du fameux *Zeratuſht*, le *Zoroaſtre* des anciens Auteurs *Grecs.*

Mais les plus rares Manuſcrits, ce ſont ceux qui ſe trouvent, ſans diſtinction des divers ſujets, dans une liſte qui termine le Catalogue. Ceux-ci ſont en langage & en caractéres appellez *Sanſkerrit*, & que l'on croit être ceux des anciens *Brahmins*, ou *Brachmanes.* Le Savant Voiageur BERNIER, (*a*) qui parle

---

(*a*) *Mémoires*, Tom. II. *pag.* m. 164, 182, 183 &c.

parle de cette Langue, dit toûjours le *Hanſcrit*; & Mr. LA CROZE écrit d'une autre maniére, *le* (*a*) *Samſcret*. Mais il faut s'en rapporter là-deſſus à nôtre Auteur, puis qu'il ſait cette Langue, que les autres ignoroient. Pendant qu'il étoit à *Cambay*, il eut pour maître un docte *Brahmin*, qui lui donnoit trois heures par jour; & c'eſt par ſon moien qu'il trouva à acheter les Manuſcrits en *Sanſkerrit*, dont il a une Collection, la prémiére, à ce qu'il croit, qui aît jamais été portée en *Europe*. On y voit, entr'autres, une partie du (*b*) *Vedh*, ou des anciens Livres Sacrez, dont les *Brahmins* ſe reſervent la lecture; & des Gloſes ou Commentaires ſur ces Livres, par où l'on peut être inſtruit en détail des divers points de la Religion des *Brahmins*, & de leur ancienne Hiſtoire.

OUTRE une taille douce, où eſt le Portrait de l'Empereur de l'*Hindoſtan*, qui auroit ſans doute été accompagné de celui du *Schah Nadir*, ſi on eût pû le donner; on a mis à la tête de cette Hiſtoire une Carte de l'Empire du *Grand Moghol*, & d'une partie de la *Tartarie*. Cette Carte n'eſt pas tout-à-fait nouvelle: on a ſuivi une des plus correctes qui ont été publiées juſqu'ici, & qui

(*a*) *Hiſt. du Chriſtianiſme des Indes*, pag. 429, 442, 500 &c.

(*b*) LA CROZE, *ubi ſupr.* allonge ce mot, & écrit *Vedam*, pag. 427, 447.

qui eſt, dit-on, aſſez exacte, à quelques diſtances près. Mais il s'y trouvoit quantité de noms défigurez, dont on a rétabli la véritable écriture.

ARTICLE IV.

REMARQUES

Sur la Résurrection de Lazare, *raportée dans le* Chap. XI. de l'Evangile de St. Jean.

Jésus-Christ étant dans la Galilée eut la nouvelle de la maladie d'un Homme qu'il aimoit beaucoup. C'étoit le frére de *Marthe* & de *Marie*, nommé Lazare, qui demeuroit avec elles dans le Bourg de Béthanie. Il paroit dans l'Evangile que le Sauveur avoit quelquefois logé chez elles, & qu'il honoroit cette famille d'une amitié particuliére. Dès que la maladie parut dangereuſe, les deux ſœurs en donnérent inceſſamment avis à J. C. Elles lui envoiérent un Exprès avec ces deux mots, *Seigneur, celui que vous aimez eſt malade* (a). Elles s'atendoient qu'il viendroit au plutôt opérer chez elles une guériſon miraculeuſe. Cependant elles n'oſent pas lui rien preſcrire à cet égard. Ce qu'elles lui mandent eſt acompagné d'une ſage diſcrétion.

On a remarqué avec raiſon que rien n'eſt plus

(a) ✝. 3.

plus ſimple & plus modeſte que cette Priére, & on nous la propoſe même pour modéle. Quand nous demandons à Dieu quelque grace temporelle, nous devons nous contenter de lui expoſer humblement nos beſoins. *St. Auguſtin* eſt, je crois, un des prémiers qui a tiré cette moralité de la maniére diſcréte dont ces deux ſœurs repréſentent leur ſituation, & il a été ſuivi de bien d'autres. Le Pére *De la Rue* fait ſur tout bien faire valoir cet exemple dans ſon ſermon *ſur la Priére.*

,, Quoi que nous demandions pour nos ,, intérets temporels, dit-il, attendons en ,, l'effet avec une parfaite indiférence. ,, Contentons nous d'ouvrir à Dieu notre cœur, en lui déclarant nos beſoins, ſans violenter ſa Providence. Il ,, ſait ce qu'il nous faut, & nous ne le ſavons pas. Imitons la ſimplicité des deux ,, ſaintes ſœurs de *Lazare*, qui dans l'extrémité de la maladie de leur Frére bornoient toute leur Priére à repréſenter ſon ,, état à J. C. Elles ne diſent point comme ce Pére alarmé du péril de ſon Fils, ,, *Venez dans ma maiſon, Seigneur, avant* ,, *qu'il ſoit mort (a).* Il leur ſufit de ſavoir ,, que *Jéſus* aime leur Frére, perſuadées ,, qu'il n'abandonne point ce qu'il aime."

Je ſouſcris, de tout mon cœur, à cette excellente Morale. Mais ſans vouloir rien oter à la piété de ces deux ſœurs, je doute que cet exemple ſoit bien choiſi. Les ſages diſpoſitions qu'on leur ſupoſe, & qu'on nous donne pour modéle, doivent néceſſairement ſuprimer les plaintes lors qu'on n'eſt pas exaucé; & l'on ſait qu'il en a échapé à l'une & à l'autre de ces ſœurs. Cette eſpèce d'indiférence que le Prédicateur leur prête ſe trouvera mal ſoutenue à l'arivée de J. C. chez elles. Elles lui diſent toutes deux, avec quelque vivacité, que s'il avoit bien voulu ſe rendre chez elles quand elles l'en avoient prié, leur Frére ſeroit encore en vie. Mais n'anticipons point ſur notre Hiſtoire.

(a) *Jean IV. 47.*

Jéſus répondit à ceux qu'on lui avoit envoiez *que cette Maladie ne ſeroit pas mortelle* (*a*). Il veut dire qu'elle ne ſeroit pas ſuivie d'une Mort telle que les ſœurs de *Lazare* la craignoient, que s'il en mouroit, ce ne ſeroit pas pour ne plus reparoitre ſur la terre, que cette Maladie ne termineroit pas ſes jours. Une Mort de quelques jours ſeulement, & ſuivie d'un retour ſi prochain à la vie, n'eſt pas proprement ce que nous entendons par le mot de *Mort*. Mais voions la Réponſe de J. C. toute entiére. *Cette Maladie ne doit point finir ſes jours*, dit-il, *mais elle doit ſervir à la gloire de Dieu*, *afin que le Fils de Dieu en ſoit glorifié.* On peut très bien donner à cette Réponſe un ſens de comparaiſon, qui a lieu dans tant d'autres Paſſages de l'Ecriture Ste. Le Sauveur voudra dire que ſi Dieu avoit envoié cette maladie à *Lazare*, c'étoit moins pour terminer

(*a*) ℣. 4.

miner ſa vie, que pour être l'ocaſion d'un Miracle ſignalé qui devoit prouver ſa Miſſion divine. Alors tout eſt exactement vrai dans cette propoſition. J'avoue qu'elle renfermoit quelque obſcurité pour ceux qui l'entendirent. Mais J. C. avoit ſes raiſons pour ne pas parler plus clairement avant que le Miracle fut fait. Il faut raporter au même but ce qu'il ajoute dans la ſuite. *Jéſus* dit à ſes Diſciples, *Lazare notre ami dort, mais je vai pour le réveiller* (a).

Le Fils de Dieu donne à la mort de *Lazare* le nom de *Sommeil*. On demande là deſſus ſi ce n'eſt pas là une de ces Equivoques dans le langage que les Caſuiſtes ſévéres ont condanées. Ce n'eſt pas la ſeule ocaſion où le Sauveur a emploié des expreſſions ambigues. Dans le commencement de ce même Evangile, il eſt raporté que lors qu'il chaſſa du Temple ceux qui y trafiquoient, il dit aux Juifs, *Détruiſez ce Temple, & je le releverai en trois jours* (b). Ils l'entendirent de l'Edifice, & lui de ſon Corps. Je répons que ceux qui blament les équivoques dans nos diſcours ordinaires, veulent proprement proſcrire celles qui ſe font dans de mauvaiſes vues, un langage captieux tourné d'une maniére à tromper le prochain & à le ſurprendre; ils condanent ſeulement les équivoques que l'on peut regarder comme des Menſonges palliez. Ici il n'y a rien de ſemblable.

(a) ℣. 11. (b) *Jean* II. 19

On ne ſauroit trouver dans les paroles de J. C. ce caractére de duplicité qui rend l'équivoque odieuſe. C'eſt tout au plus un langage figuré familier aux Orientaux. Rien de plus commun chez eux que d'apeler la Mort *un Sommeil*. Les Païens eux mêmes emploioient des figures ſemblables pour déſigner la Mort, mais par une raiſon un peu diférente. C'étoit pour éviter de prononcer un mot qui leur paroiſſoit facheux, & de mauvais augure.

Il eſt vrai que quand J. C. dit que *Lazare dormoit*, ſes Apotres s'y méprirent. Ils crurent que cela vouloit dire que ce Malade commençoit à repoſer, & ils en conclurent que c'étoit une marque de guériſon. Mais c'étoit une grande ſimplicité, pour ne pas dire qu'il y avoit de la ſtupidité, à ne pas entendre une façon de parler ſi uſitée chez les Juifs. Quand J. C. ajoute qu'il *va pour le réveiller*, cela devoit oter toute équivoque. Comment pouvoient ils s'imaginer que leur Maitre entreprit un voiage, un voiage ſur tout qu'ils regardent eux mêmes comme fort périlleux (*a*), & cela ſimplement pour réveiller un homme endormi ? Il faloit ſommeiller ſoi même pour ne pas entendre ce que J. C. vouloit dire. Cependant voiant qu'ils avoient mal pris ſa penſée, il ne les laiſſe pas long tems dans l'erreur. *Il leur dit ouvertement, Lazare eſt mort* (*b*).

(*a*) *Voiez le* ℣. 8. (*b*) ℣. 14.

Le Pére *Hardouin*, dans ſon *Commentaire ſur le Nouveau Teſtament* imprimé il n'y a pas long tems en Holande, a fait une Remarque aſſez ſinguliére ſur cette façon de parler Orientale qui déſigne la Mort par le Sommeil; c'eſt que cette Figure ne convient qu'à des Morts qui le ſont depuis peu. „ L'Ecriture Ste. dit-il, ne donne pas le nom de „ *Sommeil* à une Mort qui ſeroit arivée depuis pluſieurs années. Pour pouvoir dire d'un Mort qu'il dort, il faut ou l'avoir devant ſes yeux nouvellement expiré, car alors un Homme mort & un Homme endormi ſe reſſemblent beaucoup; ou au moins il faut que le Cadavre n'ait pas encore eſſuié la pourriture, & qu'il ſoit dans ſon entier. " Il appuie ſa Remarque de ce paſſage de St. Paul aux Theſſaloniciens, *A l'égard de ceux qui dorment*, dit cet Apotre, *je ne veux pas que vous vous abandonniez à l'afliction comme des gens qui n'ont point d'eſpérance* (a). Il s'agiſſoit de quelques Parens que l'on avoit perdus il n'y avoit pas long tems, & dont les Corps devoient être encore entiers, car, dit le Pére *Hardouin*, on ſait que dans ces cas-là l'afliction eſt bientôt finie. Tout cela eſt ingénieux, & tend à donner plus de juſteſſe à cette Figure. Mais je doute qu'il faille chercher cette préciſion dans les façons de parler figurées que l'Ecriture Ste. emploie.

(a) 1. *Theſſal. IV.* 12.

J. C. eſt apelé *les Prémices des Dormans*, dans la Prémiére Epitre aux Corinthiens (*a*), & il ne paroit pas qu'il s'agiſſe là d'une Mort récente.

J. C. pour ſuivre la figure du *Sommeil* par où il avoit déſigné la Mort de *Lazare*, ajoute qu'*il va à Béthanie pour l'éveiller*. On a fait ſur cette expreſſion une Réflexion qui mérite d'être raportée, c'eſt que voilà une maniére bien ſimple d'exprimer le Miracle ſignalé qu'il alloit opérer. On doit reconnoitre ici le langage du Maitre de la Nature à qui il ſemble qu'il ne coute pas plus de reſſuſciter un Mort que de réveiller un Homme endormi. Les faux Prophétes promettent beaucoup, & font fort peu; J. C. promet peu, & fait des prodiges inouis.

Jéſus étant arivé à Béthanie, *Marthe lui dit*, *Seigneur*, *ſi vous euſſiez été ici*, *mon Frére ne ſeroit pas mort* (*b*). Elle fait entendre aſſez clairement au Sauveur que s'il avoit bien voulu ſe rendre chez elle, pendant la maladie de *Lazare*, comme on l'en avoit prié, il l'auroit guéri miraculeuſement, comme il en avoit guéri tant d'autres; que s'il avoit daigné faire cette démarche pour elles, comme elles avoient lieu de s'en flater & par l'amitié qu'il avoit toûjours temoignée à leur Frére, & à elles auſſi, elles ne ſeroient pas dans l'afliction où elles ſe voioient plongées.

Jé

(*a*) 1. *Corinth*. XV. 20. (*b*) ℣. 21.

Je ſai même à préſent, ajoute-t-elle, *que tout ce que vous demanderez à Dieu, il vous l'acordera* (a). Ces paroles ne ſont pas auſſi claires qu'on ſe l'imagine ordinairement. J'oſe avancer que c'eſt parce qu'on n'en a pas compris le ſens, qu'il reſte encore quelque obſcurité dans ce Chapitre. Il eſt donc important de tâcher de les éclaircir.

La maniére dont on entend ces paroles impoſe d'abord. On croit qu'au travers des expreſſions un peu générales dont ſe ſert *Marthe*, il n'eſt pas dificile de pénétrer ſa penſée. On voit aſſez, dit-on, qu'elle inſinue au Sauveur qu'il n'avoit qu'à demander à Dieu la Réſurrection de ſon Frére, & que Dieu la lui acorderoit. Si elle ne parle pas plus clairement, c'eſt par diſcrétion. Elle n'oſe pas demander poſitivement une ſi grande faveur. Elle ſe contente de laiſſer entrevoir ce qu'elle a dans l'eſprit. Ce qu'elle dit au Sauveur reviendra donc à ceci; *Seigneur, vous auriez pu empêcher la Mort de mon Frére ſi vous étiez arivé à tems. Mais quoi que nous l'aïons perdu, tout n'eſt pas encore deſeſpéré. Il ſeroit encore tems de rémédier à nos maux, ſi vous le vouliez bien. Dieu ne refuſe rien à vos priéres. Si vous lui demandiez donc de rendre la vie à Lazare, je ſuis perſuadée que nous jouirions encore de ſa préſence.* La Réponſe de J. C. ſemble apuier cette Paraphraſe. *Jéſus lui répondit, Votre Frére reſſuſcitera.* C'eſt

---

(a) ỳ. 22.

comme s'il lui avoit dit, „ Vous voulez
„ m'inſinuer que ſi je demandois à Dieu la
„ Réſurrection de votre Frére, je pour-
„ rois l'obtenir. Je vous déclare donc qu'il
„ reſſuſcitera. "

Juſque-là tout paroit bien lié; mais malheureuſement la ſuite ne peut plus s'accorder avec cette explication. Déja la Replique que *Marthe* fait au Sauveur nous déroute entiérement. *Je ſai bien*, lui dit-elle, *qu'il reſſuſcitera au dernier jour* (a). Eſt-ce là répondre à la promeſſe que J. C. lui fait de reſſuſciter ſon Frére, en conſéquence de la demande que l'on veut que *Marthe* lui en ait faite elle même? En confondant ainſi le ſort de *Lazare* avec celui de tout le genre humain, elle fait aſſez voir qu'elle n'avoit pas cru que dans la déclaration de J. C. il y eut rien de particulier pour ſon Frére. Elle s'imagine qu'il a ſimplement voulu dire que *Lazare* reſſuſciteroit avec les autres à la Réſurrection générale.

Il y a beaucoup d'aparence que *Marthe* regarda ce que J. C. lui venoit de dire de la Réſurrection de ſon Frére comme une de ces Conſolations que nous donnons encore aujourd'hui aux afligez qui pleurent une perſonne chérie. Nous leur diſons que celui qu'ils viennent de perdre n'eſt pas ſéparé d'eux pour toujours, que la Réſurrection le leur rendra. Ce qui revient à la réflexion de St. Paul que nous avons déja eu ocaſion de citer, que les fidéles qui meurent ne ſont qu'endormis, & qu'on ne doit pas les pleurer comme ſi l'on ne devoit jamais les revoir (*a*).

(a) ỳ. 24.

Je ſai qu'il reſſuſcitera au dernier jour, dit-elle là deſſus. „ Je ſuis tres perſuadée de „ cette Réſurrection générale que vous „ nous avez fait connoitre, & je ne dou„ te point qu'alors mon Frére ne recouvre „ la vie. Je ſens bien encore que c'eſt là „ une penſée conſolante; & propre à adou„ cir notre afliction. Mais après tout cet„ te conſidération ne fait pas tarir nos lar„ mes. Le dernier jour eſt encore bien „ éloigné. Nous voilà privées de ce cher „ Frére pour le reſte de notre vie, & en„ core un coup il n'a tenu qu'à vous de „ nous épargner cette amertume. "

Eraſme dans ſa *Paraphraſe* ſur cet Evangile, paroit aſſez embaraſſé à lier cette Réponſe de *Marthe, je ſai que mon Frére reſſuſcitera au dernier jour*, avec la promeſſe que le Sauveur vient de lui faire de reſſuſciter *Lazare*. Il a là deſſus une penſée fort ingénieuſe, mais extrémement recherchée. Il croit que *Marthe* lui parle de la Réſurrection générale pour l'engager à s'expliquer plus clairement ſur ce qu'il vouloit faire pour ſon Frére. „ Il y avoit eu de „ l'ambiguité, dit ce Savant, dans les diſ„ cours précédens de J. C. Il avoit com„ mencé

(*a*) 1 *Theſſ. IV.* 12.

,, mencé par donner le change au Meſſager ,, que ces deux ſœurs lüi avoient envoié ,, pour l'avertir de la maladie de *Lazare.* ,, Il avoit dit *que cette maladie n'étoit* ,, *pas mortelle* (*a*), & cependant le malade ,, en étoit mort. Elle craint donc quelque ,, nouvelle équivoque dans la promeſſe que ,, J. C. lui fait de reſſuſciter ſon Frére. ,, *Quand vous me promettez que mon Frére* ,, *reſſuſcitera*, veut-elle dire, *ſi vous l'entendez* ,, *ſimplement de la Réſurrection générale* ,, *au dernier jour, la choſe n'eſt pas douteuſe.* ,, *Mais la grace que je vous demande* ,, *c'eſt une Réſurrection préſente & actuelle;* ,, *& c'eſt là deſſus que nous voudrions bien* ,, *que vous vous expliquaſſiez, clairement &* ,, *ſans détour.*"

Ce moien de conciliation paroit d'abord imaginé fort heureuſement. Le mal eſt que ſi *Marthe* a voulu par là faire parler plus clairement J. C. elle n'y auroit pas réuſſi. Que lui répond le Sauveur? *Je ſuis la Réſurrection & la vie* (*b*), c'eſt à dire, je ſuis l'auteur de la Réſurrection, & la ſource de la vie. C'eſt moi qui reſſuſciterai le genre humain au dernier jour, & qui mettrai en poſſeſſion de la vie éternelle ceux qui en ſeront dignes. *Celui qui croit en moi vivra, quand même il ſeroit mort.* Ces leçons vagues, ces Réflexions générales ſur le bonheur futur de ceux qui croient en J. C. ne promettoient encore rien de préſent à *Marthe*

(*a*) ℣. 4. (*b*) ℣. 25.

the, & la laiſſoient dans ſa prémiére incertitude.

Je crois que la véritable raiſon pourquoi J. C. ne parle pas plus poſitivement à *Marthe*, c'eſt, comme je l'ai déja dit, qu'elle ne lui demandoit point la Réſurrection de ſon Frére. On a beau dire que l'événement paroit être un bon Commentaire de ce qu'elle avoit dans l'eſprit, cette preuve n'eſt nullement concluante. Le Sauveur peut avoir reſſuſcité *Lazare*, ſans que ſes ſœurs l'en aïent prié. Et l'on n'a qu'à lire cette Hiſtoire juſqu'au bout pour ſe perſuader qu'elles ne l'ont pas fait. Parcourons en quelques circonſtances, & nous verrons qu'elles détruiſent le ſentiment ordinaire que *Marthe* s'atendoit que J. C. dut reſſuſciter ſon Frére dans la journée même.

Il eſt dit, par exemple, que *Jéſus pleura la mort de Lazare* (a). Quand *Marthe* juſque-là auroit eu quelque ſoupçon que le Sauveur pourroit lui rendre ſon Frére, ces larmes auroient ſufi pour faire évanouir cette eſpérance. Ces atendriſſemens n'étoient plus de ſaiſon ſi *Lazare* alloit reſſuſciter. Il eſt vrai que J. C. avoit déja rendu la vie à quelques Morts, mais il eſt remarqué dans l'Evangile que, ſur le point d'opérer ce Miracle, il avoit toujours paru ferme & plein de confiance. Quand il reſſuſcite le Fils de la Veuve de *Naïm*, il prend ſoin de raſſurer la Mére trop atendrie, & loin de pleurer avec elle, il l'exhorte d'un air ſerein, à ne point s'afliger (*a*). De même quand il rend la vie à la fille de *Jaïrus*, ce Chef de la Sinagogue, il defend aux Parens de répandre des pleurs (*b*). Mais à Béthanie *Jéſus* s'atendrit avec ces deux ſœurs afligées. Il mêle ſes larmes avec les leurs. Il y en avoit là aſſez pour écarter la penſée de la Réſurrection de *Lazare*.

(a) ℣. 35.

Il ne faut pas diſſimuler que la Réſurrection de la Fille de *Jaïrus* donne lieu à une objection qui paroit aſſez forte contre moi. Vous ne voulez pas, me dira-t-on, que *Marthe*, déja fort inſtruite de la doctrine du Sauveur, lui ait demandé, ſur la fin de ſon Miniſtére, la Réſurrection de *Lazare*. Cependant il paroit dans l'Evangile que ce Chef de la Sinagogue, lui avoit demandé la Réſurrection de ſa Fille, dès le commencement de ſa prédication. *Ma Fille eſt morte maintenant*, lui dit-il; *Mais venez lui impoſer les mains, & elle vivra* (*c*). Mais ſi l'on examine bien cette Hiſtoire, on verra clairement que *Jaïrus* demandoit ſimplement au Sauveur la guériſon miraculeuſe de ſa Fille, qui étoit à l'extrémité. S'il la repréſente comme morte, c'eſt là une de ces exagérations aſſez communes dans ces cas-là. Les autres Evangeliſtes nous aprennent d'une maniére préciſe, qu'elle n'étoit pas encore morte. *Ma Fille eſt à l'extrémité*, dit

---

(*a*) *Luc. VII.* 11. (*b*) *Luc. VIII.* 52.
(*c*) *Matth. IX.* 18.

dit l'Evangile de St. Marc (*a*). Et un peu après il reçut la nouvelle qu'elle étoit effectivement morte (*b*). C'eſt ce qui paroit encore dans le Chap. VIII. de St. Luc (*c*). La Verſion de Genève a fort bien traduit la demande du Pére dans St. Matthieu. *Ma Fille doit être morte à l'heure qu'il eſt &c.* Il exagére le danger où ſe trouve ſa Fille afin d'engager J. C. à ſe hater. Dailleurs cette maniére de raiſonner n'eſt pas tout à fait exacte. On veut prouver par l'exemple de *Jaïrus* que *Marthe* a pu demander la Réſurrection de ſon Frére. Il ne s'agit pas de ce qu'elle a pu faire, mais de ce qu'elle a fait effectivement. Or nous avons pluſieurs preuves qu'elle n'a point fait une ſemblable requiſition au Sauveur. C'eſt ce qui va paroitre encore plus clairement par quelques autres circonſtances de cette Hiſtoire.

Quand *Jéſus* fut arivé au ſépulcre, & qu'il eut fait oter la Pierre qui le couvroit, *Marthe* lui repréſente que ſon Frére eſt depuis pluſieurs jours dans le tombeau, & qu'*il ſent déja mauvais* (*d*). On voit clairement ſa penſée; Elle veut dire par là, Pourquoi remuer cette pierre? Ce Corps va exhaler une odeur fort incommode. Il en ſortira une puanteur qui nous infectera tous. Mais pouvoit-elle faire cette dificulté dans le ſiſtème ordinaire? Y avoit-il quelque comparaiſon entre cet inconvénient & le bien qui

---

(*a*) *Marc. V.* 23. (*b*) ℣. 35.
(*c*) *Luc. VIII.* 41. (*d*) ℣. 39.

qui en devoit réſulter? Mais *Marthe* s'imaginoit que *Jéſus* ne demandoit à voir encore une fois *Lazare*, que pour donner à ſon Cadavre cette derniére marque de l'afection qu'il avoit eue pour lui. Dans cette penſée elle eſt fondée à lui inſinuer que ce ſpectacle ſeroit plus propre à lui donner de l'horreur, qu'à ſatiſfaire ſa tendreſſe.

Malgré toutes ces démarches de J. C. malgré tous ces acheminemens au Miracle qu'il va opérer, *Marthe* ne l'entrevoit point encore. Le Sauveur eſt obligé de l'y préparer de nouveau. *Ne vous ai-je pas dit*, ajoute-t-il, *que ſi vous croïez vous verrez la gloire de Dieu* (a), c'eſt à dire un effet de ſa puiſſance? ,, Ne vous ai-je pas aſſez fait ,, comprendre par tout ce que je vous ai ,, dit juſqu'à préſent, que pourvu que vous ,, euſſiez une entiére confiance en ma puiſſance & en ma bonté, je ferois éclater ,, aujourd'hui à vos yeux la puiſſance infinie de mon Pére, par un Miracle ſignalé ,, en votre faveur? " Comment acorder cette Cenſure avec la ſupoſition que *Marthe* avoit demandé la prémiére la Réſurrection de ſon Frére, & qu'elle s'y atendoit d'un moment à l'autre? Si elle avoit eu cette penſée flateuſe, auroit-il falu revenir à tant de repriſes, pour lui faire entendre que le Sauveur alloit mettre la main à l'œuvre, & rendre inceſſamment la vie à ſon Frére. Il paroit donc par toutes les circonſtances de cette Hiſtoire, quand on l'examine avec un peu de préciſion, que ni *Marthe*, ni *Marie* ſa ſœur, ni les Apotres eux mêmes qui acompagnoient leur Maitre, ne s'atendoient nullement que *Jéſus* dut reſſuſciter *Lazare*.

(a) ỳ. 40.

J'aſſiſtai un jour à un Sermon, ou plutôt à une Paraphraſe ſur ce Chap. XI. de St. Jean. Le Prédicateur ſupoſa, comme on le fait ordinairement, que *Marthe* après la plainte qu'elle avoit faite au Sauveur, de ſon retardement, avoit bien eu intention de lui demander la Réſurrection de ſon Frére. Mais aïant enſuite examiné pluſieurs circonſtances de cette Hiſtoire, il avoua qu'elles ne quadroient point avec cette demande; il reconnut ſur tout que les réponſes de *Marthe* n'avoient plus de raport avec ce qu'elle avoit eu d'abord dans l'eſprit, & qu'on ne voioit preſque point de liaiſon dans tout ce qu'elle dit au Sauveur depuis qu'elle lui eut fait cette demande. Il voulut enſuite donner quelque raiſon de ce que les diſcours de cette ſœur afligée étoient ſi peu liez, & il en chercha la cauſe dans ſon afliction même. Ne pourroit-on point ſoupçonner, dit-il, que l'excez de ſa douleur ne lui laiſſa pas alors toute la liberté de ſon eſprit, & jetta un peu de deſordre dans ſes idées? Il prétendit expliquer par là le peu de ſuite qu'il y a dans ce qu'elle dit au Sauveur dans cette triſte circonſtance. Mais avant que de hazarder une ſemblable ſolution, il me ſemble qu'il faut ſe tourner de tous les cotez. Le Prédicateur ſe commettoit un peu en nous inſinuant que *Marthe* étoit ſi afligée qu'elle ne ſavoit pas trop ce qu'elle diſoit. Quelcun auroit pu retorquer contre lui ce dont il taxoit cette ſœur afligée.

Je crois donc que pour ſe tirer d'embaras il faut néceſſairement expliquer le verſet 22. tout autrement que l'on n'a fait juſqu'à préſent. *Je ſai même à préſent que tout ce que vous demanderez à Dieu, il vous l'acordera.* La Conjecture que j'ai là deſſus c'eſt que ces paroles de *Marthe* regardent uniquement le paſſé & point du tout l'avenir. Il faut peut-être les regarder comme une ſuite du reproche qu'elle venoit de faire à J. C. de ce qu'il ne s'étoit pas rendu à Béthanie dès qu'il fut informé de la maladie de *Lazare*. *Seigneur, ſi vous euſſiez été ici, mon Frére ne ſeroit pas Mort.* C'eſt là une plainte, comme tout le monde voit, qui tient beaucoup du reproche. „ Mon Frére eſt mort, veut-elle dire, & vous „ pouviez l'empêcher, ſi vous aviez bien „ voulu venir à tems lui impoſer les „ mains, comme vous l'avez fait pour „ tant d'autres malades. " *Jéſus* ſavoit l'extrémité où étoit *Lazare*, & il diffère plusieurs jours à venir le ſecourir. Il n'arive que quelque tems après ſa ſépulture. Ce reproche paroit dans ſa place, mais *Marthe* ne s'en tient pas là. Elle ſemble renchérir ſur cette prémiére plainte dans le verſet ſuivant, que je crois que l'on peut traduire de cette maniére; *Et même je ſai à préſent que tout ce que vous auriez demandé à Dieu il vous l'auroit acordé.*

Suivant cette explication, *Marthe* fait un reproche à J. C. qui roule ſur deux Chefs. Elle lui repréſente d'abord qu'il auroit pu venir impoſer les mains à ſon Frére, & le guérir miraculeuſement, comme il l'avoit fait pour bien d'autres. Il n'y a point d'équivoque ſur cet article. Il faut ſeulement remarquer là deſſus que quand elle fit avertir le Sauveur de l'extrémité où étoit ſon Frére, & qu'elle lui inſinuoit de ſe rendre inceſſamment chez elle pour le ſecourir, elle étoit alors dans la penſée que la préſence de J. C. étoit néceſſaire pour empêcher la Mort de ſon Frére. Mais il paroit qu'elle changea de ſentiment dans la ſuite, & qu'on lui aprit que J. C. même abſent, auroit pu rendre la ſanté à *Lazare*, comme il l'avoit fait pour quelques autres. Peut-être qu'elle fut inſtruite là deſſus par quelcun de ceux qui la vinrent conſoler, & qui lui marquérent leur ſurpriſe de cette eſpèce d'indiférence de J. C. Voici donc ce qu'elle ajoute ſur les nouvelles lumiéres qu'elle avoit aquiſes ſur le pouvoir divin du Sauveur; c'eſt que ſans venir même en perſonne, ſans quiter la Galilée, il auroit pu obtenir la guériſon de *Lazare*, en la demandant ſimplement à Dieu, du lieu même où il ſe trouvoit. Voilà l'idée que je crois qu'il faut atacher à ces paroles, *Je ſai même à préſent que tout ce* *que vous auriez demandé à Dieu* en faveur de mon Frére, dès que nous vous avons averti de ſa maladie, *Dieu vous l'auroit acordé.*

Un Homme riche qui étoit venu vers J. C. pour lui demander la guériſon de ſon Fils, reconnut qu'il fut guéri à la même heure que le Sauveur lui dit, *Votre Fils vit* (*a*). Le Centenier qui demandoit à J. C. la guériſon de ſon ſerviteur, avoit eu de bonne heure cette idée de l'étendue de ſon pouvoir. *Vous n'avez qu'à dire un mot, & mon ſerviteur ſera guéri* (*b*); c'eſt à dire, Vous n'avez qu'à commander, ſans avoir la peine de vous rendre chez moi, vos ordres ſeuls ſufiront pour la guériſon de mon Domeſtique. *Marthe* informée de ce pouvoir extraordinaire de J. C. marquera donc ici de nouveau ſa ſurpriſe. Sur l'afection qu'il avoit temoignée à ſa famille, elle a déja temoigné de l'étonnement de ce qu'il ne s'étoit pas rendu chez elle dès qu'il eut apris la maladie de *Lazare*; mais ce qui le redouble, c'eſt que ſans ſe tranſporter ſur les lieux il pouvoit guérir le Malade. Il pouvoit commander à la Maladie, du lieu même où il ſe trouvoit, ou au moins il pouvoit demander à Dieu cette guériſon. *Je ſai même à préſent*, dit-elle, *que Dieu vous l'auroit acordée, & qu'il ne vous refuſe rien.* Elle ne comprend rien dans cette indiférence du Sauveur. Il faut convenir qu'en raportant ainſi au paſſé ce diſcours de *Marthe*

(*a*) *Jean. IV.* 46. (*b*) *Luc. VII.* 7.

Marthe, tout eſt aplani dans ce Chapitre. Ses paroles & ſes actions ſe trouvent parfaitement liées. Reſte à examiner ſi cette explication ne fait point de violence au Texte.

Il y a dans le Grec, Ἀλλὰ καὶ νῦν οἶδα ὅτι ὅσα ἂν ἀιτήσῃ τὸν θεὸν, δώσει σοι ὁ θεός. Je pourrois faire bien des Remarques Grammaticales pour donner à ces paroles le ſens que j'ai indiqué. Le Verbe ἀιτήσῃ, par exemple, que l'on traduit par le Futur, peut être également rendu par le Subjonctif (*a*). Il eſt vrai que l'on ne peut pas dire la même choſe de l'autre Verbe δώσει qui marque uniquement l'avenir. Mais on pourroit bien ſoupçonner ici une légére faute de Copiſte. Peut-être qu'il y avoit originairement δώσῃ au Subjonctif. Ces deux mots ſe reſſemblent ſi fort qu'il eſt aiſé de prendre l'un pour l'autre. Mais il n'eſt pas néceſſaire d'en venir là, nous n'avons qu'à ſupoſer un Hébraïſme dans ces paroles de *Marthe*, & nous aurons ce qu'il nous faut. Ceux qui entendent l'Hébreu ſavent qu'il n'y a point de Subjonctif dans cette Langue, & qu'on y ſuplée par le Futur. On en trouve des exemples fréquens dans l'Ancien Teſtament. Dans le Pſeaume *XXXVII. Si ambulavero in medio anguſtiæ* (*b*). Il y a dans l'Hébreu. *Si ambulabo &c.* De même au Pſeaume *CXXX. Si iniquitates obſer-*

(*a*) *ἀιτήσῃ eſt le Subjonctif de l'Aoriſte prémier Moien.*

(*b*) ℣. 7.

obſervaveris, *ô Jehova* (a), l'Original a le Futur, *ſi obſervabis.* Suivant cet uſage des Hébreux, je crois que la meilleure maniére de traduire le verſet en queſtion eſt comme l'a rendu une Verſion Latine que j'ai vue, *Sed & nunc ſcio quod quæcunque petieris à Deo, det tibi. Marthe* dit ſuivant le ſtile des Hébreux, *Quoi que vous demanderez à Dieu, ils vous le donnera*; c'eſt à dire, Quoi que vous demandiez à Dieu, il vous l'acorde. „ Je ſai le pouvoir que vous „ avez auprès de Dieu, veut-elle dire; „ Je ſai qu'il ne refuſe rien à vos priéres. „ Il vous acorde toutes vos demandes, „ dans quelque lieu que vous les lui faſ„ ſiez. Sans venir donc en perſonne au„ près de mon Frére malade, vous n'aviez „ qu'à prier Dieu de lui rendre la ſanté, „ & ſa guériſon étoit auſſi infaillible que „ ſi vous lui aviez actuellement impoſe les „ mains. " C'eſt là une conſéquence naturelle du grand crédit que *Marthe* ſavoit que J. C. avoit auprès de Dieu.

Il faut donc en revenir là que ces paroles de *Marthe* ſont la continuation de la plainte qu'elle avoit faite à J. C. de ce que ſon Frére étoit mort ſans qu'il fut venu le ſecourir. S'il y a quelque obſcurité dans ce qu'elle ajoute à ce prémier reproche, cela vient de la diférence des Langues, comme je l'ai dit. Cela peut auſſi venir en partie de la Nature de la Choſe. Quand on ſe plaint d'un ſupérieur, à qui l'on doit beaucoup de reſpect, on ne doit le faire que d'une maniére envelopée. Le prémier grief avoit été expoſé d'une maniére aſſez crue pour devoir engager *Marthe* à aporter quelque adouciſſement au ſecond.

(a) ♈. 3.

Ce n'eſt pas ſeulement l'ainée de ces ſœurs qui dit aſſez bruſquement à J. C. *Seigneur, ſi vous euſſiez été ici, mon Frére ne ſeroit pas mort*; l'Evangeliſte remarque que *Marie* fit auſſi la même choſe (*a*). Quoi qu'on nous la repréſente comme diſtinguée par ſa piété, elle laiſſa auſſi échaper la même plainte, dès qu'elle vit paroitre le Sauveur.

Quoi que l'Evangeliſte lui mette dans la bouche précisément les mêmes termes qu'avoit emploié ſa ſœur, cela n'empêche pas qu'il ne puiſſe y avoir eu quelque petite diférence dans leurs expreſſions. On ſait que les Ecrivains ſacrez donnent ſouvent la forme de diſcours directs à des Converſations dont ils veulent ſeulement nous aprendre la ſubſtance. Suivant cette métode à laquelle St. Jean aura pu ſe conformer, voici comment il faut prendre ce qu'il dit de *Marie* (*b*). „ Dès que *Marie* vit *Jéſus*, elle „ ſe jetta à ſes piez, & lui dit, comme ſa „ ſœur l'avoit déja fait, que s'il avoit voulu venir à Béthanie ſur la nouvelle de la „ Maladie de leur Frére, il l'auroit empê„ché de mourir. " Mais de quelque maniére qu'elle ſe ſoit exprimée, elle en aura aſſez

---

(*a*) ✝. 32. (*b*) ✝. 32.

aſſez dit pour juſtifier la remarque que j'ai faite dès le commencement, qu'il faudroit peut-être un peu moins apuier, que ne le font les Moraliſtes, ſur la maniére réſervée dont ces deux ſœurs implorent le ſecours de J. C. en faveur de leur Frére Malade, & ſur leur parfaite réſignation à la Volonté de Dieu dans cette ocaſion. Il eſt bon d'obſerver encore que dans ce que *Marie* dit à J. C. on n'entrevoit rien qui laiſſe croire qu'elle ſe fiate de voir reſſuſciter *Lazare*.

On dira peut-être, qu'il n'eſt pas fort important de ſavoir ſi préciſément ce que ces deux ſœurs avoient dans l'eſprit dans cette circonſtance; qu'il eſt bien plus eſſentiel de bien entrer dans le ſens des leçons que J. C. leur donne. J'en conviens; cependant il me ſemble que pour ne pas donner priſe à l'Incrédulité, il faut tâcher de lier un peu mieux les diſcours & les Faits contenus dans ce Chapitre que l'on ne le fait ordinairement. Il eſt à craindre que ceux qui voudroient conteſter le Miracle même de la Réſurrection de *Lazare*, n'eſſaïent de faire voir que toute cette Narration manque de liaiſon, & n'eſt pas aſſez ſuivie. Après avoir éclairci ces petits incidens, il faut venir à l'événement principal, je veux dire au Miracle éclatant que J. C. opére.

Jéſus (*a*) arivé près du ſépulcre ordonne

(*a*) ℣. 24.

ne de lever la pierre qui le couvroit, & élevant les yeux au Ciel il fait ſa Priére à Dieu, ou pour mieux dire, il le remercie de ce qu'il l'a exaucé. En même tems il apela le Mort par ſon nom, qui ſortit inceſſamment du tombeau. On le délie des bandes dont il étoit envelopé, & il parle, il marche, il eſt vivant, & ſurvit pluſieurs années à ſes prémiéres funerailles.

Voilà une preuve de la Miſſion divine de *Jéſus*, qui eſt déciſive. A cette marque, on pouvoit aiſément reconnoitre s'il étoit le Meſſie, ou s'il prenoit ce titre à faux. Il prie ſon Pére dans cette circonſtance, de déploier ſa puiſſance en ſa faveur, afin de convaincre les Hommes qu'il eſt Envoié du Ciel. Il lui demande la Réſurrection de *Lazare*. S'il l'obtient, la Queſtion eſt décidée. Dieu ne ſauroit faire part de ſa puiſſance à un Impoſteur qui auroit pris à faux le titre d'Envoié de Dieu.

Cependant depuis peu d'années, il a paru un Ouvrage, où il y a de bonnes choſes d'ailleurs, qui a oſé avancer ce hardi Paradoxe que *les Miracles ſont des armes uſées qu'il eſt aiſé de repouſſer. Un Mort reſſuſcité, des Malades guéris, qu'eſt-ce que cela prouve*? dit cet Auteur. *Peut-être eſt-ce l'effet de quelque ſupercherie. Si ce n'eſt pas cela, rien n'empeche que ce ne ſoit l'effet de quelque cauſe naturelle* (*a*). C'eſt à dire que ſi J. C. fut

---

(*a*) *Lettres ſur la Religion eſſentielle à l'Homme. Voiez l'Introduction.*

fut venu guérir *Lazare* malade, il n'y auroit eu qu'à dire qu'il n'y avoit point là de Miracle, & qu'une heureuſe criſe l'avoit ſauvé. S'il prend le parti de le reſſuſciter, il n'y a rien là non plus de ſurnaturel. La choſe peut s'expliquer autrement. Mais qu'on examine bien cette Réſurrection en particulier, & l'on y verra l'empreinte d'une puiſſance infinie. Le Mort dont il s'agit, étoit couché depuis quatre jours dans le tombeau. Ses membres ſe reſſentent déja de la corruption du lieu où il étoit enfermé. Pour lui rendre la vie, il s'agiſſoit non ſeulement de réchaufer, de ranimer des membres ſans action, d'ouvrir cette multitude de canaux afaiſſez, ou plutôt de réparer ceux qui étoient déja détruits, y envoier de nouveaux eſprits pour tout remettre en mouvement. Il faloit encore réunir à cette Maſſe de boüe organiſée, une ſubſtance ſpirituelle qui penſe, qui raiſonne. Il faloit que ces deux Etres ſi diſſemblables recommençaſſent leur union & leur correſpondance. C'eſt là un prodige d'une eſpèce ſi viſiblement ſurnaturelle, qu'on ne ſauroit l'atribuer qu'à un Etre infini. C'eſt là une opération qui aproche de trop près de la prémiére Création pour pouvoir l'atribuer à d'autre qu'au Créateur de l'univers.

Mais peut-être que cette prétendue Réſurrection eſt l'*effet de quelque ſupercherie.* On voit aſſez que c'eſt à quoi notre Auteur voudroit s'en tenir. Je répons que l'état où étoit ce Corps exclut entiérement une ſemblable défaite. Quand un Cadavre eſt déja corrompu, on ne peut pas ſoupçonner que celui dont il s'agit ait eſſaïé de contrefaire le Mort. Dailleurs *Jéſus* vint au ſépulcre acompagné d'une foule de Juifs, fort intéreſſez à éclairer toutes ſes démarches. Ces énemis implacables de la nouvelle Doctrine ne manquérent pas de bien examiner la choſe. Mais ſi l'on en croit l'Auteur *de la Religion eſſentielle*, il n'y regardérent pas de ſi près. Ceux qui crurent que *Lazare* étoit reſſuſcité, étoient de bonnes gens qui ſe laiſſérent ſurprendre, & qui prirent les aparences pour la réalité. Si notre Auteur avoit été de ce tems-là, on ne lui auroit pas ainſi impoſé Il ne laiſſe pas, avec un ſemblable langage, de ſe déclarer le Protecteur de la Religion contre les Incrédules. Il feint de venir comme un bon Ami, à ſon ſecours. Tandis qu'il fait main baſſe ſur toutes ſes plus fortes preuves, qu'il veut renverſer ſes plus ſolides apuis, il veut qu'on le croie zelé pour l'Evangile. On s'eſt étonné avec raiſon qu'il puiſſe jouer ce perſonnage dans un Livre où il eſſaïe de ramener toutes les vertus à l'Equité & à la bonne foi.

Les Miniſtres de l'Evangile, lors qu'ils traitent cette matiére, doivent examiner avec ſoin toutes les Circonſtances de cette Hiſtoire, pour bien conſtater le Miracle. Un des principaux deſſeins qu'eut le Sauveur en reſſuſcitant *Lazare*, fut de prouver inconteſtablement ſa Miſſion divine. On doit donc toujours expliquer ce Chapitre de l'Evangile, dans ce point de vue.

Il me ſemble qu'on doit ſavoir mauvais gré aux Prédicateurs de l'Egliſe Romaine de négliger autant qu'ils le font le ſens litéral dans leurs ſermons ſur cette Réſurrection. Tous ceux que préchent le Carème ſont apelez à traiter cette matiére, la ſemaine qu'on apelle *de la Paſſion*. Ils ont tous la coutume de laiſſer leur Evangile à coté, & de ſe jetter dans le ſens Miſtique. Il ne faut pas leur préter en cela de la mauvaiſe intention, mais ils paroiſſent un peu blamables de ne point ſaiſir une ſi belle preuve en faveur de l'Evangile, pour en faire bien ſentir la force.

J'eus ocaſion d'entendre autrefois à Paris le Pére *Quinquet*, fameux Prédicateur Théatin. L'Evangile du jour étoit la Réſurrection de *Lazare*. Il nous parla uniquement de la Converſion du Pécheur, dont cette Réſurrection eſt l'image. En voici quelques traits.

Celui que vous aimez, eſt malade (a). C'eſt l'Egliſe, dit-il à ſes Auditeurs, qui tient ce langage à Dieu ſur le triſte état où elle vous voit. Elle lui demande par là votre Converſion.

Il dort (b), répond J. C. Oui, ce n'eſt qu'un aſſoupiſſement. Le Sauveur eſpére que nous nous réveillerons, & il travaillera lui méme à nous tirer de ce dangereux ſommeil.

(a) ℣. 3. (b) ℣. 11.

Il ſent déja mauvais (a). Ici il decrivit fort pathétiquement la corruption des Pécheurs. Il la fit enviſager comme une véritable infection.

Otez la pierre. Il faut pour guérir les Pécheurs que la lumiére éclaire ces tombeaux, que le grand jour expoſe cette corruption aux yeux du Public. Quand on connoit vos débauches, alors vous en étes honteux. Quand vos fraudes, vos extorſions ſont connues de tout le monde, vous en étes confus, & cette confuſion peut vous devenir ſalutaire. Alors vous ſongez à changer.

Déliez-le, & le laiſſez aller (b). Le Prédicateur parla à cette ocaſion de la Grace qui vient rompre les liens du Pécheur. Mais il n'oublia pas de faire remarquer dans ces paroles un argument en faveur de l'Abſolution que le Prêtre donne au Coupable dans le Tribunal de la Pénitence. *Solvite illum*; J. C. parle ici aux Prêtres. *Deliez-le*, c'eſt à dire, Pardonnez les péchez au Pénitent qui s'eſt confeſſé.

Voilà comment le Prédicateur allégoriſa ſon Evangile depuis le commencement juſqu'à la fin. Quand j'ouis ſon Texte je m'atendois à voir déveloper de bonnes preuves de la Divinité de l'Evangile, ſujet fort intéreſſant pour tous les Chrétiens. Au lieu de cela je n'eus que des Allégories, ou de mauvaiſes preuves d'un Dogme particulier à l'Egliſe Romaine.

(a) ℣. 39. (b) ℣. 44.

Quelques jours après ce Sermon j'eus un entretien là deſſus avec un Religieux de ma connoiſſance, qui avoit auſſi aquis de la réputation du coté de la Chaire. Je lui marquai ma ſurpriſe de ce que le Théatin aïant en main cette preuve triomfante en faveur de l'Evangile, il l'avoit entiérement négligée pour ſe jetter dans le ſens Miſtique, qui lui avoit fourni des penſées bien alambiquées. Voici comment il fit l'Apologie de ſon Confrére.

„ Il eſt vrai, dit-il, que c'eſt là notre „ Métode à tous. Si notre Evangile raporte la guériſon d'un Aveugle, nous „ traitons la matiére de l'aveuglement ſpirituel. De même ſi nous avons pour „ texte la Réſurrection de *Lazare*, nous „ faiſons auſſi rouler notre ſermon ſur la „ Réſurrection ſpirituelle, c'eſt à dire ſur „ la Converſion du Pécheur dont ce Miracle eſt un emblème. La raiſon que „ nous avons de laiſſer le ſens litéral, c'eſt „ que ſi nous ſuivions le grand chemin „ battu, nous dirions tous à peu près la „ même choſe; au lieu que le ſens Miſtique varie ſelon le tour d'eſprit, plus ou „ moins fécond, de celui qui le manie. On „ permet à l'imagination de faire ſon jeu, „ & cette liberté jette une agréable varieté „ dans le dévelopement d'une Hiſtoire qui „ priſe à la lettre, n'ofriroit qu'une uniformité ennuieuſe aux Auditeurs. "

Je lui repliquai que ſi j'avois un Conſeil à lui donner, c'eſt lors qu'il traiteroit ce ſujet de s'en tenir au ſens litéral, & cela par la raiſon même qu'il venoit d'emploier. Vous ne voulez pas, dites vous, vous rencontrer avec les autres Prédicateurs. Ils s'atachent tous conſtamment au ſens caché & Miſtique. Chacun prend quelque route écartée, & tâche de s'ouvrir quelque ſentier peu connu. Vous n'avez donc qu'à reprendre le grand chemin abandonné & le ſuivre. Cela donnera à votre ſermon un caractére original, & un air de nouveauté. Mais ce qu'il y a de plus important & qui devroit ſeul vous déterminer, c'eſt que par là vous aurez l'avantage ſur tous les autres d'être bien entré dans les vues de l'Ecrivain ſacré qui nous a conſervé un fait auſſi intéreſſant que la Réſurrection de *Lazare*.

Il ne faut pas oublier que ce Prédicateur, entété comme les autres de la métode Miſtique, me dit qu'ils la tenoient des ſaints Péres, que c'étoient là leurs Guides, & que perſonne n'ignore qu'ils ont preſque tous préché de cette maniére. Après cette autorité, il ne s'agiſſoit plus de conteſter davantage.

Le Pére *Giſbert* dans ſon *Eloquence Chrétienne* donne une bonne leçon aux Prédicateurs. „ Ce ſeroit bien peu reſpecter la „ Parole de Dieu, dit-il, que de lui atri„ buer inconſidérément des ſens qu'elle n'a „ pas. Il ne nous eſt pas permis de lui „ en donner d'autres que ceux que le St.

„ Eſprit a prétendu lui donner. Toute
„ explication purement arbitraire, toute
„ aplication où le Prédicateur ne cher-
„ che qu'à faire briller ſon bel eſprit, eſt
„ indigne de la Majeſté de la divine Pa-
„ role (*a*). "

Il eſt vrai que par reſpect pour l'Antiquité, le Pére *Giſbert* excepte de ſa Règle les aplications ingénieuſes que les ſaints Péres font de l'Ecriture dans leurs ſermons, & les ſens miſtiques qu'ils lui donnent ſi fréquemment. Mais, pour dire les choſes comme elles ſont, ils ſont les prémiers coupables. Rien n'eſt plus forcé que leurs Allégories. C'eſt à leur imitation que les Prédicateurs qui ſont venus enſuite, ont violé la ſage Règle de ne pas donner à l'Ecriture des Explications arbitraires.

Il y a ſur tout un grand inconvénient, quand on explique quelque Miracle de J. C., à abandonner le ſens litéral pour le miſtique, c'eſt que par là on afoiblit entiérement la preuve qu'il fournit pour la Miſſion divine du Sauveur. Si en expliquant la Réſurrection de *Lazare* on nous parle toujours uniquement de la Converſion du Pécheur, il ſe trouvera des gens qui abuſeront de cette leçon. Ils prétendront que le récit de l'Hiſtorien ſacré ne doit point être pris à la Lettre, que cette narration doit être regardée comme une Allégorie où St.

(*a*) *Eloquence Chrétienne, pag.* 297.

St. Jean a voulu nous aprendre d'une maniére un peu ornée, que *Jéſus* tira *Lazare* de la corruption où il avoit croupi auparavant.

Cette crainte ne doit pas être regardée comme chimérique. On ſait que *Wolſton* a eſſaïé d'ataquer par là les Miracles de J. C. Pour énerver les preuves que nous en tirons en faveur de la Religion Chrétienne, il s'eſt imaginé qu'il n'y avoit qu'à les tourner en Allégories, & il a cité hardiment les Péres comme les aïant enviſagé de cette maniére. Un ſemblable abus devroit donc rendre les Prédicateurs un peu plus circonſpects.

Par cette baterie, ce violent & fougueux adverſaire a cru de pouvoir renverſer les principaux faits miraculeux de l'Evangile. Cependant quoi qu'il ne garde aucun ménagement dans ſes ataques, il n'a pas pouſſé l'éfronterie juſqu'à oſer apliquer ici ſa métode ordinaire. Il a bien ſenti que la voie de l'Allégorie ne lui réuſſiroit pas pour oter aux Chrétiens le Miracle de la Réſurrection de *Lazare*. La narration de l'Evangile eſt trop ſimple, trop litérale & trop chargée de circonſtances, pour pouvoir avec quelque pudeur, la réduire au ſens Miſtique. Il a donc cru devoir ſe poſter autrement. Le parti qu'il a pris c'eſt d'eſſaïer de rendre cette Réſurrection ſuſpecte, par la raiſon que St. Jean eſt le ſeul qui la raporte. D'où vient, dit-il, que les trois autres Evangeliſtes qui ont écrit

crit avant St. Jean n'ont rien dit du plus brillant des Miracles de J. C. ?

On répond qu'encore que dans les Procédures ordinaires de la Juſtice, on demande pluſieurs Témoins pour bien conſtater un Fait, il peut y avoir quelquefois des Témoins d'un ordre ſupérieur, dont la dépoſition ſeule ſufit ; que St. Jean eſt de ce genre, qu'il y a quantité d'autres Faits dans ſon Evangile, qu'on ne trouve pas dans les précédens, que le ſien eſt proprement le ſuplément des trois autres. On ajoute qu'il n'étoit pas néceſſaire que St. Mathieu, & les deux autres Evangeliſtes publiaſſent cette Réſurrection, parce que quand ils écrivirent leurs Evangiles, c'étoit un Fait de notorieté publique, & qui avoit été porté dans le Sanhedrin. Il y avoit encore du danger à le faire. *Wolſton* inſinue malignement que St Jean a atendu, pour parler de cette Réſurrection, que tous ceux qui auroient pu en être témoins fuſſent morts. Mais d'habiles Critiques ont remarqué que ſi pour écrire cette Hiſtoire, cet Apotre a attendu la mort de quelcun, c'eſt ſeulement celle de *Lazare*. *Grotius* a remarqué qu'il ne convenoit pas, pendant qu'il vivoit encore, de rendre publique ſa Réſurrection, de peur de lui atirer la perſécution des Juifs. On voit dans ce même Evangile qu'ils avoient eu la penſée de faire mourir *Lazare* (a). Ils s'imaginoient de pouvoir abolir la mémoire de ce Miracle, en otant au peuple cette preuve vivante de la puiſſance de J. C. Les prémiers Evangeliſtes qui publiérent leurs Evangiles pendant la vie de *Lazare*, durent donc avoir la prudence de ne point divulguer cette hiſtoire, pour ne pas aigrir davantage contre lui les Conducteurs de la Sinagogue; mais St. Jean qui n'écrivoit qu'après la mort de *Lazare* n'eut plus le même motif de ménagement.

(a) *Jean XII. 10.*

ARTICLE V.

AN HISTORICAL ACCOUNT *of the Life and Reign of* DAVID *&c.*

C'eſt-à-dire:

Recit hiſtorique de la Vie, & du Règne de *David* Roi d'*Iſraël*; entremêlé de diverſes Conjectures, Digreſſions & Recherches: où l'on examine entr'autres choſes, la Critique que Mr. *Bayle*, a faite de la conduite & du caractère de ce Prince. Par l'Auteur de l'*Examen deſintéreſſé de la Révélation*. A *Londres*, chez *Birt*, *Dodd*, *C. Hitch*, *Rivington* &c. 1742. 8. *Tome II. pagg.* 280. *Tome III. pagg.* 358. Sans les

Epitres Dédicatoires , une *Introduction* & les *Tables des Chapitres*. [On trouvera l'Extrait du Tome I. de cet Ouvrage dans le Tome XIV. de ce Journal, à l'Article Deuxième de la Seconde Partie.]

NOus avons en quelque manière prévenu nos Lecteurs ſur ce que les deux derniers Tomes de cet Ouvrage contiennent, par la Traduction, que nous avons donnée, dans la Partie précédente de cette Bibliothèque, de la Table des Chapitres, que chaque Volume contient. Il ne s'agit plus que d'en choiſir les endroits les plus remarquables, & nous nous bornerons preſqu'entièrement à ceux où Mr. *Delauny* a relevé la critique, ou, pour mieux dire, les chicanes de *Bayle* (a) ſur la conduite & ſur le caractère de *David*.

Juſques ici l'Auteur a retracé les circonſtances principales de la vie privée de ce Prince, & des exploits glorieux qui précédèrent ſon élévation ſur le thrône d'*Iſraël* à la place de *Saül*. Maintenant une ſcène plus brillante s'ouvre; mais la dificulté du ſujet augmente, les objections de l'incrédulité ſe multiplient; & l'Hiſtorien a de plus grands efforts à faire que jamais pour défendre la mémoire du Monarque ſelon le cœur de Dieu, contre les calomnies envenimées des ennemis de la Religion.

(a) Bayle *Dict. Hiſt. & Crit. Edit. de Genève* 1715. *Article de* David.

(*a*) On ſait, que bientot après la mort de *Saül*, *David* reçut ordre de Dieu d'aller à *Hébron*, qu'il y fut reconnu Roi, par cette Tribu; mais que les autres gagnées par *Abner*, ſe déclarèrent pour *Iſboſeth* dernier fils de *Saül.* Cet *Abner* étoit parent d'*Iſboſeth*, il avoit commandé ſous *Saül* dans toutes les expéditions que ce Prince avoit faites contre *David*, & il pouvoit d'autant moins ſe flatter de tenir le premier rang ſous le nouveau Monarque, que *Joab* avoit déja ſa faveur & le Généralat de ſes Troupes. Ainſi l'ambition, l'envie, l'intéret, & une pique perſonnelle, contre *David* qui l'avoit tant de fois battu, le déterminèrent à la révolte. *Iſboſeth*, réſidoit à *Mahanaïm*, ville de la Tribu de *Gad.* Deux ans ſe paſſèrent ſans qu'on en vint aux armes. Enfin *Abner* entra en campagne, *Joab* marcha contre lui, & remporta une victoire qui n'empêcha pas que la diviſion ne dura encore, trois à quatre ans.

Pendant ce tems-là, le parti de la maiſon de *Saül* s'affoiblit peu à peu, & celui de *David* ſe renforça, d'autant plus que ce Roi devint ſucceſſivement Père de ſix fils (*b*). *Abner* étoit l'unique ſoutien d'*Iſboſeth* (*c*). Ce

---

(*a*) *Chap. I. & II.* (*b*) *Chap. III.*

(*c*) *2 Sam. III*, 6.

Ce Prince s'aviſa un jour de lui reprocher vivement d'*être venu vers* une des *concubines* que *Saül* avoit laiſſées (*a*). C'étoit véritablement un attentat, & Mr. *Delauny* conjecture, de cette circonſtance combinée avec ce que l'Ecriture dit du grand crédit d'*Abner*, que ce Miniſtre viſoit au thrône, & qu'il n'attendoit que le moment favorable pour lever le maſque. Irrité donc, du reproche d'*Iſboſeth*, mais ne ſe ſentant pas probablement encore aſſez fort pour s'approprier le diadême en l'en dépouillant, il lui déclara par ſerment, qu'il alloit prendre le parti de *David*, & il envoya en effet ſecrétement vers *David* pour l'aſſurer de ſes intentions. Le Roi accepta volontiers les offres d'*Abner*; cependant il y mit cette condition que *Mical* ſa légitime épouſe lui ſeroit rendue (*b*). Elle étoit fille de *Saül*, qui pour faire à ſon gendre le plus ſanglant affront, la lui avoit ôtée & l'avoit donnée à *Paltiel* fils de *Laïs*. *Il fallut*, dit malicieuſement *Bayle*, *il fallut pour la lui rendre, la ravir à un mari, qui l'aimoit beaucoup & qui la ſuivit auſſi loin qu'il étoit poſſible pleurant comme un enfant* (*c*). Quelle cruauté auſſi, que d'aller troubler un adultère dans la poſſeſſion de ſes amours! quelle injuſtice que de redemander abſolument la reſtitution d'une épouſe légitime, enlevée

---

(*a*) 2 *Sam. III*, 7. (*b*) 2 *Sam. III*, 13. *&c.*
(*c*) *Article de* David, *Note H.* §. 1.

vée par force contre toute équité ! On peut croire à ce trait, que *Bayle* n'auroit approuvé ni les mouvemens de *Melenaüs*, contre le raviſſeur d'*Hélène*, ni ceux d'*Agamemnon* contre le corrupteur de *Clytemneſtre*. Apparemment que ce grand Critique conſulté, pour ſavoir, s'il eſt permis à un honnête homme, de répéter un bien quelconque qu'on lui auroit enlevé, n'auroit pas manqué de répondre que non.

Iſboſeth en jugea autrement. *David* reçut *Mical* par ſes ordres, des mains d'*Abner*, & après avoir conclu à *Hébron* la réunion des Tribus ſous un même Roi, du conſentement des grands (*a*), de la Cour d'*Iſboſeth*, *Abner* repartit pour hâter l'exécution de cette grande affaire; mais *Joab* ayant appris ce qui ſe paſſoit, fit courir après ce Général, & l'aſſaſſina de la façon la plus indigne, ſoit pour venger la mort de ſon frère *Haſaël*, qu'*Abner* avoit tué à la bataille de *Gabaon*, ſoit auſſi pour ſe défaire d'un rival, qui lui auroit peut-être enlevé le commandement des Troupes. Quoi qu'il en ſoit, ce coup exécrable, jetta *David* dans une conſternation qu'il ne cacha point, & faillit à faire échouer le projet de la réunion. Tout étoit ſuſpendu, (*b*) quand deux ſcélérats oſèrent lever par un nouveau crime, les obſtacles qui s'oppoſoient à la paix. Ils ſurprirent *Iſboſeth* profondément endormi, le tuèrent, lui coupèrent la tête, & pouſſèrent

---

(*a*) 2 *Sam. III*, 17. *&c.*

(*b*) *Chap. IV.*

ſèrent l'audace juſqu'à venir la préſenter à *David*, qui ſaiſi d'une juſte horreur à la vue de ce triſte objet, fit ſouffrir une mort honteuſe à ces abominables aſſaſſins, & commanda d'enterrer *Iſboſeth* honorablement à *Hébron*, dans le même ſépulchre ou l'on avoit enſéveli *Abner* par ſes ordres (*a*).

Je ne toucherai point aux réflexions Politiques & Morales que Mr. *Delauny* fait ſur ces lugubres événemens; mais je ne ſaurois me réſoudre à ſupprimer les gloſes que *Bayle* y a faites, & les réflexions dont nôtre Hiſtorien les accompagne. Ecoutons d'abord l'Oracle des Incrédules Modernes. *Abner*, dit-il (*b*), *mécontent du Roi ſon maitre, ſonge à le dépouiller de ſes Etats & à les livrer à David. David prête l'oreille à ce perfide & veut bien gagner un Roiaume par des intrigues de cette nature. Peut on dire que ce ſoient des actions d'un ſaint? J'avoüe qu'il n'y a rien là qui ne ſoit conforme aux préceptes de la politique & aux inventions de la prudence; mais on ne me prouvera jamais que les Loix exactes de l'équité & de la Morale ſévère d'un bon ſerviteur de Dieu, puiſſent approuver cette conduite. Notez, que, David ne prétendoit pas que le fils de Saül règnât par uſurpation. Il convenoit que c'étoit un homme de bien & par conſéquent un Roi légitime.*

Voilà la Critique du redoutable Lexicographe, & voici la réponſe de Mr. *Delauny*; que tout Lecteur impartial y faſſe attention.

„ N'eſt-

(*a*) 2 *Sam.* IV. (*b*) *Là-même*, *Note H.* §. 2.

„ N'eſt-il pas triſte, *s'écrie-t-il*, que des
„ gens qui ont de l'eſprit & du ſavoir, ne
„ daignent pas ſe donner la peine d'examiner
„ les choſes avec quelque ſoin & un
„ peu de candeur avant que de décider!
„ *Iſboſeth* ne pouvoit il pas être un homme
„ de bien, ſans être un Roi légitime? Qui
„ ſait, ſi, prévenu par ſes Courtiſans (gens
„ incapables de dire aux Princes des véritez
„ qui leur déplaiſent), il ne croioit point
„ ſérieuſement que *David* n'avoit pas été
„ deſtiné par le Ciel à monter ſur le thrône,
„ & ſi par conſéquent ce n'étoit pas
„ dans des intentions droites qu'il s'oppoſoit
„ à ſon élévation? Qui peut dire qu'à
„ cauſe des préventions d'*Iſboſeth*, *David*
„ ſe rendit coupable en maintenant ſes
„ propres titres ſur la couronne, & *Abner*
„ criminel en revenant à la ſoumiſſion qu'il
„ devoit à ſon légitime Souverain? Et ſi
„ on ne peut pas le dire avec fondement,
„ où eſt le ſujet de blâmer *David*, de ce
„ qu'il prêta l'oreille à *Abner*, pour recouvrer
„ par ſon entremiſe des droits qu'on
„ lui conteſtoit avec injuſtice?

„ Mais je veux, *pourſuit nôtre Auteur*,
„ qu'*Iſboſeth* convaincu dans le fond de ſon
„ ame que c'étoit le Ciel même qui avoit
„ appellé *David* à la couronne, fut coupable
„ envers ce Prince, d'où ſuit il de
„ là qu'il n'étoit pas *un homme de bien* par
„ raport à *Recab* & à *Bahana* qui l'aſſaſſinèrent?
„ Ou en le ſuppoſant enfin preſque
„ ſans reproche à l'égard de *David* o-

„ ſeroit on dire qu'à la rigueur il étoit un „ homme droit & un Roi légitime? Si le „ thrône étoit dévolu par la mort de *Saül* „ à un Prince de ſon ſang, *Mephiboſeth* fils „ de *Jonathan* l'ainé d'*Iſboſeth* étoit plein „ de vie. Celui-ci ne pouvoit pas l'ignorer. *Mephiboſeth* étoit *bleſſé aux pieds* (a), „ mais cette infirmité accidentelle n'altéroit point ſes droits à la couronne, & je „ ne ſache pas que les Loix divines écartaſſent du thrône les boiteux, ainſi que „ l'Oracle prétendu des *Spartiates* les en „ exclut dans la ſuite.

„ Les Commentateurs eſtiment, que ſi „ la deſcription de l'état de *Mephiboſeth*, „ eſt inſérée ici dans la rélation de l'aſſaſſinat de ſon Oncle, c'eſt pour inſinuer, „ que ce fut en partie afin de venger ce „ jeune Prince, que *Recab* & *Bahana* teignirent leurs mains homicides, du ſang „ de celui qui avoit profité de ſon infirmité pour le priver du diadême. Je ne veux „ point examiner à préſent cette penſée; „ mais de quelque manière qu'on enviſage „ la choſe & quelque tour qu'on y donne, „ j'oſe dire qu'il ſuffit d'avoir des yeux pour „ s'aſſurer en quel ſens *David* a pû appeller *Iſboſeth un homme de bien*. Il eſt très-probable qu'il n'étoit pas tel à l'égard de „ *David*, & très-ſur qu'il l'étoit encore „ moins par raport à *Mephiboſeth*."

(b) On ſçût à peine la mort d'*Iſboſeth* que toutes les Tribus, ſe hâtèrent de reconnoitre *David* pour leur Roi. De ſon coté, ce Prince aſſuré de leur affection & tranquille poſſeſſeur de la couronne, ſignala d'abord ſon courage, en enlevant aux *Jebuſiens*, la citadelle de *Jéruſalem*, qu'ils poſſédoient encore, & qu'ils croioient imprenable. Cette conquête lui couta peu. *David* y établit ſa réſidence, il la repara, il l'étendit, il y fit de conſidérables embelliſſemens, & penſant enſuite à multiplier encore ſa famille pour mieux affermir ſon thrône, il prit de nouvelles concubines, quoiqu'il en eût déja pluſieurs. Le grave *Bayle* affecte d'en paroitre ſcandaliſé. *On ne ſauroit bien*, dit-il, (a) *excuſer la polygamie de David, car encore que Dieu la tolérât en ce tems-là, il ne faut pas croire qu'on pût l'étendre bien loin, ſans lâcher un peu trop la bride à ſa ſenſualité. David ne fit point ſcrupule de s'allier avec la fille d'un incirconcis, & quoiqu'il eût des enfans de pluſieurs femmes, il prit encore des concubines à Jéruſalem. Il choiſiſſoit ſans doute les plus belles qu'il rencontroit; ainſi l'on ne ſauroit dire, que par raport aux voluptez de l'amour il ait eu beaucoup de ſoin de mécontenter la nature.* On ne dira pas auſſi, je penſe, que l'Auteur du *Dictionnaire Hiſtorique & Critique*, ait eu beaucoup de délicateſſe dans les jugemens qu'il porta d'autrui, ni qu'il ſe ſoit piqué de modeſtie, dans la manière de débiter ſes calomnies odieuſes

---

(a) 2 *Sam.* IV, 4. (b) *Chap.* V, VI, VII, VIII.

(a) *Là même, Note H* §. 1.

ſes contre celui que le St. Eſprit a appellé *l'homme ſelon le cœur de Dieu.*

Mais enviſageons ſes accuſations de ſens froid. Qu'eſt-ce qui choque ici Mr. *Bayle.* Ce n'eſt pas la polygamie de *David* conſidérée en elle-même, car il avoüe, que Dieu *toléroit la Polygamie en ce tems-là.* Qu'eſt-ce donc? Ce ſont, ſi je ne me trompe, ces trois choſes; *premièrement*, le grand nombre de concubines que prit *David*; *ſecondement*, le peu de ſcrupule qu'il ſe fit d'épouſer la fille de *Talmaï* Roi de *Gueſur* (*a*), qui étoit Payen; & *troiſièmement*, le motif de ces mariages, qui n'étoit au jugement du malin Lexicographe, qu'un relâchement ſenſuel.

Qu'on nous permette néanmoins de le dire. 1. Le premier de ces reproches dépend abſolument du troiſième. Si *David* ne multiplia ſes concubines que par des vues honnêtes & licites dans un tems où la Polygamie étoit tolérée, le nombre ne fait rien à la choſe, parce que jamais ce nombre ne fut limité par aucune Loi. 2. Il y a un peu plus d'apparence à trouver de l'irrégularité dans l'alliance que *David* contracta avec la fille du Roi de *Gueſur.* Les Loix de la Religion y étoient contraires, „ mais ces Loix, comme l'obſerve Mr. *Delauny*, (*b*) ſouffroient diverſes exceptions. „ Un Juif pouvoit épouſer (en y obſervant „ certaines formalitez), une eſclave qu'il „ auroit

---

(*a*) 2 *Sam. III,* 3. (*b*) *Pag.* 82.

„ auroit fait ſa priſonnière pendant la guer-
„ re; à plus forte raiſon pouvoit il épou-
„ ſer une proſélyte. *David* étoit autoriſé
„ à faire ce qu'il fit tant par l'exemple de
„ *Joſeph*, & de *Moïſe*, que par celui de
„ ſes Ancêtres (*a*). Et pourquoi Dieu au-
„ roit il refuſé de ſe ſervir de *Mabaca*
„ (*c'étoit le nom de la fille de Talmaï*) pour
„ lui donner des enfans, après en avoir
„ donné à *Boaz* par le moyen de *Ruth*. "

3. Au lieu de l'indigne motif, que *Bayle* prête aux nombreux mariages de *David*, il eſt tout autrement naturel de juger, que
„ ce Prince ne s'y porta principalement
„ que dans la vue de groſſir ſa famille &
„ probablement auſſi par Politique. Après
„ trois ans de mariage *David* n'avoit point
„ encore d'enfans de *Mical*, quand on la
„ lui enleva pour la donner à un autre,
„ & perſonne ne pouvoit dire qu'il en au-
„ roit ſurement d'elle. Au moins ne niera-
„ t-on pas que la voyant dans les bras d'un
„ autre époux, il n'eût le droit de ſe rema-
„ rier. Il le fit. Il épouſa *Abinoham*, & cel-
„ le-ci étant auſſi peu féconde que *Mical*,
„ il lui aſſocia *Abigaïl*. Mais il ne fut pas
„ plus heureux avec cette dernière, & quand
„ il vint à *Hébron* il n'étoit pas encore Pè-
„ re, quoique marié depuis cinq ans. Ce-
„ pendant il ſentoit l'importance de le de-
„ venir pour appuyer ſon thrône. Dieu lui
„ avoit promis que *le Roiaume d'Iſraël ſe-*
„ *roit*

(*a*) *Ruth*. IV, 20, 21.

„ *roit ferme entre ſes mains* (a); pour cela
„ il falloit qu'il eût des enfans; le meilleur
„ moyen d'en avoir étoit vraiſemblablement
„ de prendre pluſieurs femmes; &
„ comme ces femmes ſe trouvoient plus intéreſſées
„ que perſonne, à ſa fortune, il
„ eſt très-poſſible pour ne rien dire de plus,
„ qu'il ne leur en aſſocia de nouvelles qu'après
„ en avoir reçu leur conſentement.

„ Que ſi, peu ſatiſfait de ces obſervations,
„ on pouſſe plus loin les recherches,
„ on trouvera que Dieu avoit promis à *David*
„ d'affermir ſon thrône non ſeulement
„ par raport à ſa perſonne, mais encore
„ pour ſes deſcendans. C'eſt, ſelon toutes
„ les apparences, à cauſe de quelque
„ promeſſe expreſſe & bien connue ſur ce
„ ſujet, qu'*Abigaïl* diſoit à *David, l'Eternel*
„ *ne manquera point d'établir une maiſon ferme*
„ *à mon Seigneur* (b). Puis donc que la
„ polygamie étoit actuellement tolérée de
„ Dieu; puiſque les promeſſes de ce grand
„ Dieu devoient être accomplies, puiſqu'à
„ parler humainement elles ne pouvoient
„ pas s'accomplir, à moins que *David*, ne
„ ſe donna des épouſes plus fécondes; puiſqu'enfin
„ la ſaine politique vouloit, que
„ ce Prince appuya ſon thrône par de nouvelles
„ alliances qui lui donnaſſent du
„ crédit, & qu'il ne pouvoit mieux parvenir
„ à cette fin, qu'en contractant de nou-

(a) 1 *Sam.* XXIV, 21.
(b) 1 *Sam.* XXV, 28.

„ veaux mariages; on peut hardiment conclurre que le parti qu'il prit de les contracter, étoit tout ce qu'il pouvoit faire „ de plus ſage & de plus prudent, pour „ *s'établir une maiſon ferme.* "

Il n'en faut pas, je croi, d'avantage, pour juſtifier la polygamie de *David* & pour montrer, qu'il n'y entra ni libertinage, ni ſenſualité. La politique en fut le principal motif. Quelques perſonnes ajoutent qu'on peut même regarder la multiplicité des mariages de ce Prince, comme un effet de ſa piété. Mais Mr. *Delauny* ne va pas ſi loin. Perſuadé que *David* faiſoit ſagement de ſouhaiter l'accompliſſement des promeſſes divines, il eſtime que ſes vœux auroient été plus purs, & ſa conduite plus irréprochable, s'il étoit entré un peu moins de mondanité dans ſes intentions. „ Après „ tout, ſi, Mr. *Bayle*, ajoute-t-il, avoit fait „ ces réflexions, il ſe ſeroit épargné en grande partie la peine d'une critique vaine & „ & ignorante; mais d'un autre coté il auroit fallu, qu'il fit le ſacrifice du plaiſir „ malin, qu'il prenoit à mordre ſur la conduite de *David.* "

Cette malignité n'eſt nulle part plus frappante, que dans la manière dont l'Auteur du *Dictionnaire Hiſtorique* parle du *reproche, qui fut fait à David par Mical ſur l'équipage où il s'étoit mis en danſant publiquement devant l'Arche* (*a*). Perſonne n'ignore ce que l'Ecriture

---

(*a*) Bayle *là-même. Note H* § 6.

criture nous en apprend. (a) *David*, vainqueur des *Philiſtins* & jouiſſant d'une heureuſe paix, prit la réſolution, de placer à *Jéruſalem* l'Arche de l'Eternel qui depuis trente huit ans étoit demeurée à *Kiriath-Jebarim*. La ſévère punition d'*Uza* frappé à mort dans cette circonſtance, le détermina à la laiſſer pendant trois mois dans la maiſon d'*Obed-edom*, mais enfin raſſuré de ſes craintes, il ordonna quelle en fût tirée. On la tranſporta avec un appareil pompeux dans la ſainte Cité. *David* voulut être lui-même de cette proceſſion. Il y prit ſa place immédiatement devant l'Arche, & *ceint d'un Ephod de lin il ſautoit de toute ſa force devant l'Eternel... avec des cris de joye & au ſon des trompettes*. *Mical* le vit; elle crut que ſon Mari manquoit de décence, & lorſqu'il rentra dans ſon Palais, loin de participer à ſon allégreſſe elle courut à ſa rencontre pour lui dire d'un ton railleur, *Que le Roi d'Iſraël s'eſt fait aujourd'hui un grand honneur en ſe découvrant aujourd'hui devant les yeux des ſervantes de ſes ſerviteurs, comme feroit un homme de néant ſans en avoir honte!* Mais *David* lui répondit, qu'il *ſe rendroit encore plus abject* une autre fois *devant l'Eternel* & qu'il *s'eſtimeroit encore moins*, ſans craindre de ſe deshonorer, par des marques de joie ſi bien placées. *Et Mical*, ajoute l'Hiſtorien, *n'eut point d'enfans juſqu'au jour de ſa*

(a) Delauny *Chap. IX, X, XI, XII, XIII.*

ſa mort (*a*). C'eſt-à-dire, qu'elle n'en eut plus, & que Dieu la punit de ſes railleries indiſcrétes & orgueilleuſes par une honteuſe ſtérilité.

Peut-être n'y a-t-il aucun trait dans toute l'Hiſtoire Sainte ſur lequel les Libertins ſe ſoient plus égayez, que ſur celui-ci. Mr. *Bayle* y brille à leur tête. Mais comme Mr. *Delauny* ne ſe pique ni d'être court dans ſes remarques, ni d'être avare de digreſſions, il entre dans tout le détail poſſible, pour couvrir de honte les admirateurs aveugles du Lexicographe, & de ſon indigne façon de badiner ſur les choſes les plus ſacrées.

„ Mr. *Bayle*, *dit-il*, diſcute le fait & il en„ tre en matière par une diſtinction digne „ de ſa pénétration ordinaire & preſque a„ dorée. Il prononce que *ſi David avoit* „ *découvert ſa nudité*, *ſon action pourroit paſ*„ *ſer pour mauvaiſe moralement parlant*, *mais* „ *que s'il ne fit autre choſe*, *que de ſe rendre* „ *mépriſable par ſes poſtures*, *& en ſoutenant* „ *mal la majeſté de ſon caractère*, *ce fut tout* „ *au plus une imprudence & non pas un crime.* „ Il ſemble enſuite, vouloir gravement en„ gager ſes Lecteurs, à conſidérer que la „ circonſtance juſtifioit les excès de la „ joye que *David* fit éclater. Immédiate„ tement après il cite un paſſage d'un Au„ teur moderne qui a voulu juſtifier la nu„ dité

(*a*) 2 *Sam. VI*, 14-23.

„ dité de *François d'Aſſiſe* par celle de *Da-*
„ *vid.* Et il conclut le tout, en diſant avec
„ cette candeur, qui caractériſe tout ce
„ qu'il a écrit ſur la perſonne & ſur la con-
„ duite du Monarque d'*Iſraël*, qu'*on trouve-*
„ *roit fort étrange, par toute l'Europe, ſi un*
„ *jour de proceſſion du St. Sacrement, les Rois*
„ *danſoient dans les rues n'ayant qu'une petite*
„ *ceinture ſur le corps.* "

Tel eſt effectivement le tour malin, que *Bayle* a donné à la conduite de *David.* Il fait d'abord ſemblant, de douter, ſi *David* a été preſque nud; mais un moment après il l'affirme de la façon la plus déciſive, & perdant toute pudeur il ne rougit point de juſtifier en ces termes les reproches inſolens de *Mical*, qui en fut chatiée par le Ciel même; *il y auroit bien des Dames qui mériteroient d'être ſtériles, s'il ne falloit pour cela qu'avoir le gout de Mical.*

Nous ne prétendons point mêler ici nos réflexions à celles de Mr. *Delauny* ſur cet endroit du *Dictionnaire Hiſtorique.* C'eſt lui-même qui doit parler, & c'eſt à nous à rendre fidélement ſes termes. La ſeule liberté que nous nous réſervons en le faiſant, c'eſt de les reſſerrer un peu. Voici donc comment il refute, les inſinuations calomnieuſes, du Lexicographe.

„ Je pourrois, *dit-il*, faire remarquer
„ d'abord, combien il ſied peu à Mr. *Bay-*
„ *le*, à l'apologiſte des infamies des *Cyni-*

„ *ques* (*a*), d'inſulter comme il le fait à la
„ conduite de *David* danſant devant l'Ar-
„ che ; mais je me contente d'obſerver que
„ ce grand Génie, décide là-deſſus en Ca-
„ ſuïſte critique & hiſtorien *trois points* prin-
„ cipaux, que je vai prendre la liberté
„ d'examiner avec la ſoumiſſion conve-
„ nable.

„ J'oſe *premièrement* en appeller au juge-
„ ment de tout homme inpartial, en parti-
„ culier à celui de tous les Médecins & de
„ tous les Chirurgiens de l'Univers, & je
„ demande ſi c'eſt, en ſoi *une action mora-*
„ *lement mauvaiſe* de découvrir ſa nudité,
„ ou, ſi en ce cas la ſingularité des cir-
„ conſtances & la droiture de l'intention
„ ne ſuffiſent pas pour l'excuſer? Un Caſuïſte
„ vulgaire ne balancera pas ſans doute à
„ répondre affirmativement. Par conſéquent
„ la déciſion du ſubtil Lexicographe ſur
„ ce ſujet n'aboutit à rien, & ſes admira-
„ teurs me permettront de dire avec le
„ reſpect qui leur eſt dû, que loin de don-
„ ner quelque jour nouveau à ce qui eſt en
„ litige, cette déciſion ne fait qu'y répan-
„ dre des ténèbres; ou pluſtot quelle por-
„ te en l'air, & ne ſauroit être d'aucun
„ uſage, ſoit à la charge ſoit à la déchar-
„ ge de *David*.

„ Je demande, *ſecondement*, ſi le cas de
„ *St.*

(*a*) *Voy. le* Dict. Hiſt. & Crit. *aux art. de* Diogène *&* d'Hipparchia, *le texte & les Notes.*

„ *St. François d'Aſſiſe*, étoit exactement „ parallelle à celui de *David*, ou s'il ne „ l'étoit pas? Dans la première ſuppoſition, il ſemble que l'habile Critique n'auroit pas dû manquer de le dire, dans la „ ſeconde, il ſemble que l'amour de la vérité auroit dû l'engager à ſpécifier les différences qui ſe trouvent entre les deux „ faits. L'un & l'autre entroient également „ dans le plan d'un Ouvrage tel que le „ ſien. Cependant il a plû à Mr. *Bayle* de „ ne faire ni l'un ni l'autre. Au lieu de cela, il badine, il raconte une hiſtoire „ dont le ridicule ſaute aux yeux, à deſſein d'en répandre ſur l'action de *David*. „ Mais encore une fois quelles lumières, „ donne-t-il par là à ſes Lecteurs? Et ſur „ un procédé pareil que faut il que nous „ penſions de ſa droiture, ou de ſon exactitude?

„ Reſte *troiſiémement* enfin, la comparaiſon que Mr. *Bayle* fait de la danſe de „ *David* devant l'Arche, avec celle d'un „ Roi *Européen* qui un jour de proceſſion du „ St. Sacrement danſeroit dans les rues „ preſque nud & n'ayant qu'une petite ceinture ſur le corps. Que dirons nous de „ ce nouveau trait? C'eſt bien l'image la „ plus infame qu'on pût tracer d'une indécence folle & groſſière. Mais reſſemble-t-elle à *David* cette image, & peut on „ dire de bonne foi, qu'on y trouve quelque conformité, avec ce que l'Ecriture „ nous apprend de l'action que Mr. *Baylé*,

„ s'efforce de tourner en ridicule? Il eſt
„ bien dificile de retenir ſon indignation,
„ quand on voit de pareils attentats con-
„ tre la vérité du Texte ſacré. L'inſulte
„ mériteroit d'être vigoureuſement relévée.
„ Tâchons néanmoins de nous modérer, &
„ demandons ſeulement à tout honnête
„ homme, même d'entre les admirateurs
„ de Mr. *Bayle*, s'il pardonneroit à tout
„ autre qu'à lui une conduite ſi injuſte,
„ & ſi dans tout autre cas, il n'accuſeroit
„ pas hautement un Critique qui auroit ſi
„ mal jugé des choſes, d'avoir donné à
„ gauche par une ignorance groſſière & par
„ une inattention impardonnable à la dépo-
„ ſition des Auteurs Divins, ou, de s'être
„ deſhonoré par une malice déteſtable &
„ par une ſtupide boufonnerie, de manière
„ qu'il eſt également facile d'abuſer de ſes
„ termes & de les refuter?

„ Poſons le cas, que *Samuel* n'eût dit au-
„ tre choſe, ſinon que *David ceint dun E-*
„ *phod de lin* danſoit devant l'Arche, pour-
„ roit on en conclurre que *David* étoit nud;
„ & ne devroit on pas en conclurre pré-
„ ciſément le contraire? Je veux (ce qui
„ eſt pourtant faux) que l'*Ephod* ne fut
„ qu'une ceinture, y auroit il lieu de ſoup-
„ çonner, qu'on ſe le fût jamais mis ſeul
„ ſur le corps? L'uſage d'une ceinture,
„ eſt de ceindre ou de fermer un vétement
„ dont on ſe couvre; c'étoit celui de l'*Ephod*;
„ ainſi, bien loin que de ces mots, *ceint*
„ *d'un Ephod de lin*, on puiſſe inférer
„ que

„ que *David* étoit nud, il s'enſuit au con-
„ traire de la façon la plus claire qu'il étoit
„ habillé, & même habillé de vétemens
„ dont la qualité ne ſauroit être ignorée.
„ Graces à Dieu nos Sacrez Auteurs ont
„ mis la choſe hors de doute. Il ne faut
„ qu'ouvrir leurs Ecrits, pour demeurer
„ convaincu que *David* fut au deſſus de
„ tout ſoupçon & de tout reproche à cet
„ égard, & qu'à l'exception de *Mical* per-
„ ſonne ne s'aviſa de lui en faire.

„ Y a-t-il quelqu'un qui ſe ſoit jamais
„ aviſé de ſoutenir que quand *Doëg tua qua-*
„ *tre vingt cinq hommes qui portoient l'Ephod*
„ *de lin* (*a*), c'eſt-à-dire quatre vingt cinq
„ *Sacrificateurs*, ces vénérables Prêtres é-
„ toient actuellement nuds & n'avoient
„ autour de leur corps qu'une legère cein-
„ ture? Eſt il jamais monté à l'eſprit de
„ qui que ce ſoit, que lorſqu'il eſt dit,
„ que *Samuel ſervoit en la préſence de l'Eter-*
„ *nel*, *étant jeune garçon vétu d'un Ephod de*
„ *lin* (*b*), cela ſignifie qu'il ſervoit tout
„ nud dans le Tabernacle, n'ayant ſur le
„ corps qu'une petite ceinture? . . Peut
„ on avoir lû l'Ecriture & être encore à ſa-
„ voir, qu'il n'y eut jamais de Culte au mon-
„ de, où le ſervice divin ſe fit avec autant
„ de décence que dans celui des Hébreux?
„ Outre *le Pectoral*, *l'Ephod*, *le Rochet*, *la*
„ *Tunique*, *& la Ceinture* dont les Sacrifi-
„ cateurs

(*a*) 1 *Sam.* *XXII*, 18.

(*b*) 1 *Sam.* *II*, 18.

„ cateurs étoient revétus, ils portoient *une*
„ *chemiſe de fin lin* immédiatement ſur leur
„ corps, avec *des caleçons de lin*, *tenant de-*
„ *puis les reins juſqu'au bas des cuiſſes*, & ſans
„ leſquels il leur étoit défendu ſous peine
„ de mort, *d'entrer au Tabernacle* ou *d'ap-*
„ *procher de l'Autel pour faire le ſervice dans*
„ *le lieu ſaint* (*a*).

„ Puis donc que *David* faiſoit actuelle-
„ ment le ſervice dans un ſolennité des
„ plus religieuſes; puiſqu'il y paroiſſoit
„ *ceint d'un Ephod de lin*, eſt il croiable qu'il
„ eût négligé de ſe revétir des autres ha-
„ bits Sacerdotaux, ſans leſquels il étoit
„ ſi ſévèrement défendu de ſe préſenter
„ devant le Seigneur? Témoin de la ri-
„ gueur, avec laquelle Dieu avoit puni
„ Uza, pour une faute, ce ſemble, beau-
„ coup plus legère, ce Prince ne ſe ſeroit il
„ pas étudié à éviter juſqu'à la moindre
„ violation du cérémonial? S'en ſeroit il
„ moqué au riſque de ſes jours? Permis à
„ Mr. *Bayle* de le croire; mais je ne le croi-
„ rai jamais. . . . .

„ Une autre réflexion toute ſimple, c'eſt
„ que de même que quand il eſt dit des
„ Princes & des Magiſtrats, qu'ils quittent
„ leurs Robes de cérémonie, il ne vient à
„ l'eſprit de perſonne d'en conclurre, qu'ils
„ ſe ſont mis tout nuds, ainſi quand même il
„ ne ſeroit pas dit expreſſément, que *David*
„ marchant devant l'Arche *étoit vétu d'un*
„ *Ephod*

(*a*) *Exod.* XXVIII.

,, *Ephod de fin lin* (a), c'eſt-à-dire, d'une
,, chemiſe de lin arrêtée par une ceinture
,, ou par un *Ephod* de même matière; &
,, quand nous n'aurions pas autant de rai-
,, ſons que nous en avons de préſumer
,, qu'il étoit revétu de tous les habits pro-
,, pres aux Lévites, le bon ſens ſuffiroit
,, tout ſeul, pour nous faire comprendre,
,, que quand ce Prince ſe dépouilla de ſa
,, Robe Royale, il reſta habillé comme il
,, l'étoit ordinairement par deſſous. Quel-
,, le apparence en effet qu'à moins d'être
,, fou, un homme qui avoit paſſé quarante
,, ans, eût voulu s'expoſer tout nud aux
,, injures de l'air dans une ſaiſon déja avan-
,, cée, car l'hyver avoit ſuccédé à l'autom-
,, ne? Quand la bienſéance ne l'en auroit
,, pas empêché, le ſoin de ſa ſanté ne l'au-
,, roit il pas retenu?

,, Diſons tout, le reproche que *Mical* oſa
,, faire à *David*, s'explique ſuffiſamment,
,, en ſuppoſant que ce religieux Monarque,
,, s'étoit dépouillé de ſes habits Royaux,
,, pour paroitre avec l'habit des Lévites,
,, ce n'eſt qu'en ce ſens qu'il s'étoit *décou-*
,, *vert*, ou deſhabillé.

,, Qu'on juge donc à préſent du procédé
,, de Mr. *Bayle*; que nos Lecteurs pronon-
,, cent, qu'ils décident ſi dans la manière
,, dont il a repréſenté l'action de *David*, on
,, reconnoit l'écrivain judicieux & droit
,, d'un *Dictionnaire Hiſtorique & Critique* ou
,, pluſtot

(a) *1 Chron. XV, 27.*

„ pluſtot ſi l'on n'y voit pas un homme qui
„ ſe contente d'effleurer négligemment les
„ matières & qui ſacrifie tout ſans pudeur
„ au plaiſir de dire des ſaletez?

„ Si j'avois quelque choſe à ajouter, ce
„ ſeroit uniquement, que les reproches pi-
„ quans de *Mical*, & les fades railleries de
„ Mr. *Bayle* doivent ſervir de leçon à tou-
„ te perſonne ſenſée, pour leur faire con-
„ cevoir, combien il eſt aiſé de prendre
„ les éclats d'une ſuperbe colère, ou les
„ mauvaiſes plaiſanteries d'un eſprit rail-
„ leur, pour autant de véritez inconteſta-
„ bles."

Voilà de quelle manière Mr. *Delauny* repouſſe les traits injurieux du Lexicographe de *Rotterdam*. Il ne s'en tient pas même là. Après une digreſſion ſur l'endroit de *Jéruſalem* où l'Arche du Seigneur fut placée, il revient à la danſe de *David*, & d'autant plus zèlé à la juſtifier, qu'à ſon gré les Commentateurs Chrétiens, ne s'y ſont pas aſſez appliquez (peut-être parce qu'ils ont crû que la choſe n'en valloit pas la peine) il donne une Diſſertation de vingt pages (*a*) ſur la *Danſe*, en aſſurant le Lecteur que c'eſt là le fruit d'une longue & profonde méditation ſur ce ſujet. Je ne le ſuivrai point cependant, dans cette digreſſion, & j'eſpère qu'on ne le trouvera pas mauvais. Tout y eſt rangé ſous deux chefs. *Premièrement* Mr. *Delauny* trouve la Danſe originairement

---

(*a*) *Tom. II. pag.* 162-183.

nairement aſſociée aux rites de la Religion des Hebreux, pratiquée par *Marie* ſœur de *Moïſe*, recommandée par l'exemple de *David*, & en quelque ſorte ordonnée de Dieu même *Deut.* XVI, 14. dans ces paroles: *Tu te réjouiras en ta fête ſolennelle*, ou, comme porte l'original, *en ta danſe ſolennelle.* Il montre 1. que la danſe peut être d'une gravité très-compatible avec les cérémonies de la Religion. 2. Qu'elle eſt utile à la ſanté, propre à inſpirer une joye innocente, & même à nourrir des ſentimens de piété & de vertu; d'où il conclut que quand les Philoſophes l'ont condannée, ils ne l'ont condannée qu'entant qu'elle avoit dégénéré, & que ſans en interdire l'uſage, ce n'eſt que l'indigne abus qu'on en a fait qu'ils ont prétendu flétrir. De là l'Auteur paſſe à faire voir *ſecondement* que, de la Religion des Hébreux la *Danſe* s'eſt introduite dans les Cultes du Paganiſme, il recueille ce que les Poëtes ont chanté ſur ſon origine, il y ajoute les Oracles des *Socrates*, des *Platons* & des plus anciens Philoſophes pour l'autoriſer, & après avoir rappellé les coutumes & les Loix qui y furent favorables parmi les Nations dans l'Antiquité la plus reculée, il achève de ſignaler ſon zèle pour une danſe grave & bien règlée en s'écriant avec feu:

„ Que Mr. *Bayle* donc avec toute la co-
„ horte de ſes imitateurs & de ſes admira-
„ teurs, ſe moque de *David* & lui inſulte,
„ de ce qu'il aſſocia la *danſe* au chant des

,, louanges divines, mais que les ſages d'Egypte,
,, du Midi & de l'Orient ſe joignent
,, pour l'approuver! Qu'*Apollon*, *Hercule*,
,, *Caſtor* & *Pollux*, *Minerve*, & les *Muſes* ſe
,, réuniſſent pour lui applaudir! Que ** &
,, *** & *** noms reſpectables dont je ne
,, ſuis pas aſſez vain pour oſer orner mon
,, Ouvrage, ſatyriſent ce Prince à leur gré;
,, mais qu'il ſoit permis à *Muſée*, à *Orphée*,
,, à *Homère*, à *Héſiode*, à *Simonide*, & à
,, *Pindare* de le célébrer! Que *Cyrus*, *Léonidas*,
,, *Cléomène*, & *Scipion* l'Ancien ſoient
,, ſes Apologiſtes! Que *Socrate*, *Platon*,
,, *Plutarque*, *Strabon* & *Lucien* même deviennent
,, ſes défenſeurs! Et ce qui eſt
,, infiniment au deſſus de tous ces ſuffrages
,, réunis, que le Dieu des Cieux juſtifie
,, la conduite de nôtre ſaint Monarque
,, par ſes ordres, & par ſon approbation!"

J'appréhende qu'il ne ſe rencontre des gens d'aſſez mauvaiſe humeur pour trouver ce tranſport de Mr. *Delauny* un peu outré. La pluſpart des Eccléſiaſtiques regardent la Danſe comme un des écueils les plus funeſtes à la vertu. *C'eſt*, diſoit un fameux Théologien, *c'eſt une compoſition ou Syrop Magiſtral de toutes ſortes de Poiſon, que le Diable a inventé pour avec un plus grand effort frapper les cœurs, y eſteindre la crainte de Dieu, & les faire bruler de toutes ordes & vilaines cupiditez; c'eſt un appas fait aux yeux, aux oreilles, bref à tous les ſens, afin de les ſéduire & (comme par une commune conſpiration) leur faire enſemble cueillir, & porter* *dedans l'ame le péché* (a). Quantité de Prédicateurs tiennent aujourd'hui le même langage. A les entendre la Danſe eſt un grand Crime. J'ai connu un Miniſtre Ecoſſois qui la regardoit comme un acte d'Idolatrie; mais j'en connois d'autres qui traitent de puérilitez & de bagatelles toutes les déclamations de leurs confrères ſur ce ſujet comme ſur bien d'autres. Etranges excès du cœur humain! Quand eſt ce que les uns ceſſeront de corrompre la Morale Chrétienne par un indigne relâchement, & les autres de la rendre haïſſable par une ſévérité inſenſée! Ici comme en toute autre choſe, les plus ſages tiennent un juſte milieu. *Medium tenuere beati.*

ARTICLE VI.

Chronique des Rois d'Angleterre, écrite en Anglois ſuivant le Stile des Anciens Hiſtoriens Juifs, par NATHAN BEN SADDI, *Prêtre de cette Nation, & traduite en François dans le même Stile.* A Londres, chez Th. Cooper 1743. in 8., & ſe débite à la Haye chez Pierre de Hondt.

LA Traduction Françoiſe, qu'on vient de publier de ce petit Ouvrage, exige naturellement qu'on en faſſe mention dans cette Bibliothèque, & c'eſt ce qui nous a determinés à en faire le ſujet du preſent Article. Le Titre ſeul annonce aſſez quel eſt le deſſein & le plan de l'Auteur. On ſera curieux ſans doute de ſavoir comment il l'a exécuté; car on voit aſſez, que l'idée qui lui eſt venuë de compoſer un Abregé Chronologique de l'Hiſtoire d'Angleterre ſuivant le Stile des anciens Hiſtoriens Juifs, eſt tout-à-fait nouvelle & originale en ſon eſpèce; & peut-être que cette ſingularité n'a pas peu contribué à faire entreprendre une Traduction Françoiſe de cet Ouvrage, auſſi bien que le Nom illuſtre de l'Auteur auquel on l'attribuë; car il court un certain bruit ſourd que ce petit Ecrit eſt ſorti de la Plume d'une Perſonne, qui n'eſt pas moins diſtinguée par ſa Naiſſance & par ſon Rang, que par ſon merite & ſon eſprit. Quoiqu'il en ſoit,

---

(a) *Lambert Daneau* dans le Dict. de *Bayle* Art. de *St. Aldegonde* Not M.

L'Auteur de cette Chronique a diviſé ſon Ouvrage en deux Livres à l'imitation apparemment des Livres des *Chroniques des Rois d'Iſraël & de Juda*, qu'il ſemble particuliérement s'être propoſés pour Modèles; comme il paroit par la maniére dont il commence & finit ſes Sections, ou les Articles de chaque Roi. Le premier Livre commence à Guillaume le Conquérant, & ſe termine au Règne d'Elizabeth incluſivement. Après quoi ſuit un *Poſtcrit*, où l'Auteur allegue pluſieurs Raiſons pour ſe juſtifier de ce qu'il ne contiuuë pas plus loin ſon Hiſtoire. Cependant, le ſecond Livre vient enſuite en ſon rang, il commence au Règne de Jacque I., & va juſqu'à celui de George II. actuellement règnant. Il faut remarquer, à la vérité, que ce ſecond Livre n'eſt daté que de l'An 1741, au lieu que le premier l'eſt de 1740.

L'Auteur nous apprend lui-même, dans une courte *Préface*; qu'ayant formé le deſſein de raconter par ordre certaines choſes qui ſe ſont paſſées depuis la Conquête de Guillaume de Normandie, il a choiſi le Stile des anciens Hiſtoriens Juifs préférablement à tout autre; parce que cette maniére d'écrire eſt non ſeulement la plus conciſe, mais auſſi la plus vénérable & la plus majeſtueuſe. Il témoigne au même endroit, qu'il ſeroit bien fâché que ſon Entrepriſe déplût en la moindre choſe à ſes Lecteurs, & qu'ils deſaprouvaſſent la Liberté qu'il a priſe d'imiter ces Sublimes Originaux, mais ſur-tout qu'ils le ſoupçonnaſſent d'avoir fait choix de leur Stile par un Eſprit de Raillerie ou de Prophanation; de quoi il proteſte qu'il eſt fort éloigné.

On ne peut nier, que la Méthode, qu'a choiſie cet Auteur, ne ſoit fort propre pour un Abregé Chronologique de la nature de celui qu'il a entrepris, pour les deux Raiſons qu'il en aporte lui-même en ſa Préface. Il faut convenir de plus, que ce Stile grave, ſententieux, & ſouvent figuré, eſt extrémement énergique en ſon genre, qu'il peint vivement les Choſes & les Faits, &

qu'il les imprime profondément dans la Mémoire. C'eſt ce que ſavent par leur propre Expérience ceux qui ont lû les anciens Ecrivains que notre Auteur s'eſt propoſés pour Modeles: & je juge par moi-même, que ceux, qui liront avec quelque attention la *Chronique* dont il s'agit, éprouveront auſſi la même choſe.

Une des Circonſtances, qui contribuë le plus à ſoutenir cette Gravité & Majeſté de Stile dans les anciens Hiſtoriens Juifs, eſt la Coutume qu'ils ont de raporter immédiatement à Dieu certains Evénemens, qui ne ſont pourtant arrivés le plus ſouvent que ſelon le Cours ordinaire des Choſes humaines, & par l'intervention des Cauſes ſecondes. Or, l'on s'attend bien que l'Auteur de notre *Chronique* n'a pas manqué de les imiter en ce Point important, & qu'il n'a pas negligé d'emploïer cette façon de parler, quand le ſujet en a été ſuſceptible. Auſſi, lorſqu'un Prince a remporté quelque Victoire ſignalée, il a grand ſoin de nous marquer que *le Dieu fort combatit pour lui*, ou que *le Bras de l'Eternel fut avec lui.* Au contraire, ſi un Prince a été vaincu dans une Bataille, & a eu le malheur d'y être fait priſonnier, c'eſt *l'Eternel* qui *l'a livré entre les Mains de ſes Ennemis.* Les Maladies même des Princes ne paroiſſent ſouvent être que l'Effet d'un Arrêt particulier du Ciel. Par exemple, à l'Article de Guillaume II., dit *le Roux*, après avoir dit que ce fut un méchant Prince, dont le Cœur étoit enclin à mal faire en tout tems, qu'il mépriſoit les Dieux de ſes Péres, & qu'il n'y croyoit point; qu'il bannit même les Prêtres, & qu'il convertit les Revenus Sacrés à ſon propre uſage; il ajoute:,, C'eſt pourquoi l'Eternel le frappa de Maladie, & ſa ,, Maladie parut être à la mort. Alors ſon ,, Cœur devint tremblant au dedans de lui ,, même, & il ſe repentit de ſes péchez, & ,, il envoya vers le Grand-Prêtre & le ſupplia, diſant: J'ai fait le mal devant l'Eternel, en ſaiſiſſant les Revenus des Evêchez vacans; C'eſt pourquoi reprens, ,, je te prie, ce qui appartient à l'Egliſe, ,, afin qu'il ſoit bien fait à mon Ame, & ,, que je puiſſe vivre. Cependant, après ,, que la Maladie l'eût quitté, il oublia ,, tout ce qu'il avoit promis, & retourna à ,, ſon méchant train. " Dans l'Article de Marie I., après avoir dit que ſa Mémoire eſt odieuſe juſqu'à ce jour, à cauſe de ſon Génie perſecuteur, & à cauſe de tout le Sang qu'elle fit répandre, il ajoute que ,, l'Eternel la frappa de Maladie, & qu'elle ,, fut arrachée de deſſus la face de la terre ,, comme une Ronce qui étouffoit le bon ,, grain. "

Il y a pluſieurs autres choſes encore, qui ſervent merveilleuſement à maintenir cette grave Elevation & cette majeſtueuſe Sublimité de Stile dans les anciens Auteurs Juifs, comme les Harangues directes, & les Figures de Rhetorique dont leurs Diſcours ſont entremêlés; car, ils ſe ſervent très-ſouvent de Métaphores, d'Hiperboles, & d'Allégories. Notre Auteur, en qualité de leur fidéle Imitateur, a fort bien ſû dans l'occaſion emploïer, à leur Exemple, ces grandes & nobles Images, & n'a pas même ômis l'uſage des Harangues directes, quand le Sujet l'a permis ou exigé. Nous avons déjà fait mention de celle qu'il met en la bouche de Guillaume *le Roux*, lorſqu'il envoya chercher le Grand-Prêtre pendant ſa Maladie. On trouve encore pluſieurs autres Harangues de ce Genre répanduës en divers endroits de ſon Ouvrage. Nous nous contenterons d'en citer ici quelques-unes des plus remarquables.

Les Prêtres, dit notre Auteur à l'Article d'Henri II., étant extrémement indignés de l'Attentat commis contre leur Ordre en la perſonne de Thomas Becquet, ils envoyerent auſſitôt des Députés au Pape, pour accuſer le Roi du Meurtre de cet Archevêque. Lorſque ces Meſſagers furent arrivés devant le Pape, ils ſe proſternerent très-humblement à ſes pieds, & lui adreſſerent ce Diſcours: „ ô très-Saint Pere, à „ qui tout Pouvoir a été donné dans le Ciel „ & ſur la Terre, & qui és établi ſur les „ Royaumes & ſur les Nations pour charger leurs Rois de Chaînes & pour garotter leurs Nobles avec des Liens de fer, „ conſidere & voi comment le Sanglier de „ la forêt a ravagé la Vigne de l'Eternel „ des Armées. Si la rage de la Tirannie „ oſe ainſi enſanglanter le Saint des Saints,

„ quel Lieu pourra être à l'abri de ſa fureur? C'eſt pourquoi, ô Très-benin „ Conſervateur des Remparts de Jeruſalem, arme toi de toutes les Foudres de „ l'Egliſe, prens en main l'Epée de S. Pierre, & venge la mort de ce S. Martir, „ dont le Sang éleve ſa voix juſqu'au Ciel „ en faveur de toute l'Egliſe, & dont la „ Gloire céleſte eſt déja manifeſtée par des „ Miracles."

Cette Harangue produiſit l'Effet qu'ils prétendoient; car, le Pape, qui étoit bien aiſe de profiter de cette Occaſion pour humilier la Majeſté Royale, envoya ſur le champ de ſon côté des Meſſagers au Roi d'Angleterre, pour lui ordonner de ſe juſtifier du Crime dont il étoit accuſé. Henri proteſta de ſon Innocence, mais en vain. Les paroles qu'il avoit proferées, (ſavoir, celles-ci qui ſont raportées plus haut, *N'y aura-t-il donc perſonne qui me delivrera de ce Prêtre inſolent & ſeditieux?*) ces paroles, dis-je, dépoſoient contre lui; & il fut contraint d'expier ſa Faute, réëlle ou prétenduë, au Tombeau de Becquet. Voici comment l'Auteur décrit la Pénitence qui lui fut impoſée. „ Le Roi ſe revêtit d'un habit „ de laine & ſe mit en chemin pour ſe rendre dans l'Egliſe où Becquet avoit été „ tué. Lorſqu'il fut arrivé à la vûë de cette Egliſe, il deſcendit de cheval, &, „ aïant ôté ſes ſouliers, il marcha nuds „ pieds juſqu'au Tombeau du Grand-Prêtre défunt; & après s'être proſterné de-

„ vant la Chaſſe qui renfermoit les os de
„ ce nouveau Saint, il fit ſa priére, & of-
„ frit de fort riches Préſens. De plus, il
„ ſe dépouilla lui-même de ſes habits, &
„ reçut la Diſcipline de la main des Moi-
„ nes, qui le frapperent ſi rudement avec
„ des baguettes qu'ils lui firent ruiſſeler le
„ ſang des épaules. "

Voici encore un autre Exemple de Harangue directe. Jean ſans Terre s'étant brouillé avec le Pape au ſujet de la Nomination à l'Archevêché de Cantorberi, il fut excommunié, & tout ſon Royaume fut mis en Interdit. Jean ne rabatit pourtant rien de ſa fierté pour tout cela: au contraire, il jura *par les dents de Dieu* qu'il ſe vengeroit du Pape & de ſes Adhérans; comme il fit en effet, en banniſſant pluſieurs Evêques du Royaume, & en confiſquant les terres & les biens de tous les Prêtres qui avoient obéï à l'Interdit. Le Pape, voyant donc que le Roi Jean ſe moquoit de ſa Bulle, & qu'il mepriſoit ſes Foudres, réſolut d'avoir recours à d'autres Armes. C'eſt pourquoi il envoya des Meſſagers à Philippe Roi de France; & ces Meſſagers étant arrivés à la Cour de ce Roi, ils lui parlerent de la ſorte ſelon notre Auteur: „ ô Philip-
„ pe! ainſi a dit le Pape, ſi tu fais cas du Sa-
„ lut de ton Ame, & de la Rémiſſion de
„ tes Péchés, aſſemble au plutôt ton Ar-
„ mée & chaſſe le Roi Jean du Trône d'An-
„ gleterre; & toi, & tes enfans après toi,
„ le poſſederez à jamais. „ Ce commande-

ment du Pape étant conforme aux intérêts & à l'ambition de Philippe, celui-ci obéït fort volontiers; &, ayant mis une bonne Armée ſur pied, il ſe diſpoſa à envahir l'Angleterre. Mais il ne trouva pas ſon compte en cette expédition, du moins du côté du Pape, qui ceſſa bientôt de le favoriſer. Car le Roi Jean qui perdit tout courage à la vûë des grands preparatifs de Philippe, s'humilia devant le Pape, juſque-là même qu'il lui fit hommage de ſa Couronne, & qu'il s'engagea par ſerment de payer, Lui & ſes Succeſſeurs, un Tribut annuel de mille Marcs d'argent au S. Siége. A ces conditions Jean fut reçu au Giron de l'Egliſe; & s'étant toujours montré depuis un fils très-obéïſſant, le Pape devint ſon Protecteur declaré & le ſoutint même dans ſes entrepriſes les plus injuſtes & les plus tiranniques contre ſes Sujèts: car le Roi Jean, qui ſe fioit ſur cette protection, à ce que remarque notre Auteur, en abuſa pour accabler tous les jours ſes Sujets de nouveaux Impôts.

Quant aux Métaphores & Hiperboles, on en trouvera des Exemples aux Articles des Rois qui ont fait de grands Exploits de Guerre, & qui ſe ſont acquis beaucoup de gloire par la force & le ſuccès de leurs Armes, mais ſur-tout à celui de la Reine Elizabeth: car l'Auteur, après avoir dit qu'elle fut remplie de la Sageſſe d'enhaut, & que le Toutpuiſſant lui donna l'eſprit d'Intelligence, ajoute enſuite.. qu'elle fondit ſur l'*Armado* (a) des Eſpagnols comme un violent Tourbillon; & que, comme une puiſſante Tempête, mêlée de foudres & d'éclairs, elle les abîma au fond de la Mer. . . Que lorſqu'elle ouvroit la bouche, c'étoit auſſi-tôt la guerre; mais que ſi elle retiroit ſa main, les Nations demeuroient en paix. . . Que la Sageſſe & la Force étoient en ſa main droite, & que la Gloire & l'Abondance étoient en ſa Gauche &c.

Pour ce qui eſt enfin des Allégories, l'Auteur en a fait un fréquent uſage dans ſa *Chronique.* Lorſqu'il eſt obligé, par exemple, de faire mention de certains Favoris que les Rois d'Angleterre ont élevés aux premieres Charges du Royaume, & auxquels ils ont confié le Gouvernement de l'Etat, il en parle ordinairement ſous l'emblème de ces Idoles, ou Statuës des faux Dieux, que pluſieurs Rois d'Iſraël & de Juda placerent dans les Hauts-Lieux, ou en d'autres endroits conſacrés au Culte Divin, comme il eſt raporté ſi ſouvent dans les *Livres des Rois & des Chroniques.* C'eſt ainſi qu'à l'Article d'Edouärd II. il dit que ,, ce Roi ſe départit de la Religion de ,, ſes Peres, & qu'il ſe fit à lui-même deux ,, Idoles, dont l'une s'apelloit *Gaveſton*, ,, & l'autre avoit nom *Spencer*; qu'il les ,,

---

(a) Terme conſacré chez les Eſpagnols pour ſignifier leur Flotte invincible, & dont l'Auteur ſe ſert dans le même ſens.

„ plaça dans les Hauts-Lieux, & comman-
„ da au Peuple de les adorer:" ce que refuſerent pourtant de faire quelques-uns des Grands & des Nobles, d'où il s'enſuivit de grands Troubles. Dans l'Article ſuivant, parlant de la Reine Iſabelle, femme d'Edouärd II. & mere d'Edouärd III., qui prit la Regence du Royaume, pendant la Minorité de ſon fils, il écrit que „ le cœur de cette Princeſſe étoit fort
„ porté au Culte des Idoles, & qu'elle ſui-
„ vit toutes les abominations de ſon Mari:
„ Entre autres, qu'elle ſe fit une grande
„ Idole qu'elle apella *Mortimer*, & qu'elle
„ ſe proſternoit devant cette Idole & l'ado-
„ roit avec beaucoup de zele & d'ardeur
„ jour & nuit."

Dans l'Article d'Henri VIII., parlant de la fortune & de l'élevation ſurprenante du Cardinal de Wolſey, il s'exprime ainſi: „ Or
„ Henri ſe fit une grande Idole, à laquelle
„ il n'y en avoit pas de ſemblable dans le
„ Ciel en haut, ni ſur la Terre en bas; car
„ elle portoit ſa tête juſque dans les nuës,
„ & elle étendoit ſes bras ſur tout le Roy-
„ aume. Pareillement ſes jambes étoient
„ comme une Arcade étenduë ſur toutes
„ les Portes des Emplois Publics; & il fa-
„ loit que tous ceux qui entroient, ou qui
„ ſortoient, paſſaſſent par deſſous, & qu'ils
„ baiſaſſent avec un reſpect idolatre les
„ deux batans de la Porte de derriére. Et
„ tout le Peuple, tant les Grands que les
„ Petits, ſe proſternoient devant cette I-
„ dole

„ dole Royale & l'adoroient; parce qu'ils
„ rédoutoient ſon pouvoir. Les Prêtres
„ même & les Evêques portoient l'éguiére
„ & le baſſin, pour lui donner à laver; &
„ les Ducs & les Nobles tenoient la ſerviette.
„ Cependant ce prodigieux Coloſſe
„ tomba du faite de ſa Grandeur, & il fut
„ briſé comme un Vaiſſeau de terre. Ainſi,
„ que celui qui eſt debout prenne garde de
„ ne pas tomber! "

Il déſigne encore ſouvent la Profeſſion de la Foi & du Culte de l'Egliſe Romaine & la Pratique de ſes Cérémonies ſous les noms de *Paillardiſes* & de *Fornications*: & cela, pour ſe conformer au Langage des Ecrivains qu'il fait profeſſion d'imiter; car on ſait aſſez, que c'eſt ainſi que s'expriment les anciens Auteurs Juifs en parlant du Culte des Idoles & de la Pratique des Cérémonies Payennes: Or, l'Auteur de la preſente *Chronique* a eu d'autant plus raiſon d'imiter le Stile de ces anciens Ecrivains en cette occaſion, que la plûpart des Cérémonies, qui ſont aujourd'hui en uſage dans l'Egliſe Romaine, ſont dérivées, du moins ſelon les Proteſtans, de celles du Paganiſme. Pour faire voir de quelle maniére notre Auteur a fait l'Application de ces façons de parler des anciens Prophetes en ces ſortes de rencontres, nous raporterons ici ce qu'il dit en parlant de l'Archévêque *Laud* dans l'Article de Charles I. Voici ce qu'on lit en cet endroit ſur le Chapitre de ce Primat.

mat. „ Il y eut en ces jours-là de grands „ Troubles en Angleterre au ſujet de la „ Religion. Pluſieurs, charmez de la „ Beauté fardée de l'Egliſe Romaine, couroient après ſes Dieux, & proſtituoient „ leurs Cœurs à ſes Abominations. Et l'on „ croyoit que l'Archévêque *Laud* s'étoit „ laiſſé corrompre par ſes Fornications, „ qu'il fléchiſſoit le Genou devant ſes Idoles, & que ſon Cœur étoit enivré du Vin „ de ſes Paillardiſes. Il eſt conſtant du „ moins qu'il étoit fort ponctuël à obſerver „ ſes Poſtures & ſes Geſtes ſuperſtitieux, „ ſes Genuflexions, ſes Luſtrations & Conſecrations, & qu'il aimoit fort à ſe parer „ des Vétemens & Ornemens de diverſes „ Couleurs, dans leſquels la Paillarde vétuë d'Ecarlate ſe plait ſi fort. Cet Archévêque en attira pluſieurs à ſon Parti, & „ il occaſionna par-là beaucoup de Troubles dans le Royaume, auſſi bien que „ beaucoup de Diſputes frivoles & d'Opinions abſurdes. De plus, on le ſoupçonnoit de débaucher l'Eſprit du Roi, & d'abuſer de la Facilité de ce Prince pour le „ porter à aimer le Fard & les Mouches de „ la Paillarde Romaine. C'eſt pourquoi le „ Peuple ſe ſouleva contre *Laud*; &, dans „ la Furie de leur Zele ils le mirent à mort. „ Or, ces Choſes arriverent afin que fût „ accompli ce qui avoit été dit par le Prophete: *Bienheureux celui qui a veillé & „ qui a gardé ſes Vétemens, de peur d'être „ obligé*

„ *obligé de marcher nud, & qu'on ne vît ſa*
„ *Turpitude.* "

Immédiatement après ſuit une autre eſpèce d'Allégorie, qui porte ſon explication avec elle. „ Il arriva environ dans le même
„ me tems, *dit notre Auteur*, que tout le
„ Royaume fut poſſédé par deux mauvais
„ Eſprits, ſavoir par l'Eſprit de Prélature
„ & par l'Eſprit de Fanatiſme: & ces deux
„ Eſprits s'entrefirent la Guerre avec grande
„ de furie; & tout le Païs fut rempli de
„ Sang & de Confuſion. Cependant, l'Eſprit
„ prit de Fanatiſme prévalut à la fin. Le
„ Roi fut vaincu; & ſes Ennemis l'ayant
„ fait priſonnier, il fut renfermé dans la
„ Priſon du Château de *Carisbrook* en l'Iſle
„ de *Wight.* "

Outre les Allégories qui viennent d'être raportées, en parcourant cette *Chronique* nous en avons encore rémarqué deux autres, qui meritent, à ce qu'il nous ſemble, de trouver ici leur place. Nous n'entreprendrons pas de donner la Clef de ces Allégories, parce que nous ſommes bien perſuadez, que les Lecteurs n'en auront pas beſoin. Aſſurément, ce ſeroit leur faire injure, que d'avoir une autre idée de leur Pénétration à cet égard: vû qu'il s'agit-là d'Evénemens très-connus, & arrivez dans notre Siecle; & que d'ailleurs le Voile, dont notre Auteur les couvre, n'eſt rien moins qu'impénétrable.

Voici la premiere de ces Deſcriptions Allégoriques:

légoriques: ,, Or il arriva en ces jours-là,
,, [ſous la Reine Anne] que tout le Païs
,, fut diviſé entre deux fameux Géants,
,, dont l'un avoit nom *Wiganza*, & l'autre
,, s'apelloit *Toribondos*; & il y avoit une
,, grande inimitié entre les Partiſans de *Wiganza*
,, & les Partiſans de *Toribondos*, de
,, ſorte qu'ils parloient fort mal les uns des
,, autres, & qu'ils ſe faiſoient de grands reproches.

,, Et le Géant *Toribondos* ſe ſervit d'un
,, mauvais Eſprit, qu'il envoya parcourir le
,, Païs ſous la figure d'un Prêtre, & il lui
,, impoſa nom *Sacheverel*; & quand ce mauvais
,, Eſprit ſe fut mis en credit & qu'il
,, eut acquis de la réputation parmi le Peuple,
,, alors il ſe mit à débiter ſes réveries
,, ſur les *faux Freres*, ſur la *mauvaiſe Communication*,
,, ſur l'*Obéïſſance paſſive*, ſur la
,, *Non-Réſiſtance*, & pluſieurs autres Abſurdités.
,, Et le Parti de Toribondos l'adoroit
,, comme un Dieu, & on en tira pluſieurs
,, Portraits qui furent diſperſés de
,, tous côtés; & il fut traité avec tant de
,, diſtinction que l'on grava même ſa figure
,, juſque dans le fond des pots de chambre,
,, & les pluyes d'honneur tomboient
,, tous les jours à verſe ſur lui. Il y eut
,, auſſi pluſieurs hardis Champions qui s'enrôlerent
,, ſous ſes Banniéres, & qui combatirent
,, pour ſes intérêts avec une ardeur
,, & une furie deſeſpérées.

,, Cependant il ſortit enfin de la Tribu
,, de Wiganza un vaillant Heros, nommé

„ Benjamin; & il ſe couvrit du bouclier de „ la Raiſon, & prenant en main l'epée de „ la Vérité, il s'avança d'un pas ferme & „ d'un air réſolu vers l'Armée de Toribondos, & la mit en déroute. Il en tomba „ pluſieurs ſous ſes coups, & les autres „ chercherent leur ſalut dans la fuite: En „ un mot leur défaite fut ſi entiere, qu'ils „ n'ont pas été en état depuis ce tems-là „ de ſe remettre en campagne. "

Venons preſentement à la ſeconde Allégorie qui eſt telle: „ Or il arriva en ces „ jours-là [ſous le Roi George I.,] qu'une „ forte illuſion s'empara des Eſprits & que „ tout le Peuple du Païs fut frappé de Folie. Ils avoient les yeux tournés vers la „ Mer du Sud, & voilà qu'une Bouteille „ d'eau d'une grandeur ſurprenante parut „ ſur la ſurface de la Mer; ſa circonference „ rempliſſoit tout le Firmament, & ſa „ hauteur atteignoit juſqu'aux nuës. Et au „ milieu de cette Bouteille, on voyoit en „ apparence des Châteaux magnifiques, des „ Jardins delicieux, des Caroſſes dorés, „ des monceaux d'Or & d'Argent, des Pierres précieuſes en grande quantité, & enfin tout ce que le cœur de l'homme peut „ deſirer. Et tout le Peuple courut en foule pour conſiderer tant de belles choſes, „ ſe diſant les uns aux autres: *Nous ſerons* „ *tous riches, nous ſerons tous des Seigneurs &* „ *des Princes de la terre.*

„ Cependant l'illuſion commença inſenſiblement à diminuer; & pendant qu'ils é-

„ toient encore à regarder, voilà que la
„ Bouteille d'eau vint ſubitement à crever,
„ & toute cette belle apparence s'évanoüit
„ pour toujours & fut réduite en écume.
„ Ce ne furent alors que pleurs, que gemiſſemens,
„ & que lamentations améres
„ par tout le Païs. Celui dont les Songes
„ illuſoires l'avoient flatté qu'il poſſederoit
„ bientôt des Jardins delicieux & des ſomptueux
„ Palais, s'éveille en ſurſaut & ſe
„ trouve logé dans un méchant grenier, ou
„ ſe voit obligé de ratiſſer & de nettoïer
„ ces Allées qu'il avoit plantées en imagination
„ pour lui-même: Celui qui s'étoit
„ repû de la vaine eſpérance d'avoir, avant
„ qu'il fût peu de tems, une Livrée leſte
„ & brillante à ſon Service, ſe trouve contraint
„ de la porter lui-même, afin de pouvoir
„ ſubſiſter; & celui qui ſe nourriſſoit
„ de Venaiſon à cinq guinées par repas,
„ eſt réduit preſentement à dîner pour
„ deux ſols dans une méchante Gargotte.

„ Mais, malheur à vous, Inventeurs du
„ Syſtème! Malheur à vous, Promoteurs
„ de l'*Agio!* Malheur à vous, Directeurs
„ de la Banque! Car, voilà, les miſéres du
„ Païs ſont à vos portes, & les cris des
„ Pauvres s'élevent contre vous; l'extreme
„ diſette, où ſont réduits tant de milliers
„ de gens que vous avez ruinés, les
„ oblige de vous maudire; & la vengeance
„ du Ciel ne manquera pas de tomber tôt
„ ou tard ſur vos têtes criminelles."

On a déja vû par divers traits, qui ſont ſemés par-ci par-là dans les endroits que nous avons extraits de cette Chronique, que l'Auteur a eu le ſecret d'égayer quelquefois les ſujets qu'il traite, malgré cette ſevére gravité que ſa Méthode l'oblige de garder par-tout. A quoi nous devons ajouter qu'il a trouvé le moyen de mêler en ſon Ouvrage divers traits de railleries, qui piquent d'autant plus agreablement, qu'il ne s'écarte pas pour cela le moins du monde de cette même gravité, à laquelle il eſt aſtreint par le genre d'écrire qu'il a choiſi. Nous en citerons ici quelques exemples.

Après avoir raporté, que ſelon le bruit commun, qui s'étoit répandu par-tout dans ce tems-là (*a*), il ſe faiſoit un grand nombre de Miracles au Tombeau de Thomas Becquet Archévêque de Cantorberi, ,, Or, ,, entre ces Miracles, *ajoute-t-il*, n'eſt-il pas ,, raporté qu'il ſe leva de ſa Biére, & qu'il ,, alluma lui-même les Cierges à ſon Enterrement; & que, quand la Cérémonie ,, des Funerailles fut finie, il leva derechef la tête, & qu'il benit le Peuple. ,, Que celui qui croit ces choſes, continuë ,, de les croire! & que celui qui ne les ,, croit pas, reſte dans ſon incredulité & ,, ſoit damné! "

Dans l'Article de Jacque I., il raconte ainſi l'Hiſtoire d'un certain Impoſteur, nommé *Richard Hadock*, qui entreprit en ce tems-là

(*a*) *Sous le Règne d'Henri II.*

là de faire accroire au Peuple qu'il prêchoit pendant ſon Sommeil: ,, Quoiqu'on l'apel-
,, lât à haute voix, quoiqu'on le pinçât &
,, qu'on le tirât par les bras ou par les pieds,
,, il paroiſſoit ne rien entendre & ne rien
,, ſentir. Et il continua de jouër ce manè-
,, ge devant pluſieurs Perſonnes, qui s'aſ-
,, ſembloient en ſa maiſon pour l'écouter;
,, de ſorte qu'en peu de tems ſa réputation
,, ſe répandit par tout le Païs ſous le nom
,, du *Prédicateur dormant.* Et pluſieurs s'i-
,, maginerent que les Prédications touchan-
,, tes & pathétiques, qu'on lui entendoit
,, prononcer pendant ſon Sommeil préten-
,, du, étoient faites par Inſpiration du Ciel:

,, *Tantum Relligio potuit ſuadere* FOLO-
,, RUM!

,, Mais le Roi découvrit la fourberie, & il
,, obligea le *Prédicateur dormant* de paroitre
,, dans toutes les Places publiques de la
,, Ville, & d'y déclarer à haute voix qu'il
,, étoit un Impoſteur. Malgré cela, *ajou-*
,, *te-t-il*, la Race des *Reverends Dormeurs*
,, n'eſt pas encore éteinte dans le Royau-
,, me juſqu'à ce jour; au contraire ils acca-
,, blent continuellement le Public par de
,, gros & péſans Volumes, dont l'ennuyeu-
,, ſe Lecture ſeroit capable d'endormir ceux
,, qui ont le moins de diſpoſition au Som-
,, meil. "

Notre Auteur ſe moque, en divers endroits du même Article, de la fauſſe Politique, de la Sageſſe puérile, & du Savoir pédanteſque, que Jacque I. affectoit en toute rencontre ; & voici enfin comme il le conclut: ,, Or le reſte des Faits du Roi Jacque, ſa Sageſſe, ſa haute Suffiſance, ſon ,, profond Savoir, & tous les Livres qu'il ,, a compoſés, voilà, vous pouvez les ,, trouver dans les boutiques des Epiciers, ,, ou chez les Beuriéres, juſqu'à ce jour. "

Il conclut à peu près de même les Articles de Charles II. & de la Reine Anne. Voici comme il parle dans l'Article du premier: ,, Or le reſte des Faits de Charles ,, II., ſon eſprit, ſes galanteries & toutes ,, ſes intrigues, voilà, vous pouvez les ,, trouver dans la Chronique ſcandaleuſe ,, juſqu'à ce jour. "

Et quant à la Reine Anne, à la fin de ſon Article on lit les paroles ſuivantes: ,, Or ,, le reſte des Faits de la Reine Anne, & ,, toutes ſes glorieuſes conquêtes; ſa Piété ,, auſſi envers le Clergé, & les cinquante ,, Egliſes qu'elle a fait bâtir; voilà, ſi vous ,, vivez aſſez long-tems pour les voir, ,, vous mourrez apparemment fort vieux. "

Nous croyons même qu'il eſt à propos d'avertir ici qu'il ſe trouve pluſieurs autres railleries, ou ironies, répanduës par-ci par-là dans ſa Chronique, qui ſont beaucoup plus couvertes, & qu'il n'eſt pas aiſé de les apercevoir du premier coup d'œil; de ſorte qu'on a beſoin de toute ſon attention pour diſtinguer ſi l'Auteur parle ſérieuſement ou ironiquement, juſque-là même que l'on eſt quelquefois contraint de ſuſpendre ſon jugement à cet égard & de reſter dans le doute.

Les Lecteurs ſeront ſans doute curieux de ſavoir comment eſt conçu l'Article du Roi règnant; il eſt facile de contenter leur curioſité là-deſſus, vû que cet Article eſt fort court, & que l'Auteur n'y paroit former que des vœux pour la longue proſperité du Règne de George II., ainſi que l'on va voir.

„ George étoit âgé de quarante-quatre „ ans, lorſqu'il commença à règner; & „ voilà qu'il tient encore le Septre en ſa „ main, qu'il porte la Couronne ſur la tête, „ & qu'il eſt aſſis ſur le Trône de la „ Majeſté juſqu'à ce jour.

„ Or, afin qu'il puiſſe l'occuper longtems „ avec beaucoup de puiſſance & de „ gloire, prions Dieu que ſes Miniſtres „ ſoient juſtes & bien-intentionnés, que „ ſes Conſeillers ſoient ſages & aviſés, que „ ſes Capitaines ſoient braves & courageux: „ de cette façon il deviendra le Fleau de „ l'Eſpagne, la Terreur de la France, & „ l'Admiration de toute l'Europe.

„ Alors nous viendrons joyeuſement au „ pied de ſon Trône lui rendre nos actions „ de graces, & nous entrerons dans ſa Cour „ avec ſes loüanges en la bouche: Nous „ lui temoignerons en pareil cas notre très-humble „ reconnoiſſance par toutes ſortes „ de voyes, nous benirons ſon Nom & n'en „ parlerons jamais qu'en bien. "

L'Article eſt fort ſuccint, comme l'on voit; l'Auteur n'entre dans aucun détail ſur les événemens qui ſont arrivés ſous le Règne preſent. Apparemment qu'il a été engagé à en uſer de la ſorte par quelques-unes des Raiſons, qu'il allegue lui-même dans le *Poſtcrit*, qu'il a mis à la fin de ſon premier Livre, pour s'excuſer de pouſſer ſon Hiſtoire plus loin que le Règne d'Eliſabeth; & entre autres, par celle-ci, qu'il produit comme la principale, ſavoir, „ que les „ Vies & les Caractéres des glorieux Succeſſeurs de cette Vierge Royale ſont ſi „ merveilleux, ſi ſublimes & ſi relevés, „ qu'il n'apartient pas à un Oiſon de s'éle- „ ver juſque-là par ſon vol. " Ou peut-être a-t-il pris ce parti, pouſſé par cette autre Raiſon qu'il ajoute enſuite, qui eſt, que „ les Rois, par un Privilége qui leur eſt „ particulier, n'ont jamais rien fait qui ſoit „ digne de blâme, que cent ans après leur „ mort. "

Immédiatement après l'Article du Roi règnant, on trouve une Généalogie des Rois d'Angleterre, qui remonte depuis George II. juſqu'à Guillaume le Conquérant. Cette Généalogie fait la Concluſion du ſecond Livre & de tout l'Ouvrage; nous l'infererons ici pour mettre ſous les yeux du Lecteur une Liſte ſuivie des noms des Princes dont il eſt parlé dans cette Chronique. „ *George* Second, qui eſt Fils de *George* Premier, „ qui fut Couſin d'*Anne*, qui fut Belle- „ Sœur de *Guillaume* Trois, qui fut Gendre

,, de *Jacque* Second, qui fut Frére de *Charles*
,, Second, qui fut Fils de *Charles* Prémier,
,, qui fut Fils de *Jacque* Prémier,
,, qui fut Couſin d'*Eliſabeth*, qui fut Sœur
,, de *Marie*, qui fut Sœur d'*Edouärd* Six,
,, qui fut Fils d'*Henri* Huit, qui fut Fils
,, d'*Henri* Sept, qui fut Couſin de *Richard*
,, Trois, qui fut Oncle d'*Edouärd* Cinq,
,, qui fut fils d'*Edouärd* Quatre, qui fut
,, Couſin d'*Henri* Six, qui fut Fils d'*Henri*
,, Cinq, qui fut Fils d'*Henri* Quatre, qui
,, fut Couſin de *Richard* Second, qui fut
,, Petit-Fils d'*Edouärd* Trois, qui fut Fils
,, d'*Edouärd* Second, qui fut Fils d'*Edouärd*
,, Prémier, qui fut Fils d'*Henri* Trois, qui
,, fut Fils de *Jean*, qui fut Frére de *Richard*
,, Prémier, qui fut Fils d'*Henri* Second,
,, qui fut Couſin d'*Etienne*, qui fut
,, Couſin d'*Henri* Prémier, qui fut Frére de
,, *Guillaume le Roux*, qui fut Fils de *Guillaume*
,, *le Conquérant*, qui fut Fils de P...."
Ainſi finit, ajoute l'Auteur, *la Chronique des Rois d'Angleterre.*

Nous ne doutons preſque pas que les Morceaux détachés, qu'on vient de produire, de ce petit Ecrit, n'inſpirent aux Lecteurs le deſir de voir & de parcourir l'Ouvrage même, & que cela n'engage ceux qui n'entendent point l'Anglois, à recourir à la Traduction Françoiſe pour contenter leur curioſité. Car, à parler franchement, il n'eſt preſque pas poſſible de faire un Extrait régulier d'un Ouvrage de la Nature de celui-ci, ni d'en donner une idée complette; vû que les Matiéres & les Faits y ſont entaſſés, pour ainſi dire, les uns ſur les autres, & ſouvent ſans avoir d'autre liaiſon entre eux, que celle du tems où ils ſont arrivés. D'ailleurs, il en eſt de certains Ouvrages d'Eſprit comme des Tableaux des grands Maîtres; chacun veut les voir par ſes propres yeux, parce que chacun ſe flatte d'y faire ſes découvertes particuliéres.

ARTICLE VII.

Ξενοφῶντος Ἀπομνημονευμάτων, Βιβλία δ΄. XENOPHONTIS *Memorabilium* Socratis *Dictorum Libri IV. Græcè & Latinè, cum Notis integris* Erneſti, *aliorumque ſelectis*; *Nunc variis etiam novis Obſervationibus adaucti & illuſtrati. Huic Editioni accedunt Capitum, Verborum & Phraſium Indices locupletiſſimi.* Oxonii, *è Theatro* Sheldoniano, *impenſis* Jacobi Fletcher *Bibli. Oxon. Venales proſtant* Londini *apud* C. Rivington, *&* P. Knapton. R. Manby; J. Nourſe, & Gul. Thurlbourn. *Cantab.* 1741. (*)

C'eſt-à-dire:

Les quatre Livres des *Memoires* de *Xenophon*; En *Grec* & en *Latin.* A *Oxford*; 1741.

(*) Ce Livre ſe trouve à *la Haye* chez *P. de Hondt.*

1741. 8^vo. Pag. 349. ſans compter la *Préface*, & les *Indices*, l'un des Chapitres, & l'autre des Phraſes.

IL y a 5. à 6. ans que Mr. *Erneſti* fit imprimer, à *Leipſick*, en petit Octavo, cet Ouvrage de *Xenophon*, dont il donna le Texte fort correct, accompagné d'un petit nombre de Notes utiles Perſuadé que l'on ne pouvoit mettre, entre les mains de la Jeuneſſe, un monument de l'Antiquité Payenne, qui fut plus propre tant à la former aux bonnes Mœurs qu'à lui donner le vrai goût de l'Elegance *Attique*, il eut principalement en vuë de lui en rendre l'Edition agréable & commode. Le Papier, les Caractères, la Correction, en un mot tout ce qui dépendoit de l'Imprimeur, étoit d'un ordre à contenter les plus difficiles, & ſurpaſſoit de beaucoup ce que l'*Allemagne* produit d'ordinaire en ce genre. Ce que l'Editeur y avoit contribué, de ſa part, étoit tout d'un vrai Savant, qui travaille bien plus pour les autres que pour lui même. Sans charger ſes *Notes* de cette Erudition faſtueuſe que la plupart des Commentateurs étalent, par pure oſtentation, il ſe borna dans les ſiennes, à faire ſentir toutes les fineſſes de la Langue *Greque*, de même qu'a faciliter l'intelligence de ſon Texte, ou à en fixer la veritable Leçon.

Cette Edition fut ſi bien recuë, qu'il fallut bientôt en donner une ſeconde, qui parut en 1742., dans la même Ville, & dans le même format. Elle eut de commun, avec la précédente, une ſingularité qui ne put que frapper bien des gens. C'eſt qu'il n'y avoit que le Texte *Grec*, ſans aucune Verſion *Latine* ni a côté, ni au bas des Pages, ni à la ſuite, comme cela s'eſt pratiqué depuis très longtems. Mr. *Erneſti* qui n'ignoroit pas que cela pourroit bien ne pas avoir l'approbation générale, prit là-deſſus les devans d'une maniere à faire juger que c'étoit par choix, & par raiſon qu'il avoit ſuivi cette Methode. Voici de quelle maniere il s'en exprime dans la *Préface* de ſa ſeconde Edition.

„ Nous n'avons pas cru, *dit-il*, qu'il fallût ajoûter une Verſion *Latine* non ſeulement pour ne pas groſſir le Volume, & pour en diminuer le prix, mais encore pour les mêmes raiſons qui ont fait croire à *Geſner*, dans la *Préface* de ſa *Chreſtomathie*, & à d'autres que ces Verſions *Latines* devoient être bannies des Editions, ſur tout, de celles qui ſont deſtinées à l'uſage de la Jeuneſſe. Quelques perſonnes penſent à la verité, qu'il faudroit les ajoûter en faveur des Maitres, qui, embarraſſés dans les Endroits difficiles, ne peuvent s'en tirer, faute de ce ſecours qui leur manque. Mais cette conſideration, qui voudroit que l'on ajoûtât une Traduction, à cauſe d'un petit nombre de difficultés, eſt, après tout, peu de choſe, d'autant plus que les Verſions or-

„ dinaires ont le défaut capital d'être, el-
„ les mêmes, très défectueuſes dans les En-
„ droits où le ſens de l'Original n'eſt pas
„ clair. . . . D'ailleurs ce que l'on feroit
„ pour les Livres *Grecs*, devroit auſſi ſe
„ faire pour les *Latins*, & qui verroit,
„ ſans peine, les *Commentaires* de *Ceſar* a-
„ vec une Traduction *Allemande* à côté,
„ ſous prétexte qu'il y a des Endroits où
„ les Savans eux mêmes ſe peuvent trou-
„ ver accrochés? Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt
„ que de fait notre Methode a été fort ap-
„ prouvée d'un grand nombre de gens de
„ ſavoir, & de quantité de Regens."

On accordera, ſans diſpute, à ce Savant Editeur que ſi les Traductions n'étoient faites que pour entendre tous les Mots de l'Original, il n'y en auroit peut-être point qui ne fût inutile. Cela feroit encore plus vrai de celles qui ſe bornant, en général, au Sens, ne s'attachent qu'à l'élegance & qu'à la pureté du Langage. A cet égard, par exemple, la Verſion d'*Herodien*, faite par *Politien* (*a*) a ſubi juſtement la cenſure de quelques Illuſtres Critiques. Dès la premiere Periode de cet Hiſtorien on voit un Interprete, qui arrange & qui dit les choſes à ſon goût bien plus qu'il ne les traduit. Afin que les Perſonnes qui entendent les deux Langues, puiſſent en juger, par la confrontation, ſans avoir la peine d'ouvrir cet Auteur,

---

(*a*) Voyez Baillet, Jug. des Savans &c. Tom. III. Page 32. Ed. 4°.

teur, donnons ici cette Periode entiere tant en *Grec* qu'en *Latin*.

Voici celle de l'Original (*a*). Οἱ πλεῖϛοι τῶν περὶ συγκομιδὴν ἱϛορίας ἀσχοληθέντων, ἐνίων τε πάλαι γεγονότων, μνήμην ἀνανεώσασθαι σπȣδασάντων, παιδείας κλέος ἀΐδιον μνώμενοι, ὅπως μή σιωπήσαντες λάθοιεν ἐις τὸν πολὺν ὅμιλον ἀριθμȣ́μενοι, τῆς μὲν ἀληθείας ἐν ταῖς ἀφηγήσεσιν ὠλιγώρησαν, ȣ̓χ ἥκιϛα δὲ ἐπεμελήθησαν φράσεώς τε ϗ εὐφωνίας, θαῤῥȣ̃ντες, ὡς εἴ τι ϗ μυθῶδες λέγοιεν, τὸ μὲν ἡδὺ τῆς ἀκροάσεως αὐτοὶ καρπώσονται, τὸ δ' ἀκριβὲς τῆς ἐξελάσεως ȣ̓κ ἐλεγχθήσεται. Ce que *Politien* a rendu de la maniere ſuivante. *Qui res antiquas poſteris prodiderunt, veteremque hiſtoriæ memoriam renovare literis ſtuduerunt, ei, magna ex parte, dum famam eruditionis affectant, nomenque ſuum conantur ab injuria oblivionis aſſerere, minus ſane multam, in veri perveſtigatione, quam in exornanda componendaque oratione, induſtriam poſuerunt; rati ſcilicet, neque ſi quid in rebus à ſuo ſæculo remotiſſimis falſi proderetur, poſſe refelli, & ſe tamen ſuavitate narrationis ampliſſimum laboris, ingeniique fructum percepturos.* La penſée ne peut être ſans doute mieux exprimée, & peut-être qu'*Herodien* auroit parlé comme ſon Traducteur, s'il eût écrit en *Latin*. Mais quel fruit pourroit tirer, de cette Traduction, un jeune homme qui voudroit s'en ſervir en guiſe de Dictionnaire pour entendre le *Grec?*

Cependant auſſi peut on dire de bonne foi que l'uſage des Editions *Greques-Latines* ait eû pour premier, & pour principal objet

---

(*a*) Herod. Lib. I. Ed. Baſil. 1563.

jet les Colleges? Avant & après l'invention de l'Imprimerie, on commença la publication des anciens Auteurs de la *Grece* par les Traductions, que divers Savans en donnerent, parce que la Langue *Greque* étoit encore ou tout à fait étrangere dans notre Occident, ou du moins très peu connuë, & ce fut par là qu'*Aretin*, *Beſſarion*, *Lupus*, *December*, *Perot*, *Valla*, *Gaza*, *Philelphe*, *George* de *Trebizonde*, *Argyropile*, & tant d'autres ſemblables, rendirent les ſervices les plus ſignalés, à la Republique des Lettres, en y produiſant, par le moyen des Verſions, un grand nombre de beaux Ouvrages *Grecs* que preſque perſonne n'auroit encore pû lire ſans eux. Peu à peu les choſes changerent de face. La Grammaire *Greque* de *Laſcaris* parut en 1476. & fut le premier livre imprimé en cette langue, (*a*) autant qu'on peut le ſavoir. Le premier Auteur de conſequence que l'on imprima fut *Homere* que l'on publia en Original à *Florence* en 1488. Celui-là fut inſenſiblement ſuivi de pluſieurs autres dont les Editions étoient toutes *Greques*, parce qu'elles n'étoient faites qu'en faveur des perſonnes qui pouvoient lire les Originaux, les *Latines* n'étant que pour les gens qui n'entendoient que la langue *Latine*, juſqu'à ce qu'enfin

---

(*a*) Maittaire, Ann. Typ. Tom. I. Part. I. pag. 34. & la Monnoye Note ſur Baillet, Jug. des Sav. Tom. I. Pag. 347. Ed. 4°.

qu'enfin pour la commodité des uns & des autres, on réünit les deux Langues dans le même Volume.

Pour ſe convaincre de la verité de ce que je dis, il n'y a qu'à jetter les yeux ſur la *Bibliotheque Greque* de Mr. *Fabricius*, & ſur les *Annales Typographiques* de Mr. *Maittaire*. On y verra très clairement que les Imprimeurs ne ſongerent d'abord à rien moins qu'aux beſoins des Ecoliers, dans les Editions qu'ils publierent des Hiſtoriens, des Philoſophes, des Orateurs &c. de la *Grece*; que les Editeurs n'y eurent en vuë que l'utilité générale de tous ceux qui s'attachoient aux Lettres; que l'on commença par l'impreſſion des Verſions, parce que c'étoient encore les ſeules que l'on entendît; qu'en ſuite on donna les Ouvrages purement en *Grec* pour la ſatiſfaction de ceux qui pouvoient profiter de la lecture des Originaux; & qu'enfin comme il y avoit toûjours des Lecteurs de ces deux Claſſes, on crut devoir travailler pour leur contentement commun par le moyen des Editions *Greques-Latines*, où chacun trouvoit ce qui l'accommodoit. Il ſemble donc que la raiſon de cette derniere Methode ſubſiſtant toûjours, plus ou moins, l'uſage en doit être d'autant plus maintenu, que les yeux y ſont faits & qu'une coutume, à preſent établie depuis plus de 200. ans, en a fait une eſpece de Loi. Accordons ſeulement, à Mr. *Erneſti*, que la proſcription devroit avoir toûjours lieu par rapport aux Livres *Grecs*, qui ne ſont imprimés que pour les Ecoles.

C'eſt ainſi ſans doute que doit en avoir jugé le ſavant *Anglois* qui publia cet Ouvrage de *Xenophon* en 1741. à *Oxford.* Il ſuivit, dans ſon Edition, la premiere que le Docte *Allemand* avoit donnée à *Leipſick*, ou du moins il nous aſſure, dans ſa *Préface*, que c'eſt la ſeule qui ait été ſon objet principal, tant pour la correction du Texte, que pour la beauté de l'impreſſion. *Scias*, dit il au Lecteur, *id potiſſimum fuiſſe in votis, ut hunc libellum novo Cultu, &, ut ſpero, pulchriori, quam quo antè ornatus erat, exhiberem, ſeu Textus puritatem, ſeu Typographiæ nitorem ſpectes. Qua de cauſa unam Editionem præcipuè ſecutus ſum, illam ſcilicet quam expolivit & caſtigavit Vir Cl. Erneſtus.* Mais comme ce nouvel Editeur, qui ſe nomme *Bolton Simpſon*, n'a point borné ſes vuës aux beſoins de la Jeuneſſe qui eſt encore dans les Claſſes, il a retabli la verſion *Latine*, que ſon Modele avoit ſupprimée, chacun d'eux ayant ſes raiſons pour la difference de ces arrangemens. Diſons tout d'un temps que la Traduction *Latine* qu'il a conſervée, & placée au deſſous du Texte *Grec*, eſt celle de *Leunclavius* retouchée par Mr. *Wells*, dans la belle Edition de tout *Xenophon* qu'il publia en 1703., à *Oxford*, 8vo. cinq Volumes.

Quant au reſte le nouvel Editeur, de cet Ouvrage du Philoſophe *Grec*, ne s'eſt pas tellement modelé ſur celui de *Leipſick*, qu'il n'ait ſongé à le ſurpaſſer. Non ſeulement ſon *Texte* eſt en plus beaux Caractères, & partagé en Chapitres, ou Sections, ce que l'autre n'eſt pas, mais encore ſes *Notes* ſont en plus grand nombre, puis qu'à celles de Mr. *Erneſti*, il en a joint, quoiqu'avec choix, de *Leunclavius*, de *Portus*, de *Wells*, & des ſiennes. Néanmoins en cela même il eſt parfaitement entré dans l'eſprit du Docte *Allemand*. Car l'inutile & faſtueuſe oſtentation de ſavoir, eſt entierement bannie de toutes ces *Notes*. Il n'y a que le ſimple neceſſaire, ou pour fixer la meilleure leçon, ou pour éclaicir ce qu'il y a d'obſcur dans le Texte, & dans ces occaſions là même la conciſion ne peut être plus grande, ſi tant eſt même que quelquefois elle ne le ſoit pas trop. Donnons en quelques Exemples, & pour éviter l'embarras du triage, tirons les du premier Livre, en commençant par le *Titre* général de la Piece.

On ſe ſera ſans doute apperçu que, dans la Traduction *Françoiſe*, que j'en ai donnée, je l'appelle ſeulement, *les Memoires de Xenophon*, au lieu que dans la *Latine* ce ſont *les Dits memorables de Socrate*. J'ai un peu heſité là-deſſus, parce que cette derniere a pour elle l'uſage approuvé par *Leunclavius*, & défendu par une Note que Mr. *Simpſon* lui attribuë en ces termes. *Hi Libri titulum* ἀπομνημονευμάτων Σωκράτους *babent, quod Socratis Mores ac vivendi ratio, cum iis, quæ ad familiares ſuos diſſerere ſoleret, in eis exponantur. Equidem hos* ἀπομνημονεύματα, *dixi* MEMORABILIUM LIBROS, *quia ſic loqui* XENOPHON *conſuevit*, λόγος ἀπομνημονεύεται, *vel* ἔργον ἀπομνημονεύεται, *dictum, factumve memoratur.* Comme je n'ai que l'Edition de *Baſle* de 1595., où cette *Note* ne ſe trouve point parmi celles de *Leunclavius*, je ne ſai ſi elle ne ſeroit point plus longue & plus raiſonnée dans l'Edition de 1569. Il me ſemble ſeulement qu'elle auroit dû l'être. Car 1. il eſt faux que le Titre original de cet Ouvrage ait été ἀπομνημονευμάτων Σωκράτους. Il ne porta jamais ſimplement que celui d'ἀπομνημονεύματα: il n'en a point d'autres dans le Texte *Grec* de toutes les Editions anciennes & modernes, & pour dire quelque choſe de plus, les anciens ne lui en connurent point d'autre. Nous ne pourrions en donner de plus ſûr garand que *Diogene Laërce* quand il parle de cette Piece de *Xenophon*. (*a*) Πρῶτος, dit il, ὑποσημειωσάμενοι τὰ λεγόμενα, εἰς ἀνθρώπους ἤγαγεν, ἀπομνημονεύματα ἐπιγράψας. C'eſt-à-dire: „ Il eſt le premier qui ait communiqué au Public ce que les gens ſe diſent; „ en l'intitulant ἀπομνημονεύματα. " (*b*) Et plus bas ſpecifiant les Titres des principaux Ouvrages de ce Philoſophe, c'eſt le ſeul qu'il donne à celui-ci. 2. Tout ce qui eſt ajouté, dans la *Note*, ne juſtifie en aucune façon la Traduction *Latine* de ce Titre, *Memorabilium Socratis Dictorum*. Il eſt vrai que le verbe ἀπομνημονεύεσθαι, ſignifie *conſerver*, ou *rappeller la memoire des choſes dites ou faites*; il eſt vrai encore que, dans ce Livre, *Xenophon* rapporte ce que *Socrate* avoit, à ſon avis, fait ou dit de plus memorable : mais il ne l'eſt point du tout que le

---

(*a*) Diog. Laërt. Lib. II. ſſ. 48.

(*b*) Ibid. ſſ. 57.

le ſeul Mot Grec 'Απομνημονεύματα doive être traduit par *les Dits Memorables de Socrate*, à moins que ce ne ſoit par voye d'Eclairciſſement & de Paraphraſe, & il ne l'eſt pas davantage qu'il ne s'agiſſe ici que *des Dits Memorables* de ce Philoſophe. 3. Ce que les Grecs appellerent 'Απομνημονεύματα, furent les *Libri Memoriales* des *Latins*, & ce que nous qualifions en *François*, de *Memoires*, le *memorabile* ne ſe diſant que des *choſes*, & non des Livres qui les contiennent, ainſi que (*a*) Mr. *Burman* l'a judicieuſement obſervé. En effet *Aulu Gelle*, ſe propoſant, dans ſa *Préface*, de juſtifier le Titre de *Nuits Attiques* qu'il donnoit à ſon Ouvrage, y raſſemble la plupart des Titres que les Grecs s'étoient aviſés de donner, arbitrairement, aux leurs, & dans ce Catalogue, (*b*) *eſt*, dit il, *qui* MEMORIALES *titulum fecerit*. J'avoue que la Leçon de cet Endroit n'eſt pas la même dans toutes les Editions, puis qu'il y en a pluſieurs qui portent, *Memorabiles*. Mais un (*c*) ſavant Commentateur a ſoutenu, avec beaucoup de raiſon, que cette derniere n'eſt pas recevable. C'eſt conſtamment *Memoriales* qu'il faut lire, & la choſe eſt ſi vraye que dans un autre Endroit où le même *Aulu-Gelle* parle, directement, de l'Ouvrage de *Xenophon* & le déſigne par ſon ſujet principal, il lui donne le Titre de ſes *Commentaires*, qui eſt celui que l'on donne en *Latin* à ce que nous nommons en *François*

(*a*) In Suetonii Cæſar. C. 7.

(*b*) A. Gell. Noct. Att. Præf.

(*c*) I. Fred. Gronovius in loc.

çois des *Memoires.* (*a*) *Xenophon in Libris, quos dictorum atque factorum Socratis Commentarios compoſuit.* 4. Enfin ſans trop approfondir ce que (*b*) *Diogene Laërce* inſinue, que *Xenophon* fut le premier qui ſe ſervit de ce Titre, il eſt ſûr que ce Philoſophe n'y eut en vuë que de chercher, dans ſa Langue, un mot général qui déſignât le Recueil qu'il ſe propoſoit de donner de diverſes choſes qui n'étoient liées que par la perſonne, ou l'objet qu'elles regardoient en commun. Ce mot parut en effet (*c*) ſi commode qu'il fut, dans la ſuite, adopté par d'autres Auteurs pour des Recueils (*d*) de toutes les ſortes, comme par *Ariſtodeme*, pour des contes à rire, & par *Lyncée* de *Samos* pour l'Hiſtoire, ou que plutôt on le reçut dans l'uſage pour marquer tous les Recueils Hiſtoriques. De là vient que *Juſtin Martyr* (*e*) s'en eſt ſervi pour exprimer le Corps de nos ſaints Evangiles. Οἱ γὰρ Ἀπόστολοι ἐν τοῖς γενομένοις ὑπ' αὐτῶν ἀπομνημονεύμασιν, ἃ καλεῖται Εὐαγγέλια, οὕτως παρέδωκαν &c.

Mais c'en eſt aſſez & peut-être trop ſur cette premiere *Note.* Pour en trouver une autre que j'aurois cru meriter plus d'etenduë, je n'aurai pas loin à courir. Elle ſe preſen-

---

(*a*) A. Gell Noct. Atticæ. Lib. XIV. C. 3.

(*b*) Ubi. ſup. Lib. II.

(*c*) Cependant celui d'ὑπομνήματα fut toujours plus uſité par les Auteurs.

(*d*) Les deux Exemples que j'en cite ſont tirés d'*Athenée.*

(*e*) Juſt. Martyr Apol. I. Cap. 86. Pag. 130. Edit. Oxon. 1709.

preſente à la 2de. Page, & regarde le Chapitre 3. Là *Xenophon* qui ſe propoſe de juſtifier *Socrate* de l'accuſation, qu'on lui avoit intentée, d'innover dans la Religion des *Atheniens*, en n'en admettant point les Dieux, pour leur ſubſtituer d'*autres Divinités nouvelles*, répond que cette accuſation n'étoit pas fondée, parce que ſon Maitre n'introduiſoit rien de plus nouveau que ce que faiſoient d'autres perſonnes qui admettoient la Divination. Ὁ δὲ οὐδὲν καινότερον εἰσέφερε τῶν ἄλλων, ὅσοι μαντικὴν νομίζοντες, οἰωνοῖς τε χρῶνται, καὶ φήμαις, καὶ συμβόλοις καὶ θυσίαις. Il articule là quatre eſpeces differentes de Divination, que *Socrate* admettoit & reſpectoit comme d'*autres*, & la queſtion eſt de ſavoir quelles ſont celles que l'Auteur ſpecifie. On s'attend donc à le trouver dans une *Note*. Auſſi Mr. *Simpſon* en a-t-il fait une de ſa façon là-deſſus. Il y dit, ce qui ſaute aux yeux, que les Οἰωνοῖς ſe doivent entendre de l'Art des Augures, & que les Θυσίαις déſignent celui des Aruſpices. Il y ajoute, ce qui eſt auſſi très probable, que les Σύμβολα renferment tous les moyens de deviner qui ne ſont fondés que ſur la *Conjecture*, telles que peuvent être les conſequences que l'on tire des Songes, des Evenemens ſinguliers, des Prodiges, & d'autres choſes ſemblables; eſpece de Divination que (*a*) *Ciceron* diſtingue de celles qui ont des regles, *quæ ſunt poſita in monumentis & diſciplina*, en diſant de celle-ci que les choſes s'y expliquent ſur le champ par la ſeule conjectu-

re,

(*a*) Cicero. De Divinat. Lib. I. Cap. 31.

re, *ſubito ex tempore conjectura explicantur.*

Mais il reſte la quatrieme ſorte, qui eſt exprimée par le mot de Φήμαις, ſur laquelle le Commentateur propoſe d'abord le ſentiment de Mr. *Spanheim* qui croit (*a*) que cela doit s'entendre des *Oracles* que l'on alloit à conſulter en divers lieux de la *Grece*. Cependant il donne la préference à l'avis de *Leunclavius* qui a traduit ce mot par celui d'*Omina*, ou de *Préſages*, entendant par là ceux qui ſe tirent de certaines choſes que l'on entend dire aux hommes fortuitement. L'Autorité qu'il en produit eſt 1. celle de *Sex. Pompejus Feſtus*, (*b*) qui dit, *Omen, velut Oremen, quod fit ore*, mais il ne daigne pas prendre la moindre connoiſſance de ce qui ſuit immediatement ces paroles. *Augurium quod avibus, aliove modo fit*; ce qui ſuppoſe que l'Omen des Latins ſe diſoit de tous les préſages, à moins que l'on n'admette dans le Texte la Correction que *Scaliger* a placée à la Marge, *quod non avibus* &c. & qui reſtreint pourtant la ſignification de ce mot beaucoup plus que ne le demande l'uſage. La 2de. Autorité, que Mr. *Simpſon* allegue, eſt celle de *Ciceron* dans les paroles ſuivantes. (*c*) *Neque ſolum Deorum voces obſervitaverunt Pythagoræi, ſed etiam hominum quæ*

(*a*) Notæ in Juliani Opera pag. 97. Cette Note très ſavante, & très curieuſe regarde un endroit de la premiere Oraiſon de l'Empereur Julien.

(*b*) S. Pom. Feſtus, de Verb. ſignif. pag. 139. Edit. Santand. 1575. l'Article n'eſt pas de *Feſtus*, mais de ſon impertinent Abbreviateur, le Diacre *Paul.*

(*c*) De Divin. Lib. I. Cap. 45.

quæ vocant omina. Mais cela dit il en effet que le Φήμη des *Grecs* ſoit l'*Omen* des *Latins*? La troiſieme autorité eſt celle de *Xenophon* lui même qui dit dans la 12. Section de l'*Apologie* de *Socrate*, καὶ ὁι φήμαις ἀνθρώπων χρώμενοι, diſtinguant cette *voix* de *celle des Dieux* dont il venoit de parler. Quelque déciſif que cela paroiſſe, il ne l'eſt point effectivement, parce que dans l'endroit des *Memoires*, où il parle de cette eſpece de Divination, il ne la détermine point, comme il le fait dans celui de l'*Apologie*. Dans l'un il y a φήμαις en général, dans l'autre il y a φήμαις ανθρώπων, diſtinguée en particulier de *la voix des Dieux*, & puis que le même mot (*a*) ſe dit de l'un & de l'autre, pourquoi Mr. *Simpſon* veut il que le ſentiment de *Leunclavius* ſoit préferé à celui de Mr. *Spanheim*? Ne vaudroit il pas mieux les admettre tous deux à la fois, puis que rien n'oblige à les ſeparer, & qu'il paroit que *Socrate* ne renvoyoit pas moins aux Oracles, qu'il n'étoit attentif aux Préſages? *Xenophon* s'en explique ſi clairement un peu plus bas à la Section 6. que l'on ne ſauroit en douter.

Ces deux Exemples ſuffiſent pour faire ſentir le défaut des Notes où l'on affecte trop la brieveté. Tantôt on paſſe en ſilence des choſes que tout le monde n'entend pas; tantôt on les éclaircit par des Renvois

à

(*a*) On ne ſauroit le prendre autrement, dans un Endroit de la *Cyropedie* Liv. VIII. p. 647. de l'Edit d'Oxf. 1727. Voiez là-deſſus la Note de Mr. *Hutchinſon* Ajoutez y les Scholies *Greques*, ſur les Vers 151. & 161. de l'*Oedip. Tyran.* de *Sophocle*.

à des Ouvrages que le Lecteur peut ne pas avoir, ou qu'il ne peut conſulter ſans laiſſer ſa lecture; & tantôt on ne diſcute qu'à demi les choſes les plus importantes C'eſt le revers de ces Commentaires prolixes qui ne ſont, la plupart du tems, que Compilation indigeſte & que Verbiage inutile. Ces derniers fatiguent ordinairement ſans inſtruire, & les autres chagrinent par des deſirs qu'ils font naitre, & qu'ils ne ſatiſfont pas. Bien d'autres en ont fait l'obſervation avant moi, & qu'y ont ils gagné? Le Monde va ſon train, & nous laiſſe dire. Laiſſons donc là les *Notes*, & diſons un mot de l'Ouvrage.

Ces *Memoires* ne font pas moins d'honneur au Diſciple qu'au Maitre. L'un y dit de ſi belles choſes ſur les Vertus, ſur les Vices, ſur les Devoirs de la Vie, ſur la Nature des Loix, ſur la fin des Gouvernemens &c., & l'autre les lui fait dire avec tant de douceur, tant d'élegance, tant de naïveté, tant de force, & tant de fineſſe, que l'on ne ſait qui des deux doit être le plus admiré. Il faut néanmoins convenir que ſi le plus grand Philoſophe, de l'Antiquité Payenne, merita que l'on érigeât un monument éternel à ſa gloire, il eut le bonheur ſingulier que les deux plus beaux Eſprits de ſon Siecle travaillerent, après ſa Mort, comme à l'envi, l'un de l'autre, à le vanger du peu de juſtice que les *Atheniens* lui avoient rendu pendant ſa Vie. On ſait bien que je veux parler de *Platon* & de *Xenophon*, les deux Eleves de *Socrate*, qui ſe ſignalerent avec le plus de chaleur, pour la défenſe de ſa Reputation, & qui par leurs Ecrits ne contribuerent pas peu, ſi non à rendre ſon nom plus illuſtre, au moins, à en conſerver dans tout ſon eclat la Memoire.

Mais lorſque j'ai dit qu'ils y travaillerent tous deux *comme à l'envi*, ce n'eſt point au hazard que j'ai parlé de la ſorte. L'Antiquité nous les repreſente comme deux Rivaux, qui ne ſe regardoient pas de bon œil, & qui firent eclater quoique tacitement leur jalouſie aux yeux du Public. C'eſt ce que nous apprenons ſingulierement d'*Aulu-Gelle*. (*a*) *Qui de Xenophonte*, dit il, *Platoniſque vita & moribus pleraque omnia exquiſitiſſimè ſcripſere, non abfuiſſe ab eis motus quoſdam tacitos, & occultos ſimultatis æmulationiſque mutuæ putaverunt.* Il ajoute pourtant que l'on ne put en juger que par des conjectures tirées de leurs Ecrits, & dont la premiere eſt qu'ils n'y ont jamais parlé l'un de l'autre; ce qui n'eſt pas auſſi exactement vrai, qu'*Aulu-Gelle* le dit; car le nom de *Platon* ſe trouve mentionné dans le III. Livre de ces *Memoires*, ch. 6., quoique d'une maniere bien ſeche. Bien que les autres raiſons, que l'Auteur *Latin* allegue, ſoient en apparence mieux fondées, il ne laiſſe pas de ſoutenir qu'il y eut, entre ces deux illuſtres, plus de noble émulation que de baſſe jalouſie. *Athenée* (*b*) ne ſemble pas en juger tout à fait auſſi favorablement pour ce qui regarde *Platon* dont il rapporte divers traits qui lui font peu d'honneur. A cela près c'eſt en

---

(*a*) Au. Gell. Noct. Att. Lib. XIV. Cap. 3.

(*b*) Athen. Dipnoſ. Lib. XI. p. 504. Ed. Lugd. 1612.

en gros la même choſe, tant pour les principes de la jalouſie, que pour les preuves conjecturales que l'on en donne.

Qu'importe après tout de ſavoir avec préciſion, de quelle nature fut leur émulation, ou quels en furent les Motifs, quelles en furent les ſources? Diſons ſeulement que ſi ces deux grands hommes écrivirent, *comme à l'envi*, pour la glorie de leur commun Maitre, & s'ils le firent même avec une aſſez grande diverſité de ſtile, de tour, & de ſuccez, on eſt généralement convenu que *Xenophon* l'a fait d'une maniere qui tient plus de la vraiſemblance, ou qui même a tout l'air de la verité Chez lui *Socrate* parle, comme un Philoſophe qui a de grandes lumieres, & qui poſſede toutes les beautés de ſa Langue, parleroit dans la Converſation ou dans une Ecole. *Platon* au contraire, eſt toûjours grand & pompeux dans ſes Expreſſions, ſublime & profond dans ſes longs raiſonnemens, riche, abondant, & fleuri dans ſes idées. On ne parle ainſi que la plume à la main, & que dans les Livres. L'un eſt un Hiſtorien, & l'autre n'eſt qu'un Orateur.

La choſe eſt ſi vraye qu'à cet égard, *Jonſius* (*a*) a bien voulu conſentir que ces quatre Livres du premier fuſſent mis au rang des Hiſtoires. C'eſt une conceſſion qu'il fait à l'occaſion d'une groſſe beveue que *Suidas* a commiſe. Ce Lexicographe dit dans l'Article de *Xenophon* qu'il eſt „ le premier qui ait écrit la Vie „ des

---

(*a*) J. Jonſius, de Script. Hiſt. Phil. Lib. I. C. 7. Pag. 44. Ed. Ien. 1716.

„ des Philoſophes,” πρῶτος ἔγραψε βίους φιλοσόφων. Et l'Auteur fait très bien voir que c'eſt une faute de negligence, pour n'avoir pas bien compris ce qu'avoit dit *Diogene Laërce*, (a) ἱστορίαν φιλοσόφων πρῶτος ἔγραψε, qu'il fut „ le premier des Philoſophes qui ait „ écrit l'hiſtoire. ” Les Reflexions que *Jonſius* fait, là-deſſus, pour démontrer l'erreur de *Suidas* & de ceux qui l'ont copié, ſont excellentes, & ſes raiſons invincibles. Mais le P. *Du Cerceau* (b) n'auroit pas manqué cette occaſion de faire ſentir que la Langue *Françoiſe* eſt plus correcte, dans la conſtruction de ſes Phraſes, que la *Greque* qui par le renverſement, qu'elle admet, donne lieu à quantité de faux ſens. Le Docte *Allemand* qui n'avoit garde de faire cette obſervation, ſe contente de conclure, que ſi l'on veut néanmoins prétendre que *Xenophon* ait écrit la vie d'un Philoſophe, parce qu'il a publié ce qu'*Aulu-Gelle*, appelle les *Commentaires des Dits & Faits de Socrate*, il ne s'y oppoſera point pourvû qu'on lui accorde auſſi que *Suidas*, pour parler avec exactitude, auroit dû dire, que *Xenophon a été le premier* des Philoſophes, qui ait écrit la Vie d'un homme de cet Ordre.

Au reſte quoique l'*Apologie* de *Socrate* ne ſoit pas annoncée dans le Titre général de ce Volume, elle ne laiſſe pas de s'y trouver, à la ſuite des Memoires, imprimée dans le même goût, & partagée en 34. Sections qui ſont toutes extremement courtes.

ARTI-

(a) Diog. Laërt. Lib. II. ſſ. 48.

(b) Voi. les Reflexions ſur la Poëſie Françoiſe &c. par le R. P. du Cerceau, Chap. I.

ARTICLE VIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE GLASCOW.

Robert Foulis vient d'imprimer *Philoſophiæ Moralis Inſtitutio compendiaria, Ethices & Juriſprudentiæ Naturalis Elementa continens, Lib. III. Auctore* FRANCISCO HUTCHESON, *in Academiâ Glaſcuenſi P. P.* Un Vol. in 12. de 329. pages. Mr. Hutcheſon diviſe la Morale en ce qu'il appelle *Ethica propriè dicta*, par où il entend cette partie de la Morale qui régle les Mœurs ou l'interieur des Hommes; & *Juriſprudentia naturalis.* Celle-ci ſe ſubdiviſe en trois parties: 1. *Juriſprudentia privata*, qui enſeigne les Loix & les Droits qui ont lieu dans l'état de la Liberté naturelle; 2. *Oeconomica*, qui apprend les Droits & les Devoirs des Familles; 3. *Politica*, qui traite des differens Etats, & de leurs droits reciproques. Mr. Hutcheſon explique les Elemens & les Principes de toutes ces Parties de la Morale. On trouve ici les mêmes idées ſur le *ſens moral*, qu'on a déja vûës dans les autres Ouvrages de l'Illuſtre Auteur. Il ſemble que pour juſtifier ces idées il ſuffiſe d'en appeller au Cœur de l'homme, & à ce que chacun ſent & éprouve chez ſoi. Nous copierons ici deux paſſages de notre Auteur, qui ſerviront d'exemple, & qui pourront faire connoitre ſes ſentimens à ceux qui n'en ſont pas inſtruits. „ (a) Sunt & ſubtiliores alii ſenſus, dit il, „ & utiliores; qualis eſt *Sympathia*, ſive ſenſus communis, cujus vi ſuper aliorum conditione commoventur homines; ex aliorum felicitate gaudium, ex infortunio mœrorem colligentes; prout & ridentibus arrident, & flentibus collachrymant, etiam ubi nulla ſuæ conditionis habebatur ratio. Unde fit ut nemo ſatis beatus eſſe poſſit, ex eo ſolo

---

(a) *Lib. I. Cap. I.* § IX.

,, quod ſibi ſuppetant omnia, ad vitæ copiam & jucunditatem
,, facientia. Hoc etiam expetit quiſque,
,, ut ſuppetant ea, quæ & aliis ſibi caris vitam præſtare
,, poſſint beatam; horum enim miſeria omnis
,, vitæ ſuæ ſtatus perturbabitur........... "

,, (a) Quod vero attinet ad vires animi illuſtriores,
,, voluntatis motus, & graviora agendi conſilia,
,, inſitus eſt omnium DIVINISSIMUS ILLE
,, SENSUS, decorum, pulchrum, honeſtum, in
,, animi ipſius motibus, conſiliis, dictis, factiſque
,, cernens. Hoc ſenſu certum homini ingenium, &
,, indoles, quoddam agendi genus, vitæ ratio quædam
,, & inſtitutio, ab IPSÂ NATURÂ commendatur,
,, atque in conſentaneis officiis peragendis &
,, recordandis ſenſu mens pertentatur lætiſſimo:
,, contrariorum vero omnium pudet, pigetque. Aliorum
,, etiam facta & conſilia honeſta favore proſequimur
,, & laudibus; eosque in quibus eſt virtutis
,, ſignificatio majore amplectimur benevolentiâ
,, & caritate: Contraria aliorum facta aut conſilia
,, damnamus & deteſtamur. Quæ hoc ſenſu comprobantur
,, recta dicuntur & pulchra, & virtutum
,, nomine appellantur; quæ damnantur fœda dicuntur,
,, aut turpia, aut vitioſa. " Voilà ce *Sens Moral*, ou cette eſpéce d'*Inſtinct*, qui nous fait approuver le beau, l'honnête, le vertueux, & condamner le honteux, le deſhonnête, le vicieux, comme malgré que nous en aions.

D'EDINBOURG.

Mr. H. HOME a publié il n'y a pas longtems, *The Deciſions of the Court of Seſſion from it's firſt Inſtitution to the preſent time; abridged, and digeſted under proper Heads in Form of a Dictionary, &c.* C'eſt à dire; ,, Les Déciſions de la Cour de Juſtice
,, (en Ecoſſe) depuis ſon Etabliſſement juſques à
,, preſent, abregées & reduites ſous les Chefs convenables,
,, en forme de Dictionaire. Le tout re-

(a) *Ibid.* §. X.

,, cueilli d'un grand nombre de Manuſcrits, qui n'avoient jamais été publiez, & des Déciſions imprimées. " En deux gros Volumes in folio.

On trouve d'abord à la tête de cet Ouvrage une Liſte des differens Recueils dont l'Auteur s'eſt ſervi pour dreſſer celui-ci. Cela eſt ſuivi d'une Préface, où Mr. Home rend compte de ſon Ouvrage. Il dit d'abord qu'en Ecoſſe on n'a que peu de Loix écrites, & que les Juges ſe réglent pour l'ordinaire ſur la Pratique commune, & ſur ce qui a déja été décidé. De ſorte qu'il ne peut être que très utile de raſſembler methodiquement en un ſeul Corps les Déciſions des Cours Souveraines, & de les ranger dans un ordre commode, d'autant plus, qu'elles étoient devenues ſi nombreuſes, qu'on ne pouvoit y avoir recours ſans un embarras extréme. En ſuite l'Auteur fait voir l'utilité de ce *Droit Coutumier* tel qu'il eſt établi en Ecoſſe: Il ſoutient même qu'il eſt preferable au *Droit écrit*, c'eſt à dire aux Loix établies par les Actes de Parlement. Ces Loix, quoiqu'elles ſoient faites à l'occaſion de quelque cas particulier, s'étendent preſque toûjours à tous les Cas ſemblables; de là vient que comme on ne ſauroit prévoir tous les cas poſſibles, ſouvent en remediant à un mal, on en cauſe un plus grand. Au lieu qu'une Cour de Juſtice, qui n'eſt point gênée par des Loix ecrites, ne décide rien en general, & proportionne ſes Déciſions à tous les Cas particuliers, à meſure qu'il ſe préſentent. Mais, s'il m'eſt permis de le dire, il faut pour qu'on n'ait point lieu de ſe plaindre, que les Juges ſoient très deſintéreſſez & très équitables. Car n'étant point gênez par des Loix écrites, rien ne les empéche de prononcer des Sentences injuſtes. Il ne ſeroit peut-être pas impoſſible d'en citer des Exemples de la Chancelerie d'Angleterre, au moins des tems qui ont precedé celui de l'Illuſtre Talbot (*a*), dont

---

(*a*) Il eſt mort il y a quelques années, & Mr le Chevalier Philippe York, maintenant Baron de Hardwick, lui a ſuccedé.

dont on pleure encor la mort. Car comme cette Cour eſt une Cour d'Equité, le Chancelier n'eſt pas obligé de ſuivre toûjours à la Lettre les Actes de Parlement, & ſes Sentences n'ont pas toûjours été conformes aux Régles de l'Equité; auſſi la Chambre des Seigneurs à laquelle on peut en appeller de la Sentence du Chancelier, a-t-elle ſouvent caſſé ſes Decrets. Mais ces Appels coutent des ſommes immenſes, auſſi bien que toutes les Procedures en Chancelerie.

Pour revenir à l'Ouvrage de Mr. Home, nous ajouterons, qu'on trouve encor à la tête de chaque Volume une ample Table de tous les *Titres* dont il y eſt traité, avec leurs ſubdiviſions, & des renvois aux pages où il en eſt parlé. Cet Ouvrage eſt fort eſtimé des Gens du Métier.

DE LONDRES.

A. Millar Libraire à l'Enſeigne de Buchanan dans le *Strand*, vient de publier une quatriéme Edition de l'*Hiſtoire de la Philoſophie* du fameux Stanley. *The Hiſtory of Philoſophy, containing the Life, Opinions, Actions and Diſcourſes of the Philoſophers of every Sect; &c.* On a corrigé dans cette Edition les fautes qui s'étoient gliſſées dans toutes les precedentes, tant dans le Texte, que dans les Notes. On a auſſi comparé exactement les Citations & les Renvois avec les Originaux, & avec la Traduction Latine imprimée à Leipſic. Cette nouvelle Edition eſt en un Volume in 4to. de 828 pages en deux Colomnes, & très bien imprimée, comme tous les Ouvrages que Mr. Millar donne au Public.

On trouve chez le même Libraire une ſeconde Edition in 4to. du *Syſtéme Intellectuel*, du celébre Cudworth. C'eſt Mr. Thomas Birch qui a pris ſoin de cette Edition. Il a marqué au bas des Pages les Endroits où ſe trouvent les Paſſages que Cudworth cite, ce qu'on n'avoit point fait dans la premiére Edition. Il a mis auſſi à la tête de celle-ci un Recit de la Vie

&

& des Ouvrages de l'Auteur, dont pluſieurs ſont encor en Manuſcrit. Nous rendrons compte de cette *Vie* dans un de nos Journaux ſuivans.

Le même Libraire a auſſi imprimé depuis peu *The Odes, Epodes, and Carmen ſeculare of* Horace *in Latin and Engliſh*, avec des Notes Critiques tirées des meilleurs Commentateurs de ce Poëte tant Latins que François: Par Mr. PHILIPPE FRANCIS, Miniſtre. La Traduction, qui eſt en Vers, eſt eſtimée des Connoiſſeurs. On trouve au bas des Pages non ſeulement des Notes qui ſervent à éclaircir le Texte, mais auſſi les Paſſages ſemblables ou parallèles des autres Poëtes qui ont imité Horace, ou qu'il a imité lui-même. Pluſieurs de ces Paſſages ont été traduits en Vers par Mr. Dunkin, Miniſtre, qui a auſſi traduit un grand nombre des Odes d'Horace.

La nouvelle Edition des Oeuvres du celébre Robert Boyle, que nous avons annoncée dans un de nos Journaux (*a*), eſt actuellement imprimée, & on commencera à la debiter vers la fin de ce mois (*b*). Elle eſt en cinq Volumes in folio, & elle renferme pluſieurs Traitez & diverſes Lettres de l'Auteur & de ſes amis, qui n'avoient point encor paru, outre une nouvelle Vie de Mr. Boyle écrite par Mr. Thomas Birch, en partie ſur les Memoires que Mr. Boyle avoit dreſſez lui-même. Cette Edition ſe trouvera chez A. Millar, qui publiera auſſi dans peu, *Miſcellanies*, *by* Henry Fielding, *Eſq.* C'eſt à dire, „ Oeuvres mêlées de „ Mr. Henri Fielding, en trois Volumes in 8vo. Le „ premier Volume contiendra toutes ſes Oeuvres en „ Vers, & quelques courts Eſſays en Proſe: Le ſecond, ſon Voyage de ce Monde à l'autre, & le „ troiſiéme l'Hiſtoire de Jonathan Wild (*c*) Ecuyer, „ perſon-

---

(*a*) Biblioth. Britan. *Juillet*, *Août & Septembre* 1742, *Pag.* 417, 418.

(*b*) De Mars, $174\frac{2}{3}$. (*c*) Fameux Voleur & Receleur, qui fut pendu à Londres il y a quelques années.

„ perſonnage renommé à juſte titre. Dans cette Hiſtoire on mettra dans ſon veritable jour, non ſeulement ſon Caractére à lui, mais auſſi celui de pluſieurs grands hommes de ſon ſiécle." Cette derniére piéce eſt une Satire extremement vive & piquante.

N'oublions pas d'avertir que le même Libraire a achetté tous les Exemplaires qui reſtoient de la belle Edition que S. Buckley publia il y a quelques années de l'Hiſtoire de Mr. de Thou en ſept Volumes in folio.

Mr. Grove ſavant Juriſconſulte a publié il y a quelque tems le premier Volume d'un Ouvrage, qui ſera curieux & intéreſſant: il a pour titre *The Hiſtory of the Life and Time of Cardinal* WOLSEY, *Prime-Miniſter of* Henry VIII. „ Hiſtoire de la Vie „ & du Siécle du Cardinal Wolſey, premier Miniſtre „ de Henry VIII., Contenant I. un expoſé de ſon „ Origine, & des différens degrez par leſquels il ſe „ pouſſa dans le monde. On y fait auſſi l'Hiſtoire „ d'Angleterre & des Païs étrangers depuis la mort „ d'Edouard IV. juſqu'à la fin du Régne de Henry VII.

„ II. L'Hiſtoire de la Conduite du Cardinal pendant qu'il fut premier Miniſtre, commençant avec „ le Régne de Henry VIII., & continuant par voye „ d'Annales juſqu'à la diſgrace & à la mort de Wolſey.

„ III. Memoires des Régnes de Charles Quint, „ de Henry VIII. & de François I., depuis la mort „ du Cardinal juſqu'à celle de chacun de ces Princes.

„ IV. Hiſtoire ſecrette du Cardinal Wolſey écrite par George Cavendiſh un des Gentilshommes „ de ſa Chambre, ſous le Régne de Philippe & Marie."

Cet Ouvrage renferme auſſi l'Hiſtoire de la vie & des actions remarquables des perſonnages les plus diſtinguez de ce tems là, & eſt entremélé de Reflexions Morales & Politiques. Le tout recueilli d'anciens monumens, des Hiſtoriens, & d'autres Memoires tant imprimez que manuſcrits, & orné de Tailles-douces. A Londres chez J. Stagg, J. Brindley, &c. in 8vo.

Ce Volume contient 402 pages, & s'étend depuis la Naiſſance de Wolſey, juſques à la mort de Henri VII. Il ne s'agit guére de Wolſey dans ce premier Tome, ſi ce n'eſt au commencement où l'Auteur rapporte ſa Naiſſance & ſon Education, & vers la fin où ce grand homme commence à paroitre ſur le Théatre du Monde. Mais le reſte n'en eſt pas moins intéreſſant, puiſque Mr. Grove y fait un recit fort net, & quoique concis, aſſez détaillé des Guerres d'Italie, & des événemens les plus remarquables qui ſont arrivez en Europe durant le Periode que ſon premier Volume renferme. Il paroit écrire avec beaucoup d'impartialité; & ſes Reflexions qui ne ſont ni trop longues ni trop frequentes, ſont pour l'ordinaire juſtes & bien fondées. Le ſecond Volume qui eſt imprimé paroitra dans quelques jours (*a*). L'Ouvrage entier ſera de quatre Volumes, qui couteront une Guinée en blanc. Nous donnerons l'Extrait des deux premiers Volumes dans notre Journal ſuivant.

Jean Whiſton (*b*) Libraire dans Fleetſtreet debite actuellement le Recueil que nous avons annoncé dans un de nos Journaux precedens (*c*), & qui a pour Titre: *Original Letters and Papers of State adreſſed to* Oliver Cromwell *by the moſt eminent perſons of their time*; on peut voir le Titre en François dans l'endroit de cette Bibliothéque que nous avons cité à la marge. Nous ajouterons ſeulement que ce Recueil coute neuf Chelins en blanc, c'eſt à dire, entre neuf & dix francs argent de France.

Voici une autre Collection qui peut ſervir à éclaircir une Partie de l'Hiſtoire d'Angleterre. *A*

(*a*) On écrit ceci le 15 de Mars, 1743.

(*b*) Il eſt fils du celébre Guillaume Whiſton, Aſtronome & Mathematicien, & plus connu peut-être par ſon Zele pour l'Arianiſme.

(*c*) Biblioth. Britan. *Juillet, Août, & Septembre* 1742, *pag.* 420.

Collection of State Letters of the honorable Roger Boyle *the firſt Earl of Orery, &c.* „ Recueil de „ Lettres d'Etat de *Roger Boyle* premier Comte „ d'Orery, & Preſident de Munſter en Irlande; „ contenant une Correſpondence ſuivie entre lui & „ le Duc d'Ormond, depuis la Reſtauration juſqu'à „ l'an 1668; avec pluſieurs autres Lettres, & diverſes „ piéces d'un autre genre, & en particulier la „ Vie du Comte d'Orery écrite par ſon Chapelain, „ Mr. Thomas Morrice." Un Volume in folio, chez J. Stagg, dans la Salle de Weſtminſter: le prix eſt de dixhuit Chelins.

Les Knaptons près de S. Paul ayant fait graver par Meſſrs. *Houbraken & Vertue* les Portraits des plus illuſtres Perſonnages de la Grande-Bretagne, d'après les Originaux qui ſe trouvent dans les Palais du Roi ou chez divers Seigneurs & autres partiliers, ils ont engagé Mr. Thomas Birch à compoſer la Vie ou l'Eloge de ces perſonnes. Il vient donc de publier les Eloges de quatrevingt de ces grands hommes en un Volume in folio, ſous ce Titre: *The Lives and Characters of eighty illuſtrious Perſons, whoſe Heads are engraved by Mr.* Houbraken *and Mr.* Vertue. Mr. Birch ſuit à peu près la Methode de Mr. Perrault, avec cette difference pourtant que celui-ci ne cite preſque jamais les Auteurs, au lieu que Mr. Birch a ſoin de marquer exactement au bas des pages les Ecrivains de qui il a emprunté les particularitez qu'il rapporte.

FIN.

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,

OU

HISTOIRE DES OUVRAGES

DES SÇAVANS DE LA

GRANDE-BRETAGNE:

Pour les Mois

DE JUILLET, AOUT ET SEPTEMBRE,
M. DCC. XLIII.

TOME VINGT-UNIEME,

SECONDE PARTIE.

UT PROSINT PLACEANT

A LA HAYE,
Chez PIERRE DE HONDT.
M. DCC. XLIII.

TABLE DES ARTICLES.

ART. I. PENSÉES *Libres ſur la Création des Brutes, ou Examen de l'Amuſement Philoſophique du P.* Bougeant *ſur le Langage des Bêtes. Par Mr.* Hildrop. Pag. 213.

II. *Remarques ſur l'Hiſtoire d'Angleterre, tirées des Papiers Manuſcrits de Humfroi Oldcaſtle.* 244.

III. *Recit Hiſtorique de la Vie & du Règne de* David *Roi d'*Iſraël. *Par l'Auteur de l'*Examen deſintéreſſé de la Révélation. *Tom.* III. 299.

IV. *Tranſactions Philoſophiques de la* Société Royale de Londres. N°. 464. 465. 466. 331.

V. *Dictionnaire Hiſtorique de toutes les Religions, depuis la Création du Mon-*

de juſques à aujourd'hui. Par Mr. Thomas Broughton. Pag. 362.

ART. VI. *Lettre à Mr. E. . . . Paſteur de la S. . ., ſur les Ouvrages de Mr. ARLAUD, célébre Peintre de* Genève. 378.

VII. *L'Orthopédie, ou l'Art de prévenir & de corriger dans les Enfans les difformitez du Corps, le tout par des moyens à la portée des Pères & des Mères, & des perſonnes qui ont des Enfans à élever. Par Mr.* ANDRY. 405.

VIII. *Deſcription de la* HOLLANDE, *ou Etat préſent des* PROVINCES-UNIES, *contenant une Rélation particulière de la* HAYE, &c. 417.

IX. *Nouvelles Litteraires.* 425.

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,

OU

HISTOIRE DES OUVRAGES

DES SÇAVANS DE LA

GRANDE-BRETAGNE.

POUR LES MOIS DE JUILLET, AOUT
ET SEPTEMBRE, MDCCXLIII.

ARTICLE PREMIER.

Free Thoughts upon the Brute-Creation. Or an Examination of Father Bougeant's *Philoſophical Amuſement* &c. *In two Letters to a Lady. By* John Hildrop, M. A. *Rector of* Wath, *near* Rippon *in* York-Shire, *and Chaplain to the right honorable* Charles, *Earl of* Aileſbury *and* Elgin. *London*: Printed for *R. Minors*, Bookſeller and Stationer, in St. *Clement*'s Church Yard 1742.

C'eſt-à-dire,

Penſées Libres ſur la Création des Brutes; ou Examen de l'Amuſement Philoſophique du R. P. Bougeant *ſur le Langage des Bêtes. Par Mr.* Hildrop, *Maitre ès Arts, Recteur de* Wath, *& Chapelain de Mylord* Aileſbury. *A* Londres 1742. 8vo. *En deux Lettres.* Pages pour la 1re. 64. & pour la 2de. 88.

BIen des gens avoient crû qu'un badinage, tel que l'*Amuſement Philoſophique ſur le Langage des Bêtes*, n'auroit jamais dû être autre choſe. Voici pourtant qu'elle devient ſérieuſe & qu'un Ouvrage, dont on n'a guère fait que rire en *France*, paroit un objet à l'Eſprit libre & profond des *Anglois*. On peut en juger par l'idée générale que Mr. *Hildrop* donne d'abord de l'Auteur & du Livre. Après avoir dit qu'il avoit trouvé, chez un Libraire, la Traduction Angloiſe de l'*Amuſement*, „ j'en „ pris, *ajoute-t-il*, un Exemplaire, que je „ portai chez moi, & le lus tout entier, „ plus d'une fois, avec la plus grande at-

„ tention, & la plus grande impartialité. „ Je dirai ſur le tout, que s'il n'eût pas „ dit lui-même qu'il eſt *Jéſuite*, je n'au- „ rois jamais ſoupçonné cet Ecrivain de „ l'être, & moins encore d'être un *fameux* „ *Jéſuite*. Il n'a point fait d'honneur à „ ſon Ordre; les Membres de la Com- „ pagnie lui doivent ſavoir peu de gré; d'or- „ dinaire ces Meſſieurs ſe tirent mieux „ d'affaire, ſur quelque ſujet qu'ils s'exer- „ cent. Celui-ci eſt beau, & il l'a traité „ d'une manière vague & ſuperficielle; „ pour n'en rien dire de pis, car je pour- „ rois ajouter, d'une manière indiſcréte & „ profane, & ſi j'avois été ſon Supérieur, „ au lieu de le renvoyer à la *Fléche*, je „ l'aurois condamné aux Petites-Maiſons."

Ce début eſt vif, & très peu obligeant; je n'entreprendrai point de le combattre ou de le modifier. Je remarquerai pourtant que l'Examinateur y avance une choſe dont la preuve lui ſeroit peutêtre aſſez difficile, & en ſuppoſe, gratuitement, une autre, qui; pour n'en rien dire de plus fort, eſt certainement très douteuſe.

La première qu'il avance, avec une grande apparence de témérité, c'eſt que l'Auteur de l'*Amuſement Philoſophique*, a dit lui-même qu'il eſt *Jéſuite, & fameux Jéſuite*, & qu'il s'appelle *Bougeant*. Il eſt ſûr que l'on ne trouve rien de pareil dans toute la Piéce, & que cette Piéce a paru anonyme en *François*, tant dans l'Edition de *Paris* que dans celle de la *Haye*. On ſut bientot, à la vérité, par le grand bruit qu'elle fit en *France*, qu'elle venoit du R. P. *Bougeant*, que ſes Supérieurs éloignèrent, afin de donner quelque ſatiſfaction au Public, c'eſt à dire aux Dames qui prirent feu pour leurs petits Chiens, & pour leurs beaux Perroquets. Mais à cela près, il eſt abſolument faux que ce Père ait dit *lui-même*, dans ſon Livre, qu'il ſe nomme *Bougeant*, ou qu'*il eſt Jéſuite*, & plus encore, qu'il ſe ſoit donné le titre de *fameux Jéſuite.* Cela vient ſans doute de ſon Traducteur *Anglois*, qui l'aura fait ſans le conſulter, & je ne conçois pas comment Mr. *Hildrop* a pû ſe croire autoriſé à le placer ſur le compte de ce Père.

D'ailleurs la manière, dont l'Examinateur s'exprime, ſuppoſe, auſſi témérairement, à mon avis, que l'*Amuſement Philoſophique* &c. eſt indigne d'un *Jéſuite*; que l'honneur de l'Ordre en ſouffre; & que, par conſéquent, les Membres de cette Compagnie ne s'émancipent jamais ni à badiner ni à rire. C'eſt là ſe faire une plaiſante idée de la Compagnie! Elle ne traite que des Sujets graves! Elle approfondit tous ceux qu'elle manie! Elle ne s'y égaie, & ne s'y divertit jamais aux dépens du Public! En vérité c'eſt bien la connoitre que d'en juger de la ſorte, & que diroit donc notre Ecrivain *Anglois*, s'il liſoit les Poëſies du R. P. *Du Cerceau*, & qu'il y trouvât le *Cou-*

rier du Mans, les *Tiſons* & les *Patés*? Mais que dis-je, & comment s'eſt-il fait que Mr. *Hildrop*, qui ne paroit manquer ni de curioſité ni de lecture, n'ait pas ſû que dès la fondation de leur Société, les *Jéſuites* ſe ſont plû aux Paradoxes & ſur tout à ceux qui tiennent le plus du Comique & du Badinage. C'eſt au moins ce que nous en apprit il y a près de 100. ans le fameux *Lucius Cornelius Europæus*, qui connoiſſoit à fond cet Ordre, dont on aſſûre qu'il étoit membre lui-même, & même un Membre très conſidérable. Ce qu'il dit à ce ſujet vient ici trop à propos pour n'en pas regaler le Public. (*a*) ,, Sur les Matières ,, de Philoſophie, & de Théologie, *dit-il*, ,, la liberté de penſer eſt grande dans la ,, Société, & l'on y tient pour illuſtre ,, celui, qui, ſans aucun égard pour le ,, vrai, ſuit ſes idées particulières en enſei- ,, gnant, & réuſſit à en inventer, pour- ,, vû qu'il avance quelque choſe de nou- ,, veau, & qui n'ait point encore été ,, dit... (*b*) Les queſtions Philoſophiques qu'ils

---

(*a*) Luc Cornel Europæi Monarchia Solipſorum 1648. Cap. VI. p. 29. *In Philoſophicis & Theologicis ampla ſentiendi libertas eſt, & inſignis habetur, qui in docendo opinioſus, inveniendoque excellens, nullo reſpectu veri, dum novi aliquid aut nondum vulgatum afferat.*

(*b*) Pag. 30. *Philoſophica apud eos fere hujuſmodi ſunt*, An Scarabæus paradigmatice ſtercora volvat in

„ qu'ils traitent ſont à peu près les ſuivantes, ſavoir, *ſi le Scarabée entend fineſſe à jetter ſes Ordures en rond? Si le Naufrage eſt à craindre lorſqu'un Rat fait ſon Eau dans la Mer? Si les Points Mathématiques ſont les receptacles des Eſprits? … Si l'aboyement des Chiens fait les taches de la Lune*, & diverſes autres de la même nature, qui ſont données, & reçues avec la même aſſurance. Les queſtions Théologiques ſont, *ſi l'on peut établir une navigation dans les Eſpaces Imaginaires? Si l'Intelligence nommée* Burach *a la Vertu de digérer le Fer? Si les Ames des Dieux ſont colorées? Si les Excrémens des Diables ſont utiles aux hommes en qualité de Remèdes au huitième degré. Si les Timbales couvertes de la peau d'un Ane, délectent les Intelligences?* … (a) Il y en eut un qui exer-

„ ça

---

in Orbem. An ſi Mus in mare mingat timendum naufragium. An puncta Mathematica ſint receptacula Spirituum … An Canum Latratus Lunam reddat maculoſam, *& plura id genus, quæ pari contentione dictantur & excipiuntur. Theologica ſunt*, Utrum in ſpatiis imaginariis poſſit inſtitui Navigatio. Utrum Intelligentia Burach dicta habeat virtutem digerendi ferrum. Utrum animæ Deorum ſint coloratæ. An Dæmonum excrementa ſint alexteria hominibus in octavo gradu. An tympana corio Aſini intecta delectent Intelligentias.

(a) Cap. XV. pa. 105. *Fuit qui inventam a ſe novam quæſtionem profligaturus, unius anni diſpendio Diſcipulos oneravit. Quærebat vero*, an barba felis unius eſſet ſpeciei, cum proboſcide Elephantis.

„ ça une année entière ſes Diſciples ſur
„ une queſtion nouvelle qu'il avoit inven-
„ tée. Cette queſtion conſiſtoit à ſavoir,
„ *ſi la Barbe du Chat eſt de la même eſ-*
„ *péce que la Trompe de l'Eléphant?* " Le même Auteur venoit de dire, avant ces dernières paroles, que (*a*) *ſi les Jéſuites inventent quelque choſe de neuf, tout y regorge de Paradoxes, comme la Mer de Coquilles.*

Il s'en faut donc de beaucoup que le Cenſeur *Anglois* n'ait été fondé à prétendre que l'*Amuſement Philoſophique* eſt indigne d'un Enfant de St. *Ignace*, & deſhonore ſa Compagnie Si ce Cenſeur eût étudié & connu l'eſprit & le caractère de l'Ordre, il en auroit porté un jugement tout contraire, ou du moins il n'auroit pas crû un *Jéſuite* renfermable dans les Petites-Maiſons pour avoir érigé en Diablotons les ames de toutes les Bêtes. Car enfin à ne prendre la Pièce que pour un ſimple jeu d'Eſprit, ou, ſi l'on veut, pour un Paradoxe de pure ſaillie, pourquoi faut il que pour l'avoir faite un *Jéſuite* ſoit taxé de folie? Mais, dit Mr. *Hildrop*, cette Piéce eſt *peu meſurée & profane*. C'eſt une autre choſe, & ſi elle eſt vraie, le *Jéſuite* a ſi grand tort qu'il méritoit quelque choſe de plus que

---

(*a*) Idem. Cap. XV. p. 105. *Si quid ipſi novi ſuo Marte cudunt, paradoxis ſcatet, ut Mare Conchiliis.*

que d'être relegué à la *Fléche*. Il s'agit donc de fournir les preuves d'une accuſation ſi grave, & c'eſt ce que l'Examinateur ſe propoſe.

„ J'avoue ingénuement, *dit-il*, que l'Auteur a répandu, par ci par là, dans toute la Piéce, un grand nombre de choſes fort juſtes & fort ſpirituelles; mais elles ſe reſſentent plus de la vivacité du *François*, que de la piété, & de la ſolidité du Philoſophe Chrêtien. C'eſt avec autant de juſteſſe que de force qu'il tourne en ridicule le Galimathias incompréhenſible du Méchaniſme, de l'Inſtinct, des Formes Subſtantielles, & que dirai-je encore de ces autres Principes *Ariſtotéliciens* & *Cartéſiens*, qui ſemblables aux Qualités occultes, ne ſont que de grands mots vuides de ſens, & dont l'affectation ne ſert qu'à déguiſer l'ignorance? Cependant qu'a-t-il mis à leur place? Vraiment, quelque choſe qui eſt auſſi abſurde, mais qui n'eſt pas ſi innocent; quelque choſe qui choque le Philoſophe & qui revolte le Chrêtien; quelque choſe qui eſt en contradiction directe avec la Raiſon, & avec la Révélation, comme je tâcherai de le montrer. D'ailleurs il n'a pas moins manqué de goût & de délicateſſe; car ſes Idées & ſes ſentimens ſont ſouvent d'une ſi grande baſſeſſe, ſes Images ſi peu décentes, ſes Expreſſions ſi groſſières que l'on auroit eû de la peine à s'y attendre, de la part d'un

„ *François* poli, & d'un Eccléſiaſtique écrivant à une belle Dame, qu'il ne laiſſe pas „ de nous repréſenter comme une Perſonne „ de Diſcernement & de Diſtinction. "

Pour tenir ſa promeſſe, Mr. *Hildrop* parcourt ſucceſſivement les trois Parties dans leſquelles l'Auteur de l'*Amuſement Philoſophique* avoit diviſé ſon Ouvrage, & commençant par celle qui traite *de la Connoiſſance des Bêtes*, je ne vois pas qu'il y trouve fort à redire. Il déclare d'abord qu'à ſon avis, les Brutes „ ont certainement de „ la Connoiſſance, au moins à un degré „ ſuffiſant pour leur Etat, pour le rang „ qu'elles occupent dans l'Univers, & „ pour les différens devoirs, de même „ que pour les différentes fonctions à quoi „ le Créateur les a deſtinées. " Dans cette idée il s'échauffe contre le Syſtême *Cartéſien* qui ne leur laiſſe qu'un jeu de Machine. „ Quand tous les Philoſophes du „ Monde, *dit-il*, s'accorderoient à débiter, & à ſoûtenir cette opinion, pour „ peu que l'on penſe avec liberté, chacun ſent au dedans de ſoi-même une „ conviction intérieure du contraire, ne „ fût on pas même en état de refuter ce „ ſentiment, ou de défendre le ſien, & il „ n'y a eû, aſſûrément, que la *Vanité* d'un „ *François* qui ait jamais pû s'attendre „ qu'un Syſtême ſi abſurde paſſât dans le „ Monde pour ſaine Raiſon, & pour vraie „ Philoſophie. Pour moi je m'attendrois „ auſſi tot à voir deux Montres qui ſe font

„ l'amour, ou deux Moulins qui ſe bat-
„ tent. ”

Sans avoir la moindre envie de rompre ici une Lance à l'honneur de *Des-Cartes*, Mr. *Hildrop* me permettra de lui repréſenter, qu'il ſort des bornes de la *Décence* en parlant de ce Philoſophe. Quelques défauts qu'il y ait eû dans la Philoſophie *Cartéſienne*, on lui a pourtant des obligations eſſentielles, quand ce ne ſeroit que celle de nous avoir affranchis du joug d'*Ariſtote*, & rompu la glace pour ouvrir les voyes à la liberté de penſer. Ce grand ſervice, fût-il le ſeul, eſt ſi conſidérable que l'on ne ſait que penſer d'un Homme qui s'émancipe à traiter ſi cavalièrement ce rare & beau Génie, que toute l'*Europe* admira dans ſon temps, & dont la Mémoire attirera toûjours le reſpect des Perſonnes ſenſées. Mais *Des-Cartes* étoit *François* de naiſſance, & je m'imagine que c'eſt là ſon grand crime aux yeux de Mr. le Recteur (*a*) de *Wath* près de *Rippon*; car on a déja vû quelques traits de ſon eſpéce d'averſion pour la *France*. Il n'aime ailleurs ni la *Vivacité Françoiſe*, ni la *Politeſſe Françoiſe*, & c'eſt ici la *Vanité Françoiſe* qui le choque. C'eſt un grand malheur pour notre Nation que celui de lui déplaire. Mais devroit-il le dire avec ſi peu de ménagement, & ſi mal

---

(*a*) C'eſt une Cûre de village dans la Province d'York.

mal à propos? Ne craint il point que quelque Compatriote de *Des-Cartes* n'oppoſe la *Vanité Angloiſe* à la *Vanité Françoiſe*, ne l'accuſe d'imprudence & d'*Impoliteſſe* de rendre ainſi nationale une quérelle purement Philoſophique, & ne le taxe même de puérile ignorance, puis qu'il ſemble avoir crû que le Syſtême *Cartéſien* eſt le ſeul, ou a été le premier, qui ait converti les Bêtes en Machines?

Il me ſemble, à dire le vrai, que ces airs de mépris & d'inſulte n'échaperoient point à un *Anglois* qui ſeroit *poli*, & qui auroit vû le monde, d'autant plus qu'ils ne font rien à l'affaire. Quand on a des raiſons, les injures ſont toûjours déplacées, & peut on manquer de raiſons contre le Syſtême Machiniſte? On n'en manque pas non plus contre celui de l'*Inſtinct*, puisque ceux qui y recourent ne peuvent définir ce qu'ils entendent par le terme, & que par conſéquent ce n'eſt plus qu'un mot de jargon. D'ailleurs l'Ecriture Sainte décide, puiſque l'Auteur des *Proverbes*, au Chapitre XXX. attribue aux Fourmis, aux Lapins, aux Sauterelles, & aux Araignées, une Connoiſſance à laquelle il donne même le nom de *Sageſſe*. A ces quatre Eſpéces l'Auteur *Anglois* joint les *Abeilles*, en vertu des Expériences qu'il en rapporte d'après le *Spectacle de la Nature*, d'où il conclut que le principe d'intelligence, que l'on ne peut conteſter à la Brute, doit être immatériel. " Si les diverſes Eſpéces des Brutes,

„ tes, *dit-il*, ont une intelligence qui penſe, qui raiſonne, qui forme des projets, & qui exécute dans la Sphère de leur „ Vie, & de leur Activité, dans une juſte „ & dûe proportion avec ce que nous faiſons dans la notre, on doit convenir „ qu'elles ont, au dedans d'elles, quelque „ Principe immatériel, dans lequel ces Facultés ſont inhérentes, & par lequel elles ſont dirigées. Or, ſelon mon petit „ jugement, la Connoiſſance ſans une Ame, & une Ame qui n'eſt pas Eſprit, „ paroiſſent des choſes auſſi abſurdes que „ le ſeroit la Lumière ſans Flame, ou la „ Flame ſans Feu. "

Mais comme on pourroit objecter à ceci, ou que, comme Mr. *Lock* l'a crû, Dieu peut faire que la Matière penſe, ou que l'on met la Religion en danger dès que l'on donne une intelligence ſpirituelle aux Bêtes, ou que l'on ſauve toutes les difficultés en adoptant le Syſtême de l'Auteur de l'*Amuſement Philoſophique* &c. qui place des malins Eſprits dans le Corps des Brutes, Mr. *Hildrop* combat ſérieuſement l'Opinion de Mr. *Lock*, auquel il donne le titre de *Grand*, parce qu'il étoit *Anglois* ſans doute, & renvoye l'examen des deux autres à un endroit qui lui paroitra plus commode.

Avant que d'en venir là, il paſſe à la 2de. Partie de l'Ouvrage dont il a entrepris la Critique. Il s'y agit, *de la Néceſſité d'un Langage entre les Bêtes*, ce qui conduit naturellement à la 3me. où l'on détermine ce *Langage.*

gage. L'Examinateur, pour n'en pas faire à deux fois, réunit ces deux choſes, & paroit y être parfaitement d'accord avec le *Philoſophe amuſant*, juſque là même qu'il lui fait la grace de dire, que c'eſt le ſeul endroit de la Piéce où il ait parlé en Philoſophe. La ſeule choſe qu'il n'y ait pas goûtée eſt une preuve tant de ſa témérité à condamner, que de la négligence affreuſe, avec laquelle la plûpart des Traductions ſe travaillent. Rapportons ce qu'il dit, afin de mettre au fait les Lecteurs. „ Au milieu de ces Recherches, *dit-il*, notre
„ Auteur a laiſſé tomber une Expreſſion,
„ dont je ne puis comprendre le ſens, parce qu'elle n'a aucun rapport au ſujet,
„ & n'eſt liée ni avec ce qui ſuit, ni avec
„ ce qui précéde; il dit que *les Anges ſe*
„ *parlent les uns aux autres, & que cependant ils n'ont point de Voix.* Que cette
„ Expreſſion eſt hardie! qu'elle eſt indigeſte! qu'elle eſt peu Philoſophique!
„ Quoi! les Anges qui ont une voix pour
„ nous parler, n'en auroient point pour
„ ſe parler les uns aux autres! ”

Cette ſurpriſe, & ces exclamations ne ſont pourtant fondées, que ſur la précipitation, ou peutêtre ſur l'ignorance du Traducteur *Anglois* de l'*Amuſement*, qui n'a pas rendu ſon Original avec fidélité. Il y a, dans cet Original, en reprenant d'un peu plus haut, ce qu'on va lire. „ Ne peut
„ on point, ſans ce ſecours [d'une Langue
„ qui ſerve à l'articulation des Mots] ſe
„ faire

„ faire bien entendre & parler véritable-
„ ment? C'eſt dequoi on ne ſauroit douter.
„ Les Anges ſe parlent, & n'ont point l'Or-
„ gane de la Voix. " Il n'y a donc rien dans le *François* qui donne priſe à l'étonnement du Cenſeur, & puis qu'il a ſenti lui-même, que la Traduction *Angloiſe* repréſentoit un ſens qui n'avoit point de ſuite, n'auroit-il pas dû ſe défier que le ſens en étoit faux, & conſulter là-deſſus quelqu'un qui eût entendu la Langue *Françoiſe*, avant que de ſe récrier, & que de condamner comme il fait?

A cela près, je le repéte, Mr. *Hildrop* entre parfaitement dans les idées du *Philoſophe amuſant*, & s'amuſe longtemps, je ne ſai pourquoi, à confirmer ce qu'il dit, par de longues tirades du *Spectacle de la Nature*, & de l'*Amuſement Philoſophique* même. Il a crû apparemment qu'il devoit lui être permis de mettre à profit quelques-uns de ſes Recueils ſur l'Intelligence & la Sagacité des Bêtes, ou de donner un air de Philoſophie aux Obſervations de l'Auteur *François*, en les tranſcrivant dans ſes *Lettres*. Quoi qu'il en ſoit, la Conformité des idées ne ſe ſoutient pas juſqu'au bout. Elle ceſſe dès qu'il s'agit d'expliquer le Phénomène de la Connoiſſance & du Langage des Brutes, & d'en définir le Principe. On a déja vû que le grave *Anglois* veut que ce ſoient des Ames immatérielles, proportionnellement de la nature des notres, & l'on ſait que le Bel-Eſprit *François* prétend que ce ſont des *ma-*

lins Eſprits condamnés à ſervir d'ame à ces portions de Matière. (*a*) „ Ce que je
„ prétends conclure, *dit-il*, c'eſt qu'en at-
„ tendant le jour du jugement dernier,
„ Dieu, pour ne pas laiſſer inutiles tant de
„ Légions d'Eſprits reprouvés, les a répan-
„ dus dans les divers eſpaces du Monde,
„ pour ſervir aux deſſeins de ſa Providence,
„ & faire éclater ſa Toute-Puiſſance. Les
„ uns laiſſés dans leur Etat naturel s'oc-
„ cupent à tenter les hommes.... Des au-
„ tres Dieu en a fait des millions de Bê-
„ tes de toute eſpéce, qui ſervent aux u-
„ ſages de l'homme, qui rempliſſent l'U-
„ nivers, & font admirer la Sageſſe & la
„ Toute-Puiſſance du Créateur. Par ce
„ moyen je conçois ſans peine comment
„ d'une part les Démons peuvent nous ten-
„ ter, & de l'autre comment les Bêtes
„ peuvent penſer, connoitre, ſentir, & a-
„ voir une Ame ſpirituelle ſans intéreſſer
„ les Dogmes de la Religion."

Mr. *Hildrop* qui juge, au contraire, que ce Sentiment intéreſſe extrémement la Religion, s'applique à le combattre de toutes ſes forces, & commence, à ſon ordinaire, par le Pathétique, comme par l'endroit le plus propre à émouvoir la perſonne à laquelle il adreſſe ſes *Lettres*; car c'eſt auſſi une Dame, & ces deux Meſſieurs ont ſans doute entendu fineſſe a faire entrer, dans leur

---

(*a*) Amuſe. Philoſ. Page 32. de l'Ed. de la Haye.

leur quérelle, le Sexe qui prodigue le plus facilement ſes baiſers aux Bêtes favorites. „ Votre Cœur, Madame, *dit l'Anglois à „ la ſienne*, ne ſe ſoulève-t-il pas contre „ une Idée ſi monſtrueuſe? De quelque „ côté que vous l'enviſagiez, pouvez vous „ la conſidérer ſans horreur, & ſans aver- „ ſion? .... Dans la manière de produire „ & de ſoûtenir cette cauſe, il règne une „ ſi grande confuſion de ſentimens, un ſi „ grand mélange de Lumiéres & de Ténè- „ bres, de Vrai & de Faux, de Raiſon „ & d'Imagination, que l'on ne ſait par où „ commencer, ni quel ordre ſuivre pour „ débrouiller le vrai du faux, pour ſéparer „ le précieux du mépriſable, pour diſtin- „ guer le dictamen de la Saine Raiſon & de la „ Philoſophie, des extravagantes ſaillies „ de l'Imagination & du Caprice.... No- „ tre meilleur & plus court chemin ſera „ d'examiner la bonté du Fondement, & „ de voir s'il y a dans l'Ecriture ou dans „ la Raiſon quelque choſe qui l'appuye."

Il ſe prévaut donc d'abord, contre le Syſtême du *François*, du témoignage de *Moïſe* qui dit (*a*) que Dieu ayant tiré de l'Eau les Poiſſons & les Oiſeaux, & de la Terre le reſte des Brutes, trouva que tout ce qui en avoit été fait, *étoit bon*, & qui marque très clairement que toutes ces Créatures avoient été faites pour l'uſage de l'Homme, (*b*) puis que

---

(*a*) Gen. I. 20-25.

(*b*) Gen. I. 26. 27. II. 19. Pſe. VIII. 4-8.

que Dieu, les mit lui-même dans ſa dépendance. Il en conclut que les Bêtes, placées, avec l'Homme, dans le Jardin d'*Heden*, y durent jouir, avec leur Supérieur, de toute la félicité qui convenoit à leur Nature, & par conſéquent comme lui y être immortelles. C'eſt donc auſſi ſa penſée qu'elles ne furent aſſujetties à la Mort, de même qu'aux maux différens de la Vie, qu'en conſéquence du Péché de l'Homme, dont la ſentence de condamnation s'étendit ſur toutes les choſes viſibles qui avoient été faites pour lui, & qui avec lui degénérèrent, extrémement, de leur perfection primitive; ce qu'il prétend confirmer par un Paſſage de St. *Paul* qu'il traduit, & qu'il paraphraſe de la manière ſuivante. (*a*) „ *La* „ *Créature* [toute la Création] *a été rendue* „ *ſujette à la Vanité*, *non volontairement*, „ [non par aucune faute qu'elle ait commiſe,] *mais à cauſe* [pour l'amour, ou „ par le péché] *de celui qui les a aſſujetties* „ *dans l'eſpérance*, [d'Adam qui étoit leur „ Seigneur, & leur Gouverneur immédiat,] „ *car nous ſavons que toute la Création ſoupire*, *&* *travaille en douleur*. [que le Syſtême entier de la Création viſible ſympatiſe & ſouffre avec ſon Maitre rebelle.] " Ajoutons à ceci, que ſelon notre Examinateur

---

(*a*) Rom. VIII. 20. 21. 22. L'Auteur expliquera, dans la ſuite, les paroles qu'il a paſſées ici dans les trois Verſets.

teur, l'Homme reſtreint dans ſon Innocence, (*a*) à ne vivre que de Fruits & que de Légumes, n'eut après le péché, la permiſſion de tuer des Bêtes que pour les Sacrifices, & ne l'obtint entière (*b*) pour Aliment, qu'après le Déluge.

A l'aide de ces Vérités, ou de ces Suppoſitions, il ravit, au *Philoſophe amuſant*, tous les avantages qu'il a prétendu tirer, pour ſon Syſtême, de la malignité de quelques Bêtes, & des maux ſans nombre auxquels elles ſont toutes aſſujetties. Ces vicieuſes inclinations qu'on leur remarque, & ces ſouffrances ſi grandes & ſi diverſes, auxquelles elles ſont expoſées, juſqu'à la mort incluſivement, ne ſont que les ſuites, que les triſtes effets du péché de l'Homme. Les Bêtes ſont devenues malheureuſes par notre faute & non par la leur, non plus que par le premier deſſein de leur Création. De là vient que la Révélation nous impoſe pour devoir de les traiter avec douceur, au lieu d'agraver leur Miſère, & c'eſt à quoi l'Auteur rapporte divers Paſſages de l'Ecriture (*c*) que nous renvoyons au bas de la Page. De là vient auſſi que l'on exaggère les choſes, lors que l'on impute au Créateur la férocité de certaines Brutes, la ma-

---

(*a*) Gen. I. 29. 30.

(*b*) Gen. IX. 2. 3.

(*c*) Prov. XII. 10. Exod. XXIII. 4. 5. 12. Luc. XIV. 5. Mat. XII 11. Deut. XXV. 4. Jonas. III. 7. 8. IV. 11. Nomb. XXII. 28.

lice de quelques autres &c. puis qu'il eſt inconteſtable, par l'Expérience, que la Corruption de l'Homme n'a produit en elles que des effets qu'elle a produits en lui-même. ,, Tout homme qui eſt dominé par ,, des Deſirs impérieux, par une Paſſion ,, violente, par des Vues intéreſſées, eſt ,, une Brute par rapport à ceux qui le croiſent, qui traverſent ſes deſſeins, qui em-,, barraſſent ſon Plan, & qui combattent ,, par quelque endroit ſa Paſſion favorite; ,, & les deſirs de ſon ame. Jettez les yeux ,, ſur les divers Rangs, ſur les divers Or-,, dres, ſur les diverſes Sociétés, & ſur les ,, diverſes Compagnies, & ſi vous en ex-,, ceptez les Cours, & les Cercles des ,, Dames, où il n'y a que vérité, qu'hon-,, neur, que politeſſe & que vertu, vous y ,, trouverez plus de trahiſon, plus d'injuſ-,, tice, plus de fraude, & plus d'inſidieu-,, ſe ſubtilité que parmi les Bêtes des ,, Champs, ou que parmi les plus ſauva-,, ges habitans des Déſerts." Tant de vices ne prouvent point que des Diables animent les Corps Humains; pourquoi prouveroient-ils plus pour ceux des Tigres, des Chats, & des Singes?

Il faut pourtant leur donner un Principe d'intelligence, & Mr. *Hildrop*, qui avoit déja fait voir, contre les idées de Mr. *Lock*, que ce Principe d'intelligence dans les Bêtes, ne peut être *Matériel*, revient de nouveau à la charge, & n'oublie rien de ce que l'on peut dire ſur ce ſujet. Après a-

voir

voir terraſſé cet Adverſaire, il s'imagine être en plein droit de conclure, comme il l'avoit fait auparavant, que l'*Âme des Brutes eſt ſpirituelle*, & *immatérielle*, proportionnellement à la notre, & chacun s'apperçoit alors de la foule de Difficultés, tirées de la Religion, que l'Auteur trouve en face. Donc les Ames Brutes ſont immortelles de leur Nature; donc la Terre auroit été ſurchargée de Brutes ſi leurs Corps ne fûſſent pas devenus mortels avec l'Homme pécheur; donc il auroit fallu admettre une tranſplantation pour elles, comme pour l'Homme perſévérant dans ſon Etat d'Innocence; donc il faut pour leurs Ames comme pour les notres un lieu de receptacle après la mort; donc enfin les Bêtes pourront reſſuſciter de même que les Hommes. Un autre ſeroit peutêtre étonné à la vue de ces conſéquences. L'Ecrivain *Anglois* ne s'étonne de rien. Il digère tout, il adopte tout, & cela néanmoins ſans que la Religion, à ce qu'il dit, en puiſſe ſouffrir.

Et d'abord l'Immortalité des Ames Brutes lui paroit clairement établie dans ces paroles de St. *Paul.* (a) *Par un ſeul homme le péché eſt entré dans le monde, & la Mort par le péché.* Ce qu'il lui plait de prendre dans un ſens univerſel, & qui porte ſur tous les animaux, ſans faire attention aux paroles

---

(a) Rom. V. 12.

les ſuivantes qui ſemblent avoir limité ce ſens à la ſeule eſpéce des hommes. *Ainſi la Mort eſt parvenue ſur tous les hommes, parce qu'ils ont tous péché.* Paſſant là-deſſus avec un profond ſilence, il ſe jette en de vagues réflexions ſur la bonté infinie de Dieu, qui s'étendant ſur tous ſes Ouvrages, ne peut avoir conſenti à rendre aucune Créature malheureuſe & mortelle, à moins que par quelque endroit elle n'eût mérité de le devenir. Les Bêtes, *dit-il*, le méritèrent, quand l'homme eut péché, par une ſuite de leur dépendance, & ce fut alors qu'elles devinrent (a) *aſſujetties à la Vanité.* Mais auparavant il falloit ſelon lui, qu'elles participaſſent proportionnellement, dans le Jardin d'*Heden*, à toute la félicité, & à toute l'Immortalité d'*Adam* leur commun Maitre.

Il y a des Théologiens, à la vérité, qui pour juſtifier la Providence, à l'égard des Bêtes que les hommes traitent ſi durement, qu'ils égorgent, qu'ils rotiſſent, qu'ils mangent, prétendent qu'elles n'ont aucun ſujet de s'en plaindre, puis qu'elles ne furent originairement faites que pour cet uſage, & que c'eſt uniquement à ce prix qu'elles reçûrent la Vie. C'eſt en particulier le tour que prit Mr. *Jean Clarke* dans ſes *Lectures de Boyle* pour les années 1719 & 1720. Mais ſans nommer ce Docteur, Mr. *Hildrop* ſe

---

(a) Rom. VIII. 20.

moque ouvertement de cette penſée. ,, Qui
,, eſt ce, je vous prie, *dit-il*, qui leur a
,, dit cela? Où eſt ce qu'ils ont appris,
,, cette Philoſophie? La Raiſon ou la Ré-
,, vélation appuyent elles une propoſition
,, ſi hardie? Tant s'en faut, qu'elle ſem-
,, ble être en contradiction avec l'une &
,, l'autre. Le Sage Prêcheur nous a donné
,, une Philoſophie plus ſûre & plus profonde,
,, lors qu'il dit, (*a*) *Je ſai que ce que Dieu*
,, *fait, il le fait pour toûjours, rien n'y peut*
,, *être ajouté, rien ne peut en être retranché,*
,, *& Dieu le fait afin que les hommes le crai-*
,, *gnent.* "

Si l'on replique que Dieu a pû aſſujettir les Bêtes à perdre la vie par un acte arbitraire de ſa Volonté, notre Théologien oppoſe à ceci l'Immutabilité de l'Etre Suprème, (*b*) *par devers lequel il n'y a ni variation, ni ombre de changement*, & (*c*) qui *eſt le même hier, aujourd'hui & éternellement*, & lors qu'on lui repréſente que c'eſt prodiguer la penſée, l'immatérialité, & par con-

---

(*a*) Eccleſ. VIII. 14. L'Auteur ſuit ici la Traduction Angloiſe, à laquelle ſe rapporte la Vulgate, *Didici, quod omnia opera, quæ fecit Deus, perſeverent in perpetuum: Non poſſumus iis quidquam addere, nec auferre, quæ fecit Deus, ut timeretur.* Les 70 ont traduit de même; mais notre Traduction de Genève donne un ſens différent, & rapporte à Dieu ce que les autres font dire de ſes Ouvrages.

(*b*) Jaq. I. 17. (*c*) Hebr. XIII. 8.

conſéquent l'Immortalité, que d'en donner aux Cirons, il répond que ces productions de la Sageſſe & de la Puiſſance de Dieu, pour être ſi petites, n'en ſont que plus admirables.

Mais ſi les Ames des Brutes ne meurent point avec leurs Corps, ſi elles ne ſont point anéanties, que deviennent elles, & où ſont elles dans cet état de ſéparation? La queſtion eſt naturelle, & qui l'expliquera? La Raiſon ni l'Ecriture ne diſent rien là-deſſus Qu'eſt ce donc qu'en dit notre Auteur? Le voici. „Quel intérêt a-„ vons nous à rechercher ce que ces Ames „ deviendront dans leur état de ſéparation? „ Que nous importe-t-il de ſavoir la diſpo-„ ſition qui en ſera faite après la diſſolu-„ tion de leurs Corps? Le Pouvoir infini, „ qui les forma, ſans demander notre avis, „ ne peut-il pas en diſpoſer de même? Ce „ qui me paroit certain, c'eſt qu'étant im-„ matérielles, & par conſéquent immortel-„ les, après avoir animé certains Corps „ dans cette vie, & y avoir été des prin-„ cipes d'action, elles ne peuvent ceſſer „ d'être actives après qu'elles en auront „ été ſéparées, & qu'elles doivent avoir „ une ſphère particulière de vie & d'acti-„ vité ſans leurs Corps, comme elles en „ avoient eu dans leurs Corps. Concevez „ vous, Madame, ce que ſeroient deve-„ nus les nombreux Deſcendans des diver-„ ſes Eſpéces d'Etres ſi.... par le péché „ d'*Adam* la Mort ne fût pas entrée au

„ monde? Pouvez vous ſuppoſer que celui qui les avoit faits pour croitre & „ pour multiplier, n'avoit pas ménagé un „ lieu convenable pour les recevoir? Et „ penſez vous que la même Sageſſe & la „ même Puiſſance ne leur ménage pas encore le même receptacle? Quelqu'un „ pourroit-il me dire quel eſt l'Etat des „ Ames ſéparées, où, quels & en quelle quantité, ſont les différentes demeures, & les „ divers Receptacles des Morts? . . . . „ Quant à ce que l'on demande ſi les „ Ames des Brutes ſeront ſuſceptibles de „ bonheur, ou de miſère dans leur état „ de ſéparation? Pourquoi non, auſſi bien qu'à „ préſent? .... Qu'eſt ce qui empêcheroit „ même qu'elles ne puſſent parvenir à un „ plus grand degré de bonheur, dans le „ monde inviſible, puis qu'elles en jouirent „ dans le Paradis."

Quelque long que ſoit ce paſſage, j'ai crû devoir le traduire, pour ne laiſſer rien perdre à mes Lecteurs *François* de la hardieſſe avec laquelle l'Auteur Anglois décide ſur des queſtions ſi délicates. Car enfin peut-on dire de bonne foi qu'il ne nous importe pas de ſavoir ce que deviennent les Ames des Brutes, en les ſuppoſant ſpirituelles & immortelles? La choſe eſt pour nous d'une telle importance, que nos craintes & nos eſpérances pour l'Etat à venir en dépendent en grande partie. Nous mourons comme les Bêtes; leurs ames ſont immortelles comme les notres, comme les notres elles ſont après la mort ſuſceptibles, de vie, d'activité, de bonheur & de malheur. Quelle eſt donc la différence entre elles & nous ?

Cette différence, replique Mr. *Hildrop*, ſe tire de la nature des choſes. Les Bêtes ne ſont pas des Agens Moraux, & nous le ſommes. Cela eſt bientot dit. Cependant il en faudroit des preuves, & la ſeule, que l'Auteur nous en donne ici, eſt la gradation qu'il doit y avoir entre les Intelligences, ſemblable à celle que l'on remarque entre les Corps. Il a beau s'étendre ſur cette gradation, pour en prouver l'exiſtence, & pour y faire admirer la Sageſſe & la Puiſſance, également inépuiſables, du Créateur. Je n'en comprends pas mieux que l'Homme ſoit la ſeule Intelligence Morale, & capable de chatimens & de recompenſes dans une autre Vie. Je le comprends d'autant moins que cet Auteur après avoir rapporté l'Hiſtoire du *Perroquet* du Prince *Maurice*, (a) que Mr. *Lock* a donnée

---

(a) Mr. *Lock* avoit tiré ceci des *Mémoires* de Mr. le Chevalier *Temple*, où il ſe trouve à la page 66. de l'Edition Franç. de 1692. Voici pourtant le fait, tel qu'on le lit dans la Traduction *Françoiſe* de l'Ouvrage de Mr. *Lock*, par Mr. *Coſte*, pag. 257. Ed. d'Amſ. 1729. ,, J'avois toûjours eu envie de ſavoir de la propre bouche du Prince Maurice de Naſſau, ce qu'il y avoit de vrai dans une ,, Hiſtoire que j'avois oui dire pluſieurs fois au ,, ſujet d'un Perroquet qu'il avoit pendant qu'il dans ſon Eſſai ſur l'Entendement humain, reconnoit qu'il eſt très probable, à ſon avis, que les Bêtes jouiſſent en quelque degré du privilège de la Raiſon, & ſavent même en faire plus d'uſage que ne le font bien des hommes. Il ſemble après cela qu'il ne reſte plus qu'un pas à faire en faveur des Brutes, pour les mettre de niveau avec nous, qui ſeroit d'étendre juſqu'à

„ étoit dans ſon Gouvernement du Bréſil.. Je le
„ priai de m'en éclaircir . . . . . Il me dit que
„ lors qu'il vint dans le Bréſil, il avoit ouï parler
„ de ce Perroquet, & que . . . il avoit eu la
„ curioſité de l'envoyer chercher . . . & que lorſqu'il
„ vint dans la Salle où le Prince étoit avec
„ pluſieurs Hollandois auprès de lui, le Perroquet
„ dit, dès qu'il les vit, *quelle compagnie d'hommes*
„ *blancs eſt celle-ci.* On lui demanda en lui montrant
„ le Prince, *qui il étoit*? Il répondit que
„ c'étoit *quelque Général.* On le fit approcher,
„ & le Prince lui demanda, *d'où venez vous*? Il
„ répondit, *de Marinan.* Le Prince, *à qui êtes vous*?
„ Le Perroquet, *à un Portugais.* Le Prince, *que*
„ *fais tu là*? Le Perroquet, *je garde les Poules.* Le Prince
„ ſe mit à rire & dit, *vous gardez les Poules*? Le Perroquet
„ repondit, *Oui, moi, & je ſai bien faire*
„ *chuc, chuc*, ce qu'on a accoutumé de faire quand
„ on appelle les Poules, & ce que le Perroquet répeta
„ pluſieurs fois. Je rapporte les paroles de
„ ce beau Dialogue en François, comme le Prince
„ me les dit. Je lui demandai encore en quelle langue
„ parloit le Perroquet. Il me répondit que
„ c'étoit en Braſilien.. & qu'il avoit eu ſoin d'avoir
„ deux Interprétes, un Braſilien qui parloit Hollandois,
„ & l'autre Hollandois qui parloit Braſilien."

qu'à elles les effets de la Rédemption par notre Seigneur JESUS-CHRIST, & qu'à les inclure dans les promeſſes d'une Réſurrection générale.

Auſſi Mr. *Hildrop* ne manque-t-il point de le faire, & comment n'accorderoit-il pas la faveur à tout le Monde Animal puis qu'il ne la refuſe pas à tout le Monde des Végétaux, aux Plantes, & aux Fruits même? „ Après tout, *dit-il*, quelle difficulté y a-t-il à comprendre, ou quel danger peut-il y avoir à ſoûtenir, que toutes les parties inférieures de la Création, „ qui tombèrent avec & dans notre premier Père, & qui ſouffrirent pour notre tranſgreſſion, ſeront enfin rétablies „ dans leur félicité primitive. " Sa preuve générale ſe tire des Endroits de l'Ecriture (*a*) qui promettent de *nouveaux Cieux*, une *nouvelle Terre*, & (*b*) un *renouvellement de la Face de la Terre*. „ Ce qui renferme, à „ ſon avis, un renouvellement de toutes les „ Puiſſances ſéminales, de toutes les diverſes productions des Fruits, des Fleurs, „ des Animaux, & de tous les divers habitans des diverſes Régions de la Nature. " Car il ne peut conſentir que ces Expreſſions ſoient priſes dans un ſens de figure, parce qu'il s'en tient inébranlablement

---

(*a*) Act. III. 19-21. Eſaïe LXV. 17. LXVI. 22. 2. Pier. III. 13. I. Cor. XV. 21. 22. Apoc. XXI.
(*b*) Pſe. CIV. 30.

ment à ſon Principe, que toute la Nature viſible ayant ſouffert de la faute d'*Adam*, elle doit auſſi ſe reſſentir des effets de ſa grace. „ Par une parité de raiſon, *dit-il*, „ nous devons conclure que le Monde des „ Végétaux, comme celui des Etres animés, doit avoir un degré proportionnable de la même bénédiction que l'Homme; & participer à ſa gloire; deſorte „ que toutes les bénédictions qui furent originairement accordées au Monde des „ Végétaux, dans la première Création, „ lui ſeront rendues, lors que tous les „ Fruits, & toutes les Fleurs du Paradis, „ qui furent créés pour la nourriture, & „ pour le plaiſir des Corps de nos premiers „ Parens, jouiſſant encore dans le Paradis du bonheur de leur Innocence, reprendront le goût, l'Eſprit, & la vie „ qu'ils eurent à leur Origine, pour devenir l'Aliment ſpirituel de la Nature Humaine renouvellée; c'eſt, *ajoute-t-il*, „ ce que notre Seigneur nous dit clairement, lors qu'en célébrant ſon dernier „ Souper, (*a*) il aſſûre ſes Diſciples, que „ *deſormais il ne boiroit plus du Fruit de la* „ *Vigne, juſqu'au jour qu'il le boiroit nouveau avec eux dans le Royaume de ſon* „ *Père.* "

Je ne ſai ſi Mr. *Hildrop* a bien peſé les ſeules Conſéquences Phyſiques de ſa Propoſition. Quantité de gens ſont déja fort en

---

(*a*) Matt. XXVI. 29.

en peine où placer, commodément, ſur toute la Terre, tous les Hommes reſſuſcités, mais que ſera ce ſi tous les Arbres reſſuſcitent auſſi, ſi toutes les Plantes, ſi tous les Légumes, ſi toutes les Fleurs, ſi tous les Fruits reviennent au monde? Où trouver de l'eſpace? Où les mettre? Ne faudra-t-il point auſſi qu'ils ſoient tranſplantés en quelque autre Région de la Nature, ou quelle autre Région aura aſſez de vuide pour les recevoir? Je ne dis rien des Conſéquences Théologiques, parce que je ne me ſoucie pas de les faire appercevoir à certain ordre de Lecteurs qui en ſeroient embarraſſés, & qu'il eſt aſſez inutile de les indiquer aux Perſonnes plus fermes ou mieux inſtruites. Comment pourrois-je diſſimuler néanmoins la ſurpriſe où je ſuis que le Théologien *Anglois* ait crû pouvoir avancer tout ceci, auſſi cruement qu'il le fait, ſans préjudicier en rien à la Religion? C'eſt pourtant dans cet Eſprit qu'il paroit l'avoir fait, & la charité ne permet pas d'en juger autrement, lors que l'on conſidère, avec quel ſérieux, il produit l'Ecriture, en faveur de ſon Syſtême, dans ſes diverſes Parties.

„ La certitude de ce grand événement, „ *dit-il*, le rétabliſſement de tout le Mon-„ de viſible dans ſa Perfection Originale, „ eſt clairement, & pleinement atteſtée par „ St. *Paul*, lors qu'il dit, (*a*) *Le grand &* „ *ardent*

(*a*) Rom. VIII. 19-22. J'ai traduit ſur la Verſion Angloiſe, qui eſt celle de l'Auteur.

,, *ardent deſir de la Créature eſt l'attente de*
,, *la manifeſtation des Enfans de Dieu. Car*
,, *la Créature a été aſſujettie à la Vanité,*
,, *non volontairement, mais pour la cauſe de*
,, *celui qui l'y a aſſujettie en eſpérance, parce*
,, *que la Créature ſera auſſi délivrée de l'eſclavage*
,, *de la Corruption, pour entrer dans*
,, *la glorieuſe Liberté des Enfans de Dieu;*
,, *car nous ſavons que toute la Création ſoupire*
,, *& travaille enſemble en douleur juſques*
,, *à préſent.*" Comme le vrai ſens de ces paroles dépend de celui qu'il faut donner aux Expreſſions de *la Créature*, & de *toute la Création*, Mr. *Hildrop* ſoûtient que cela ne peut s'entendre que de la totalité des Etres créés qui ſont viſibles, & veut auſſi par conſéquent qu'on le prenne au même ſens, dans l'endroit de St. *Marc*, où Notre Seigneur ordonne à ſes Diſciples (*a*) de *prêcher l'Evangile à toute Créature.* ,, Ceci, *dit-il*, a fourni à quelques Légen-
,, daires de l'Egliſe *Romaine* la juſtification
,, de leurs Saints qui ont adreſſé leurs Ser-
,, mons aux Oiſeaux, aux Bêtes, aux Poiſ-
,, ſons, donnant par ce moyen un tour
,, ridicule aux Préceptes, & laiſſant aux
,, Incrédules & aux Sots une Occaſion de
,, riſée. Mais dans mon idée, cet Ordre
,, préſente un ſens clair & naturel. *Al-*
,, *lez dans le monde, & y portez un Meſſage*
,, *de Rédemption qui doit être un ſujet de joye*
,, *pour toutes les Créatures.*"

A

(*a*) Marc XVI. 15.

A cela je répondrois volontiers, prouvez moi votre Thèſe, & j'admettrai votre Explication. L'Auteur a bien ſenti que certaines gens pourroient le lui dire, & pour parer le coup, il tâche d'alléguer des Paſſages qui ſemblent marquer explicitement que les Brutes doivent avoir part aux heureux effets de l'Alliance de Grace, c'eſt à dire être rétablis avec les Hommes dans la première Condition de l'Etat d'Innocence. C'eſt ce qu'il conclut des Endroits où *Eſaïe* prédit (*a*) que le Loup doit habiter avec l'Agneau, le Léopard avec le Chevreau, le Veau avec le Lion; qu'un Enfant conduira les uns & les autres; que l'Enfant à la Mammelle jouera ſur le trou de l'Aſpic, & où *Hoſée* (*b*) parle d'une Alliance que Dieu doit traiter avec les Bêtes des Champs, avec les Oiſeaux des Cieux, & avec les Reptiles de la Terre. Il reſte pourtant toûjours à ſavoir ſi ces images ne ſont point figurées, & ſans s'embarraſſer de cela, Mr. *Hildrop* qui les prend le plus rigoureuſement à la lettre, termine par là ſes Réflexions & ſes Preuves. Donc, *dit-il*, les Bêtes *féroces* „ perdront „ leur Malignité, qui avoit ſervi à chatier „ leur Seigneur rebelle. Toute Inimitié „ ceſſera entre les Créatures; les Propriétés diviſées, les mouvemens diſcordans „ des Elémens ſeront entiérement abſorbés „ dans une Harmonie, dans une Paix, & „ dans

---

(*a*) Eſa XI. 6-9. LXV. 25.
(*b*) II. 18.

„ dans une Amitié Univerſelle, (*a*) *Et la* „ *gloire du Seigneur durera éternellement*, *le* „ *Seigneur ſe réjouira dans ſes Oeuvres.* "

Au reſte on voit ici une preuve, ajoutée à tant d'autres, des extrémités où les Hommes ſe jettent, & combien il leur eſt difficile de tenir un juſte milieu. S'il n'y avoit eû pourtant que cette leçon à tirer de mon Extrait, je ne croi pas que je me fûſſe donné la peine de le faire. J'avouerai donc, ſans détour, que trouvant, moi-même, la Matière fort importante, je me ſuis flatté que mon détail, pourroit inſpirer, à quelques-uns de nos habiles Théologiens, la noble envie de nous donner des Eclairciſſemens là-deſſus. Je n'en demande point à l'Auteur de l'*Amuſement Philoſophique ſur le Langage des Bêtes*; car il ſeroit piqué au jeu, & il auroit juſte ſujet de l'être. Peut-être que pour la même raiſon, aucun *François* ne devroit ſe charger de la Tâche. Que fait-on? Mrs. les *Anglois* ne s'aiment pas tant entre eux, que le Cenſeur du *Philoſophe amuſant* ne puiſſe en trouver un, à ſon tour, dans le ſein de ſa propre Patrie.

ARTICLE II.

Remarks on the Hiſtory of England, From the Minutes of Humphrey Oldcaſtle, Eſq: C'eſt-à-dire, *Remarques ſur*

(*a*) Pſe. CIV. 31.

ſur l'Hiſtoire d'Angleterre, tirées des Papiers manuſcrits de Humfroi Oldcaſtle, Ecuyer. A Londres, chez R. Francklin, dans le Ruſſel-Street, 1743. Pag. 328.

CEt Ouvrage contient vingt-quatre Lettres, qui ont été écrites à l'occaſion des diſputes & des conteſtations qu'on a vûës, il n'y a pas long-tems, en Angleterre au ſujet du Miniſtére & de l'Adminiſtration des Affaires publiques. L'Auteur s'y propoſe de prouver par des raiſons & par des exemples tirés de l'Hiſtoire d'Angleterre, que la Liberté, dont jouïſſent les Anglois, ne peut être conſervée que par un eſprit de vigilance, de jalouſie, & de fermeté à la maintenir en toute occaſion. Il a dédié ſon Livre *à un Certain Lord*, qu'il ne nomme point; mais il le deſigne aſſez clairement pour faire connoitre que cette eſpèce d'Epitre dédicatoire s'adreſſe à un Seigneur, qui étoit à la tête de l'un des deux Partis qui diviſoient alors les Eſprits de la Nation. Or, comme il paroit manifeſtement, par les Lettres dont il s'agit en cet Article, que leur Auteur étoit du Parti contraire, il eſt aiſé de concevoir que les Louänges, qu'il fait ſemblant de donner à ce *Lord*, ont un ſens ironique & ſatirique. Dans ſa Préface, il témoigne que la Raiſon, qui l'a pouſſé à publier ces Lettres, eſt qu'elles lui paroiſſent auſſi néceſſaires que jamais dans la conjončture préſente. Il prétend que le Pouvoir n'eſt pas plus diſpoſé, qu'il ne l'étoit auparavant, à favoriſer les intérêts de ceux pour l'utilité deſquels il a été inſtitué; c'eſt pourquoi il juge que le feu, qui n'avoit été allumé d'abord que comme un Signal pour donner l'alarme, doit être entretenu dans le même état, afin que le danger ſoit toûjours viſible, & que les inſtructions ne manquent point à ceux, qui auront la générosité de s'expoſer à la brèche, avec une ferme réſolution de vaincre ou de mourir pour la Défenſe de la Liberté. „ Si jamais on a „ eu beſoin, *ajoute-t-il*, de diſtinguer ſoi„ gneuſement l'eſprit de Liberté d'avec ce„ lui de Faction, c'eſt à préſent; ſi jamais „ une pierre de touche a été néceſſaire pour „ aider à faire cette diſtinction avec plus „ de ſûreté, c'eſt à préſent; ſi jamais le „ Peuple a eu intérêt de connoitre la véri„ té & de la ſuivre, c'eſt à préſent. Juſ„ qu'ici la Liberté, ſemblable à l'huile, a „ couvert toute la ſurface, pendant que le „ Vinaigre de la Faction a peut-être rongé „ la conſtitution interieure & les entrail„ les. "

Dans les trois prémiéres Lettres, l'Auteur rend compte à celui auquel il écrit, d'une converſation où il dit avoir été préſent. Elle avoit roulé ſur les Ecrits compoſés de part & d'autre au ſujet de la diſpute, dont nous avons fait mention ci-deſſus. Entre autres Diſcours tenus ſur cette matiére, il y eut un des Interlocuteurs qui blâma fort ceux qui avoient publié les Ecrits en queſtion; parce qu'avant cette publication tout le monde étoit tranquile, perſonne ne murmuroit, perſonne ne cenſuroit le Gouvernement; au contraire chacun paroiſſoit l'aprouver, par le ſilence général qu'on gardoit à cet égard. „ Au lieu qu'à pré„ ſent, *dit-il*, la diſpoſition des Eſprits ſem„ ble toute changée; tout le monde paroit „ inquiet, chacun s'informe avec empreſ„ ſement & juge avec beaucoup de liber„ té. On voit des gens de tout ordre qui „ ſont bien plus attentifs que par ci-devant „ au cours des Affaires publiques, & qui „ diſent leur avis ſur les plus importantes „ avec bien moins de reſerve que de cou„ tume. Or l'on ne peut ſe promettre „ rien de bon de cette altération des Eſ„ prits, dont le *Craftman* doit être regar„ dé comme le principal Auteur; il eſt „ viſible au contraire qu'il en pourroit naî„ tre pluſieurs inconveniens."

Là-deſſus un vénérable Vieillard, que notre Auteur érige en Caton, & dont il fait l'oracle de cette Compagnie, prit gravement la parole pour témoigner à celui qui venoit de parler qu'il étoit d'une opinion directement oppoſée à la ſienne. „ J'avoue, *lui dit-il*, que le calme étoit „ auſſi grand que vous l'avez repréſenté, „ quand notre honnête contemporain *Ca„ leb d'Anvers* a pris la plume en main. „ Non ſeulement nous étions tranquiles, „ mais il ſembloit qu'il y avoit lieu de s'at-

„ tendre

,, tendre que cet acquieſcement implicite
,, dureroit éternellement parmi nous. Je
,, conviens encore que depuis ce tems là
,, les choſes ont changé de face, & que
,, tout le monde eſt, pour ainſi dire, ſur
,, le *qui vive.* Mais, graces à Dieu, ce
,, n'eſt pas un eſprit de fureur aveugle,
,, ni de faction, qui anime nos Compa-
,, triotes. C'eſt un eſprit qui vient d'in-
,, formation & de conviction, & qui s'eſt
,, répandu parmi des perſonnes de tout
,, ordre, & même de tout parti. Ceux-
,, là mêmes, qui lui ſont les plus oppoſés
,, au fond, l'encouragent du moins à l'ex-
,, terieur. On ne peut pas lui donner le
,, nom de *Toriſme*, puiſqu'il y a tant de
,, *Wigs*, qui ſe declarent pour lui. On ne
,, peut point non plus l'apeller *Wigiſme*,
,, vû qu'il y a un grand nombre de *Toris*
,, qui l'aprouvent. Celui qui voudroit le
,, nommer *Jacobitiſme*, ſe rendroit ridicu-
,, le, & une telle abſurdité ne mériteroit
,, pas de réponſe. Qu'eſt ce donc? Pour
,, moi, je crois que c'eſt un renouvelle-
,, ment de l'ancien eſprit de nos Péres,
,, puiſqu'il n'a d'autre but que l'intérêt gé-
,, néral de la Nation. *Eſt jam una vox*
,, *omnium*; mais j'eſpére qu'on n'aura jamais
,, lieu d'ajouter, *magis odio firmata quam*
,, *præſidio.*

,, Or voilà, ſelon moi, ce qui juſtifie plei-
,, nement le *Craftman*, quand il n'auroit
,, eu d'autre raiſon pour écrire comme il
,, a fait, que l'aſſoupiſſement général, où
,, il

„ il voyoit que la Nation étoit plongée
„ par raport à ſes intérêts politiques; &
„ je ſoutiens qu'il mérite à cet égard des
„ remercimens de la part de tout bon An-
„ glois. Permettez moi d'appliquer ici u-
„ ne réflexion qu'a faite Milord Bacon en
„ parlant ſur un autre ſujet. Un Peuple,
„ qui veut maintenir ſa Liberté, doit prier
„ pour avoir part à la Benediction de *Ju-*
„ *dà* & pour éviter le ſort d'*Iſſachar*, la
„ plus grande malédiction qui lui puiſſe ar-
„ river. Bien loin de ſouffrir, à la façon
„ des Anes, qu'on le charge de tous les
„ fardeaux que l'on voudroit, un tel Peu-
„ ple doit conſerver quelque choſe de la
„ fierté du *Lion*, & faire entendre ſon ru-
„ giſſement, à l'exemple de ce courageux
„ animal, lorſqu'il eſt injurié, ou qu'il eſt
„ ſeulement menacé de l'être. "

Le Vieillard ajoute enſuite, qu'en parlant de la ſorte, il ne prétend pas recommander l'eſprit de Faction ou de Rebellion, qui n'eſt propre qu'à jetter le trouble & la confuſion dans l'Etat & qu'à le renverſer; qu'il n'a pas deſſein non plus d'aprouver cette humeur chagrine & ombrageuſe du Peuple, qui dérange quelquefois toute l'harmonie du Corps politique; mais que ſon intention eſt ſeulement d'affirmer qu'un Peuple ne peut s'aſſûrer de jouïr long-tems de ſa Liberté, s'il ne veille continuellement & avec beaucoup de jalouſie à ſa conſervation, & s'il n'eſt conſtamment réſolu de la défendre à quelque prix que ce ſoit. Ce Principe doit être fixe & permanent dans l'eſprit des Peuples libres, & ils doivent toûjours y être également attachés, mais l'application ou l'uſage de ce Principe doit être proportionné à l'exigence des cas particuliers. Les cent yeux d'Argus n'étoient pas toûjours ouverts, mais ils n'étoient jamais tous fermés à la fois. Le corps d'une Nation peut être auſſi jaloux de ſes Droits & de ſes Libertés, qu'un Particulier le peut être de ſon honneur. Cette Nation peut toûjours être dans une généreuſe réſolution d'affronter toutes ſortes de dangers, s'il eſt néceſſaire, pour défendre ſes Libertés; de même que cet homme peut toûjours être diſpoſé dans le cœur à riſquer ſa vie pour maintenir ſon honneur. Mais, comme il y a beaucoup de différence entre le Caractére de ce Particulier & celui d'un Querelleur de profeſſion, on doit auſſi faire une grande diſtinction entre cet eſprit de vigilance & de fermeté, que nous recommandons ici, & celui de faction ou de ſédition, dans un Peuple.

La Liberté eſt une tendre Plante, qui ne ſauroit ſubſiſter ni croître en quelque endroit que ce ſoit, ſi la nature du terroir n'y eſt propre, & aucun terroir ne peut y être long-tems propre, s'il n'eſt cultivé avec un ſoin continuël. *Variæ illudunt Peſtes. Il y a pluſieurs ſortes de maux à craindre*; & l'on peut dire qu'il n'y a point de ſaiſon dans la Révolution de l'Année Politique,

tique, où la Liberté ſoit tout-à-fait exempte de dangers, ſoit prochains, ou éloignés.

En toute ſorte de Gouvernement, il faut néceſſairement confier certains Pouvoirs entre les mains de quelques Perſonnes ou de quelques Corps particuliers, pour le bon ordre & la conſervation de la Société entiére. Or les Limites, dans leſquelles ſont renfermés ces Pouvoirs, ſont auſſi celles qui ſéparent les Prérogatives des Princes, ou des Magiſtrats, d'avec les Priviléges du Peuple. Ainſi toutes les tentatives que fait le Prince ou le Magiſtrat, pour outrepaſſer les bornes de ſon Pouvoir, ſont autant d'entrepriſes contre la Liberté publique. D'où il eſt aiſé de juger à combien de périls la Liberté eſt expoſée, ſi l'on conſidére ſur-tout que l'amour de la domination eſt naturel aux hommes, & que l'ardeur qu'ils ont pour augmenter le Pouvoir qu'ils poſſédent déjà, eſt inſatiable Il eſt donc évident par la nature même du Gouvernement que la Liberté eſt toûjours menacée de quelque danger.

L'Experience ne confirme pas moins la vérité de ces Principes, que la ſpéculation. Il eſt clair que toutes les formes de Gouvernement en ſuppoſent la certitude; car nous voyons que dans tous les Gouvernemens, qui ne ſont pas des Monarchies abſoluës, on a pris toutes les précautions imaginables, du moins autant que l'ont pû permettre leurs diverſes conſtitutions, pour prévenir ce mal. Dans les parfaites Démocraties, ces précautions ont été priſes dans le plus haut degré, & cependant elles n'ont pas toûjours été efficaces. On les avoit pouſſées ſi loin dans la forme du Gouvernement Athénien, que ce Peuple paroiſſoit être plus en danger de tomber dans l'Anarchie, que d'être ſoumis à la Tirannie; cependant un de leurs Magiſtrats trouva moyen de devenir leur Tiran, & il tranſmit ſon Pouvoir à ſes Succeſſeurs.

Dans les Gouvernemens mixtes, la Liberté court encore plus de péril. Nous pouvons ranger dans cette claſſe le Gouvernement de Rome, tant ſous les Rois, que ſous la République: Or ſûrement il n'y a point d'Hiſtoire plus fertile en exemples, par raport aux dangers auxquels la Liberté ſe trouve expoſée par ce deſir naturel & conſtant que les hommes ont de maintenir & d'étendre leur Pouvoir, que l'eſt l'Hiſtoire Romaine depuis le dernier de leurs Rois juſqu'au prémier des Empereurs.

Mais, ſi la Liberté, généralement parlant, court de plus grands périls ſous les Gouvernemens mixtes que ſous les parfaites Démocraties il n'eſt pas moins vrai de dire qu'entre toutes les formes de Gouvernemens mixtes, il n'y en a point où elle ſoit plus expoſée que ſous les Monarchies limitées, telle qu'eſt celle d'Angleterre. La raiſon en eſt qu'un Prince Souverain, qui gouverne dans une Monarchie limitée, a bien plus d'occaſions & de commodités de faire des entrepriſes ſur la Liberté du Peuple, que n'en ont les Magiſtrats dans les Républiques. Les Pouvoirs, qui ſont confiés à ces derniers, ſont ſoumis à des controles immediats; l'exercice qu'ils en font, eſt ſujèt à reviſion dans la ſuite, & il eſt limité à un certain tems, ordinairement fort court. C'eſt pourquoi, ſi ces Magiſtrats attentent ſur la Liberté du Peuple avec quelque eſpérance de ſuccès, cela ne peut arriver, que lorſqu'ils ſont en état de contre-balancer les deſavantages des circonſtances politiques, où ils ſe trouvent, par leurs grandes qualités perſonnelles, par la ſuperiorité de leur génie & de leur courage, & par des vertus extraordinaires, du moins en apparence. Il y a peu d'hommes par conſéquent qui ſoient propres à de pareilles entrepriſes.

Mais il eſt bien plus facile à un Prince Souverain, qui gouverne avec un Pouvoir limité, d'opprimer la Liberté publique, qu'il ne l'eſt aux Magiſtrats dont on vient de parler; parce que ſa Dignité eſt à vie, & qu'elle le revêt de Pouvoirs bien plus étendus que ne ſont ceux des autres Magiſtrats. Ainſi, pour entreprendre ſur la Liberté, il n'a pas beſoin de grandes qualités perſonnelles: Il pourroit même être ſujèt à tous les vices & à toutes les foibleſſes, oppoſés aux vertus qui ſont requiſes en l'autre cas, & néanmoins être capable de détruire la Liberté du plus brave Peuple du monde. Sa ſituation

& les prérogatives dont il jouït, lui fourniſſent des prétextes pour cacher ſes deſſeins, & des ſecours pour les exécuter, dont les Magiſtrats dans les Républiques ſe trouvent abſolument dépourvûs; & ces avantages ſupléent abondamment à ce qui pourroit lui manquer du côté de ſon caractére perſonnel, & peuvent l'aſſûrer du ſuccès de ſon entrepriſe, ſuppoſé que le Peuple ſoit devenu moins vigilant ou plus mou dans la défenſe de ſa Liberté. Ainſi tout homme, en pareille ſituation, eſt capable de tenter ces ſortes d'entrepriſes avec ſuccès.

„ Si ces Réflexions générales, *ajoute le* „ *Vieillard*, prouvent clairement que la „ Liberté eſt toûjours en quelque danger „ ſous quelque Gouvernement que ce ſoit, „ & que ce danger augmente à proportion „ que le Pouvoir Souverain eſt confié à „ moins de Perſonnes & pour de plus longs „ termes, il eſt aiſé d'en conclure qu'elle „ n'eſt jamais à l'abri de tout péril, même „ ſous notre excellente Conſtitution: ce „ qui montre évidemment la néceſſité qu'il „ y a d'entretenir & de fomenter cet eſprit „ de jalouſie, qui eſt le vrai Gardien de la „ Liberté publique. Par conſéquent, il ne „ faut point d'autre raiſon que celle-là pour „ juſtifier les efforts qu'a faits le *Craftman* „ pour réveiller la Nation de la fatale Lethargie, où il avoit remarqué qu'elle étoit „ tombée à cet égard. "

Le Vieillard, ou plutôt l'Auteur ſous le nom du Vieillard, éclaircit enſuite quelques doutes & répond à quelques objections qui lui ſont propoſées ſur cette matiére. Dans la ſeconde & troiſième Lettre, il juſtifie ce Principe général, ſavoir qu'un Peuple ne peut conſerver long-tems ſa Liberté, ſans une vigilance perpetuelle & ſans une fermeté inébranlable à la défendre en toute occaſion; il établit, dis-je, ce Principe général, dans les deux Lettres qu'on vient de citer, par des exemples tirés de l'Hiſtoire Romaine. Dans les Lettres ſuivantes, il s'attache à prouver & à confirmer la même Propoſition, & quelques autres qui lui ſont relatives, par des Remarques ſur l'Hiſtoire d'Angleterre, qu'il parcourt d'un bout à l'autre. Nous nous bornerons ici à rendre compte de ces derniéres Remarques, tant pour abreger, que parce que le titre de cet Ouvrage fait aſſez connoitre qu'elles ſont le principal but que l'Auteur s'eſt propoſé dans ſes Lettres.

Pour remonter avec l'Auteur juſqu'à l'origine de la Nation Britannique, nous obſerverons après lui qu'il y a eu très-peu de Gouvernemens, qui ayent été ſujèts à tant de Révolutions, & qui ayent flotté ſi ſouvent entre les Prérogatives des Princes & les Priviléges du Peuple, que celui de la Grande Bretagne. Si la Nation Britannique eſt encore aujourd'hui un Peuple libre, c'eſt que l'eſprit de la Liberté n'a jamais pû être entiérement éteint parmi elle. Elle a été plus d'une fois réduite par la force dans une ſituation qui reſſembloit fort à un pur eſclavage. Mais ces uſurpations ne pûrent jamais s'établir ſolidement, ni être de longue durée. Elles jetterent la confuſion & le deſordre dans l'Etat, mais elles n'étoufferent point les Principes d'un Gouvernement libre: Semblables aux nüées du matin, elles furent bientôt diſſipées, & le Soleil de la Liberté parut dérechef avec une nouvelle force & un nouveau luſtre.

Les Romains, qui s'étoient laiſſé corrompre depuis long-tems par le luxe de la Grèce & par la molleſſe de l'Aſie, nous ont repréſenté les anciens Bretons comme un Peuple ſauvage; mais, quoi qu'ils en puiſſent dire, les Bretons étoient ſûrement des Gens d'eſprit & de bon ſens. Ils connoiſſoient fort bien quelles étoient les fins du Gouvernement, & ils obligeoient leurs Gouverneurs de ſe conduire conformément à ces Principes. Céſar reconnoit lui-même qu'ils combatoient avec un grand courage pour la défenſe de leur Liberté, lorſqu'il entreprit de faire la conquête de leur Païs; &, ſi l'on conſidére attentivement la maniére dont il s'exprime, auſſi bien que la précipitation avec laquelle il quitta cette Iſle, il y a tout lieu de croire qu'ils le reçurent d'une façon beaucoup plus vigoureuſe, qu'il ne lui plait de l'avouër.

Mais on peut conſulter ſur le Chapitre des anciens Bretons un Auteur qui étoit mieux informé à cet égard, que ne l'étoit Céſar, ni même Tacite. Dion Caſſius, dans la relation qu'il fait de l'expedition de Sévére dans la Bretagne, remarque que *ces Peuples s'étoient reſervé une grande part dans le Gouvernement de l'Etat.* Leur longue réſiſtance contre les Saxons montre aſſez quel étoit leur zéle pour le maintien de la Liberté Civile; & la vigueur, avec laquelle ils s'oppoſerent pendant long-tems aux uſurpations de l'Egliſe de Rome, qui tâchoit d'établir ſes prétenſions ſous le prétexte ſpécieux de travailler à la converſion des Saxons; cette oppoſition vigoureuſe, dis-je, marque aſſez leur amour pour la Liberté Eccleſiaſtique. Il eſt vrai que les Saxons ſe ſoumirent enfin au joug de Rome pour ce qui concernoit les matiéres de Religion; mais ils n'abandonnerent jamais la Liberté de leurs Inſtitutions Gothiques par raport au Gouvernement Civil. *Les Ducs* ou *les Généraux* des Saxons étoient ſeulement choiſis pour les conduire à la guerre; mais ils n'avoient pas le pouvoir de leur preſcrire des Loix, ſoit qu'ils fuſſent en guerre ou en paix.

Ces Chefs, ou Conducteurs, des Colonies venuës de Germanie prirent le titre de Rois, lorſque ces Colonies ſe furent établies dans les Provinces qu'elles avoient conquiſes; & ils eurent aſſez de force, ou d'adreſſe, pour maintenir leur Autorité. Mais le Pouvoir Souverain réſidoit dans ces Aſſemblées, qu'ils apelloient *Micklemotte* ou *Wittagenmotte*, & qui étoient compoſées du Roi, des Seigneurs, & des Hommes Libres parmi les Saxons. Ces Aſſemblées ont été le modéle ou le patron original du Parlement Britannique. C'étoit-là que les Saxons traitoient de toutes les Affaires importantes de l'Etat, & où ils examinoient & controloient la conduite de leurs Rois. Il faloit certainement que les Droits du Peuple fuſſent alors très-conſiderables, puiſqu'ils alloient de pair avec ceux de l'Egliſe; ainſi que nous l'aprenons par une Loi poſitive, faite en ce tems-là, qui declare que ſi le Roi ne défend pas les Priviléges de l'Egliſe & du Peuple, il perdra même le titre de Roi: *Nec nomen Regis in eo conſtabit, verum nomen Regis perdet.* On voit par-là que les Principes du Gouvernement Saxon étoient Démocratiques; & ces Principes ont toûjours ſubſiſté, malgré tous les changemens, qui ſont ſurvenus depuis.

Les Danois ſe rendirent maîtres de cette Couronne; mais ils ne la garderent pas long-tems: De plus, ils ne détruiſirent pas les Libertés des Saxons, ils ne firent aucune altération dans la forme du Gouvernement. Guillaume le Normand eſt venu juſqu'à nous dans l'Hiſtoire ſous le caractére d'un Conquérant; &, quoique l'on puiſſe diſputer ſi ce Titre lui convenoit plutôt qu'à divers autres Princes, qui ont fait valoir leurs prétenſions par l'épée, il faut pourtant convenir qu'il impoſa pluſieurs Loix & coûtumes nouvelles, & qu'il fit diverſes altérations dans l'ancien Plan du Gouvernement; & que lui & ſes fils gouvernerent, en pluſieurs occaſions, à la façon des

Monarques abſolus. Mais, ni lui, ni ſes fils, ne pûrent entiérement détruire l'ancienne Conſtitution; parce que, ni lui, ni eux, ne pûrent éteindre cet ancien eſprit de Liberté qui régnoit dans la Grande Bretagne. Au contraire, les Normands & les autres Etrangers, qui avoient ſuivi Guillaume le Conquérant, furent bientôt ſaiſis du même eſprit. Ces Normands étoient Goths d'origine, & faiſoient partie, auſſi bien que les Saxons, de ces gros eſſains, ſortis du Nord, qui inonderent les Provinces méridionales de l'Europe. C'eſt pourquoi ils reprirent naturellement l'eſprit de leurs Ancêtres, lorſqu'ils ſe furent établis dans une Contrée, où cet eſprit prévaloit.

Etienne, IV. Roi de cette Race, dût ſa Couronne à la bienveillance de la Nation, & il acquit cette bienveillance par les conceſſions qu'il fit en faveur de la Liberté. Jean, qui parvint à la Couronne après la mort d'Henry II. ſon Pére, & de Richard I. ſon Frére, fut élû par le Peuple. A la vérité, ceux qui l'avoient choiſi furent trompés dans les eſpérances qu'ils avoient conçues de lui, car il gouverna d'une maniére fort extravagante: mais ils lui firent bientôt ſentir de qui il étoit la créature. Il y avoit alors de grandes conteſtations entre les Laïques & le Clergé, que ſon ambition démeſurée portoit à empiéter continuellement ſur les Droits des prémiers. Jean voulut profiter de ces diviſions & pêcher en eau trouble; mais l'amour de la Liberté, qui régnoit alors, vint à bout d'étouffer l'eſprit de Faction. Les différens Partis ſe réünirent pour la défenſe de la Cauſe commune. Il eſt vrai que le Roi Jean avoit levé une Armée, mais c'étoit une Armée Angloiſe; ainſi, il n'eſt point étonnant que ce Roi ait été obligé de ſe ſoûmettre & de ſigner la Grande Charte. Elle fut ſignée dérechef par Henri III., Fils & Succeſſeur de Jean, en plein Parlement & avec beaucoup de ſolemnité. Cependant le Peuple ne ſe relâcha point de ſon eſprit de vigilance & de jalouſie, & bien lui en prit pour la conſervation de ſa Liberté; car le long Règne d'Henri III. ne fut qu'un débat continuël entre lui & ſon Peuple ſur ce ſujet, mais l'iſſuë de ce différend fut favorable aux derniers Ils maintinrent ſi vigoureuſement leurs Droits ſous ce Roi, qu'ils gagnerent beaucoup de terrain; ils n'en perdirent point ſous Edouärd I., & la Liberté fit de grands progrès ſous Edouärd II.

Telle étoit la Conſtitution du Gouvernement Anglois environ 250. ans après l'invaſion des Normands: Edifice groſſier & informe, conſtruit des démolitions faites par les Normands, & cimenté par le ſang de nos Péres, *dit l'Auteur*, ſur les fondemens ſolides, qui avoient été jettés par les Saxons: Car les Libertés du Peuple Anglois, ne doivent pas leur origine aux Conceſſions des Princes, à ce que prétend le même Auteur. Ce ſont des Droits auſſi anciens que la Monarchie même, &

& qui ont été ſtipulés dans le Contrat original fait entre le Prince & le Peuple. Ils ont été maintenus comme tels par la force des Armes dans les tems dont nous parlons. Les Rois eux-mêmes ont été ſouvent obligés de les reconnoître ſous cette même qualité; &, dans les Siécles ſuivans, ils ont toûjours été conſtamment défendus comme tels par cet eſprit jaloux de la Liberté, qu'aucune difficulté, qu'aucun danger, ne peut abatre ni décourager. Si cet eſprit s'étoit relâché tant ſoit peu durant le cours de tant d'années, c'en étoit fait de la Liberté Angloiſe, & ce Gouvernement auroit infailliblement dégénéré en Monarchie abſoluë, ou en une Ariſtocratie tirannique.

Les Rois Normands, qui étoient d'une humeur ambitieuſe, avoient uſurpé une grande Autorité. Les Barons en avoient fait de même. Ces derniers jouïſſoient d'une eſpèce de Souveraineté feudataire, & étoient, pour ainſi dire, les Compagnons & les Rivaux des Rois. Comme ils avoient des intérêts oppoſés, ils ſe brouilloient ſouvent enſemble; & c'eſt ce qui fournit des occaſions favorables pour établir un Gouvernement plus juſte & plus libre, que n'étoit celui qui avoit prévalu après l'invaſion des Normands. Les Rois, les Barons, & le Clergé, qui n'étoient, ni moins ambitieux, ni moins avares les uns que les autres, avoient de puiſſans moyens pour maintenir & augmenter leurs uſurpations. Les

Communes n'avoient preſque point de part dans la Légiſlature, & ne faiſoient aucune figure dans le Gouvernement; mais cet eſprit vigilant & courageux de la Liberté, qui étoit répandu dans toute la maſſe du Peuple, ſupléoit à tous ces deſavantages. Dans toutes les diſputes, on étoit obligé d'avoir recours aux Communes & de rechercher leur appui; & elles ſurent fort bien tirer avantage de ces conjonctures. Par les conceſſions faites aux Communes, les Rois maintinrent & étendirent leurs Prérogatives ſur les Barons. Ceux-ci en épouſant l'intérêt de la Nation, continuerent d'être en état pendant long-tems de faire tête au Roi juſqu'à ce que la diviſion ſe mit à la fin parmi eux. Le Clergé même, non-obſtant cette ancienne & étroite Alliance entre la Tirannie Civile & Eccleſiaſtique, fut contraint en certaines rencontres de favoriſer les Libertés du Peuple. Le Roi, les Barons, & le Clergé, étoient tous au fond les Ennemis de la Liberté publique. Leurs Partis étoient autant de Factions différentes dans l'Etat; & cependant, ils aiderent, chacun à leur tour, & par des vûës d'intérêt particulier, à l'établir. Tant il eſt vrai, que tout contribue, même juſqu'aux vices des hommes & juſqu'aux malheurs d'une Nation, à l'avantage de la Liberté, lorſque l'eſprit s'en eſt conſervé parmi le Peuple.

L'Auteur s'étend un peu plus ſur les Règnes d'Edouärd III. & de Richard II., qu'il n'a fait ſur les précédens; parce que ces deux Règnes lui fourniſſent des Exemples éclatans & mémorables pour prouver la vérité de ces deux Propoſitions: ſavoir que *les grands & bons Princes favoriſent la Liberté & qu'ils en entretiennent l'eſprit parmi leurs Peuples, & qu'ils ſe trouvent bien d'en uſer de la ſorte. Au lieu que les foibles & mechans Princes aſpirent au Pouvoir abſolu: ce qui les conduit ordinairement à leur perte.*

On trouve peu de choſes à blamer dans le Règne d'Edouärd III. Il ne ſe brouilla que rarement avec ſon Peuple, & ces différends ne furent pas de durée; car, autant que ce Roi étoit fier & terrible envers ſes Ennemis, autant étoit-il doux & complaiſant à l'égard de ſes Sujèts. Non ſeulement il obſervoit les Loix, mais il ſe faiſoit même un devoir de ſe conformer aux ſentimens & aux deſirs de la Nation. Sur ce Principe, il bannit de la Cour un de ſes fils & même une Maitreſſe favorite. Sous ce glorieux Règne la Conſtitution du Parlement & même de tout le Gouvernement Anglois fut réduite ſous une meilleure forme. Les Loix de ce grand Roi reſpirent un eſprit de Liberté; & les droits, auſſi bien que le devoir du Parlement, y ſont exprimés en des termes, qui n'auroient jamais été employés par un Prince qui auroit fait entrer le Pouvoir abſolu ou le Deſpotiſme dans l'idée qu'il s'étoit formée de l'Autorité Royale.

Auſſi Edouärd III. n'eut-il jamais lieu de ſe repentir de s'être montré favorable à la

Liberté & d'en avoir fomenté l'eſprit dans ſon Peuple; car il en fut aidé d'une maniére extraordinaire & dans des circonſtances qui ſont très-remarquables. La Nation avoit été miſerablement tourmentée & affligée par des Guerres Civiles & par diverſes ſortes d'oppreſſions, lorſqu'il parvint à la Couronne. Le fardeau du Service perſonnel & les taxes qu'on avoit levées, pour défendre les Païs que ſes Prédéceſſeurs poſſédoient dans le Continent, avoient épuiſé les Perſonnes de toute condition. Ces vexations continuëlles, où ils étoient expoſés pour les Affaires étrangéres, leur étoient extrémement à charge, & avoient tellement aigri les Eſprits, qu'on peut dire que ç'avoit été là la ſource & la principale cauſe des différends & même des Guerres, qu'on avoit vûs entre le Peuple & les Rois précédens.

Telle étoit la ſituation des Eſprits en Angleterre, lorſqu'Edouärd forma des prétenſions ſur la Couronne de France, & qu'il entreprit la conquête de ce Royaume. Ce qui expoſoit naturellement ſes Sujèts à ſe voir foulés plus que jamais par ces mêmes exactions, qui leur étoient ſi inſuportables; cependant ſa Nobleſſe & ſes Communes le ſeconderent en toutes ſes entrepriſes. Ces mêmes hommes qui ſouffroient ſi impatiemment ces ſortes de charges, & qui s'étoient récrié ſi hautement là deſſus ſous les Règnes précédens, lui accorderent des ſecours ſi puiſſans, qu'ils le firent triompher dans toutes ſes Guerres au dehors, tandis qu'ils avoient la peſte & la famine à combatre chez eux. D'où pouvoit venir un changement ſi merveilleux? Les Anglois avoient-ils conçû de plus hautes idées de la Prérogative Royale qu'auparavant? La Doctrine de la Soumiſſion abſoluë & de l'obéïſſance ſervile s'étoit-elle emparée de leurs eſprits? Point du tout. Ce n'étoit pas le Pouvoir, ni l'Autorité du Roi, qui les contraignoient à lui rendre de pareils Services; ils y étoient invités par le caractére de celui qui étoit aſſis ſur le Trône. Un Parlement corrompu, une Nobleſſe abâtardie, des Communes ſerviles, ſont prêts à tout ſacrifier à quelque Prince que ce ſoit ſans diſtinction, à Richard II., de même qu'à Edouärd III.; mais un Peuple libre & courageux (tel qu'étoient pour lors les Anglois,) ſacrifiera volontiers toutes choſes, excepté la Liberté, pour un Roi tel qu'Edouärd III.; & la Liberté eſt un Sacrifice qu'un Prince de ſon caractére n'exigera jamais de leur part. Quant à celui qui auroit la lâcheté de requerir d'eux un pareil Sacrifice, ils ne voudroient rien ſacrifier en ſa faveur. Le Règne du Succeſſeur d'Edouärd III. en eſt un Exemple remarquable.

Richard II. étoit un Prince violent, fier, obſtiné, & de très-peu de Jugement. Son imprudence lui faiſoit ſouvent lâcher des paroles, qui firent connoître de bonne-heure à ſon Peuple, à quoi ils devoient s'attendre ſous le Gouvernement d'un tel Prince. Il diſoit, en parlant de ſes Communes:

munes: *Ce ſont des Eſclaves, & Eſclaves ils reſteront.* Le Parlement lui ayant préſenté une Adreſſe, pour lui demander la dépoſition de ſon Chancelier & de ſon Treſorier, ſa réponſe fut, qu'*il ne voudroit point chaſſer, à leur Requête, le dernier Marmiton de ſa Cuiſine.* Il ne manqua point de ſe trouver des Gens, (ainſi qu'il s'en trouve dans toutes les Cours,) qui le flatterent dans ſes vices & dans ſes folies; comme, par exemple, un *Nevil*, un *Vere*, un *Poole*, un *Treſſilian* & d'autres, qui, pour attacher davantage ce Prince à leurs Perſonnes, lui inſpirerent de la haine pour la Nation; de même qu'ils le rendirent odieux à la Nation par leurs rapines, par leur inſolence & leur mauvaiſe Adminiſtration: ce qui expoſa le Royaume à l'invaſion des Ecoſſois, & aux inſultes de la France.

Durant tout ce tems-là, les Parlemens furent aſſemblés fréquemment: ils accorderent les ſubſides néceſſaires; & redreſſerent quelques Griefs; mais ils ſouffrirent la mauvaiſe Adminiſtration de la Faction, qui dominoit à la Cour, juſqu'à la dixième Année du Règne de Richard, où ils ſe mirent à rechercher la conduite des Favoris, & entreprirent de leur faire leur procès. Après avoir pourvû au Gouvernement du Royaume & à ſa ſûreté, tant par mer que par terre, ils firent tous leurs efforts pour détacher le Roi de la Faction à laquelle il s'étoit livré, & pour l'engager de ſe réünir avec ſon Peuple. Mais ce fut en vain; les Miniſtres vinrent à bout de lui perſuader que c'étoit pour l'amour de lui qu'ils étoient perſecutés, & qu'ils ſouffroient pour ſes intérêts; &, pendant que tous les troubles de ſon Règne provenoient uniquement de la faveur & de la protection qu'il leur accordoit, ils lui firent accroire qu'*on ne leur en vouloit qu'à cauſe qu'ils exécutoient ſes Ordres & qu'ils maintenoient ſon Autorité; & que le grand but que ſe propoſoient leurs Ennemis, étoit de le détrôner lui-même, après qu'ils ſeroient venus à bout de ſe défaire de ſes Miniſtres.* Quelque ridicules que fuſſent ces raiſons, elles produiſirent néanmoins l'effet qu'ils ſouhaitoient. Cet artifice, tout groſſier qu'il étoit, leur réüſſit, & le Roi donna dans le panneau. C'eſt pourquoi il s'unit plus étroitement que jamais avec ſes Miniſtres, il prit leur iniquité ſur lui-même, & fit ſa propre cauſe de la leur. Il entra dans tous les complots qu'ils tramerent pour empoiſonner leurs Ennemis, pour faire nommer des Jurés à leur poſte, pour corrompre les Juges & les engager à opiner contre les Loix. Il les encouragea même à lever des troupes, & il y eut une Bataille donnée pour leur querelle; mais ils furent défaits & enſuite punis comme ils le méritoient. Après quoi le Parlement travailla à réconcilier le Roi avec ſon Peuple; ils lui fournirent même de grands Subſides, & *lui renouvellerent leur Hommage & leur Serment de fidelité.* Mais rien n'étoit capable de faire revenir Richard II. de ſes égaremens. Il perſiſta toûjours à gouverner ſes Sujèts d'une façon tirannique. Les Factions, qui étoient alors parmi les Grands, furent avantageuſes à ſes deſſeins pour quelque tems; parce qu'il lui étoit facile de les diviſer, de ſe ſervir des uns pour les oppoſer aux autres, & d'élever ſa Tirannie ſur les ruïnes des deux Partis. Il vint même à bout, durant ces troubles, de convoquer un Parlement qui n'étoit composé que de gens, qui avoient été conſtitués ſur les Provinces & ſur les Villes par l'Autorité Royale. Cette Aſſemblée étoit toute dévoüée à la Cour & aux Favoris, & ne ſe propoſoit d'autre but en toutes ſes demarches que de détruire les Libertés & les Priviléges du Peuple. A l'aide d'un tel Parlement, Richard ſe vengea de tous ceux qui s'étoient oppoſés à ſes meſures, éleva ſon Autorité au deſſus de toutes les Loix, & exerça la plus cruelle Tirannie.

Cependant la Nation eut encore patience pendant quelque tems. Il y a toute apparence que Richard & ceux de ſa Faction ſe figurerent que le Peuple ſeroit dans une néceſſité abſoluë de ſouffrir leurs oppreſſions juſqu'au bout, vû que toute la Légiſlature étoit unie contre lui. Mais les Favoris furent trompés dans leur attente. Quand le Parlement prenoit le parti du Peuple, le Peuple à ſon tour s'attachoit au Parlement & ſe conduiſoit par ſes avis; mais, lorſqu'ils n'avoient plus rien à eſpérer du côté du Parlement, ils ſuivoient le prémier étendart qui paroiſſoit en campagne contre la Cour & contre le Roi. Ce même eſprit de Liberté, qui avoit été ſi patient & ſi modéré juſque-là, agit avec la plus grande vigueur lorſqu'on s'y attendoit le moins. Le Roi étoit à la tête d'une Armée en Ecoſſe, le Duc d'Yorck ſe trouvoit à la tête d'une autre Armée en Angleterre, & le Comte de Saliſbury en commandoit une troiſième. Tout cela néanmoins fut inutile pour le ſervice du Roi. Ces Armées ne voulurent point combatre contre leur Patrie. Ainſi toute la Nation abandonna Richard, ou plutôt ſe déclara contre lui. Quelques-uns de ſes Miniſtres furent exécutés, & entre autres ceux qui avoient été les principaux inſtrumens de l'oppreſſion publique. Peu de tems après, le Roi fut obligé lui-même de renoncer à la Couronne & de ſigner un Acte par lequel il ſe reconnoiſſoit indigne de gouverner.

Il eſt très-remarquable que Richard II. tomba dans cette extrémité deplorable, dans un tems où tout paroiſſoit conſpirer à le maintenir dans l'exercice du Pouvoir arbitraire qu'il avoit uſurpé par violence. Ceux qu'il avoit eu le plus ſujèt de craindre, étoient morts ou bannis; les autres étoient attachés à ſes intérêts par des Places, ou par la faveur dont ils jouïſſoient à la Cour. Les grands Offices de la Couronne & toutes les Charges de Magiſtrature étoient remplis par ſes Créatures ou par celles des Favoris. De plus, il avoit un Parlement tout à ſa dévotion. Cependant toutes ces circonſtances avantageuſes ne purent empêcher ſa ruïne: ce qui juſtifie pleinement la réflexion de Mr. Rapin ſur la triſte Cataſtrophe de ce Règne & de celui d'Edouärd II. *Dans un Gouvernement tel que celui de l'Angleterre*, dit cet Hiſtorien, *toutes les demarches que fait un Roi pour ſe rendre abſolu, ſont autant de pas qu'il fait vers ſa chûte.*

L'Auteur paſſe rapidement ſur les Règnes des Princes des Maiſons d'Yorck & de Lancaſtre, parce que ce furent des Règnes de Faction; & s'il fait quelques pauſes en certains endroits, ce n'eſt que pour faire des remarques utiles ou néceſſaires à ſon deſſein. Le Parti de Richard II., même après la Mort de ce malheureux Prince, ſe revolta ſouvent contre Henri IV.; mais tous leurs efforts furent inutiles, & la plupart des Chefs de cette Faction périrent dans ces ſortes de rencontres. S'il n'y avoit eu qu'eux qui en euſſent ſouffert, le mal n'auroit pas été fort grand; mais il faut ici remarquer une ſuite auſſi néceſſaire que funeſte & cruelle des Factions. Non ſeulement elles oppriment la Liberté publique, lorſqu'elles réüſſiſſent en leurs deſſeins, mais de plus elles entrainent ſouvent la Société entiére dans leur propre ruïne, lorſqu'elles viennent à tomber. Les attentats faits ſur la Vie & ſur la Couronne d'Henri IV. obligerent ce Prince de ſe maintenir par la force des Armes. Il eſt fort vraiſemblable que ces raiſons juſtifioient dans l'eſprit du Peuple la Sévérité de ſon Gouvernement, & qu'elles les portoient à excuſer la plupart de ſes actions tiranniques & contraires aux Loix; comme, par exemple, de ce qu'il empiétoit ſur les Privilèges du Parlement, du moins en ce qui concernoit le Point des Elections, & de ce qu'il obtenoit par ces moyens l'impoſition de fréquentes Taxes qui étoient fort onereuſes au Public. Car le Peuple eſt capable de ſuporter patiemment diverſes oppreſſions, tandis qu'il demeure perſuadé qu'il ne ſouffre tout cela que pour défendre ſon propre choix, & que pour maintenir ce qu'il a lui-même établi; mais, s'il vient à découvrir que ce n'eſt qu'un prétexte dont on ſe ſert pour conſerver un Pouvoir, qui n'eſt point néceſſaire à ſa ſûreté, & qui met au contraire ſa Liberté en danger, on ne doit pas ſe promettre en ce cas que ſa patience dure fort long-tems.

L'Auteur remarque enſuite, que Henri IV. avoit deſſein, au commencement de ſon Règne, de montrer ſa clemence, en n'infligeant qu'un châtiment doux & modéré aux Miniſtres du dernier Règne, qui étoient univerſellement haïs à cauſe de leurs malverſations; mais, comme on allegua, pour les excuſer, que Richard les avoit contraints de faire ce qu'ils avoient fait, le Parlement en prit occaſion de paſſer un Acte, par lequel il fut declaré qu'*à l'avenir la contrainte ne ſeroit point admiſe en* *juſtice comme une excuſe légitime ni comme une juſtification ſuffiſante pour des Actions contraires aux Loix.* Cet Arrêt, *ajoute l'Auteur*, paroit juſte & raiſonnable; vû que c'eſt un Devoir indiſpenſable pour un Miniſtre de diſſuader ſon Maître de rien entreprendre qui ſoit contraire aux Loix; & s'il ne peut venir à bout de l'en détourner, il doit quitter ſon Poſte plutôt que de ſervir d'inſtrument à de pareilles injuſtices. D'ailleurs, ſi le commandement du Prince pouvoit être allegué comme une excuſe ou une juſtification ſuffiſante en pareil cas, la Prérogative de n'être pas obligé de rendre compte s'étendroit juſqu'aux Miniſtres; & ainſi perſonne ne pourroit être recherché ni puni pour la mauvaiſe Adminiſtration des Affaires publiques.

Pendant le court, mais triomphant, Règne d'Henri V. l'eſprit de Faction fut tenu en échec; & l'eſprit de Liberté n'eut pas occaſion de ſe manifeſter, du moins avec vigueur ni avec éclat, ſous un Prince modéré, juſte, & pieux ſelon la Religion de ces tems-là. Le Règne de ſon Fils fut un Règne de Faction, & on y découvre une horrible ſcène d'iniquité, de folie & de rage. La mauvaiſe Adminiſtration des Affaires, qui cauſa beaucoup de pertes & encore plus de deſhonneur à la Nation, occaſionna des ſoulevemens & des révoltes. Le caractére mépriſable de celui qui étoit aſſis ſur le Trône, fit revivre les prétenſions de la Maiſon d'Yorck. Les Grands & les hommes les plus intriguans & les plus actifs de la Nation étoient attachés à l'un ou à l'autre Parti par des motifs d'intérêt ou de paſſion Ainſi, à la honte de la Nation, l'intérêt public étoit oublié, & l'on ne combatoit que pour l'intérêt particulier de deux Familles. Il ſemble, à la vérité, que les Parlemens ſuivoient des Principes tout différens & qu'ils ſe ſoucioient fort peu quel Prince fût ſur le Trône, pourvû qu'ils puſſent maintenir la Conſtitution du Gouvernement.

Avant que de quitter le Période de tems, où nous en ſommes, il eſt encore à propos de faire une autre obſervation avec l'Auteur. Les Règnes de Richard II. & d'Henri IV. avoient fait voir les ſuites dangereuſes du Pouvoir que la Cour avoit uſurpé dans les Elections des Membres du Parlement. Le vigilant eſprit de la Liberté en prit d'abord l'alarme, & il agit avec aſſez de vigueur, pour obtenir qu'on y aportât les rémédes convenables. C'eſt pourquoi l'on fit ſur ce ſujèt des Réglemens, qui parurent ſuffiſans en ces tems-là pour prévenir de ſemblables abus à l'avenir. On trouve ces Réglemens en diverſes Loix faites ſous les Règnes des trois Princes de la Maiſon de Lancaſtre; & on procéde encore aujourd'hui, du moins en bonne partie, dans les Elections ſelon la forme preſcrite en ces Statuts. A la vérité, on y a quelquefois fait quelques altérations, & il eſt néceſſaire même d'y en faire, lorſque le changement des circonſtances l'exige. Mais ces altérations ne doivent être faites qu'en vûë de favoriſer davantage la Liberté des Elections,

Elections. C'eſt le Principe ſur lequel ſont fondés les Statuts dont nous parlons, & on ne doit jamais le perdre de vûë. Il eſt ſi eſſentiel à la conſervation de l'équilibre entre les Parties du Gouvernement, qu'on ne ſauroit introduire des Pratiques contraires, ſans ruïner la Liberte Britannique. C'eſt pourquoi Mr. Rapin obſerve avec beaucoup de raiſon, qu'*on ne peut dépouiller les Anglois de leurs Libertés, que par deux voyes; ſavoir, ou en ſupprimant tout-à-fait le Parlement, ou en le corrompant à force d'argent.* Il dit encore dans un autre endroit que *c'en ſera fait de la Liberté Angloiſe, toutes les fois que la Cour trouvera le moyen de ſe rendre maîtreſſe des Elections.*

L'Auteur de ces Lettres inſiſte là-deſſus; parce qu'on a tâché de tourner en ridicule une réflexion qu'il avoit faite dans une autre occaſion. *Dans une Conſtitution, telle que la notre*, avoit-il dit, *la Sûreté du tout*, ou *de la Société entiére, dépend de l'Equilibre des Parties qui compoſent le Gouvernement, & l'Equilibre de ces Parties conſiſte dans leur mutuelle Indépendance.* Le Journaliſte de Londres a critiqué ces paroles, & a ſoutenu que de *s'imaginer un Gouvernement compoſé de Pouvoirs abſolument diſtincts & indépendans, étoit un Syſtème de Politique en l'air & ſemblable à celui de l'*Utopie. Mais il eſt viſible, *dit notre Auteur*, que, ce Journaliſte a eu deſſein d'embrouiller une matiére, qui eſt aſſez claire d'elle-même; car, pour être en état de décider la queſtion, il s'agit ſeulement de ſavoir en qui réſide le Pouvoir ſuprème auquel toute la Nation Angloiſe eſt ſoumiſe ? Si ce Pouvoir eſt logé dans une ſeule Perſonne, ou dans pluſieurs? Or il n'y a point de diſpute là-deſſus entre les Anglois. Ils conviennent tous que la Souveraineté chez eux eſt diviſée en pluſieurs branches, & que le Pouvoir Légiſlatif réſide dans les trois Etats de la Nation, le Roi, les Pairs du Royaume, & les Communes; & que l'obéïſſance illimitée n'eſt dûë qu'à des Ordres, qui procédent du Conſentement de ces trois Etats, & qui n'ont point été révoqués par la même Autorité qui les avoit preſcrits. Puis donc que tout le monde convient que le Roi, les Seigneurs, & les Communes, poſſédent chacun une portion de la Souveraineté, & que ce ſont ces Pouvoirs & ces Priviléges diſtincts, qui conſtituent proprement le Gouvernement Anglois & qui en font une Monarchie limitée, il s'enſuit de-là que la confuſion de ces Pouvoirs & de ces Priviléges tend à la deſtruction d'un tel Gouvernement. La Propoſition, avancée par l'Auteur, eſt donc véritable; ſavoir, que *dans une Conſtitution ſemblable à celle des Anglois le Salut ou la Sûreté de toute la Société dépend de l'Equilibre des Parties du Gouvernement.* Voyons préſentement s'il eſt vrai que *l'Equilibre de ces Parties conſiſte dans leur mutuelle Indépendance.* C'eſt ce que notre Auteur ſoutient, & voici comme il prouve ſa Thèſe contre le Journaliſte de Londres.

,, Le Pouvoir de Controle, que les Parties
,, de notre Gouvernement ont les unes
,, à l'égard des autres, peut être apellé une
,, Dépendance mutuelle, & cette Dépendance
,, peut être oppoſée, par ceux qui
,, cherchent à jetter de la poudre aux yeux;
,, à l'Indépendance dont je maintiens la néceſſité;
,, mais c'eſt une équivoque groſſiére.
,, Nous avons déjà montré, *continue-t-il*,
,, que le Pouvoir de Controle, qui
,, apartient à chaque Partie de notre Gouvernement
,, à l'égard des deux autres, eſt
,, néceſſaire à notre Conſtitution, & forme
,, une eſpèce de Dépendance *Conſtitutionnelle*,
,, s'il m'eſt permis de parler ainſi,
,, entre les diverſes Parties de notre Gouvernement.
,, Mais cette eſpèce de Dépendance
,, mutuelle ne peut être oppoſée
,, à l'Indépendance que je défens ici. Au
,, contraire cette ſorte de Dépendance mutuelle
,, ne peut ſubſiſter ſans l'Indépendance
,, dont il s'agit dans ma Propoſition;
,, car, auſſi-tôt que l'Indépendance, dont
,, j'affirme la néceſſité, eſt détruite, *la Dépendance
,, Conſtitutionnelle*, ou de Controle,
,, qui doit être réciproque entre les
,, Parties de notre Gouvernement, *eſt changée
,, dès ce moment en un aſſujétiſſement de
,, l'une de ces Parties aux deux autres*, ou,
,, *ce qui eſt encore moins raiſonnable, en un
,, aſſujétiſſement de deux Parties à une ſeule.*
,, La Dépendance *Conſtitutionnelle*, ainſi
,, que je l'ai apellée pour la diſtinguer de
,, l'autre, conſiſte en ce que les Actes qui

„ émanent de chacune des Parties qui com-
„ poſent notre Gouvernement & qui inté-
„ reſſent toute la Société, doivent être ſu-
„ jèts à l'examen & au Controle des deux au-
„ tres. L'Indépendance, que je ſoutiens
„ comme abſolument néceſſaire, conſiſte
„ en ce chaque Partie du Gouvernement
„ ſoit libre dans l'exercice de ſon Pouvoir
„ & dans les Réſolutions qu'elle prend, &
„ ne ſoit ſoumiſe en ces rencontres à aucune
„ influence directe ou indirecte de la part
„ des deux autres. Or il eſt évident par
„ ce ſeul expoſé, que, ſans la Dépendan-
„ ce de Controle, chaque Partie du Gou-
„ vernement pourroit entreprendre impu-
„ nément de détruire l'Equilibre, ſoit en
„ uſurpant un Pouvoir qui ne lui apartient
„ pas, ou en abuſant de celui que les Loix
„ lui donnent. Mais il n'eſt pas moins clair
„ d'un autre côté, que, ſans l'Indépendan-
„ ce dont nous parlons ici, il ne pourroit
„ y avoir aucun Equilibre de Puiſſance en-
„ tre les trois Etats qui compoſent notre
„ Souveraineté. "

L'Auteur éclaircit enſuite ce qu'il vient de dire, par un exemple. „ Suppoſons, „ *dit-il*, qu'un Roi prétendît avoir le Droit „ de lever des Impôts ſans le conſentement „ du Parlement. On ne pourroit pas l'en „ empêcher efficacement, ſi les deux Cham- „ bres n'avoient pas Droit de s'oppoſer à „ une telle entrepriſe, de citer ſes Miniſ- „ tres pour rendre compte de leur condui- „ te, & de faire ſentir au Monarque, que;

„ loin d'être abſolu, il eſt réëllement dans „ cette Dépendance Conſtitutionelle dont „ nous avons fait mention. Mais ce Prince n'auroit point du tout d'oppoſition à „ eſſuyer, ſuppoſé que les deux Chambres „ fuſſent dans une Dépendance ſervile de „ la Cour, & qu'elles déféraſſent aveuglément à toutes les volontés du Prince „ & de ſes Miniſtres. " L'Auteur s'étend encore davantage ſur ce ſujèt; mais, comme ce que nous en avons dit, nous paroit ſuffiſant pour éclaircir le Point en queſtion, nous allons reprendre le fil de l'Hiſtoire d'Angleterre.

Le Règne d'Edouärd IV. ne fut pas moins un Règne de Faction, que l'avoit été celui d'Henri VI. Il eſt aſſez étonnant, que ce Prince, après s'être aſſûré à lui & à ſa Famille la poſſeſſion de la Couronne par le meurtre d'Henri VI. & de ſon Fils, & par l'entiére défaite du Parti *Lancaſtrien*, ait ſouffert qu'il ſe ſoit élevé ſous ſon Règne & en ſa propre Cour deux nouvelles Factions, formées par ce qu'on apelloit l'ancienne & la nouvelle Nobleſſe, qui diviſerent ſon propre Parti, & qui occaſionnerent le meurtre de ſes deux fils & la ruïne entiére de ſa Maiſon. Notre Auteur en attribue la cauſe à la complaiſance exceſſive qu'il avoit pour la Reine ſon Epouſe, & à l'ambition de cette Princeſſe, qui vouloit gouverner à quelque prix que ce fût. Mais elle s'en acquitta fort mal, abuſant du grand pouvoir qu'elle avoit ſur l'eſprit de ſon mari, pour élever ſes Parens & ſes Créatures, & pour les enrichir par de mauvais moyens: ce qui produiſit des Factions à la Cour & cauſa de grands mécontentemens parmi le Peuple. Richard, Duc de Glooeſter, qui cachoit ſes deſſeins pendant la vie du Roi ſon frére, fomentoit ſous main les diviſions qui régnoient à la Cour. Il faiſoit publiquement ſa cour à la Reine, mais il entretenoit en même tems une ſecrette correſpondance avec les Chefs du Parti oppoſé; & par cette Politique il vint à bout de former un troiſième Parti pour lui-même. C'eſt ce qui lui facilita les moyens de s'emparer du Trône après la mort d'Edouärd; mais il ſe rendit ſi odieux par le maſſacre qu'il fit de ſes deux Neveux, que les plus ſages de la Nation réſolurent de profiter de cette occaſion pour abolir la Tirannie & pour éteindre les Factions.

Les Princes des Maiſons d'Yorck & de Lancaſtre s'étoient fait une ſi cruelle guerre, & s'étoient tellement acharnés à la deſtruction les uns des autres, que tous les Droits de la prémiére étoient réünis ſur la tête d'Elizabeth, Fille ainée d'Edouärd IV.; & que toutes les prétenſions de la ſeconde étoient dévoluës au Comte de Richemont, de l'aveu de tout ce Parti. Richard III. étoit déteſté de tous les Partis à cauſe de ſon uſurpation & de ſes cruautés; & les grandes qualités qu'il poſſédoit réëllement, non plus que les bonnes qu'il affectoit, ne pûrent jamais engager la Nation à lui par-

donner

donner ſa barbarie. C'eſt pourquoi tout le monde ſe réünit contre lui. La Faction d'Yorck conſentit à recevoir un Roi de la Maiſon de Lancaſtre, & la Faction de Lancaſtre à recevoir une Reine de la Maiſon d'Yorck. Ainſi tous les Partis travailloient à réünir les deux Roſes, & les Factions mêmes concouroient dans cette heureuſe conjoncture avec l'eſprit de Liberté à extirper les Factions.

La Dépoſition de Richard, & l'Elevation de Henri Comte de Richemont au Trône, ſous cette condition expreſſe qu'il épouſeroit la Princeſſe Elizabeth, furent pourſuivies avec ſuccès. L'Armée de l'Uſurpateur fut défaite, & il fut tué lui-même ſur le Champ de Bataille. Cette Révolution ſembloit aſſûrer à la Nation une longue Paix & une Proſperité durable ; mais ce fut une eſpérance vaine & illuſoire. Henri VII., qui étoit la Créature du Peuple, ſi jamais Prince le fut, avoit été mis ſur le Trône, pour extirper juſqu'à la racine des Factions, pour rétablir la tranquillité publique & la Liberté dans le Gouvernement ; & il fit juſtement le contraire de tout cela. Ce Prince, qui auroit été fort aiſe, quelque tems auparavant, de s'aſſûrer de la Couronne ſous quelque condition que ce fût, ſe montra difficile dès qu'il l'eut obtenuë. Il n'oſoit pas ſe glorifier de la poſſéder par Droit de conquête ; mais, de peur qu'il ne parût la tenir du choix libre du Parlement, il ſe fit couronner avant la tenuë de cette Aſſemblée. Dans la même vûë il différa ſon mariage avec la Princeſſe Elizabeth, juſqu'à ce qu'il eût fait paſſer un Acte, qui portoit que la Couronne lui apartenoit & à ſa Poſterité, ſans qu'il y fût fait aucune mention de la Maiſon d'Yorck, afin que l'on ne pût point dire qu'il avoit emprunté de cette Princeſſe aucun Droit à la Couronne. Toute la ſuite de ſon Règne répondit à ces commencemens. Il ſuivit toûjours des Principes tout contraires à ceux qui avoient engagé la Nation à l'élever ſur le Trône, uſurpant par degrés un Pouvoir qui approchoit fort du Deſpotiſme. Car il faut avouër que le Règne de ce Prince & celui de ſon Fils ont été des plus abſolus, & que le Peuple Anglois n'en a guéres eſſuyé de plus durs ni de plus arbitraires depuis la Conquête. Cependant ces deux Rois ont jetté eux-mêmes les fondemens, ſur leſquels la Liberté du Gouvernement a été dans la ſuite établie plus ſolidement que jamais en Angleterre, l'un en abaiſſant le Pouvoir de la Nobleſſe, & l'autre en détruiſant celui du Clergé; quoiqu'ils n'ayent peut-être point prévû toutes les conſéquences de leur conduite. Si Henri VII. avoit pû diminuer les Richeſſes & la Puiſſance de la Nobleſſe & empêcher en même tems que celles des Communes n'augmentaſſent, l'Equilibre du Gouvernement étoit détruit ſans reſſource, quoiqu'on en eût toûjours conſervé la forme exterieure. Dans cette hypothèſe les Rois d'Angleterre, avec une Chambre de Pairs

& une Chambre de Communes & avec toutes les apparences externes d'une Monarchie limitée, n'auroient pas jouï d'un Pouvoir moins arbitraire, que celui dont ſont revétus les Monarques qui gouvernent en des contrées, où la forme du Gouvernement eſt établie ſur un tout autre pied qu'en Angleterre. Pour comprendre clairement la vérité de cette Réflexion, il ne faut que ſe rapeller ce qui a été dit ci-deſſus pour montrer combien il eſt néceſſaire pour la conſervation de la Liberté, que l'exercice du Pouvoir, qui réſide en chaque Partie du Gouvernement Anglois, ſoit libre & indépendant de toute influence directe ou indirecte de la part des deux autres. Et, pour ſe convaincre par l'experience, que la Liberté n'eſt jamais en plus grand danger, que lorſque les deux Chambres du Parlement ſont dans la Dépendance de la Cour, & ne font uſage de leurs Pouvoirs que conformément aux impreſſions qu'elles reçoivent de ce côté-là, il ne faut que lire avec quelque attention les Remarques que l'on trouvera ci-après ſur l'Autorité abſoluë avec laquelle Henri VIII. gouverna, ſur-tout vers les derniéres années de ſon Règne. Or il n'auroit pas été poſſible que les deux Chambres euſſent conſervé l'exercice libre des Pouvoirs qui leur apartiennent, ſi Henri VII. avoit été en état, d'un côté d'affoiblir la Puiſſance & le credit de la Nobleſſe, & d'empêcher de l'autre les Communes d'acquerir de nouvelles forces; mais apparemment

ment que la choſe n'étoit point pratiquable, ou du moins on n'en tenta point l'exécution. Henri VII. ſe contenta de chercher & d'appliquer le remède au mal qui le preſſoit le plus, c'eſt-à-dire, d'abaiſſer le grand Pouvoir de la Nobleſſe. Son Fils pratiqua depuis la même choſe à l'égard du Clergé, dont il réduiſit l'Autorité en des bornes fort étroites. Mais, comme nous l'avons déjà remarqué, ces deux Princes, en détruiſant ou du moins en affoibliſſant l'Autorité de ces deux Corps, donnerent lieu, peut-être ſans le prévoir, à l'établiſſement d'un troiſième Pouvoir, (ſavoir, celui des Communes,) qui eſt la plus forte barriére, & peut-être la ſeule, qui puiſſe être oppoſée efficacement aux entrepriſes faites ſur la Liberté & ſur les Priviléges du Peuple: Pouvoir d'ailleurs, qui, ne ſe propoſant d'autre but que la conſervation des Priviléges de la Nation, ſe tiendra toûjours ſur la défenſive, & ne ſe portera jamais à rien entreprendre contre les intérêts de la Couronne, à moins qu'il n'y ſoit forcé par la conduite de la Cour & des Miniſtres, & qu'il ne découvre que l'on veut ſapper les fondemens de la Liberté publique.

L'Obſervation que nous venons de faire, n'empêche pourtant pas qu'il ne ſoit vrai de dire qu'il y a eu peu de Rois en Angleterre depuis la Conquête, qui ayent exercé un Empire auſſi deſpotique & auſſi abſolu, que Henri VII. & Henri VIII. Ce dernier ſur-tout trouva le moyen, à l'occaſion de ſon Divorce & du Schiſme qui s'en enſuivit entre lui & la Cour de Rome, de s'arroger un Pouvoir très-dangereux à la Liberté de la Nation. Il eſt vrai qu'il n'entreprit point de rien faire de ſa propre Autorité & ſans le conſentement du Parlement Il avoit éprouvé dans la prémiére partie de ſon Règne le danger d'une telle conduite, & dans la derniére il n'eut pas beſoin d'avoir recours à de pareils expediens; vû que la Nation ſe conforma d'une maniére implicite à tout ce qu'il voulut, & que ſon Parlement ne lui refuſa jamais rien, quelque extraordinaires & exorbitantes que fuſſent ſes demandes. Ils le revétirent pendant un long eſpace de tems, de l'Autorité Légiſlative, en déclarant ſes Proclamations, à quelques reſtrictions près, équivalentes aux Actes du Parlement. Une autre fois, ils lui attribuerent une eſpèce d'infaillibilité, en lui donnant le Pouvoir de déterminer, tant les Articles que chacun devoit croire, que les Rites & les Ceremonies qui devoient être pratiqués dans le Culte divin. Un autre exemple, qui montre encore bien ſenſiblement la complaiſance ſervile du Parlement pour les volontés du Roi, eſt le Subſide que ce Prince obtint en 1540. Henri avoit acquis des Richeſſes immenſes par la prémiére & la ſeconde ſuppreſſion des Monaſtéres, & ſur-tout par la derniére, qui avoit été bien plus conſidérable que l'autre. La principale Raiſon, dont on s'étoit ſervi pour juſtifier cette ſeconde ſuppreſſion, étoit que le Roi ſe trouveroit en état par ce moyen, ſans être obligé de demander de nouveaux Subſides au Peuple, de défendre le Royaume contre les invaſions que la Cour faiſoit ſemblant d'aprehender, & dont on avoit fait courir le bruit exprès. Ces prétenduës invaſions n'arriverent pas ; & cependant, l'année ſuivante, non ſeulement il reçut en preſent du Clergé de la Province de Cantorberi la cinquième partie de leurs Revenus, Don qui lui fut confirmé par le Parlement; mais il demanda de plus en même tems un Subſide à la Chambre Baſſe. Une demande ſi extravagante ne pouvoit pas manquer de rencontrer quelque oppoſition ; les Communes eurent néanmoins la lâcheté de lui accorder un Subſide auſſi conſidérable, que ſi la Nation avoit été engagée dans une dangereuſe Guerre. Les Raiſons qu'alleguoient les Partiſans de la Cour pour preſſer l'Octroi de ce Subſide, étoient des plus burleſques. Ils diſoient que *le Roi avoit dépenſé de grandes Sommes pour faire garder les Côtes, & que les Frais qu'il avoit été obligé de faire pour aſſûrer la paix & l'abondance à ſes Sujèts, lui avoient plus coûté que n'auroit fait la plus onereuſe Guerre.* Mais, ſi ces raiſons étoient valables, il s'enſuivroit de-là qu'il faudroit convertir en Aides ordinaires du Gouvernement ces Taxes onereuſes, qui ne doivent être impoſées que dans des occaſions & des néceſſités extraordinaires.

Cet Empire abſolu, qu'Henri VIII. exerçoit ſur les Bourſes, ſur la Liberté, la Vie, & les Conſciences de ſes Sujèts, étoit un effet de la Dépendance ſervile, où il avoit trouvé le moyen de réduire les deux Chambres du Parlement. Ainſi la Tirannie étoit actuellement établie par les Loix. Si l'on recherche la véritable cauſe de cette Dépendance, on la trouvera, comme l'a très-judicieuſement obſervé Mr. Rapin, dans les Diviſions qui régnoient alors au ſujet de la Religion. Le Parti qui s'oppoſoit à toute Réformation, par un attachement ſuperſtitieux à la Diſcipline, auſſi bien qu'à la Doctrine de l'Egliſe de Rome, fourniſſoit des prétextes au Roi pour ſe faire ajuger tels Pouvoirs qu'il jugeoit à propos, & pour tirer de l'Argent de ſes Sujèts. Outre ce Parti, il y en avoit encore deux autres, qui s'accordoient juſqu'à un certain Point, c'eſt-à-dire, qu'ils aprouvoient, du moins exterieurement, tout ce que le Roi avoit fait contre le Pape & le Clergé Romain: mais ils ſe diviſoient enſuite; les uns voulant qu'on s'en tînt là & qu'on ne fît point d'autre changement dans l'ancienne Religion, & les autres deſirant qu'on pouſſât la Réformation beaucoup plus loin. Le Roi paroiſſoit tenir un certain milieu entre ces deux Partis; tantôt il témoignoit quelque penchant à favoriſer ceux dont les Principes tendoient à une parfaite Réformation; tantôt il ſe montroit fort zélé pour les anciens Dogmes, de même que pour certains

Articles de la Diſcipline introduite par les Conciles & les Papes. A juger de ſa croyance par la maniére dont il fit ſouvent exécuter *le Statut de Sang*, ou *la Loi des Six Articles*, il y a tout lieu de croire qu'outre les conſidérations politiques, il reſtoit encore attaché par préjugé aux Dogmes de la Religion, en laquelle il avoit été élevé. Quoi qu'il en ſoit, il fut toûjours parfaitement obéï, & chaque Parti s'empreſſoit à témoigner la ſoumiſſion la plus parfaite à toutes ſes volontés; les uns, par la crainte qu'il ne les abandonnât tout-à-fait; & les autres, par l'eſpérance qu'il pouſſeroit enfin la Réformation juſqu'au bout. Une pareille Emulation formoit ſans contredit la conjoncture la plus périlleuſe, où la Liberté puiſſe être expoſée. Quand les motifs de deux Factions oppoſées ſont fondés ſur l'avarice & l'ambition particuliére, le danger eſt grand; mais il l'eſt encore bien plus, lorſque le zéle de la Religion ſe joint à ces motifs, & que le Fanatiſme concourt à la même fin avec l'eſprit de Faction. Il ſe trouve alors une infinité de gens, qui ſont tout diſpoſés, les uns par folie, les autres par friponerie, à ſacrifier la Liberté publique à leur Syſtème particulier de Superſtition.

Telle étoit la triſte ſituation, où ſe trouvoit la Liberté des Anglois, lorſque Henri VIII. mourut. S'il avoit laiſſé un Succeſſeur d'un âge mûr, & qui eût été d'un caractére auſſi hardi & auſſi entreprenant que lui, il y a beaucoup d'apparence qu'elle auroit été éteinte pour toûjours. Mais la Providence diſpoſa les choſes autrement, & briſa ces liens de ſervitude que les Anglois s'étoient forgés à eux-mêmes: Bel exemple qui doit leur apprendre à ne laiſſer jamais empiéter ſur la Liberté & les Priviléges du Peuple, ſous quelque prétexte que ce ſoit! Heureuſement pour eux, une Minorité ſuivit ce Règne deſpotique & turbulent. Le Gouvernement étoit foible & la meſintelligence régnoit parmi les Regens. Le Peuple profita de cette conjoncture pour ſe tirer de l'eſclavage, où il s'étoit précipité lui-même. En quoi le Duc de Somerſet le ſervit par inclination, & le Duc de Northumberland fit la même choſe par Politique. Les Anglois ſont redevables au prémier d'avoir établi la Réformation ſur les ruïnes du Papiſme, & d'avoir aplani toutes les voyes pour le rétabliſſement d'un Gouvernement Libre. Dès la prémiére année de ſon Adminiſtration, il fit caſſer pluſieurs Actes, paſſés ſous les Règnes d'Henri VIII. & de quelques-uns de ſes Prédécéſſeurs, qui tendoient à l'oppreſſion du Peuple & de la Liberté, & entre autres cet Acte abſurde, qui donnoit aux Proclamations la force de Loix. La *Loi des ſix Articles* fut auſſi révoquée. Il y en eut d'autres qui furent expliquées & dont le ſens fut limité. Enfin on publia pluſieurs nouveaux Statuts en faveur de la Liberté, tant Civile qu'Eccleſiaſtique.

Le violent choc, que la Liberté & la Religion eurent à ſouffrir ſous le Règne de Marie, ne fut pas de longue durée. Cette courte Perſécution ne fut pas capable de détruire la Réformation, qui avoit déjà jetté de profondes racines, elle la confirma plutôt. Il eſt vrai que la Révolte mal concertée de Wyat donna de nouvelles forces à la Faction qui dominoit à la Cour, & qu'elle découragea pendant quelque tems ceux qui ne manquoient pas de bonne volonté pour s'oppoſer à la Tirannie. De plus Marie avoit un Parlement tout à ſa dévotion. On avoit travaillé ſi ouvertement à corrompre les Députés, qu'on ſavoit même publiquement combien d'argent chacun d'eux avoit reçû pour vendre ſa voix à la Cour. Il n'eſt donc pas étonnant qu'un tel Parlement ait rétabli l'Autorité du Pape, ni qu'il ait aprouvé le Mariage de Marie avec Philippe. Mais les choſes ne pouvoient durer long-tems en cet état. La Nation n'étoit pas diſpoſée à ſouffrir que ſes intérêts fuſſent continuellement ſacrifiés aux Cours de Rome & de Madrid. Le Parlement même, tout corrompu qu'il étoit, commençoit à ſe ſoulever contre la Cour. L'eſprit de Liberté s'étoit réveillé, & cet eſprit, de même que celui de la Réformation, avoit fait plus de progrès, qu'on ne croïoit, & qu'il ne paroiſſoit extérieurement.

D'ailleurs, on vit dès lors paroitre quelques-uns des effets que devoit naturellement

ment produire la Politique, qu'avoient euë Henri VII. & Henri VIII., comme on l'a remarqué un peu plus haut. Les Richeſſes de la Nobleſſe & du Clergé étoient diminuées, & celles des Communes augmentées. Le Commerce avoit été exercé avec beaucoup plus de ſuccès depuis la découverte des Indes Occidentales. Les Tréſors immenſes, qu'on avoit tirés de ces Païs-là, avoient fort augmenté les profits des Marchands & par conſéquent leur induſtrie. Henri VIII. avoit vendu à fort bas prix une grande partie des terres de l'Egliſe, pour intéreſſer le Corps de la Nation à le ſoutenir dans ſa querelle contre le Clergé Romain. Les Communes avoient fait leur profit de ce trait de Politique, & s'étoient ſervi de cette occaſion, ainſi que de pluſieurs autres, pour acquerir beaucoup de biens en fonds. Marie ne prévit pas les ſuites de ce changement, qui étoit arrivé dans les Poſſeſſions des trois Etats, & qui alloit tous les jours en augmentant; & elle ne vecut pas aſſez long-tems pour s'en inſtruire par ſa propre experience. Mais les conſéquences naturelles d'un ſi grand changement n'échaperent pas à la pénétration d'Elizabeth. Elle remarqua non ſeulement l'altération qui s'étoit déjà faite dans l'état des Poſſeſſions, mais ſon bon ſens lui fit prévoir que les mêmes cauſes, qui l'avoient produite, l'augmenteroient encore de jour en jour; & comme elle n'ignoroit pas que le Pouvoir

voir & l'Autorité ſuivent toûjours la richeſſe & l'étenduë des Poſſeſſions, elle ajuſta tout le Syſtème de ſon Gouvernement à ce Principe. C'eſt pourquoi, au lieu d'avoir recours à des expediens qui n'étoient plus de ſaiſon, elle choiſit le ſeul qui lui reſtoit pour gouverner heureuſement, qui étoit de s'attacher, comme elle fit, à gagner le cœur & la confiance de ſes Sujèts. Ce Syſtème de Politique, ſi ſimple en lui-même, rendit ſon Règne glorieux & triomphant, tant au dedans qu'au dehors.

L'Augmentation des Richeſſes parmi les Communes donna plus de crédit & d'Autorité à leur Corps réprésentatif dans le Gouvernement. La Chambre des Communes devint plus puiſſante, non par l'acquiſition de quelque nouveau Pouvoir, mais par la maniére en laquelle ſon Indépendance, effet de ſes Richeſſes, la mit en état d'exercer celui dont elle jouïſſoit déjà. Dans les prémiers tems de la Monarchie, comme le remarque notre Auteur, le Roi avoit des Biens immenſes, & une grande partie du Païs lui apartenoit en propre. Les Lords étoient en petit nombre, & n'étoient guéres moins puiſſans que le Roi. Quelques-uns même poſſédoient une ſi vaſte étenduë de Terre, & pouvoient diſpoſer d'un ſi grand nombre de Vaſſaux, qu'un ou deux de ces Seigneurs étoient en état de ſoutenir la Guerre contre leur Monarque. Pour les pauvres Communes, à peine étoient-elles en ce tems-là un Peuple Libre, & elles ne poſſédoient preſque point de biens en fonds. Les choſes ont bien changé de face depuis ce tems-là. Les Rois ont renoncé á des branches conſidérables de leurs Droits, & tout le monde ſait que les Biens de la Couronne ne ſont rien au prix de ce qu'ils étoient autrefois. Les Lords ſont en grand nombre, & pluſieurs d'entre eux ne ſont pas fort riches. L'Egliſe n'a que fort peu de Terres, de ce qu'elle poſſéda il y a quelques Siécles: & le Tiers Etat eſt en poſſéſſion des trois quarts de tout le Païs.

La Conſtitution Angloiſe eſt toûjours eſſentiellement la même, qu'elle a toûjours été, & la Souveraineté réſide autant que jamais dans les trois Etats, le Roi, les Lords, & les Communes; mais lorſque l'on conſidére les grands changemens qui ſont arrivés dans les Poſſeſſions de ces trois Puiſſances, il feroit abſurde de prétendre, qu'elles fiſſent valoir chacune leurs Droits de la même maniére qu'autrefois. Il y a eu un tems, où le Roi & le Corps des Pairs du Royaume, tous deux formidables par leur puiſſance & continuellement jaloux l'un de l'autre, faiſoient tous leurs efforts pour s'empêcher mutuellement d'opprimer les pauvres Communes, qui n'étoient point en état de ſe défendre elles-mêmes. Mais le cas eſt tout différent aujourd'hui. Les deux prémiers Etats n'ont plus la moindre raiſon de ſe craindre réciproquement, & les Forces de tous les deux réünies ne ſeroient pas ſuperieures à celles du Peuple. Or le Pouvoir & l'Autorité ſuivent toûjours la Richeſſe, & là où elle manque, il eſt difficile, pour ne pas dire impratiquable, de ſe maintenir long-tems en poſſeſſion des autres.

On ne ſauroit inférer par conſéquent, de l'Empire abſolu qu'ont exercé les Rois d'Angleterre, & de la grande Autorité dont les Pairs ont été revêtus dans des tems plus reculés, qu'une branche de la Souveraineté ne réſidoit point dans les Communes, & qu'elles n'avoient pas la même Portion dans le Pouvoir Légiſlatif dont elles jouïſſent à préſent. Tout ce qu'on peut en conclure, eſt qu'elles n'avoient pas les forces néceſſaires pour maintenir & faire valoir leurs Droits. Quand les Rois & les Barons faiſoient la Guerre à leurs propres dépens, ils n'avoient que faire de conſulter les Communes, qui ne pouvoient les aſſiſter que de leurs bras; & ils pouvoient s'en ſervir comme de leurs Vaſſaux, ſans en demander la permiſſion à un Parlement. A préſent il faut équiper des Flotes, lever & entretenir des Armées, donner du bien à des Généraux, enrichir des Miniſtres; & tout cela ſe tire de la bourſe du Peuple. C'eſt le Peuple encore qui fournit aux dépenſes de la Cour, & ceux, qui tirent penſion du Roi, ſont preſque tous païés par les Communes. Par conſéquent on ne ſauroit ſe paſſer d'elles, & il n'eſt pas ſurprenant qu'on ait pour elles une conſidération proportionnée à ce qu'elles contribuent aux frais de l'Etat, & qu'on les laiſſe jouïr de la portion qu'elles peuvent prétendre dans le Pouvoir ſuprême.

Ce qu'il y a de plus grand & de plus beau dans la Conſtitution du Gouvernement Britannique, c'eſt que les trois Etats, dont chacun eſt revétu d'une ſi grande partie de la Souveraineté, ne ſauroient jamais avoir le moindre conflit de Juriſdiction, tant qu'ils s'en tiendront à l'Autorité Sacrée des Loix. Non-obſtant les portions du Pouvoir ſuprême poſſédées par les deux Chambres, les Anglois rendent le même reſpect & le même hommage à leur Roi, que celui dont on honore dans d'autres Païs les Monarques les plus abſolus; tout comme s'il n'y avoit pas chez eux le moindre partage dans la Souveraineté & dans le Pouvoir Légiſlatif. Il eſt Arbitre de la Paix & de la Guerre, il crée les Evêques, il eſt la Source de toutes les Grandeurs, & il n'y a que lui qui puiſſe donner des Titres & des Dignités. Il nomme tous les Officiers, tant Politiques, que Militaires, & fait fraper toute la Monnoye à ſon coin. Il poſſéde, indépendamment des Pairs & des Communes, le Droit de faire des Alliances avec les autres Etats, de ménager les Affaires politiques étrangéres & les intérêts de la Nation par raport aux autres Peuples. Pour ce qui regarde le Gouvernement des Sujèts, le Roi eſt le Sur-Intendant de toutes les Loix; il

a

a toute l'Autorité néceſſaire pour les faire exécuter, & la Juſtice eſt adminiſtrée en ſon nom.

Ces hautes Prérogatives & pluſieurs autres apartiennent au Roi, & ſont des marques indubitables de ſa Souveraineté; mais il n'y en a pas une ſeule qui puiſſe ſervir à le rendre Tiran & à réduire la Nation à l'eſclavage. Les Droits & les Priviléges du Parlement, & la Liberté du Peuple, ſont des branches auſſi ſacrées de la Conſtitution Britannique, que tout ce qui concerne l'Autorité Royale. Si quelque Sujèt commet un Crime, il eſt jugé par la Loi, & non par la volonté arbitraire du Prince, ou de ſes Miniſtres. Celui qui viole les Loix, eſt ſouvent puni auſſi rigoureuſement, que s'il avoit deſobéï à la volonté abſoluë du Tiran le plus deſpotique; mais, dès que les Loix ſe taiſent, il n'y a point de Supplice à craindre, parce qu'il n'y a point de tranſgreſſion.

Pareillement, ſi l'on vient demander à un Anglois, au nom du Roi, de l'Argent qu'aucun Acte du Parlement ne l'oblige de donner, & qu'on extorque de lui cet Argent par force, il a Droit de citer en jugement ceux qui lui ont fait cette violence, ſans que l'ordre du Roi puiſſe les mettre à l'abri de la Sévérité des Loix, non plus que l'ordre du Grand Turc. Mais ſi, ſur le refus que fait ce Particulier de donner l'Argent qu'on exige de lui en cette maniére, on le met en priſon, ſans vouloir le relâcher ſous

Caution ſuffiſante; ſi on ne lui permet pas de plaider ſa Cauſe conformément aux Loix; ou ſi l'on inſtruit ſon procès devant une Cour de Juſtice deſtituée de l'Autorité des Loix; il eſt certain qu'en tous ces cas l'on empiéte ſur les Droits du Peuple, & qu'on viole manifeſtement l'Acte *habeas Corpus.* Cependant, toutes ces injuſtices peuvent ſe commettre ſans que le Roi en ſoit coupable lui-même; il ſe peut qu'il ignore tous ces Faits, & que ſes Miniſtres abuſent de ſon Autorité à ſon inſçû. Mais, ſi après pluſieurs Remontrances adreſſées au Roi, ou à ſon Conſeil, ces Griefs ne ſont pas redreſſés, & que les Auteurs, bien loin d'en être punis, reſtent en faveur; ſi l'on diſſout le Parlement, ou ſi on ne le convoque pas dans le tems fixé par les Loix; en un mot, ſi l'on employe les moyens les plus injuſtes, pour mettre ces Miniſtres à l'abri de la punition, ſans s'inquiéter des plaintes générales du Peuple; c'eſt alors que le Roi viole formellement le Contrat qu'il a fait avec ſes Sujèts. Il ne ſauroit jamais le faire, que cette rupture ne ſaute aux yeux de tout le monde. Or c'eſt alors au Parlement à s'oppoſer à ce deſordre & à pourvoir au Salut du Public; il doit en ce cas faire uſage du Pouvoir qui lui a été confié pour défendre les Libertés & les Priviléges du Peuple, & pour empêcher que les Sujèts ne ſoient opprimés.

Les Remarques qu'on vient de faire, montrent que le Gouvernement Britannique eſt des plus ſagement conſtitués, & qu'il n'eſt guéres poſſible d'imaginer quelque Inſtitution humaine plus parfaite, puiſque les Droits & les Prérogatives des trois Etats ſont ſi clairement établis & diſtingués par les Loix, qu'aucun de ces Etats ne peut empiéter ſur les Droits des deux autres, que l'uſurpation ne ſoit auſſi-tôt aperçûë d'un chacun. De plus, en cas que ce deſordre arrive, ces mêmes Loix ont abondamment pourvû au reméde, par ce juſte contrepoids de Pouvoir qu'elles ont mis entre ces trois Etats; de ſorte que le Roi ne court aucun danger, humainement parlant, de perdre les Prérogatives de ſa Couronne, ni le Peuple d'être dépouillé de ſes Priviléges, à moins que ce ne ſoit par leur mauvaiſe conduite & par leur propre faute.

On dira peut-être que ce partage de la Souveraineté en pluſieurs branches, dans un Gouvernement tel que celui d'Angleterre, affoiblit l'Autorité Royale, & prive le Monarque de cette plénitude de Puiſſance, qu'il eſt quelquefois néceſſaire d'exercer, même pour le Bien général de la Société. L'Auteur répond, que, quand cette objection ſeroit bien fondée, un petit nombre d'inconveniens, qui ne peuvent arriver que rarement, ne méritent pas d'être prévenus par des remédes, qui expoſeroient continuellement la Liberté & les Biens des Sujèts à être ſacrifiés à l'avidité, ou aux caprices d'un ſeul homme; mais que le Règne d'Elizabeth prouve invinciblement, qu'un Prin-

ce,

ce, qui ſuit les mêmes Maximes qu'elle, peut jouïr, à la tête du Peuple le plus libre qui ſoit au monde, de toute la Puiſſance & l'Autorité néceſſaires, pour gouverner glorieuſement, pour aſſûrer le repos de ſon Peuple, & pour triompher de ſes Ennemis & de ceux de l'Etat, tant au dedans qu'au dehors. Ainſi toutes les objections, que l'on peut faire contre la Conſtitution du Gouvernement Britannique, ſe réduiſent à ceci, ſavoir, que l'Autorité Royale y eſt bridée de telle façon, qu'il n'eſt point aiſé à un Prince, qui voudroit s'arroger un Pouvoir arbitraire & gouverner en Tiran, de venir à bout de ſes Deſſeins.

Un Prince qui ne ſépare jamais ſon intérêt de celui de ſon Peuple, & qui choiſit les voyes les plus propres à procurer l'un & l'autre, jouïra du Pouvoir le plus étendu dans une Monarchie limitée. Mais un Prince, qui ſuit des Maximes contraires, & qui cherche ſes avantages particuliers au détriment de ceux du Public, excitera la juſte indignation de ſes Sujèts contre lui; puiſqu'il agit directement contre la fin du Gouvernement, qui eſt le Salut du Peuple. Ainſi l'eſprit de Liberté ne manquera pas de s'oppoſer avec vigueur à ſes pernicieuſes entrepriſes; & en ce cas ce n'eſt pas le Peuple, mais le Prince, qui eſt reſponſable devant Dieu & devant les hommes de toutes les fâcheuſes ſuites, que peut avoir une pareille querelle.

L'Auteur s'attache enſuite à confirmer la vérité des Principes, qu'il vient de poſer, par des exemples pris des Règnes d'Elizabeth & de ſes deux Succeſſeurs immediats; & c'eſt ce qui fait la matiére de ſes Lettres depuis la treizième juſqu'à la vingt-quatrième & derniére. Les Remarques qu'il fait ſur ces Règnes, ſont intéreſſantes & fort inſtructives; mais, comme cet Article ſe trouve déjà aſſez long, l'importance des matiéres nous ayant inſenſiblement engagés à l'étendre beaucoup plus que nous n'en avions d'abord formé le deſſein, nous ſommes obligés de renvoyer l'Analiſe de ces Remarques juſqu'au Journal prochain.

ARTICLE III.

AN HISTORICAL ACCOUNT *of the Life and Reign of* DAVID &c.

C'eſt-à-dire:

Recit Hiſtorique de la Vie, & du Règne de *David* Roi d'*Iſraël*, entremêlé de diverſes Conjectures, Digreſſions & Recherches; où l'on examine entr'autres choſes, la Critique que Mr. *Bayle* a faite de la conduite & du caractère de ce Prince. Par l'Auteur de l'*Examen deſintéreſſé de la Révélation*. A *Londres*, chez *Birt*, *Dodd*, *C. Hitch*, *Ri-*

vington &c. 1742. 8°. *Tom. III.* (On trouvera l'Extrait du *Tome I.* de cet Ouvrage dans le *Tome XIV.* de ce Journal, à l'Article Deuxième de la Seconde Partie; Et celui du *Tome II.* dans la Première Partie du préſent *Tome* de cette Bibliothéque, Art. V.)

CE troiſième Livre, de l'*Hiſtoire de David*, commence à l'époque la plus flétriſſante pour ſa mémoire. Arrivé au plus haut faîte des grandeurs humaines, victorieux de tous ſes ennemis, Roi d'un peuple que ſes triomphes avoient rendu opulent, & n'étant plus occupé qu'à chatier les *Hammonites* par ſes Généraux, il ſe laiſſa vaincre honteuſement dans ſa capitale aux charmes de *Bathſéba*. Tout le monde ſait le détail de ce malheureux évènement. Mr. *Delauny* en retrace les circonſtances odieuſes & en décrit les funeſtes ſuites, d'une manière très-propre à faire ſentir au Lecteur, combien les perſonnes les mieux affermies dans la piété, doivent veiller ſur elles-mêmes, craindre les ſaillies de leur cœur & tenir en bride leurs paſſions (*a*). Il ne relève pas avec moins d'élégance & de force les traits touchans de pénitence que le coupable fit éclatter, aux premières dénonciations de la juſtice divine; mais on ſent aſſez que ce ſont là des morceaux qu'il faut voir

---

(*a*) *Chap. I, II, III.*

voir dans l'original. Je ne pourrois que leur faire perdre infiniment de leur prix, ſi je me hazardois à les traduire ou à les abréger.

L'Auteur conjecture avec beaucoup de vraiſemblance, que la paſſion de *David* donna aux *Hammonites* un ſuccès qu'ils n'auroient pas eû ſans cela (*a*). *Joab* avoit mis le ſiége devant *Rabba* leur capitale. Mais aiant des ordres ſecrets de faire périr l'époux infortuné de la Maitreſſe du Roi, il y a grande apparence, qu'il ſacrifia bien du monde, & peut-être des plus braves de l'armée, pour s'acquiter plus ſurement de cette cruelle commiſſion. Les *Hammonites* firent une ſortie, où ils eurent d'abord du deſſous; on ne ſe contenta pas de les repouſſer, on les pourſuivit indiſcrettement jusqu'aux pieds de leurs murailles, & *Urie* ne fut pas le ſeul des *Serviteurs de David*, qui y perdit la vie en combattant. Cet avantage ne pouvoit qu'animer les eſpérances des aſſiégez, & que faire trainer le ſiége en longueur. Mais enfin après environ deux ans de réſiſtance, il fallut céder. *Joab* emporta la baſſe ville, & bientôt il alloit de même emporter la haute, ſi par une générosité peu commune, il n'avoit voulu en laiſſer l'honneur à *David*. Ce Monarque excité par les prières de ſon Général, accourut devant *Rabba*. Les ſoldats enflammez par ſa préſence, montèrent à l'aſſaut, & forcèrent la place, *Hanun* Roi des *Hammonites* fut

---

(*a*) Chap. IV.

fut détroné, tout ſon païs ſaccagé, & *David*, dit l'Hiſtorien ſacré, *David emmena un fort grand butin de la Ville. Il emmena auſſi le peuple qui y étoit & le mit ſous des ſcies, & ſous des herſes de fer, & ſous des haches de fer, & il les fit paſſer par un fourneau, où l'on cuit les briques, & il en fit ainſi à toutes les Villes des enfans de Hammon* (*a*).

Mr. *Bayle*, que nôtre Auteur n'a pas trouvé à propos de nommer ici, s'eſt donné carrière ſur ces paroles. Qui ne connoitroit pas ſon caractère, pourroit aiſément s'en former une idée, en liſant les réflexions qu'il s'eſt permiſes à cette occaſion. „ Peut on nier, *s'écrie-t-il*, que „ cette manière de faire la guerre ne ſoit „ blamable? Les *Turcs* & les *Tartares* „ n'ont ils pas un peu plus d'humanité? „ Et ſi une infinité de petits Livrets crient „ tous les jours contre des exécutions militaires de nôtre tems, dures à la vérité „ & fort blamables, mais douces en comparaiſon de celles de *David*, que ne diroient pas aujourd'hui les Auteurs de ces „ petits Livres, s'ils avoient à reprocher „ les ſcies, les herſes, les fourneaux de „ *David* (*b*)? " On ne peut nier que la remarque & la manière dont elle eſt faite, ne ſoyent parfaitement dans le gout de l'Auteur de l'*Avis aux Réfugiez*. Le tout en eſt digne de lui; mais ſe pourroit il qu'il

---

(*a*) 2 Sam. XII, 30, 31.

(*b*) Bayle *Dict. Hiſt. & Crit. Art. de* David.

qu'il y eût des gens aſſez dupes pour s'en laiſſer impoſer, par des traits de ce genre? Soit inattention, ſoit mépris, Mr. *Delauny* n'a pas ſeulement daigné ſe ſouvenir du titre de ſon Livre, pour prévenir le Lecteur contre cette ſortie du malin Lexicographe; cependant il n'a pas négligé d'approfondir l'accuſation qui y eſt intentée à *David*, & après avoir confeſſé qu'il n'eſt point content des Commentateurs ſur ce ſujet, il ne néglige rien pour ſuppléer à leurs imparfaites Apologies. A entendre quelques Interprétes, il faut avouër la dette, *David* fit une action des plus barbares en mettant les *Hammonites* ſous des *herſes*, ſous des *haches*; & en les faiſant paſſer ſous un *fourneau*; mais il le fit dans un tems où abruti par ſa paſſion pour *Bathſéba*, il étoit endurci au mal & capable des plus grandes fautes. L'excuſe eſt, comme on voit, des plus ſingulières, ou plûtot ce n'eſt pas une excuſe, c'eſt un aveu formel du crime imputé à *David*, aveu qu'on croit adoucir, en remarquant que ce Prince ne fut barbare que dans l'yvreſſe d'une paſſion qui le pervertit entièrement, comme ſi cela même n'achevoit pas de le noircir au dernier point. D'autres Interprétes ſe ſont jettez dans l'extrémité oppoſée; ils ont ſoutenu que le Texte ne dit autre choſe ſi ce n'eſt que *David* condanna les *Hammonites* au travail des ſcies, des herſes, des haches de fer, & des fourneaux; Mr. *Delauny* reconnoit dans une note que cette explication n'eſt point improbable, que ſi l'Hiſtorien, qui a écrit le premier Livre des Chroniques, dit ſelon nos Verſions que *David les ſcia*, ſavoir les *Hammonites*, *avec des ſcies & des herſes de fer* (*a*), l'Hébreu porte ſimplement qu'*il ſcia avec des ſcies*, deſorte qu'on pourroit traduire, *& il emmena auſſi le peuple qui y étoit & il* (ce peuple) *ſcia avec des ſcies*, c'eſt-à-dire, il fut ſoumis aux ſcies, aux travaux pénibles que l'on fait avec ces inſtrumens; moyennant quoi la dificulté ſe trouve entièrement levée; cependant il préfère l'opinion vulgaire; il conçoit que *David* fit ſcier ou tailler en piéces ou bruler les *Hammonites* vaincus, & il ne voit rien dans ces ſupplices horribles qui déroge à l'humanité la plus vertueuſe. J'en jugerois peut-être auſſi de la ſorte, ſi je voiois quelque fondement à ce qu'avance l'Auteur, qu'il eſt probable que *David* ne traita ſi rigoureuſement, que ceux qui s'étoient retirez avec *Hanun* dans la haute ville de *Rabba*, & qui étoient les complices & les inſtrumens de ſa Tyrannie. Mais cette penſée eſt inſoutenable, parce que l'Hiſtorien dit expreſſément que *David en fit ainſi à toutes les Villes des enfans de Hammon* (*b*). Mr. *Delauny* abandonne lui-même cette conjecture, & ſe retranche à obſerver, que, les ſupplices de la *ſcie*, de la *berſe*, & du *feu*, étoient très-uſitez en Orient,

---

(*a*) 1. Chron. XX, 3.
(*b*) 2. Sam. XII, 13.

Orient, que les *Hammonites* méritoient d'autant plus d'y être condannez, qu'ils étoient d'une barbarie affreuſe, qu'ils avoient violé le droit des gens dans la perſonne des Ambaſſadeurs de *David* avec une brutalité ſans égale, que déja ſous le règne de *Saül* ils avoient montré la cruauté la plus féroce (*a*), & qu'après tout en les exterminant ſans pitié, *David* ne fit qu'exécuter contr'eux, la ſentence portée contre tous les peuples de la *Paleſtine* & des lieux voiſins qui refuſeroient de ſe rendre aux *Iſraëlites*. Il ajoute, & prétend prouver par les paroles du Seigneur dans le *Pſeaume* XXI (*b*), que les *Hammonites* s'étoient propoſé de faire ſouffrir aux ſujets de *David* les ſupplices rigoureux que ce Monarque leur fit ſubir après leur défaite; que par conſéquent il les punit ſelon la teneur de la Loi du Talion, & qu'on ne doit pas plus lui en faire un crime, qu'on n'en a fait un au Peuple d'*Agrigente* d'avoir brulé *Phalaris* dans le Taureau de bronze que ce Tyran avoit imaginé, ou à *Théſée* d'avoir fait ſouffrir au brigand *Procruſtès* les mêmes tourmens auxquels il expoſoit ceux qui avoient le malheur de tomber entre ſes mains. Enfin il conjecture qu'en particulier le ſupplice des fourneaux fut infligé aux *Hammonites*, parce que cruels & inſolens comme ils l'étoient, ils avoient ſans doute

---

(*a*) 1. Sam. X, 2.

(*b*) vſ. 9-13.

doute condanné plus d'une fois les *Hébreux* à la même peine en leur reprochant le travail des briques auquel ils avoient été aſſujettis durant leur eſclavage en *Egypte*, à quoi Mr. *Delauny* croit que le St. Eſprit fait alluſion dans un paſſage des *Pſeaumes* (*a*), où j'avouë ingénument que je n'apperçois rien de ſemblable.

Ce dernier trait mis à part, on peut dire que nôtre Auteur, a ſçu répandre les couleurs les plus ſpécieuſes ſur l'Apologie que l'on fait communément du procédé de *David*. Il prouve, ce me ſemble, parfaitement bien que ſi jamais la cruauté pouvoit ceſſer d'être un vice, *David* auroit été dans cette rencontre cruel ſans reproche, & barbare même avec équité.

Mais pourquoi rejetter une explication plus ſimple & qui ſans faire violence aux paroles de l'Hiſtorien, épargne à l'Interpréte la peine d'une Apologie forcée? La conjecture que quelques Anciens Commentateurs avoient hazardée (*b*) & que *Danzius* a miſe dans un ſi beau jour, mais que Mr. *Delauny* ne fait qu'indiquer, porte tant de caractères de vraiſemblance, que je ne comprends pas d'où vient qu'il ne la pas honorée de ſon ſuffrage (*c*). Cet habile Critique traduit

---

(*a*) Pſ. LXVIII, 13.

(*b*) *Vid.* Malvenda *in Comment. ad* 2 *Sam.* XII, 31.

(*c*) *Voy.* Joh. And. Danzii *De Davidis in Ammonit. crudelitate mitigata*, dans le Tom. 1. du *Theſaur. Nov. Theologico-Philolog.*

traduit les paroles de *Samuel* à peu près de cette manière: *Et David emmena le peuple qui étoit dans la ville & il s'en ſervit pour ſcier, pour travailler aux mines de fer, & pour manier le ciſeau, & il les fit ſortir avec leur Roi.* J'avouë que *Danzius* n'allègue que le Talmud & les Rabbins pour prouver qu'on doit traduire le mot hébreu *charitzim*, par des *mines*, & non par des *herſes*; je conviens encore, qu'il y a quelque choſe de dur & de forcé, dans le changement qu'il fait à la leçon ordinaire du Texte, en liſant au lieu de *Malben* qui ſignifie *un fourneau*, *Malcken* qui ſignifie *leur Roi*; mais ſi l'on s'en tient à nôtre Verſion qui eſt très-litérale, tout eſt ſimple, clair, ſuivi dans les paroles de l'Hiſtorien, & la mémoire du Monarque ſelon le cœur de Dieu ſe trouve pleinement lavée de toute tache de cruauté. Suivant cette explication *David* vainqueur d'une nation remuante, inſolente, & inhumaine, n'aura fait qu'uſer des droits légitimes de la guerre, pour condanner les vaincus ſelon l'uſage du tems, à travailler dans les carrières, aux ouvrages de la campagne, & aux briques, ou à la chaux. Il les aura occupez à préparer les matériaux, qu'il raſſembloit de toutes parts, pour conſtruire le Temple. Au lieu de les faire paſſer au fil de l'épée, ou de les condanner à de rigoureux ſupplices, il aura conſacré leurs mains & leurs forces, au ſervice de l'Etat, & même à celui de l'Egliſe, en faiſant d'eux autant d'ouvriers, qu'il employa à ſcier les pierres & à préparer la charpente pour la maiſon du Seigneur. On ne peut pas objecter à cela, qu'il eſt dit que *David mit le peuple ſous des ſcies*; ce ſont les Verſions qui le diſent, ce n'eſt pas dans le Texte qu'on le lit. Le Texte porte ſimplement que *David mit le peuple aux ſcies*, & cette façon de parler, ſi familière dans l'Ecriture, *mettre quelqu'un à une choſe*, n'y ſignifie le plus ſouvent, que l'y appliquer afin qu'il y ſerve, ou qu'il en faſſe l'uſage auquel elle eſt deſtinée. Donnons en un exemple ſenſible. Quand *Samuel* déclara aux *Iſraëlites* de la part de Dieu, comment ils ſeroient traitez dans la ſuite par ces Rois qu'ils demandoient avec tant d'inſtance, il leur dit entr'autres, *Ce ſera ici la manière en laquelle vous traitera le Roi qui règnera ſur vous*; *Il prendra vos fils & les mettra à ſes chariots* (a). Ces expreſſions, *il les mettra à ſes chariots*, ſont préciſément les mêmes que celles ci, *il les mit aux ſcies*; & que ſignifient elles? *Samuel* vouloit il dire que le Roi, mettroit ſes ſujets ſous ſes chariots pour en être écraſez? Ne voit on pas que c'eſt comme s'il diſoit, qu'*il les employera à trainer*, ou même ſimplement *à conduire ſes chariots?* Et je demande alors pourquoi ces autres paroles, *il les mit aux ſcies*, ne reviendroient elles pas à celles ci, *il les employa aux ſcies*, *il les obligea à ſcier*? On repliquera peut-être que *Joſéphe* (b), les Anciennes Verſions, & tous les Rabbins, ont pris la punition des *Hammonites* dans le ſens le plus rigoureux. Mais que prouve cela? Ce n'eſt ni la première ni la ſeule bévue qu'ils ont faite. La vanité & l'eſprit de vengeance eurent apparemment beaucoup de part à celle ci. On ſait la haine des *Juifs* contre les Nations Idolatres. S'agiſſant ici d'un peuple qui avoit outragé leurs Ancêtres de la manière la plus offenſante, ils n'ont pas trouvé que le ſupplice de la ſcie fût trop ſévère pour expier cet attentat. Guidez par leur prévention, ils ont vû dans les paroles de *Samuel* les *Hammonites*, ſciez, déchirez, hachez en piéces, jettez dans des fourneaux ardens; & les Interprétes Chrétiens les ont ſuivis ſans ſe donner la peine d'examiner. C'eſt aſſez la coutume des Commentateurs. Ils ſe copient. Ce que l'un a dit, l'autre le répéte, cet Echo en produit un ſecond, puis un troiſième, puis un quatrième, & ainſi de ſuite, juſqu'à ce qu'enfin il ſe trouve des *Danzius* qui ont aſſez de pénétration pour entrevoir l'erreur, & aſſez de courage pour la relever. C'eſt de la ſorte, comme un homme d'eſprit l'a remarqué, qu'à la ſuite des *Quintiliens* & des *Aulu-Gelles*, tant de Juriſconſultes ont enſeigné que la Loi des XII. Tables, permettoit à un Créancier de *mettre en piéces le corps d'un Débiteur inſolvable*, juſqu'à ce qu'enfin l'Illuſtre Préſident *de Bynkersboeck*, ce grand homme dont la République des Lettres pleure ſi juſtement la perte encore récente, a démontré que cette Loi bien examinée, autoriſoit ſimplement le Créancier à la vente de ſon Débiteur, & à une répartition du provenu. Mais je ne m'apperçois pas, que j'oublie inſenſiblement Mr. *Delauny*. Je lui en demande pardon ainſi qu'au Lecteur, & je reviens à l'Hiſtoire de *David*.

(a) 1 Sam. VII, 11.

(b) Joſeph. *A. J. Lib. VII. Cap. 7.*

Ce Monarque fut puni, en bien des manières, des crimes que ſa paſſion pour *Bathſéba* lui avoit fait commettre. Sans parler des abominations qui deſhonorèrent ſa famille, des tragiques évènemens qui enſanglantèrent ſa maiſon, & de la funeſte guerre d'*Abſalom* qui lui cauſa tant de chagrins à lui-même, je m'arrêterai uniquement à la cruelle maladie dont il fut frappé. La raiſon de ce choix, eſt que Mr. *Delauny*, nous donne ſur ce ſujet une conjecture nouvelle (*a*). Au moins ne me rappellé-je pas de l'avoir vûe dans d'autres Auteurs. Il croit que cette maladie fut probablement la *petite vérole*, & ce qui le détermine à le croire, c'eſt que les deſcriptions que *David* nous a laiſſées de ſon état (*b*), conviennent ſelon lui parfaitement aux ſymptomes de ce mal dangereux. *Il n'y a rien d'entier en ma chair*, s'écrioit *David*. *Mes meurtriſſures ſont pourries. . Mes aines ſont remplies d'inflammation. . Je ſuis affoibli & tout briſé. . ma force m'abandonne & auſſi la clarté de mes yeux. .*

(*a*) Delauny. *Liv. III. Chap. 7.*

(*b*) Pſ. XXXVIII, XXXIX, XL, XLI.

yeux. . *Ceux qui m'aiment & même mes intimes amis ſe tiennent loin de ma playe.* (*a*). *Auſſi tôt que tu chaties quelqu'un en le redarguant pour ſon iniquité, tu conſumes ſon excellence*, ou ſa beauté, *comme la teigne* conſume un habit (*b*). Voilà, s'il faut en croire Mr. *Delauny*, des ſymptomes qui ne ſe trouvent réunis dans aucune autre maladie que dans la petite vérole. Cet abattement, ces inquiétudes, cette inflammation, cette pourriture, cet aveuglement paſſager, & ſur tout cette beauté conſumée, comme la teigne conſume un habit; tout cela déſigne à ſon avis ſi ſenſiblement la petite vérole qu'on ne peut pas s'y méprendre. Il croit d'ailleurs que la maladie de *David* fut certainement la même que celle de *Job*; (ſuppoſé au moins que ce dernier ait été atteint d'un mal actuellement connu dans le monde;) & pour prouver que la petite vérole étoit véritablement la maladie de *Job*, il inſiſte non ſeulement ſur ce qui eſt dit que *Job* avoit *un ulcère malin depuis la plante du pied juſqu'au ſommet de la tête* (*c*), mais encore ſur ce qu'il dit lui-même qu'*il ne lui reſte d'entier que la peau de ſes dents* (*d*), que *ſa peau eſt pleine de crevaſſes* (*e*), que *Dieu lui a percé les reins*, & quantité d'autres choſes

---

(*a*) Pſ. XXXVIII, 4, 6, 8, 9, 11, 12.

(*b*) Pſ. XXXIX, 12.

(*c*) Job. II, 7.

(*d*) Job. XIX, 10.

(*e*) Job. VII, 5.

ſes toutes ſemblables aux expreſſions dont *David* ſe ſert, pour décrire ſon état. Outre cela il appuye ſa conjecture ſur les *Pſeaumes* où *David* rend graces à Dieu de ſa convaleſcence. Il inſiſte ſurce que ce ſaint homme déclare que Dieu a *renouvellé ſa jeuneſſe comme celle de l'aigle* (*a*), il compare la manière dont la peau d'un homme qui a été maltraité par la petite vérole ſe renouvelle, à la manière dont l'aigle, perd & reprend ſes plumes ; il trouve dans ce que St. *Ephipane* & St. *Auguſtin* aſſurent que l'aigle dans ſa vieilleſſe a une maladie au bec qui l'incruſte d'une eſpéce de tuf ou de talc, deſorte qu'elle ne peut manger qu'avec peine, juſqu'à ce qu'à force de ſe frotter contre les rochers elle s'en ſoit nettoyée, il trouve là une image de ce qu'on lui a dit qui arrive ſouvent aux perſonnes qui ont la petite vérole, ſavoir que leurs lèvres ſe couvrent tellement de galle, qu'il leur eſt aſſez long-tems impoſſible de manger, il croit que c'eſt la guériſon de cette incommodité que *David* célèbre dans ces paroles du même *Pſeaume : Mon ame béni l'Eternel . . . qui raſſaſie ta bouche de biens*, auxquelles ſont immédiatement ajoutées celles ci, *ta jeuneſſe eſt renouvellée comme celle de l'aigle*, & il aſſure que tout cela ſe trouve manifeſtement confirmé ailleurs par d'autres expreſſions du Pſalmiſte (*b*). Enfin

---

(*a*) Pſ. CIII, 5.

(*b*) Pſ. CXLVI. 1, 2, 7, 8.

Enfin ce qui achève de le perſuader, c'eſt que de toutes les maladies dont un homme peut être atteint, il n'y en a aucune qui puiſſe donner plus de facilité que la petite vérole à une conſpiration ou à une révolte. On eſt pendant quelques jours aſſoupi & comme en léthargie, mais on entend pourtant tout ce qui ſe dit. Mr. *Delauny* le ſait d'un homme d'honneur actuellement vivant, qui lui a fait confidence que ſe trouvant dans cet état, il ne perdoit pas un mot de tout ce qu'on marmottoit imprudemment autour de lui; c'étoient apparemment des héritiers qui le croyoient à l'article de la mort & qui faiſoient tout bas le partage de ſa dépouille en ſe réjouiſſant de ſa fin prochaine; mais, *ajoute Mr. Delauny*, il avoit le bonheur d'entendre tout cela avec un parfait mépris pour l'ignorance & la ſtupidité de tous ces babillards indiſcrets; & voilà juſtement ce qui étoit arrivé à *David*. *Mes ennemis*, s'écrie-t il, dans un de ſes *Pſeaumes*, *mes ennemis me ſouhaitant du mal diſent, quand mourra-t-il, & quand périra ſon nom? Si quelqu'un d'eux vient me viſiter il parle en menſonge, ſon cœur s'amaſſe de quoi me fâcher . . . Tous ceux qui m'ont en haine murmurent ſourdement contre moi . . Quelque fait, diſent ils, tel que les méchans garnemens commettent, le tient enſerré, & cet homme qui eſt couché ne ſe relèvera plus* (*a*). Et ailleurs, *ceux qui cherchent*

(a) Pſ. XLI, 6-9.

cherchent ma vie m'ont tendu des lacs, & ceux qui pourchaſſent mon mal parlent de calamitez & ſongent des tromperies tout le jour. Mais moi je n'entends (c'eſt-à-dire, *je parois n'entendre*) *non plus qu'un ſourd, & je ſuis comme un muet qui n'ouvre point ſa bouche. Je ſuis, dis-je, comme un homme qui n'entend point & qui n'a point de replique en ſa bouche* (*a*).

Qu'un Commentateur eſt heureux quand il a des amis, qui lui expliquent ainſi les paſſages des Auteurs Anciens par des faits tirez de leur propre expérience! A moins d'avoir eû lui-même la petite vérole, & de la plus mauvaiſe eſpéce, Mr. *Delauny* ne pouvoit mieux tomber. Mais on voit aſſez à la manière dont il en parle, qu'il n'a jamais paſſé par cette rude étamine, & que le ſort des *Job* & des *David* lui fait un peu peur. Je connois un célèbre Profeſſeur dans nôtre Iſle, & Mr. *Delauny* peut le connoitre auſſi bien que moi, qui devenu borgne peu à peu, a regardé la perte de ſon œil comme une grace que Dieu lui a accordée, par les expériences & par les découvertes, qu'il a faites ſur la lumière à cette occaſion. J'avouë pourtant que j'aimerois mieux être moins ſavant, que d'acheter le ſavoir à ce prix là. Sans ſouhaiter de mal à perſonne je préfère en ce genre les expériences d'autrui aux miennes, & je ſuis charmé qu'un homme auſſi utile au public que l'eſt nôtre Auteur, n'ait ſçu que

---

(*a*) Pſ. XXXVIII, 13, 14, 15.

que par ſes amis que les plus fâcheux ſymptomes de la petite vérole reſſemblent ſi fort à ceux de la maladie de *David*. Puiſſe-t-il être long-tems dans la même ignorance à l'égard de toute autre maladie, qui iroit à abréger ſes jours ou lui rendre la vie amère !

Au reſte qu'on ne croye pas que Mr. *Delauny* entêté de ſes conjectures, n'ait point ſenti les dificultez que l'on peut y oppoſer. Il les rapporte lui-même & il y répond modeſtement. On peut objecter 1. que la petite vérole étoit un mal inconnu avant dix ou onze ſiécles; mais on peut repliquer, que Dieu en viſita *Job* & *David* pour éprouver leur foi par une maladie extraordinaire, & pour confirmer la nôtre en nous faiſant voir que ce qui paroit inexplicable & incompréhenſible dans un tems, s'explique & ſe démontre dans l'autre. On peut objecter 2. que dans la deſcription des ſymptomes de la maladie de *David* il y en a qui ne conviennent point à la petite vérole, comme les douleurs dans les os & les ulcères dans les reins; mais Mr. *Delauny* répond à cela, que *David* avoit beaucoup fatigué dans ſa jeuneſſe, que la petite vérole eſt une maladie fort compliquée & bizarre dans ſes ſymptomes, & qu'il ne ſauroit après tout rendre raiſon aujourd'hui des cauſes phyſiques qui la rendirent ſi cruelle ſur la perſonne du Roi Prophète. On peut objecter 3. enfin, que *David* paroit avoir compoſé les *Pſeaumes* où il décrit ſa maladie, dans le tems même me qu'elle étoit actuellement à ſon plus haut période ; mais on ſait que les Poëtes peignent les objets tout autrement que ne le feroient des Médecins, & que pour donner plus de force aux traits de leur pinceau, ils décrivent ordinairement les choſes comme ſi elles leur étoient préſentes ; d'ailleurs *David* en dit aſſez pour faire comprendre que c'eſt du paſſé qu'il parle (*a*).

Un habile Médecin, à qui Mr. *Delauny* a communiqué tout ceci, lui a répondu que pour lui il ne croyoit point que la maladie de *Job* & de *David* eût été une maladie extraordinaire, mais qu'à ſon avis c'étoit l'*Elephantiaſis* des Anciens. On donnoit en effet ce nom à une maladie qui paroiſſoit premièrement par des puſtules & dans laquelle enſuite il ſurvenoit une galle difforme qui rendoit la peau ridée comme celle d'un éléphant, après quoi les pieds, les mains & le reſte du corps s'enfloient & devenoient d'une groſſeur monſtrueuſe. Mr. *Delauny* en a examiné ſcrupuleuſement tous les ſymptomes ; & ſur les détails où il entre, on voit aſſez que l'*Elephantiaſis*, ne peut avoir été ni la petite vérole, ni la maladie de *David*. Il eſpère qu'on ſera content des preuves qu'il en donne & qu'on ne ſera pas fâché qu'il n'en ait pas donné davantage. Nous eſpérons de nôtre coté que nos Lecteurs ne trouveront pas mauvais que

---

(*a*) *Voy. par exemple* Pſ. XXXVIII, 11, 12, 13.

que nous les ayons arrêtez quelques momens à la ſingulière diſſertation de l'Auteur, diſſertation qu'il termine d'une façon auſſi ſingulière que tout le reſte. Car après avoir modeſtement déclaré qu'il ne donne tout ce qu'il vient de dire que pour des conjectures, il finit ainſi. „ Au fond il ſe peut „ que tous les *Pſeaumes* où *David* traite „ de ſa maladie, ne ſoyent que des deſcriptions allégoriques, de l'état de ſon „ ame, malade par ſes péchez. Cette ſuppoſition ſemble fondée ſpécialement ſur „ ces paroles, qu'il adreſſe à Dieu dans le „ *Pſeaume* quarante & unième, *Eternel aye* „ *pitié de moi, guéri mon ame, car j'ai péché* „ *contre toi* (*a*). On ſait d'ailleurs que le „ Péché eſt ſouvent décrit dans le langage „ des Prophètes ſous l'emblème d'une *bleſſure*, d'une *meurtriſſure* & d'une *playe* „ *pourrie* (*b*). " C'eſt ainſi que Mr. *Delauny* conclut ce Chapitre. Si le ſavant & ingénieux Journaliſte de *Hollande*, qui paroit avoir trouvé mauvais qu'il ait pris le Dr. *Trapp* pour ſon guide ordinaire, avoit ici ſous les yeux les Commentaires de ce Docteur ſur le *Pſeaume* trentehuitième, il verroit que Mr. *Delauny* ſait auſſi marcher tout ſeul. *Trapp* fait de *David* un lépreux & même quelque choſe de pis. Non content de le dire en proſe il le dit en vers, & après avoir cité *Aben-Ezra*, il ſe ſert de la

---

(*a*) Pſ. XLI, 5.

(*b*) Eſa. I, 6

la plume d'*Ovide* pour ſe faire mieux entendre.

Principium dulce eſt, ſed finis Amoris amarus.
Læta venire Venus, triſtis abire ſolet.

J'avois réſolu en commençant, de ne paſſer ſur aucun des endroits où Mr. *Delauny* refute les calomnies de *Bayle* ſans en donner le précis; mais les deux articles que je viens de toucher, m'ayant emporté preſque tout l'eſpace que je peux donner à cet Extrait, il faut néceſſairement que je me reſſerre pour la ſuite. On n'y perd pas également à tous égards. L'Auteur n'a rien de particulier ſur la plupart des matières. Peut-être même y aura-t-il des gens qui deſapprouveront que pour défendre *David* d'avoir employé *Cuſaï* à ſurprendre *Abſalom* (*a*) Mr. *Delauny* ſe ſoit érigé en Apologiſte de toutes ſortes de trahiſons contre un ennemi public traitre & rebelle. „ *Cuſaï*, „ *dit il*, ne fut pas plus coupable en le „ trompant (*Abſalom*) pour faire avorter ſes „ abominables projets, qu'il ne l'auroit été „ en trompant un chien enragé pour s'em„ pêcher & pour empêcher ſes meilleurs „ amis d'en être mordus (*b*). " La guerre pourtant a ſes Loix, & l'humanité a ſes droits qu'il ne devroit jamais être permis de violer. *Abſalom* étoit coupable au premier chef,

---

(*a*) 2 Sam. XV, 32, *& ſuiv.*
(*b*) Delauny *Liv. III. Chap. XI. pag.* 157.

chef, mais la queſtion eſt de ſavoir ſi l'on peut tout ſe permettre ſans crime, contre un homme à qui aucun crime ne fait peur?

Un autre article encore, auquel des gens dificiles pourroient trouver à redire, c'eſt celui où Mr. *Delauny* traite du dénombrement que *David* fit de ſon peuple & qui attira le fléau de la peſte ſur la Nation. Cet habile homme poſe pour certain avec la foule des Commentateurs, que Dieu avoit ordonné que toutes les fois qu'on dénombreroit le peuple, on exigeroit de chaqu'un de ceux qui entreroient dans ce dénombrement, & qui devoient tous être agez de vingt ans & au deſſus juſqu'à ſoixante, une capitation d'un demi ſicle ſous peine d'être frappez de quelque playe (*a*). Mais eſt il bien certain que ce fût là une Loi perpétuelle, un tribut impoſé pour toujours, & payable à chaque dénombrement? Je n'en ſais point de preuve. Mr. *Delauny* n'en donne aucune, & cependant bâtiſſant ſur ce principe, comme ſur une choſe avérée, il en conclut que ce qui attira à *David* le courroux du Ciel, c'eſt la faute qu'il fit, de dénombrer ſon peuple, ſans en exiger le Tribut pour le Seigneur. Rendons lui néanmoins juſtice, il a entrevu & indiqué la véritable raiſon de l'indignation que Dieu témoigna dans cette occaſion contre le Monarque d'*Iſraël*, car il remarque que *Joab* en *exécuta*

(*a*) Exod. XXX, 12, 13, 14, 15.

exécuta l'ordre à contre cœur (*a*) & n'acheva pas le dénombrement, „ parce que Dieu „ ayant promis aux *Iſraëlites* de les multi„ plier comme les étoiles des Cieux, & „ comme le ſable de la mer, ce Général „ eſtima qu'il étoit impie d'entreprendre „ un dénombrement exact des perſonnes „ de tout rang & de tout age (*b*). " Tel fut en effet le crime de *David*. Il étendit par vanité ſon dénombrement au delà des bornes preſcrites, en y faiſant comprendre ceux qui avoient moins de vingt ans & qui en avoient plus de ſoixante, & par là il montra qu'il comptoit moins ſur la promeſſe du Seigneur que ſur ſes propres forces.

Mr. *Delauny* réuſſit beaucoup mieux, ſi je ne me trompe, à juſtifier, la politique de *David* envers *Joab* & *Simeï*, ſa Polygamie, & le conſentement qu'il donna au choix du remède ſingulier que ſes Médecins employèrent, pour ranimer ſa chaleur naturelle preſqu'éteinte. On juge bien que ce dernier trait de la Vie du Monarque d'*Iſraël* n'a pas échappé à la ſatire mordante du Lexicographe de *Rotterdam*. Sa plume ſi ſouvent trempée dans le fiel des Ciniques ne pouvoit guères laiſſer paſſer cet évènement ſans y répandre les plus noires couleurs. Un vieillard qui permet qu'on le ranime en lui amenant la plus belle fille que l'on peut trouver

---

(*a*) 1 Chron. XX, 6. *compar. avec* 1 Chron. XXVII, 4, 23.

(*b*) Delauny *Liv. III. Chap. XVII. pag.* 244.

trouver (*a*), commet au jugement de Mr. *Bayle* un crime énorme. ,, Peut on dire ,, (s'écrie-t-il en affectant d'abord des ex- ,, preſſions adoucies) que ce ſoit l'action ,, d'un homme bien chaſte ? Un homme ,, rempli des idées de la pureté & parfaite- ,, ment réſolu de faire ce que l'ordre, ce ,, que la *belle morale* demande de lui, con- ,, ſentira-t-il jamais à ces remèdes ? Peut ,, on y conſentir, que lors qu'on préfère les ,, inſtincts de la nature & les intérêts de la ,, chair, à ceux de l'eſprit de Dieu (*b*)? " Je veux croire pour un moment que celui qui parle de la ſorte, ne préfère point le plaiſir de mordre & l'inſtinct d'un cœur ſatirique, aux intérêts de l'eſprit de Dieu, mais qu'il me ſoit permis de demander à ceux qui l'admirent, s'ils trouvent en conſcience que ſa cenſure ſoit fondée ? Je leur accorderois volontiers plus que ne fait nôtre Auteur (*c*). Je conviendrois ſans peine que ſi du tems de *David* on avoit eû des idées plus nobles & plus pures de la chaſteté, que celles qu'on en avoit, les Médecins de ce Prince n'auroient jamais oſé lui propoſer de permettre, que la belle *Sunamite* fût employée à lui procurer une chaleur, que les habits dont on le couvroit ne pouvoient lui rendre. Mais ignore-t-on que la polygamie paſſoit généralement pour une choſe

---

(*a*) 1 Rois I, 1-4.

(*b*) *Dict. Hiſt. & Crit. ib.*

(*c*) Delauny *Liv. III. Cap. XX. pag.* 280.

choſe permiſe? Et ſi elle l'étoit, quel crime y avoit il à ſe ſervir d'une femme plutot, que de tout autre moyen naturel, pour ranimer les forces d'un vieillard en l'égayant? L'Ecriture dit expreſſément que *David* n'abuſa pas du remède (*a*).

Au reſte ſi ce Prince agé ſeulement de ſoixante & dix ans mourut épuiſé par les fatigues de la guerre qu'il avoit tant de fois eſſuyées & par les chagrins de toute eſpéce dont ſa vie avoit été empoiſonnée, il laiſſa ſon Royaume dans une opulence qui paroit aujourd'hui preſqu'incroyable. L'Auteur du I. Livre des *Chroniques* atteſte, qu'il avoit amaſſé pour la conſtruction du Temple, *trois mille talens d'or, de l'or d'Ophir, & ſept mille talens d'argent affiné* (*b*). Somme ſi prodigieuſe que divers Savans ont cru que les talens qui en expriment la valeur, étoient inférieurs au talent Moſaïque. Car ſelon les Calculs du Dr. *Prideaux*, ce que *David* laiſſa pour la conſtruction du Temple, & ce que les principaux Officiers de ſa Cour y ajoutèrent, (*c*) monteroit, ſi ç'avoient été des talens Moſaïques, à plus de huit cens millions de Livres ſterling, ce qui auroit ſuffi, pour bâtir un Temple d'argent maſſif égal à celui de *Salomon* dans ſon étendue & dans ſes dimenſions (*d*). D'autres Critiques

---

(*a*) 1 Rois I, 4.

(*b*) 1 Chron. XXIX, 4.

(*c*) 1 Chron. XXIX, 6-8.

(*d*) Prideaux *Hiſt. des Juifs Tom. I. pag.* 8. & 9. dans les Notes.

ques ont pris le parti de dire, qu'il s'étoit gliſſé quelque erreur dans le Texte hébreu par l'inattention des Copiſtes. Mais nôtre Auteur ne goute point ces expédiens, & il faut avouër, que les réflexions qu'il fait ſur les thréſors de *David*, ſont également intéreſſantes & vraiſemblables (*a*).

D'abord il raſſemble divers faits, dont il lui paroit qu'on doit convenir ſur ce ſujet, ſavoir, que la valeur du Talent n'a point varié parmi les *Hébreux* juſqu'au tems de la captivité de *Babylone*, que ce Talent peſoit trois mille ſicles, que *David* avoit ramaſſé, ſoit en or, ſoit en argent, ſoit en matériaux, des richeſſes immenſes pour la conſtruction du Temple, que les Auteurs ſacrez ont rapporté ſcrupuleuſement les ſommes préciſes qui y furent employées, que ſelon leurs narrations *David* fit très-peu de dépenſes les dernières années de ſon règne, n'ayant guères que ſes troupes à entretenir, ce qui ne lui coutoit pas grand' choſe, parce que chaque Tribu y fourniſſoit ſon contingent, & que dans les cas extraordinaires, les conquêtes & le butin compenſoient bien la dépenſe ; à quoi il faut ajouter qu'il eſt démontré d'ailleurs que les contrées de l'Orient regorgeoient d'or dans ces tems anciens, témoin la fable de *Midas* & l'hiſtoire de *Crœſus* dont les richeſſes en or ſeulement étoient infinies ſelon l'expreſ-

---

(*a*) Delauny *Liv. III. Chap.* 9.

l'expreſſion de *Pline* (*a*); témoin ce que le même Auteur nous apprend de *Saluces* & d'*Eſuboſès* Rois de *Colchos* qui avoient des chambres entières remplies d'or & d'argent (*b*); témoin encore ce que dit *Diodore de Sicile* que les peuples de l'*Arabie heureuſe* donnoient l'or à poids égal pour du fer (*c*), & *Hérodote* que les *Macrobiens* peuple d'*Ethiopie* chargeoient leurs eſclaves de chaines d'or (*d*); témoin enfin ce que *Cteſias* atteſte des thréſors prodigieux de *Sardanaple* (*e*), & quantité d'autres faits ſemblables, deſquels il réſulte, qu'il n'y a rien d'impoſſible & d'incroyable dans la ſuppoſition des Richeſſes immenſes que l'Hiſtorien ſacré donne à *David*.

On demande à la vérité, quelles en furent les ſources, mais ſi la queſtion eſt naturelle, la réponſe n'eſt pas dificile. *David* groſſit ſes thréſors, des revenus que lui donnèrent pendant quarante ans, la *Culture des terres*, ſes *Conquêtes*, le *Commerce*, & les *Tributs* qu'on lui payoit. 1. La *Culture des terres* ne pouvoit que lui rendre beaucoup. La *Paleſtine* aujourd'hui ſi ſtérile, tant à cauſe des révolutions qui l'ont déſolée, qu'à cauſe du caractère des peuples qui la poſſèdent depuis tant de ſiécles, étoit anciennement

---

(*a*) *Hiſt. Nat Lib. XXIII. c.* 3.

(*b*) Ibid.

(*c*) Diod. Sic. Lib. III. §. 23.

(*d*) Hiſtoriar. Lib. III. c. 23.

(*e*) Apud *Athen.* Deipnoſoph. Lib. XII. p. 529.

ciennement un païs très-fertile, en bled, en vin, en huile, en gros & menu bétail, ainſi qu'on le voit par le Chapitre vingt-ſeptième du premier Livre des *Chroniques*. En vain *Toland* & ſes pareils, oſent la repréſenter comme une région des plus diſgraciées, qui ne contenoit que des rochers & des déſerts. Il faut avoir bu toute honte pour avancer un paradoxe ſi inſoutenable. Cent fois on a relancé ces Meſſieurs comme ils le méritent, mais ils ne rougiſſent de rien. Fades copiſtes les uns des autres, ils répétent ſans pudeur les mêmes fauſſetez, avec autant d'aſſurance que ſi perſonne ne les avoit jamais refutées. 2. Une autre ſource des richeſſes de *David* ce fut la *Guerre*, ce furent ſes *Conquêtes*. Qu'on penſe que ce Prince gagna près de vingt batailles ſur les plus riches ennemis qu'il y eût au monde, & qu'il étendit ſes conquêtes de la *Mer Rouge* au Sud, juſqu'au Mont *Liban* vers le Nord; & de l'*Euphrate* au Levant, juſqu'à la *Méditerranée* au Couchant. A quelles ſommes ne dut point monter la dépouille de tant de vaincus, avec leurs armes alors ſi riches, avec leurs caiſſes militaires, avec leurs Idoles d'or & d'argent, & avec tant d'autres choſes précieuſes, qu'on portoit alors à l'armée? Quels thréſors ne durent point produire tant de provinces & de villes pillées? Et que ne pourroit on pas ajouter encore, ſi on vouloit faire entrer en ligne de compte, tout le butin que *David* avoit fait, ſur les *Philiſtins* & ſur les *Hamalécites*, avant

que

que d'être monté ſur le thrône. La 3^{me}. ſource des richeſſes de ce Monarque c'étoit le *Commerce*. Quelques perſonnes ont beau dire qu'elles ne ſauroient croire que la navigation des *Juifs* fût de quelque étendue & leur négoce un peu conſidérable ſur l'Océan. La peine que les Compagnies de commerce ont aujourd'hui à faire des établiſſemens ſolides ou à les ſoutenir, ne prouve abſolument rien contre la vérité d'un fait dont les circonſtances nous ſont inconnues. *David* ayant conquis le Royaume d'*Idumée*, ſe trouva par là en poſſeſſion d'*Elatb* & d'*Eſiongeber*. C'étoient deux ports ſur la *Mer Rouge* (*a*), d'où il envoya à *Ophir* des flottes, qui lui rapportèrent un profit immenſe, & une quantité d'or prodigieuſe (*b*). Il n'y a pas même lieu de douter qu'il n'eût intérêt dans le négoce de la *Méditerranée*, puiſqu'il étoit maitre d'une partie de la côte; & ſi l'on ne peut pas évaluer les ſommes que toutes ces branches de commerce faiſoient entrer dans ſes coffres, au moins peut on aiſément comprendre, qu'elles étoient très-conſidérables. 4. Enfin une dernière ſource abondante des richeſſes de *David* c'étoient les *Tributs* qu'on lui payoit. Qu'on en juge par les dépenſes que fit *Salomon*, & par les revenus qui groſſiſſoient annuellement ſon thréſor. L'état floriſſant où le Fils ſe trouva, eſt la pierre de

---

(*a*) 1 Rois IX, 26. 2 Chron. VIII, 16.
(*b*) 1 Chron. XXIX, 4.

de touche de l'opulence que le Père ſçut lui aſſurer; parce qu'à l'exception de la ſeule ville de *Gezer*, *Salomon* ne fit pas d'acquiſition. Mais d'un coté à quel point la dépenſe n'étoit elle pas portée à la Cour de ce Monarque? Ou pour mieux dire, quelle Cour fut jamais auſſi brillante, auſſi ſplendide, auſſi magnifique que la ſienne? On n'a qu'à jetter les yeux, ſur l'état des fraix que coutoit ſeulement la Table du Roi pour en prendre quelque idée (*a*). D'un autre coté quels revenus ne devoient pas produire à *Salomon* les Tributs annuels des Puiſſances qui lui étoient ſoumiſes, l'*Idumée*, les trois *Arabies*, les deux *Syries*, d'en deça & d'en delà de l'*Euphrate* (*b*), avec la côte de la *Paleſtine*? Il y avoit des mines dans la *Paleſtine*; il y en avoit dans l'*Idumée*; & le commerce de l'*Arabie* & de la *Syrie* rendoit peut-être encore plus que ces mines (*c*).

Mais, replique-t-on, quand bien il ſeroit vrai, que *David* auroit amaſſé les thréſors immenſes que le Texte de l'Ecriture, tel qu'on le lit aujourd'hui, aſſigne à ce Prince, eſt il donc probable que ſon Fils ait pû effectivement employer à la conſtruction du Temple d'auſſi groſſes ſommes? Mr. *Delauny* répond *premièrement*, que les fraix pour l'entretien du Temple doivent entrer dans ce calcul & que ces fraix étoient exor-

---

(*a*) 1 Rois IV, 22, *&c.*
(*b*) 2 Sam. X, 16, 19.
(*c*) 1 Rois X, 14, 15.

exorbitans, ainſi qu'on peut s'en convaincre en conſultant *Villalpand* & le P. *Lami*; *ſecondement*, que *Salomon* n'employa dans la conſtruction du Temple que ce qu'il y avoit de plus riche & de plus parfait dans ſon genre parmi les matériaux que *David* avoit ramaſſez, & qu'il conſacra le reſte à l'embelliſſement de *Jéruſalem* & des environs; *troiſièmement*, que les pierres précieuſes qui entrèrent dans les ornemens de la Maiſon de l'Eternel durent prodigieuſement couter; & *quatrièmement* enfin, que *Salomon* mit dans le thréſor de cette Maiſon Sainte, les ſommes qui reſtèrent entre ſes mains quand tout l'ouvrage fut fini (*a*).

Tels ſont les détails dans leſquels l'Hiſtorien moderne du Roi Prophète eſt entré dans cet Ouvrage pour nous donner une idée auſſi haute de la magnificence de ce Prince, que celle qu'il y donne de ſes vertus eſt ſublime. Il faudroit avoir un ſtile auſſi élégant & auſſi fleuri, que celui de l'Auteur pour rendre fidélement en nôtre langue le beau panégyrique qu'il fait de *David*, en le mettant en paralléle avec les *Alexandres*, les *Céſars* & les *Scipions*, ou plûtot en montrant combien ces Héros du paganiſme lui furent inférieurs (*b*). L'endroit, par exemple, où il compare le procédé de *David* envers *Abigaïl*, avec la conduite de *Scipion* envers l'épouſe d'*Allucius*,

---

(*a*) 1 Rois VII, 15.

(*b*) Delauny *Liv. III. Chap.* 26.

cius, eſt touché avec beaucoup de délicateſſe. ,, Jamais, *dit Mr. Delauny*, on ne
,, mérita plus de gloire par une action héroïque,
,, qu'en acquit *Scipion* par la continence
,, qu'il fit paroitre à la fleur même
,, de ſa jeuneſſe, lors que le ſort des
,, armes l'ayant rendu maitre d'une fille de
,, la première qualité, dont les charmes
,, égaloient la naiſſance, il eut la généroſité
,, de la rendre au Prince à qui elle étoit
,, fiancée, ſans lui avoir fait la plus
,, legère violence, & ſans en exiger la
,, moindre rançon. D'où vient donc que
,, juſqu'à préſent on n'a point penſé à célébrer
,, comme on le doit la retenue, non
,, moins vertueuſe, avec laquelle *David*
,, traita *Abigaïl*? La modération de *Scipion*
,, fut un coup de politique, qui lui valut
,, une alliance avantageuſe, mais la conduite
,, de *David* parfaitement deſintéreſſée
,, ne fut que vertu toute pure. *Scipion*
,, ſe faiſoit un ami par ſa retenue,
,, *David* uſoit de retenue envers la femme
,, d'un ingrat. *Scipion* reſpecta l'épouſe
,, d'un jeune Prince qui aimoit & qui étoit
,, aimé, *David* ménagea la femme d'un
,, homme trop ſtupide pour avoir de la
,, tendreſſe. Il y avoit de la compaſſion à
,, rendre à *Allucius* ſon épouſe, & peut-être
,, y en auroit il eu à ne rendre pas
,, *Abigaïl* à *Nabal*. On ignore ſi la belle
,, *Eſpagnole* toucha le cœur du *Romain*,
,, mais on ſait par l'évènement que la femme

„ me du *Mahonite* (*a*) parut très-aimable, „ au fils d'*Iſaï*. Diſons tout; *Scipion* fut ſage par politique, par humanité, par „ compaſſion, & peut-être même par indiférence, & *David* ne le fut que par attachement au devoir."

Mr. *Delauny* termine ſon Ouvrage par un Tableau où ſe voyent raſſemblées toutes les vertus du Monarque dont il avoit entrepris d'écrire l'Hiſtoire. L'habileté du Peintre y eſt frappante dans la nobleſſe des traits de ſon pinceau & dans l'heureux mélange des couleurs qu'il a ſçû aſſocier. C'eſt dommage qu'un Auteur ſi ſavant n'ait pas profité de la cenſure que le fameux Critique qu'il a ſi bien refuté, faiſoit de la Vie de *David* écrite par Mr. l'Abbé *de Choiſi*. *Cet Ouvrage eſt bon*, diſoit *Bayle*, *mais il ſeroit beaucoup meilleur ſi on avoit pris la peine de marquer en marge les années de chaque fait, & les endroits de la Bible ou de Joſéphe qui ont fourni ce qu'on avance. Un Lecteur n'eſt pas bien aiſe d'ignorer ſi ce qu'il lit vient d'une ſource ſacrée ou d'une ſource profane* (*b*).

(*a*) 1 Sam. XXV, 2.

(*b*) *Dict. Hiſt. & Crit. Art. de* David.

ARTICLE

ARTICLE IV.

PHILOSOPHICAL TRANSACTIONS &c.

C'eſt-à-dire:

Tranſactions Philoſophiques *de la Société Royale de Londres* N°. 464. 465. 466. *A* Londres. *Chez* T. Woodward *&* C. Davis *Imprimeurs de la Société in* 4°.

IL nous eſt revenu de plus d'un endroit dans les pays étrangers, que diverſes perſonnes ſe plaignent, de ce qu'on ne trouve plus dans cette Bibliothéque, l'Extrait des *Tranſactions Philoſophiques*, dont la Société Royale de *Londres* enrichit de tems en tems le public. La plainte paroit d'autant plus raiſonnable, que l'annonce & l'expoſé de ce précieux recueil, appartiennent en quelque manière de droit, à un Journal Literaire de la *Grande Bretagne*. Nous nous ferons deſormais un devoir d'y être attentifs. A meſure que les Cahiers de la Société Royale s'imprimeront, ou du moins à chaque ſemeſtre, nous en donnerons la Notice, ſur le même pied qu'on l'a fait ci-devant, & pour ne point diférer à tenir nôtre parole, nous allons inſérer en cet endroit le précis de ce que contiennent les trois derniers Numeros qui ont été publiés pour l'année paſſée.

MAI, JUIN, JUILLET, 1742. N°. 464.

I. J. Caſtillioneus *D^{no}.* De Montagny V. C. *Philoſophiæ Profeſſori in Academia* Lauzannenzi, REGIÆ SOCIETATIS Londinenſis *Membro digniſſimo, Sⁱ. Evangelii Miniſtro* &c. &c. S. P. D. C'eſt-à dire, *Lettre de Mr.* J. Chatillon *à Mr.* De Montagny, *célèbre Profeſſeur dans l'Académie de* Lauzanne, *très-digne Membre de la Société Royale*, *Miniſtre du St. Evangile* &c. &c. Il s'agit dans cette Lettre d'une démonſtration de la formule du Chevalier *Newton* pour élever un *polynome* quelconque à telle puiſſance qu'on voudra par le moyen d'un binome donné.

II. *Hiſtoires de deux* Cancers internes *&* *des obſervations faites en les diſſécant*, *par Mr.* GUILLAUME BURTON *Docteur en Médecine.*

III. *Enarratio Obſervationum circa* Rorem deciduum, *factarum* Medioburgi *in* Zeelandis, *à* LEONARDO STOCKE, M. D. *ſuper aperta planitie plumbea Turris Aſtronomicæ* Joh. Munkii *Architecti publici tempore nocturno inter* 25. *&* 26. Julii 1741. N. S. *cum figuris* Floccorum Nivalium Jan. 1742. *ibidem obſervatorum.* C'eſt-à-dire, *Rélation des Obſervations faites à* Middelbourg *en* Zélande *par Mr.* LEONARD STOCKE, *Docteur en Médecine, ſur platte-forme de plomb de l'Obſervatoire de Mr.* Jean Munk *Architecte de la Ville ſur* la Roſée qui tomba la nuit *du 25. au 26. Juillet* 1741. *Nouveau Stile; avec les figures des* Floccons de Neige *qui tombèrent en Janvier* 1742. *& qui furent obſervés au même endroit.* Il y a déja quelque tems que les Naturaliſtes, ſur tout le célèbre Mr. *van Muſſchenbroek*, ont communiqué au public des obſervations tout à fait ſingulières, ſur la diférente aptitude qu'ont divers corps à recevoir ou à ne pas recevoir la Roſée & à s'en imbiber plus ou moins, quand on les y expoſe. Voici ce que Mr. *Stocke* eut le plaiſir d'expérimenter lui-même à *Middelbourg* dans le tems & dans le lieu qu'on vient de lire. Il trouva que

Sur le *verre* de toute eſpéce il tomboit tant de roſée que tout en étoit mouillé.

Sur le *cuivre ou leton bien poli*, très-peu.

Sur le même *non poli & brut*, un peu d'avantage.

Sur le *fer blanc*, peu.

Sur le même *peint de bleu*, beaucoup.

Sur le même *non poli*, extrémement.

Sur le même *bien poli*, preſque point.

Sur le même *rouillé*, point.

Sur le *vif argent épuré*, point.

Sur l'*étain poli*, point.

Sur le *plomb brut*, beaucoup.

Sur le même *poli*, peu.

Sur l'*argent blanchi*, point.

Sur l'*argent poli*, point.

Sur l'*argent doré*, point.
Sur la *porcelaine bleue*, beaucoup.
Sur une *tuile de pierre*, beaucoup.
Sur une petite corbeille de fin *roſeau des Indes*, aſſez peu.
Sur un morceau de *bois de chêne poli & blanc*, extrémement.
Sur un morceau de *même bois*, *mais noir*, beaucoup moins.
Le *ſapin bien raboté* n'étoit qu'humide, *blanchi* il prit un peu de roſée.
Tout *papier* enfin s'en humecta.

Mais ce qu'il y a à remarquer, c'eſt qu'en élevant les corps qui prenoient le plus de roſée, à deux ou trois pouces au deſſus de l'endroit où la roſée étoit déja tombée, cet endroit de la platte-forme ſéchoit, pendant que ces corps demeuroient tout mouillés deſſus & deſſous. Il n'y avoit que l'argent & l'étain qui élevés de même que les autres corps, ſéchoient auſſi bien que la platte-forme. Nous ne diſons rien des Floccons ou plûtot des particules de neige que Mr. *Stocke* décrit. Il faudroit en avoir la figure ſous les yeux.

IV. *Lettre de Mr.* MARTIN TRIEWALD *Membre de la Société Royale*, *Architecte Militaire du Roi de* Suède, *à Mr.* C. Mortimer, *Docteur en Médecine*, *& Sécretaire de la Société Royale*, *concernant la végétation de quelques* Semences de Melon *vieilles de quarante deux ans*. De vingt & quatre grains de Semences de Melon de l'année 1700. ſemés chaqu'un ſéparément le 21.

Février de l'année 1741. il y en eut vingt & un qui donnèrent d'excellens fruits à Mr. *Triewald*.

V. SAMUELIS CHRISTIANI HOLMANNI *Log. Met. & Theolog. Natural. in* Regia Georgia Auguſta P. P. O. *ad* Cromwellum Mortimerum M. D. Regalis Societ. *Secr.* Epiſtola *de differentiis Altitudinum* Barometrorum. C'eſt-à-dire, *Lettre de Mr.* S C. HOLMANN *Profeſſeur Ordinaire en Logique, en Métaphyſique, & en Théologie Naturelle dans l'Académie Royale de* Gottingen, *à Mr.* C. Mortimer *Sécretaire de la Société Royale, ſur les différens degrés de hauteur du Vif Argent dans les* Baromètres. Ce ſont des expériences ſur la vérité du fait.

VI. *Lettre de Mr.* JEAN HUXHAM *Docteur en Médecine, à Mr. le Dr.* Mortimer *Sécretaire de la Société Royale, concernant des* Polypes *attachés au cœur de plusieurs Matelots tout récemment venus des* Indes Occidentales *& debarqués à* Plymouth.

VII *Extrait d'une Rélation Topographique de* Bridgnorth *dans le Canton de* Salop, *communiqué à la* Société Royale *par Mr.* STACKHOUSE, *Miniſtre de* Ste. Marie Madelaine *dans ce bourg, & contenant une deſcription de la Situation, du Terrein, de l'Air, du Nombre des Perſonnes qui naiſſent & de celles qu'on enterre dans ce lieu, ainſi que de quelques Tombes anciennes qui ſe trouvent dans le voiſinage.*

VIII. *Fragment d'une Lettre de Mylord* PETRE *Membre de la Société Royale, à Mr.* M. Folkes *Préſident de la Société, touchant* *quelques effets extraordinaires de la foudre.*

IX. *Rélation d'un Météore vu à* Peckham *le onzième Décembre* 1741. *par Mr.* THOMAS MILNER *Docteur en Médecine.*

X. *Quelques Conjectures ſur l'*Electricité *& ſur l'*Elévation des Vapeurs *par Mr.* DESAGULIERS &c. Pour entendre cet article, il faut d'abord ſe rappeller avec l'habile & ingénieux Phyſicien qui en eſt l'Auteur, que ce qu'a avancé Mr. *du Fay*,

„ qu'il y a de deux ſortes d'Electricité, eſt
„ démontré par des Obſervations & par
„ des Expériences, & qu'en effet les corps
„ doüés d'une Electricité vitrée ſe repouſ-
„ ſent mutuellement, pendant qu'ils at-
„ tirent ceux qui ont une Electricité ré-
„ ſineuſe; & que ceux dont l'Electrici-
„ té eſt réſineuſe ſe repouſſent entr'eux &
„ attirent ceux dont l'Electricité eſt vitrée.

„ Je ſuppoſe donc, *dit Mr.* DESAGULIERS, que les Particules d'un Air pur, „ ſont des corps Electriques d'une Electricité permanente, & vitrée; 1. parce „ que les Particules dont cet l'Air eſt compoſé ſe repouſſent mutuellement, ainſi que „ l'expérience l'a fait voir. 2. Parceque, „ quand l'Air eſt bien ſec un Tube de Verre frotté ou ſimplement chauffé lance „ ſes *Effluvia* que Air repouſſe contre le „ Tube, lequel les lance de nouveau, mais „ qui ſont auſſi de nouveau repouſſés, d'où „ réſulte un mouvement de vibration en „ dedans & en dehors qui perpétue leur „ Electricité. 3. Parce que le Duvet rendu

„ du Electrique au moyen du Tube &
„ pouſſé ou dardé par le Tube conſerve
„ long-tems ſon Electricité dans un Air ſec;
„ au lieu que dans un Air humide il perd
„ cette Electricité en attirant les parties
„ humides qui ne ſont pas Electriques; ce
„ qui arrive au Tube même dans un aſſez
„ court eſpace de tems.

„ Or ces obſervations poſées, on peut ce
„ ſemble expliquer ſans peine la fameuſe
„ Expérience de Mr. *Hawkſbee.* Voici comment elle ſe fait. On prend un Globe de
„ Verre, on en pompe l'Air, on le fait enſuite
„ tourner rapidement ſur ſon Axe par le moyen d'une roue, & dans le tems qu'il tourne
„ avec le plus de viteſſe on y applique la
„ main. Auſſi tot paroit dans l'intérieur
„ du Globe une grande lumière de couleur
„ pourpre ſans qu'on obſerve ni lumière ni
„ attraction extérieurement. Mais ſi pendant la rotation du Globe on ouvre le
„ Robinet pour y introduire l'Air de nouveau, la lumière ſe rompt, s'affoiblit,
„ & diſparoit peu à peu dans l'intérieur du
„ Globe, & paſſe à ſa ſurface extérieure
„ où elle eſt accompagnée d'attraction.
„ D'où vient cela? Ne ſeroit ce pas que
„ l'Air extérieur réſiſte aux *Effluvia* du
„ Verre, leſquels trouvant cette réſiſtance
„ au dehors du Globe, refluent dedans où
„ ils en trouvent moins, juſqu'à ce que
„ l'Air y étant admis derechef, il les en
„ chaſſe & les pouſſe dehors. Et ſi la
„ choſe eſt ainſi, comme l'expérience ſemble

„ ble le prouver, ne s'enſuit il pas, ajou„ te Mr. *Deſaguliers*, que ma conjecture „ eſt vérifiée, ſavoir que l'Air eſt Elec„ trique?

„ On voit par diverſes Expériences que „ le Dr. *Hales* a faites & qu'il a rappor„ tées dans ſa *Statique des Végétaux*, que „ l'Air eſt abſorbé & perd de ſon Elaſtici„ té dès qu'on y mêle des Vapeurs Sul„ phureuſes, juſques là qu'on le diminue „ d'un quart par ce moyen dans un Vaſe „ de Verre après l'y avoir renfermé. Mais „ ce phénomène encore ne s'explique-t-il „ pas aiſément par la diférente Electricité „ du Souphre & de l'Air? Les *Effluvia* ou „ Ecoulemens du Souphre étant Electri„ ques ſe repouſſent mutuellement; les par„ ties de l'Air l'étant auſſi ſe repouſſent de „ même. Mais l'Electricité de l'Air étant vi„ trée, & celle du Souphre étant réſineuſe, „ les parties de l'Air attirent naturellement „ celles du Souphre, & les *Molécules* qui ré„ ſultent de leur union, ceſſant d'être Elec„ triques, perdent leur force répulſive.

„ On avoit cru juſqu'ici généralement, „ que les Vapeurs aqueuſes qui s'élèvent „ dans la Région de l'Air & qui y forment „ les Nuées, s'y élèvent (quoique l'Eau „ ſoit en elle-même plus peſante que l'Air,) „ lorſque dilatées en forme de bulles, ou „ de ſphères creuſes, & remplies d'un Air „ plus raréfié que l'Air extérieur, elles ac„ quièrent par cette dilatation une plus „ grande légèreté ſpécifique que celle

,, d'un pareil volume de l'Air dans lequel ,, elles nagent. Mais aujourd'hui les Phy- ,, ſiciens ont abandonné cette opinion, ou, ,, s'il en eſt encore qui la retiennent indi- ,, rectement, on trouvera des raiſons ſuf- ,, fiſantes pour les en faire revenir dans les ,, *Tranſactions Philoſophiques*, N°. 407.

,, Ne ſe pourroit il point que l'Electri- ,, cité fût la véritable cauſe de l'Eléva- ,, tion des Vapeurs, en la manière ſui- ,, vante?

,, L'Air qui coule ſur la ſurface des Eaux ,, eſt Electrique; & il l'eſt d'autant plus que ,, la chaleur eſt plus grande. N'arrive- ,, roit il donc point, que les plus petites ,, particules de l'Eau, dont la gravité ſpé- ,, cifique ſe trouve moindre que celle de ,, cet Air, s'élanceroient contre cet Air, ,, de la même manière qu'on voit de ſem- ,, blables particules d'Eau, s'élancer en ,, haut, contre le Tube Electrique, & y ad- ,, hérer. En ce cas l'Air en mouvement, ,, emportant, élevant ces particules & les ,, rendant en même tems Electriques, el- ,, les ſe repouſſeroient les unes les autres, ,, & elles repouſſeroient les particules de ,, l'Air même. C'eſt pour cela ſans dou- ,, te qu'un pouce cubique de Vapeurs ,, eſt plus leger qu'un pouce cubique ,, d'Air, ce qui ne ſeroit pas, s'il étoit ,, vrai que les Vapeurs ne fuſſent portées ,, en haut que dans les pores de l'Air. ,, Dans cette dernière ſuppoſition un pou- ,, ce cubique d'Air chargé de Vapeurs de-

,, vroit

„ voit avoir une peſanteur ſpécifique „ plus grande que celle d'un pouce cubique d'Air pur & ſec. Or le contraire „ eſt démontré par l'expérience. On voit „ au Baromètre que l'Air imprégné de Vapeurs eſt toujours plus leger que l'Air „ ſec. "

XI. *Rélation concernant* Marguérite Cutting *jeune fille actuellement vivante à* Wickham-Market *dans la Province de* Suffolck, *& qui parle facilement & intelligiblement quoiqu'elle ait perdu ſa Langue.* Le fait communiqué à la Société Royale par Mr. *Henry Baker*, qui le tenoit de Mr. *Benjamin Boddington* Marchand à *Ipſwich*, parut ſi extraordinaire à cette Illuſtre Aſſemblée, qu'elle chargea Mr. *Baker* de faire toutes les enquêtes poſſibles pour le conſtater. Pour cet effet il écrivit à Mr. *Boddington* qu'il le ſupplioit de ſe tranſporter à *Wickam-Market*, de prendre avec lui quelques perſonnes éclairées, & de ne rien négliger pour découvrir, s'il n'y avoit point d'impoſture dans le cas de *Marguérite Cutting*. Il fit plus, non content de lui demander la grace, d'examiner ſoigneuſement la bouche de cette fille, & la manière dont elle articuloit les ſons & les mots où la pointe de la Langue paroit le plus néceſſaire; il envoya à cet ami, une liſte des ſons, des lettres, des ſyllabes, & des paroles, qu'il croyoit les plus dificiles à prononcer ſans Langue. Le phénomène valoit certainement la peine d'être examiné de près. On ſait aſſez avec quelle habileté le ſexe ſait faire uſage de ſa Langue, mais on ne ſavoit pas encore communément qu'il pût porter cette dextérité juſqu'à parler même ſans Langue, & la choſe méritoit par plus d'une raiſon d'être bien approfondie.

Mr. *Boddington* répondit aux vœux de Mr. *Baker* avec toute la diligence & toute l'exactitude poſſible. Il ſe rendit d'*Ipſwich* à *Wickam-Market* qui n'en eſt éloigné que de douze milles. Mr. *Notcutt* Miniſtre ſavant & curieux, & Mr. *Hammond* Apoticaire parfaitement verſé dans l'Anatomie, l'accompagnèrent. Ils firent enſemble les recherches qu'on avoit ſouhaitées, & de retour à *Ipſwich*, voici le certificat qu'ils envoyèrent à Mr. *Baker* autentiquement ſigné.

„ *Ipſwich* ce 9. Avril 1742.

„ Nous nous ſommes, Monſieur, tranſ-
„ portés aujourd'hui à *Wickam-Market* pour
„ ſatiſfaire vôtre curioſité au ſujet de *Mar-*
„ *guérite Cutting*, jeune fille dont on nous
„ avoit appris le talent de parler & de diſ-
„ courir ſans avoir de Langue.

„ Elle nous a dit, qu'elle étoit agée d'un
„ peu plus de vingt & quatre ans, née à
„ *Turnſtall* village de la Province de *Suf-*
„ *folck* à quatre milles de *Wickam-Market*, &
„ que c'étoit là qu'à l'age de quatre ans elle
„ avoit eu le malheur de perdre ſa Langue
„ par un Cancer dont elle y avoit été atta-
„ quée. Une petite tache blanche parut à

„ la

,, la ſurface ſupérieure de ce membre; mais ,, dans peu elle s'étendit & gagna juſqu'à la ,, racine. Mr. *Schotchmore* Chirurgien de ,, *Saxmundham* appellé pour la traiter jugea ,, bientot le mal incurable. Il mit cependant tout en œuvre pour ſauver la ,, malade. Mais un jour qu'il la ſéringuoit, ,, quel ne fut pas ſon étonnement? La Langue ſe détacha tout d'un coup de ſa racine, on la reçut dans un plat, & au ,, moment même la jeune fille élevant ſa ,, voix s'écria: *Ne vous effrayez pas Mama,* ,, *elle recroitra bien!* Au bout de quatre mois ,, elle fut guérie.

,, Nous avons examiné ſa bouche avec ,, toute l'attention dont nous ſommes capables; mais nous n'y avons découvert ,, aucun veſtige de la Langue, ni même de ,, la Luette. Nous y avons remarqué ſeulement une excroiſſance de chair ſur la ,, machoire gauche & inférieure, qui paroiſſoit large d'un doigt & qui s'étendoit ,, preſque juſqu'à l'endroit où la Luette eſt ,, ſituée. La fille nous a aſſurés que cette ,, excroiſſance ne s'étoit formée que quelques années depuis ſa guériſon. Elle eſt ,, abſolument immobile & attachée aux ,, parties contigues. Le paſſage ou l'ouverture du goſier, à l'endroit où la Luette ,, devroit être, ou un peu vers la droite, ,, eſt un trou rond aſſez grand, pour qu'on ,, puiſſe y introduire une noix muſcade.

,, Quoique privée de ſa Langue, cet organe ſi néceſſaire dans l'opinion commu-

,, ne, ſoit pour parler ſoit pour faciliter la
,, déglutition, la *Cutting* fait l'un & l'autre.
,, Nous l'avons vue avec admiration, ava-
,, ler des ſolides & des fluides auſſi bien
,, que nous le pourrions faire & de la mê-
,, me manière. Quant à l'uſage de la pa-
,, role, elle l'a auſſi libre & auſſi coulant
,, qu'on peut l'avoir. Elle nous ſembloit
,, néanmoins parler un peu du né; mais
,, elle nous dit que c'étoit parce qu'elle étoit
,, fort enrhumée. Elle articule les Lettres
,, & les Syllabes tres-diſtinctement. Elle
,, prononce les Voyelles en perfection, &
,, non ſeulement les Voyelles, mais encore
,, les Conſonnes, les Syllabes, & les Mots,
,, où l'opération de la Langue ſemble le
,, plus néceſſaire (*a*) . . . Elle a lu en nô-
,, tre préſence dans un livre, & très-bien.
,, Nous avons pourtant remarqué, qu'elle
,, prononçoit quelques fois les mots qui ſe
,, terminent en *ath* comme s'ils ſe termi-
,, noient en *et*, *end* comme *emb*, *ad* com-
,, me *eib*, mais à moins d'une attention ex-
,, trème on ne ſauroit s'en appercevoir.
,, Elle chante fort joliment, & prononce
,, en chantant comme à l'ordinaire. Enfin,
,, ce qui eſt plus étonnant encore, elle a
,, le

(*a*) C'étoient les Voyelles, les Conſonnes, & les Mots, que Mr. *Baker* avoit, envoyés, *d*, *l*, *n*, *t*, *r*, *at*, *al*, *ath*, *aſh*, *cha*, *la*, *ta*, *ja*. *The little Dog did not eat bread. - Touch de Tooth. - Try to light the Candle. - Thrice Thirty three. - Let the large Cat ſcratch the little Dog.* &c.

,, le gout excellent, & même très-fin, diſ-
,, tinguant juſqu'aux moindres diférences
,, dans la ſaveur des alimens, ſans avoir
,, cette Langue que les Anatomiſtes & les
,, Phyſiciens regardent généralement, com-
,, me le principal organe du Gout, ſi même
,, elle n'en eſt pas le ſeul organe.

,, Nous ſouſſignés atteſtons que la Réla-
,, tion précédente eſt conforme à la vé-
,, rité.

,, *Benjamin Boddington*,
,, *William Notcutt*, Miniſtre.
,, *William Hammond*, Apoticaire."

Depuis la réception de cette Lettre, Mr. *Baker* en a encore reçu d'autres de Mr. *Boddington* où tout confirme les détails qu'on vient de lire. Il s'eſt entretenu avec un Mr. *J. Dennis* Marchand à *Londres* qui a vû pluſieurs fois la *Cutting* & qui a confirmé de même l'atteſtation de Mr. *Boddington* & de ſes compagnons de voyage. On voit par tous ces témoignages réunis, que ce n'eſt ni l'excroiſſance de chair que cette fille a dans la bouche, ni le ſecours de ſes dents peu nombreuſes & mauvaiſes, qui lui aident à parler & à avaler. Au moins ſi l'excroiſſance y contribue, ainſi que Mr. *Boddington* le ſoupçonne, l'on ne ſauroit dire comment. Pour faire plaiſir à Mr. *Baker*, Mr. *Dennis* écrivit un jour à la *Cutting*, qu'on ne vouloit par croire à *Londres* qu'elle parlât ſans Langue, & qu'il ſouhaiteroit fort qu'elle ne ſe fit pas une honte de l'atteſter elle-même par écrit. Sa réponſe ne tarda pas. Elle écrivit à Mr. *Dennis* le Billet ſuivant qui montre aſſez qu'elle ne manque pas de génie.

„ MONSIEUR,

„ Cette occaſion étant la première qui ſe „ ſoit préſentée pour répondre à vôtre Let„ tre, je vous aſſure que je n'ai pas à pré„ ſent plus de Langue dans la bouche que „ lorſque vous m'avez vue, c'eſt-à-dire, „ que je n'en ai point; mais, graces à mon „ Dieu, j'ai eu toujours le bonheur de pou„ voir parler depuis qu'elle m'eſt tombée „ quand j'avois environ quatre ans. Que „ perſonne n'en doute, car je n'ai point de „ Langue, & cependant je parle fort bien. „ Ceci eſt de ma propre main. Je n'ai pas „ honte d'écrire ſur ce qui me regarde, „ mais bien d'écrire ſi mal. Je n'ajouterai „ pas autre choſe ſinon que je ſuis Votre „ très-humble ſervante.

„ *Marguérite Cutting.* "

La Société Royale conſerve tous ces Billets, & toutes ces Lettres, pour ſervir de monumens à la vérité. L'Hiſtorien ajoute, que le cas de *Marguérite Cutting* n'eſt pas ſans exemple. Il cite le Traité de la petite Vérole du célèbre *Drelincourt* où cet habile Médecin rapporte qu'un enfant de huit

ans

ans ayant perdu la Langue dans cette cruelle maladie continua de parler auſſi bien qu'auparavant à la grande ſurpriſe de l'Univerſité de *Saumur* où la choſe arriva, comme on peut le voir dans le 3me. Volume des *Ephemerides Germanicæ*, ſous le Titre d'*Agloſſoſtomographia.* Il cite de même *Tulpius* qui aſſure avoir vû à *Weſop* en *Hollande*, un homme qui ayant été mutilé de ſa Langue par les *Turcs* depuis trois ans, parloit ſans la moindre dificulté quoiqu'il en eût beaucoup à faire la déglutition & qu'il dût s'y aider en pouſſant du bout du doigt les alimens ſolides pour les faire entrer dans l'Oeſophaghe. Enfin il allègue des exemples plus anciens encore, & tirés de ce que dit l'Empereur *Juſtin* dans le *Code Tit. de Off. Præf. Præt. Af.* qu'il a *vû un homme auquel on avoit coupé la Langue à la racine & qui ne laiſſoit pas d'exprimer d'un ton lugubre les douleurs qu'il avoit ſouffertes*; & enſuite que *quelques autres à qui* Honorichius *Roi des* Vandales *avoit fait couper la Langue à la racine, avoient pourtant continué de parler, & parfaitement.*

Qu'il nous ſoit permis d'ajouter qu'on trouve un excellent Ecrit du célèbre Mr. *de Juſſieu* ſur *la manière dont une fille née ſans Langue s'acquitoit des fonctions qui dépendent de cet organe*, dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences* pour l'année 1718. pag. 6. de l'Edit. d'Amſt. Tout le monde ſait avec quel ſuccès *Amman* oſa entreprendre de faire parler les muets.

XII. *Conformation ſingulière dans un enfant, par Mr.* C. WARWICK *Chirurgien à* Truro *en* Cornouaille.

OCTOBRE ET NOVEMBRE, 1742. N°. 465.

I. *Copie fidéle d'un papier écrit de la propre main du Chevalier* ISAAC NEWTON, *& trouvé parmi les papiers du feu Dr.* HALLEY, *contenant la deſcription d'un Inſtrument pour obſerver ſur Mer la diſtance de la Lune aux Etoiles Fixes.*

II. *Les Effets du* Froid, *avec des Obſervations ſur la* Longitude, *la* Latitude, *& la* Déclinaiſon *de l'*Aiguille *au* Fort du Prince de Galles *ſur la Rivière de* Churchill *dans la* Baye de Hudſon, *en l'*Amérique Septentrionale, *par le Capitaine* CHRISTOPHLE MIDDLETON *Membre de la Société Royale, & Commandant du Vaiſſeau de Sa Majeſté* la Fournaiſe, 1741-2. Cette Lettre contient diverſes particularités curieuſes. Nous nous bornerons à en extraire quelques endroits. Mr. *Middleton* rapporte, par exemple, qu'au *Fort du Prince de Galles*, dès que le mois de Septembre eſt venu ou pour le plus tard en Octobre, on voit les Lièvres, les Renards, les Perdrix &c. perdre leur couleur naturelle & devenir blancs comme la neige; que les Lacs qui n'ont que dix à douze pieds de profondeur y ſont gelés en hyver juſqu'au fond; que les Bœufs, les Cochons, les Moutons, & toute ſorte Venaiſon, & les Poiſſons mêmes, tués à l'entrée de l'hyver, s'y conſervent mangeables, pendant ſix à ſept mois, à la faveur du Froid qui les gêle; que l'Air y eſt rempli de petites particules de Glace aigues & perceptibles à la vue; que la Bière forte, le Brandevin & l'Eſprit de Vin expoſés à l'air s'y convertiſſent en glace dans moins de quatre heures; que la Terre y eſt gelée très-profondément & qu'il l'a trouvée telle juſqu'à douze pieds, ſans pouvoir dire juſqu'où cela s'étend; que les murailles des maiſons y ſont toutes de pierre, épaiſſes de deux pieds, les fenêtres fort petites & munies de volets de bois auſſi très-épais & qu'on tient fermés dixhuit heures ſur vingt & quatre pendant l'hyver; que l'on conſerve le Vin, la Bière, le Beurre, le Fromage, dans des Celliers profonds; qu'on y allume chaque jour quatre feux dans des braziers faits exprès, que dès que le bois y eſt réduit en charbon l'on ferme la cheminée avec une plaque de fer, qu'ainſi on entretient la chaleur & force fumée dans les chambres, mais que ſi au bout de quatre ou cinq heures on ne recommence pas, les murs ſe trouvent intérieurement revêtus de trois à quatre pouces de glace, qu'il faut couper à coups de haches. On peut aiſément penſer de quelle façon l'on s'habille dans un Païs où le Froid eſt ſi terrible. Malgré tout cela ceux qui ſortent reviennent avec les mains, les pieds ou le viſage gelé d'une manière qui leur fait ſouffrir des douleurs cruelles, & dont la mort eſt ſouvent la ſuite. A ces obſervations Mr. le Capitaine *Middleton* en ajoute d'autres ſur la fréquence des Parhélies, des Couronnes, des Aurores Boréales qui ſont d'une ſplendeur admirable dans ce Païs là. Il entre dans un plus grand détail encore ſur les Montagnes de Glace qu'on voit dans la *Baye* & dans le *Détroit de Hudſon* & dont quelques-unes ſont d'une hauteur & d'une étendue ſi conſidérables qu'il ne craint pas d'avancer, qu'il faudroit pluſieurs centaines d'années pour les diſſoudre, les moindres de ces maſſes s'étendant pluſieurs lieues dans l'Océan & ayant de quatre à dix braſſes, c'eſt-à-dire, de vingtquatre à ſoixante pieds de profondeur. Que ſi l'on demande d'où vient que le Froid eſt ſi exceſſif dans ce Climat à la même Latitude que ſur les Côtes de la *Norwègue*, Mr. *Middleton* répond que la diférence vient du Vent de Nord, qui ſouffle au moins pendant ſept mois à la *Baye de Hudſon* d'entre le Nord-Eſt & le Nord-Oueſt après avoir traverſé une grande étendue de Païs & quantité de hautes Montagnes; au lieu qu'en *Norwègue*, à *Dronthem* par exemple, le Vent eſt Nord & Nord Nord-Oueſt & y arrive ſans avoir trouvé dans ſa route ſur l'Océan les vaſtes Montagnes de Glace dont on vient de parler.

III. *Rapport du Committé, nommé par la Société Royale pour examiner quelques Queſtions ſur l'Art du Canonier.*

IV. *Rélation d'un* Méteore *vû près de* Holkam *dans la Comté de* Norfolk, *en Aout* 1741., *commu-*

communiquée par Mylord LOVEL *Membre de la Société Royale.*

V. *Proportions des* Poids & Meſures *d'*Angleterre *avec les* Poids & Meſures *de* France *priſes ſur les Etalons des uns & des autres par la Société Royale.*

VI. *Manière de donner* la Couleur d'Or *à la Vaiſſelle de Terre, communiquée à Mr.* PIERRE COLLINSON *Membre de la Société Royale dans une Lettre* Latine *de Mr.* GODEFROI HEINSIUS *Profeſſeur d'Aſtronomie à* St. Peterſbourg.

NOVEMBRE ET DECEMBRE, 1742. N°. 466.

I. *Excerpta ex* Ephemeridibus Meteorologicis Romanis *Anni* 1741. *obſervante* DIDACO DE REVILLAS, *Abbate* Hieronymiano *in* Romana *Accademia Matheſeos Profeſſore*, REGIÆ SOCIETATIS Londinenſis, *nec non Academiæ Inſtit Scient.* Bonon. *Sodali.* C'eſt-à-dire, *Extrait des* Ephémérides Météorologiques *de* Rome *pour l'Année* 1741. *par Mr.* Didaco de Revillas &c.

II. *Extrait d'une Lettre de Mr.* J. T. GRONOVIUS *Docteur en Médecine à* Leyden, *écrite en Novembre* 1741. *à Mr.* Pierre Collinſon *Membre de la Société Royale, concernant un* Inſecte Aquatique, *qui coupé en diférentes parties, donne tout autant d'Animaux parfaits.* Cet Inſecte eſt le *Polype* de Mr. *Trembley* dont il a été parlé dans le Tome précédent de cette Bibliothéque

Part. 2. Art. 6. Mr. *Gronovius* n'en apprend rien de plus à Mr. *Collinſon* que ce que Mr. *Baker* en dit là ſur la foi de Mr. *Charles Bentinck*, dont on a abuſivement attribué la Lettre au Comte *de Bentinck* ſon frère ainé L'équivoque n'eſt pas fort conſidérable. On peut dire ſans flaterie de ces deux Seigneurs, que du coté des lumières auſſi bien que du coté de la naiſſance, ils ſont véritablement *par nobile Fratrum.* Pour revenir à Mr. *Gronovius*, il ne diſſimule pas, qu'il y eut force incrédules à *Leyden*, ſur la réalité de l'exiſtence du ſingulier *Polype*, juſqu'à ce que les expériences réitérées de Mrs. *Albinus*, *Muſſchenbroek*, & *Allemand*, obligèrent les plus obſtinés à ſe rendre; „ mais après tout, „ *dit-il*, je ne ſaurois croire que ce *Polype* „ ſoit un animal parfait; je penſe plutot, „ que c'eſt une ſorte d'*Uvæ Marinæ*, de „ *Holothuria*, ou de *Zoophyta* qui ſont réellement vivans au moment qu'on les „ ſaiſit. De cette même eſpéce ſont les „ *Pennæ Marinæ* décrites par *Barrelierus* „ Tab. 1273. & 1774. & les *Fungi Marini* „ Tab. 1293. 1294. J'ai ſouvent trouvé „ de ces derniers ſur nos côtes, & j'y ai „ ſenſiblement remarqué quelque choſe de „ vivant " Nous ne doutons point que depuis la datte de cette Lettre Mr. *Gronovius* n'ait changé de ſentiment. Il n'eſt plus douteux que le *Polype* de Mr. *Trembley* ne ſoit un vrai Animal.

Ce que nous ne devons pas omettre ici, c'eſt que l'illuſtre Auteur des *Tranſactions Philoſophiques* nous apprend dans une note, que Mr. *Buffon* de l'Académie des Sciences de *Paris* fut le premier qui donna connoiſſance de la découverte du nouvel Inſecte, à la Société Royale dans une Lettre adreſſée le 18. Juillet 1741. N. S. à Mr. *Folkes* aujourd'hui digne Préſident de cette reſpectable Compagnie. Il fait enſuite mention de la Lettre de Mr. *Charles Bentinck* écrite au même. Il ajoute, que Mr. *Lewenhoeck*, avoit déja découvert en 1703. de petits animaux de même eſpéce que le nouveau *Polype*; qu'on en trouve la deſcription & la figure donnée par ce fameux Naturaliſte dans le N°. 283. des *Tranſactions*; qu'un Anonyme en inſéra des Figures encore plus exactes dans le N°. 288.; que ces figures répondent fort bien à celles que Mr. *Bentinck* a envoyées; mais que ni Mr. *Lewenhoeck* ni l'Anonyme, ne s'étoient point aviſés de couper l'Inſecte par morceaux, quoique le dernier en eût vû diſtinctement un petit, pouſſer du corps d'un autre & en ſortir comme un rejetton ſort d'une plante. Nous avons crû devoir rapporter toutes ces particularités parce qu'elles appartiennent à l'Hiſtoire Literaire.

III. *Conjectures ſur la poſition du* Colure *dans la Sphère Ancienne, communiquées à Mr.* Mortimer *Sécretaire de la Société Royale* &c. *par*

par une Lettre de Mr. EBENEZER LATHAM *Docteur en Médecine & Miniſtre du St. Evangile.*

IV. *Cas d'une* Hydropiſie extraordinaire, *communiqué à Mr.* Mortimer *Sécretaire de la Société Royale* &c. *dans une Lettre de Mr.* THO. SHORT *Docteur en Médecine.*

V *Fragment d'une Lettre écrite de* Cambridge, *à un Membre de la Société Royale, ſur l'*Inſecte *dont il a été fait mention ci-deſſus.* §. II. C'eſt un Mémoire que le célèbre Mr. DE RÉAUMUR a lû dans une des aſſemblées de l'Académie des Sciences, touchant le nouveau *Polype* qui a donné occaſion à cette Lettre. L'ingénieux Anonyme qui l'a écrite, témoigne la plus vive impatience de voir les obſervations de ce grand homme ſur un phénomène auſſi ſingulier. En attendant il ne cache pas qu'il n'eſt nullement du nombre de quelques Savans, qui trop attachés aux notions Métaphyſiques dont ils ont été de bonne heure imbus, font des raiſonnemens à perte de vue contre la poſſibilité du fait. Hé combien de fois effectivement ce qui ne paroit pas vraiſemblable ſe trouve-t-il vrai dans la réalité! L'Hiſtoire Naturelle offre tous les jours de nouveaux prodiges qui déconcertent les plus beaux Syſtèmes, & qui devroient bien guérir de la maladie d'être trop facile à en former & trop obſtiné à les défendre. Qui connoit préciſément les forces de la Nature? Qui peut dire toujours ſans témérité, ceci eſt poſſible,

ble, cela ne l'eſt pas? Et quel autre parti un homme ſage, a-t-il à prendre en une infinité de rencontres que celui de ſuſpendre ſon jugement? Les Animaux s'engendrent régulièrement par la copulation des deux ſexes, cependant il en eſt pluſieurs qui ſont hermaphrodites comme les *Limaçons*, les *Moules*, les *Vers de terre* &c., & il en eſt d'autres où l'on ne découvre point de ſexe comme dans les *Abeilles*. Les Plantes ſe multiplient régulièrement par leurs ſemences, cependant on en trouve quantité qui viennent ſimplement par bouture, & pourquoi n'y auroit il pas auſſi des Animaux de cette dernière eſpéce?

Il y a long-tems qu'on a découvert une étonnante analogie entre ces deux claſſes d'Etres, les Animaux & les Plantes. Tous les jours on en remarque de nouveaux traits, & probablement il y a dans la Nature une gradation inſenſible des Animaux aux Végétaux, des Végétaux aux Coraux, aux Minéraux, & aux Pierres mêmes. Mais dans cette gradation où eſt l'homme aſſez hardi pour oſer dire, ici finit la Vie Animale, & là commence la Vie Végétale? Ou, ici finiſſent certaines opérations & la préciſément en commencent d'autres? Ou bien encore, la vie dans tous les Animaux eſt une choſe toute diférente de la vie dans les Végétaux? Que dis-je? Pourroit on ſeulement trouver mauvais, qu'un Philoſophe doutât modeſtement, ſi les Plantes ou les Végétaux ne ſont point des Animaux imparfaits, & ſi les Animaux au contraire ne ſont point des Végétaux de l'ordre le plus ſublime?

Il eſt vrai, comme le remarque encore l'Anonyme, que ce qu'il y a de plus merveilleux dans le *Polype* récemment découvert, c'eſt de voir qu'en le coupant en autant de parties qu'on veut, chaque partie continue de vivre & donne un *Polype* nouveau. La merveille néanmoins ne conſiſte pas tant en ce que les parties continuent de vivre après leur ſéparation, que dans la prompte guériſon de la bleſſure qu'elles reçoivent & dans la reproduction des organes néceſſaires à l'exiſtence de l'Animal. L'Auteur a vû le cœur d'une *Vipère* continuer ſes battemens pendant ſix heures de la façon la plus régulière, après avoir été arraché de ſon corps, & le corps ſe remuer pendant tout ce tems là comme ſi le cœur n'en avoit point été ſéparé; il a vû une *Guêpe* dont il avoit coupé la tête, ſe promener encore le lendemain contre ſes fenêtres, & des *Papillons* eſſayer de voler pluſieurs jours après avoir ſubi une pareille opération. Les *Poulets* & les *Pigeons* à qui on abbat la tête tout d'un coup, s'agitent & donnent des ſignes ſenſibles de douleur dans leurs deux parties ſéparées. La même choſe arrive ſouvent aux criminels qu'on décapite, & les enfans n'ignorent pas, que des *Vers de terre* coupés en morceaux donnent des marques de vie plus long-tems qu'on n'a la patience de les examiner. On croit vulgairement que leurs parties ſe rejoignent & à en juger par leurs mouvemens on diroit que chaque partie peut vivre ſéparée du tout (*a*) *Ariſtote* l'a remarqué ſpécialement ſur la *Scolopendre* ou le *Mille-pieds*. St. *Auguſtin* en a fait auſſi l'obſervation, & l'Anonyme rapporte un paſſage de ce Père, où le phénomène eſt décrit d'une manière ſi naïve & ſi vive, que nous croyons faire un vrai plaiſir à une partie de nos Lecteurs de le tranſcrire en entier au bas de la page (*b*).

Non

(*a*) *C'eſt auſſi la vérité, & les Vers de terre ne ſont pas les ſeuls Animaux à qui la choſe arrive, comme Mr.* de Réaumur *l'a fait voir.* Note du Journaliſte.

(*a*) *Me revocat quod his hauſi oculis . . Cum enim nuper in agro eſſemus Liguriæ, noſtri illi adoleſcentes, qui tunc mecum erant ſtudiorum ſuorum gratia, animadverterunt humi jacentes, in opaco loco, reptantem beſtiolam multipedem, longum dico quendam vermiculum: vulgo notus eſt; hoc tamen quod dicam nunquam expertus eram; verſo namque ſtylo quem forte habebat unus illorum, animal medium percuſſit: tum ambæ partes corporis ab illo vulnere in contraria diſceſſerunt, tanta pedum celeritate, ac nihilo imbecilliore niſu, quam ſi duo hujuſcemodi animantia forent. Quo miraculo exterriti, cauſſæque curioſi, ad nos, ubi ſimul ego & A-*lypius *conſidebamus, alacriter, viventia illa fruſta detulerunt. Neque nos parum commoti, ea currere in tabula quaquaverſum poterant, cernebamus; atque*

Non ſeulement on a une infinité de preuves de fait, qu'il eſt poſſible que des Animaux coupés en piéces continuent de vivre aſſez long-tems dans cet état; l'expérience encore démontre que plus un Animal eſt imparfait & plus il eſt dificile de lui faire des *bleſſures* mortelles, ſans doute parce que l'organiſation en eſt plus ſimple, & que les principes vitaux ſont plus repandus dans toutes les parties des Animaux de cet ordre qu'ils ne le ſont dans les autres. Et pour ce qui eſt de la *cure* & de la *reproduction des organes* néceſſaires à la vie animale, perſonne n'ignore avec quelle facilité elle ſe fait dans les *Ecreviſſes* tant de mer que de rivières, dont une jambe rompue, ſe renouvelle en peu de tems avec toutes les jointures & les muſcles qui y appartiennent, „ ce qui, *ajoute le Savant de Cambridge*, paroit bien plus dificile que de rejoindre la „ tête & la queue de certains *Vers*. Car „ leur organiſation étant auſſi ſimple qu'el„ le l'eſt, & conſiſtant principalement, ou „ même

---

que unum ipſorum ſtylo tactum, contorquebat ſe ad doloris locum, nihil ſentiente alio, ac ſuos alibi motus peragente. Quid plura? Tentavimus quatenus id valeret; atque vermiculum, imo jam vermiculos in multas partes concidimus: ita omnes movebantur, ut niſi à nobis illud factum eſſet, & comparerent vulnera recentia, totidem illos ſeparatim natos, ac ſibi quemquam vixiſſe crederemus. Auguſt. Lib. de Quantitate Animæ.

„ même uniquement dans un ſeul Boyau ou „ Conduit lequel s'étend de leur bouche à „ leur anus, ils n'ont ce ſemble beſoin „ pour ſe reproduire que d'une ſimple contraction de la partie bleſſée, en quoi ils „ ſont toujours aidés par les Muſcles qui „ meuvent les anneaux dont leur corps eſt „ compoſé, & qui dans leur état naturel „ font toujours les mêmes mouvemens, ſavoir les mouvemens néceſſaires pour la „ ſuccion & pour l'éjection." C'eſt à regret que nous ſupprimons divers autres traits répandus dans cette Lettre pleine d'ouvertures ingénieuſes; mais nous devons néceſſairement nous reſſerrer.

VI. *Abrégé du Calcul du* Paſſage *de* Mercure *devant le* Diſque *du* Soleil, *le* 25. *Octobre* 1742., *par Mr.* JEAN CATLYN.

VII. *Lettre de Mr.* ROBERT CAMPBELL *de* Kernan, *à Mr. le Docteur* Mortimer &c. *concernant un homme qui n'a vécu que d'eau pure pendant dixhuit ans.* JEAN FERGUISON de la Paroiſſe de *Killmellfoord* dans la Comté d'*Argyle*, Pâtre ou Berger de profeſſion, s'étant extrémement échaufé à courir après ſon troupeau, vint ſe deſaltérer & ſe rafraichir à un petit ruiſſeau qui arroſoit le pied de la montagne. Après avoir bû copieuſement de l'eau bien froide, il s'endormit & ne s'éveilla qu'au bout de vingt & quatre heures, mais avec une groſſe fiévre. Durant le paroxyſme & depuis, ſon eſtomac perdit la faculté de retenir tout autre aliment que de l'Eau, ou du petit lait clarifié,

rifié, choſe très-rare, & qu'il ne peut ſe procurer que fort dificilement la plus grande partie de l'année, de ſorte qu'on peut dire, qu'il ne ſe nourrit que d'Eau.

Une perſonne de confiance l'a gardé ſous la clé pendant vingt jours, & ne lui a donné qu'autant d'Eau qu'un homme en boit ordinairement. Il s'eſt toujours bien porté pendant ce tems là.

Il a à préſent trente ſix ans; ſa taille eſt de moyenne hauteur; il eſt plus maigre que gras; il a l'air ſain, & il ne ſe paſſe guères de jour qu'il ne faſſe quatre à cinq milles dans les montagnes où il mène paitre le troupeau qui lui eſt confié.

Il ne ſe ſert point de Tabac. Il crache naturellement autant qu'un autre ſans avoir beſoin de s'y exciter. La douceur de ſa peau annonce que la perſpiration ſe fait en lui comme dans le reſte des hommes. Il a auſſi d'abondantes ſueurs après un exercice violent. On n'a pas de preuves qu'il rende des excrémens groſſiers, mais on a lieu de préſumer le contraire, car le peuple qui s'imagine qu'il y a du ſurnaturel dans ſon fait ne manqueroit pas de lui objecter des évacuations de cette nature comme incompatibles avec l'habitude de n'uſer que d'Eau pour ſa nourriture.

„ Le cas, *dit Mr. Campbell*, eſt comme „ ont voit des plus ſinguliers, & des plus „ dignes de l'attention des Gens de Let„ tres. C'eſt une preuve de fait que la

„ plupart des Alimens groſſiers dont nous
„ faiſons ſi grand uſage, ne ſont pas né-
„ ceſſaires pour ſuſtenter notre vie; & qu'au
„ contraire l'Eau a des qualités qui nous
„ ſont encore inconnues, puiſqu'elle a ſuffi
„ pour entretenir *Ferguiſon* en bonne ſanté
„ pendant tant d'années, & fourni à toutes
„ les Evacuations néceſſaires pour l'entre-
„ tien de l'œconomie animale.

VIII. *Rélation abrégée des* Obſervations Météorologiques *qui ont été communiquées à la Société Royale pour les Années* 1731, 1732, 1733, 1734, 1735. *Par Mr.* GEO. HADLEY *Ecuyer & Membre de la dite Société.*

IX. *Idée d'un Livre intitulé*, Traité des Sens *publié à* Rouen *in* 8°. *en* 1740. *par Mr.* LE CAT *Docteur en Médecine*, *Membre de la Société Royale*, *& Expoſition du Plan de ce Livre par Mr.* JAQUES PARSONS *Docteur en Médecine* &c. Cet excellent Ouvrage eſt trop bien connu au delà de la Mer pour que nous devions en parler. Il y a long-tems que la bonne Phyſique n'a rien produit de plus ingénieux & de plus ſenſé.

X. *Obſervationes variæ* Medico-Chirurgicæ *à* JOHANNE DANIELE SCHLICHTING *Med. & Chirurg. Doctore*, *Acad.* Cæſareo-Leopoldin. *Nat. Curioſ. Membro*, *& Commercii Literarii* Norimberg. *Socio.* C'eſt-à-dire, *Obſervations diverſes & Medico-Chirurgiques par Mr.* JEAN DANIEL SCHLICHTING *Docteur en Médecine & en Chirurgie* &c. Ce Mémoire écrit d'*Amſterdam* en datte du 16. Septembre 1742.

ne contient que ſix Obſervations, dont voici la cinquième que nous choiſiſſons parce qu'elle eſt plus courte que les autres.

„ En 1730. une jeune païſanne d'environ „ quatorze ans eſt attaquée d'une tumeur „ à l'articulation de la cuiſſe avec de grandes douleurs, la partie malade vient à „ ſuppuration & ſe rompt. Un Chirurgien „ dilate l'ouverture que la nature elle-même „ avoit faite; il tire en entier la tête de „ l'os de la cuiſſe; il met en ſa place dans „ la cavité de l'ulcère de la *teinture de* „ *Myrrhe*, de l'*onguent brun* (*a*) &c.; il la „ referme par une ligature bien ſerrée qu'il „ lâche rarement; au bout de ſix ſemaines „ il la conſolide; & la fille quoique boi„ teuſe marche pourtant ſans dificulté. "

XI. *Obſervationes duæ* Anatomico-practicæ, *una de* Infante *nato cum Sacco Aqua pleno, ab Oſſe Sacro uſque ad Talos propendente, altera de* Hydrocephalo *ſingulari. Auctore* JOB. BASTERO M. D. R. S. S. C'eſt-à-dire: *Deux Obſervations d'*Anatomie pratique; *la première ſur un Enfant né avec un Sac plein d'Eau, qui lui pendoit de l'Os Sacré juſqu'aux Talons; l'autre d'une* Hydrocéphale *ſingulière par Mr.* J. BASTER *Docteur en Médecine & Membre de la Société Royale.*

(*a*) *Myrrh. tinct. fuſcum ung. fel. W.*

ARTICLE V.

AN HISTORICAL DICTIONARY OF ALL RELIGIONS, from the Creation of the World, to this preſent time; *Containing* I. A Diſplay of all the Pagan Syſtems of Theology, their Origin, their ſuperſtitious Cuſtoms, Ceremonies, and Doctrines. II. The Jewiſh, Chriſtian, and Mohammedan Inſtitutions, with the Eccleſiaſtical Laws, and Hiſtory reſpecting each Denomination. III. The Riſe and Progreſs of the various Sects, Hereſies, and Opinions, which have ſprung up in diferent Ages and Countries; with an Account of the Founders and Propagators thereof. IV. A Survey of the ſeveral Objects of Adoration, Deities and Idols. Of the Perſons dedicated to the Sacred Fonction; Prieſts and Religious Orders. Times and Places of Divine Worſhip; Faſts, Feſtivals, Temples, Churches, and Moſques. V. Of Sacred Books and Writing; the Veſtmens of Religious Ordres, and a Deſcription of all de Utenſils employed in Divine Offices. VI. The

Changes and Alterations, which Religion has undergone both in Ancient and Modern Times. Compiled from the beſt Authorities. By THOMAS BROUGHTON A. M. Rector of *Stibington* in *Huntingtonſhire. London.* Printed for *C. Davis*, overagainſt Gray's-Inn-Gate, Holbourn; and *T. Harris* on London-Bridge. MDCCXLII.

C'eſt-à-dire:

DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE TOUTES LES RELIGIONS, *depuis la Création du Monde juſques à aujourd'hui*; Contenant *I. Une Expoſition de tous les Syſtèmes de Théologie des Payens & de leur Origine, des Coutumes ſuperſtitieuſes du Paganiſme, de ſes Cérémonies & de ſes Dogmes. II. Les Principes de la Religion Judaïque, de la Chrétienne & de la Mahométane, avec les Loix Eccléſiaſtiques, & les Faits Hiſtoriques qui y appartiennent. III. La Naiſſance & les Progrès des diférentes Sectes, Héréſies, & Opinions qui ont éclaté en divers Tems & en divers Lieux, avec des Eclairciſſemens tant ſur ceux qui en ont été les Auteurs que ſur ceux qui les ont répandues.*

dues. IV. Une Deſcription des diférens Objets de l'Adoration des peuples, de leurs Divinites & de leurs Idoles; des Perſonnes conſacrées au Service Divin, ſoit Prêtres ſoit Religieux; des Tems & des Lieux affectés au Culte Public, des Jeunes, des Fêtes, des Temples, des Egliſes & des Moſquées. V. Des Livres & des Ecrits Sacres; des Habits propres aux Eccléſiaſtiques & des Utenciles employés dans le Service Religieux. VI. Enfin, les Changemens & les Altérations que la Religion a ſouffert dans les divers Ages du Monde. Le tout tiré des meilleures Sources par THOMAS BROUGHTON Maitre és Arts Recteur de *Stibington*, dans la Province de *Huntington*. A *Londres* pour *C. Davis* & *T. Harris* 1742. 2 vol. fol. *Vol. I.* pagg. 606. *Vol. II.* pagg. 563. ſans la *Préface*, les *Tables* & un *Indice*.

PArmi les Arts qui ſe ſont perfectionnés dans notre ſiécle, celui de mettre aux Livres qu'on publie, des Titres qui les faſſent valoir, n'eſt pas un des moins conſidérables. Graces aux ſoins laborieux de quelques ſavans, cet Art originairement fort ſimple eſt deſormais une affaire d'étude. Je compte que dans peu, les Titres des Livres ſeront autant de Préfaces qui en développeront tout le plan, & qui épargneront aux Lecteurs d'un certain ordre l'ennui de parcourir ou de feuilleter les Ouvrages dont ils ſe font un plaiſir de parler, ſans vouloir prendre la peine de les lire. Cependant comme les plus belles choſes ont leurs inconvéniens, il eſt à craindre que dans l'Architecture Literaire auſſi bien que dans l'Architecture Méchanique, ces frontiſpices ne ſe chargent peu à peu de trop d'ornemens, & que le gout n'en devienne à la fin Gothique. Quand le Dictionnaire de Mr. *Broughton* parut en 1737. il étoit déja décoré d'un riche & long Titre, dont les premiers mots étoient *Bibliotheca Hiſtorico-Sacra*, ou *Bibliothéque Hiſtorique des principales Matières qui ont du rapport à la Religion Ancienne & Moderne* &c.; mais ayant changé de Maitre & paſſé des mains du Sr. *Reily*, ou plutot de l'Auteur qui l'avoit fait imprimer par ſouſcription, dans celles des Srs. *Davis* & *Harris*, ces Meſſieurs, ont cru devoir l'annoncer d'une manière plus ample & plus méthodique. Peut-être auſſi eſt-ce à Mr. *Broughton* lui-même que nous ſommes redevables de ce changement. Quoiqu'il en ſoit, un Journaliſte auroit mauvaiſe grace d'y trouver à redire; & en cette qualité je me félicite de voir l'analyſe du Livre que j'annonce toute faite dans le Titre même qu'on lui a donné. De cette manière le Lecteur n'a plus beſoin de mon aſſiſtance pour ſavoir ce que l'Ouvrage contient, &

pourvu

pourvu que je diſe, ſoit en général ſoit par voye d'exemple dans quelques articles, de quelle manière le plan en eſt exécuté, j'aurai ce me ſemble rempli ma fonction dans toute ſon étendue.

En général, le Deſſein de l'Auteur très-excellent en ſoi-même eſt auſſi heureuſement exécuté. Le Nouveau Dictionnaire des Religions embraſſe une variété prodigieuſe d'objets intéreſſans, il les expoſe avec clarté, il en montre les ſources, il étale partout une Litérature conſidérable, une Lecture immenſe des Anciens & des Modernes, & l'Auteur a eû l'art d'y raſſembler quantité de choſes curieuſes, qu'on y trouve facilement au moyen d'un bon Indice, & de ſix ou ſept Tables des Matières qui préſentent à l'œil dans un ordre Alphabétique, tout ce qui eſt répandu dans le corps de l'Ouvrage ſur les diférens ſujets qu'on voit énoncés dans le Titre. Cependant comme un Dictionnaire ne peut ſe perfectionner qu'à la longue, il y aura bien des ameillorations à faire dans celui-ci. L'Auteur en le publiant a été obligé d'accompagner chaque volume d'un petit ſupplément qu'il faudra ranger dans le corps de l'Ouvrage. En ſe chargeant de ce Travail, on aura encore à ſuppléer à quantité d'articles omis, principalement dans tout ce qui concerne le Droit Eccléſiaſtique moderne, & les termes tant de Rituel que de Pratique. Pour empêcher que les volumes ne ſe multiplient il faudra retrancher, une infinité de longues citations des Poëtes Grecs, Latins, & Anglois, qui emportent des pages entières & qui groſſiſſent l'Ouvrage ſans néceſſité. Enfin ce qui eſt plus important encore, il faudra rendre quelques citations un peu moins vagues, en marquant toujours les Livres des Auteurs où l'on puiſe & même tant que la choſe ſera poſſible l'endroit précis d'où l'on a pris ce qu'on avance. Mr. *Broughton* eſt plus exact là deſſus qu'on ne l'eſt ordinairement, mais il eſt impoſſible que dans un grand Ouvrage, où l'on eſt ſouvent obligé de citer ſur la foi d'autrui, l'on ne tombe dans quelques mépriſes. Qui eſt ce d'ailleurs qui a la commodité de pouvoir vérifier tant de citations, & de ſe procurer tous les Auteurs néceſſaires pour cet effet? Je voudrois que ces impitoyables Cenſeurs des moindres fautes qui échappent en ce genre, fuſſent condannés à écrire quelque Ouvrage de Litérature. Ils verroient ce qu'il en coute pour être à peu près exact, & ils apprendroient par leur expérience qu'il eſt impoſſible de l'être à tel point, que les *Ariſtarques* & les *Zoïles* n'y aient rien à redire.

Quant aux choſes mêmes, on ſent aſſez combien il eſt délicat d'écrire ſur la Religion de tous les Peuples du Monde, & de donner une juſte idée des Sentimens de chaque Secte. Il eſt au deſſus de l'humanité de ne s'y point méprendre, ſoit par préjugé, ſoit par inattention, ſoit par le défaut des guides que l'on choiſit. Je doute un peu par exemple que les Puritains, les Preſbytériens, & en général tous les Non-Conformiſtes que l'Egliſe Anglicane tolère, ſoyent parfaitement ſatiſfaits des idées que Mr. *Broughton* donne de leurs Sentimens. Mais après tout il cite ſes Auteurs. Tout ce qu'on pourra lui reprocher, c'eſt de n'avoir pas toujours conſulté ceux qui méritoient le plus de l'être, & de leur avoir quelquefois ſubſtitué ceux qui le méritoient le moins. Je n'ai pu m'empêcher de rire en voyant une longue tirade du *Hudibras* de *Butler* pour toute citation au mot PRESBYTERIANS. C'étoit bien là vrayement qu'il falloit s'adreſſer pour connoitre les Preſbytériens. Il faut croire que Mr. *Broughton* a mieux aimé égayer la matière par une deſcription ſatyrique & bouffonne que de donner à cet Article un air ſombre, en ſe piquant d'un meilleur choix & de plus d'exactitude.

Je dois pourtant avertir qu'on feroit tort à ce Théologien ſi l'on jugeoit de ſon Dictionnaire par ce que je viens de dire ſur cet Article particulier. La plupart mieux travaillés ont été puiſés dans de meilleures ſources. *Cave*, *Bingham* & *Magri* ont fourni à Mr. *Broughton* le plus grand nombre des Articles qui roulent ſur les Antiquités Eccléſiaſtiques. Il a pris dans l'*Hiſtoire des Ordres Religieux* ceux qui ſe rapportent à la Religion Monachale. La *Bibliothéque Orientale* de Mr. d'*Herbelot*, *Ricault*, &c. lui ont fourni pluſieurs de ceux qui concernent les

Cultes des Orientaux Anciens & Modernes. *Prideaux*, les *Buxtorfs*, *Cunæus*, *Leon de Modène*, ceux qui appartiennent aux Rites & aux Sectes du Judaïſme. Il a tiré de *Hyde* ceux qui regardent les Anciens *Perſans*. Il a emprunté des Poëtes les Articles de Mythologie Payenne. Il a mis ſous contribution quantité de Voyageurs pour faire connoitre l'Etat du Paganiſme Moderne. Et en tout genre, il a enrichi ſon Ouvrage, de ce qu'il y a trouvé de plus propre dans les Ecrivains les plus fameux de tous les Têms & de tous les Païs. Quelques exemples mettront au fait de ſa méthode. Je vai donc traduire deux ou trois Articles pris au hazard dans l'un & dans l'autre Volume; mais il faudra que je me borne à ceux qui ſont de médiocre longueur.

„ ACTES DE PILATE. Rélation envoyée „ par *Pilate* à l'Empereur *Tibère* concernant *Jéſus-Chriſt*, ſa mort, ſa réſurrection, ſon aſcenſion & les crimes dont on „ l'avoit convaincu devant lui. (*a*) C'étoit „ la coutume parmi les *Romains* que les „ Proconſuls & les Gouverneurs des Provinces dreſſaſſent des *Actes* (*b*) ou Mémoires de ce qui ſe paſſoit ſous leur Gouvernement pour les envoyer enſuite à „ l'Empereur & au Sénat. (*c*) Les Hérétiques corrompirent ces *Actes de Pilate*,

---

(*a*) *Euſeb.* H. E. Lib. 2. c. 2.
(*b*) *Epiph.* Hæreſ. 50.
(*c*) *Euſeb.* Lib. IX, c. 5.

,, *late*, ou en forgèrent d'autres à leur imi-
,, tation. (*a*) De leur coté les Payens en
,, haine du Chriſtianiſme fabriquèrent auſſi
,, de prétendus *Actes de Pilate* ſous le règne
,, de *Maximin* Cet Empereur ordonna par
,, un Edit ſolennel qu'on les envoyât dans
,, toutes les Provinces, avec ordre aux
,, Maitres d'Ecole de les traduire & de les
,, faire apprendre par cœur aux jeunes gens.
,, Ces *Actes* tant les véritables que les ſup-
,, poſés ſe ſont perdus (*b*). Il eſt vrai qu'on
,, trouve dans le faux *Hégéſippe* une Lettre
,, de *Pilate* à l'Empereur *Claude* touchant
,, *Jéſus-Chriſt*; mais la ſuppoſition de cette
,, piéce ſaute aux yeux. "

,, CARYA [*Gr.*] Fête à l'honneur de (*c*)
,, *Diane* ſurnommée *Caryatis* de *Carythum*
,, dans la *Laconie* où on célébroit cette
,, Solennité. Pendant cette Fête les Jeu-
,, nes Filles danſoient enſemble une danſe
,, dont on attribuoit l'invention à *Caſtor* &
,, *Pollux* & cela s'appelloit καρυατίζειν (*d*). "

,, HAFFEDHAH. (*e*) Idole ou Fauſſe Divi-
,, nité des *Adites*, peuple de cette Tribu
,, d'*Arabes* qui habitoient le Canton *Hadbra-*
,, *mout* dans l'*Yemen* ou *Arabie Heureuſe* &
,, qui furent exterminés au tems du Pro-
,, phète *Houd*, c'eſt-à-dire du Patriarche
,, *Heber.*

(*a*) *Anacephal.* pag. 683.
(*b*) *Cave* Hiſt. Litter. Sæc. Apoſt.
(*c*) *Pauſan.* in Laconicis.
(*d*) *Lucian.* ϖερὶ ορχηστέως.
(*e*) D'*Herbelot.* Bib. Or.

,, *Heber.* On invoquoit cette Divinité prin-
,, cipalement pour obtenir la grace de
,, voyager heureuſement. "

,, LAZARITES OU PE'RES DE ST. LAZARE.
,, C'eſt une Congrégation Religieuſe de
,, Clercs Réguliers inſtituée en *France* dans
,, le XVII. Siécle par Mr. *Vincent.* Ils
,, prennent leur nom d'une Maiſon qu'ils
,, ont à *Paris* au Fauxbourg *Saint Laurent.*
,, Le Séminaire qu'ils y entretiennent s'ap-
,, pelle le *Séminaire des bons enfans.* Leurs
,, vœux ſont très-ſimples. Ils s'en font
,, diſpenſer fort aiſément. "

,, TOUQUÔA. (*a*) Nom d'une Divinité mal-
,, faiſante que les *Hottentots* du *Cap de*
,, *bonne eſpérance* adorent. Ces Idolatres
,, diſent que *Touquôa* eſt le principe & la
,, cauſe de tous les maux imaginables. Ils
,, croyent que cet être eſt un Capitaine in-
,, férieur, petit, mal bâti, trop méchant
,, pour les laiſſer long-tems en repos. C'eſt,
,, diſent ils, afin de l'appaiſer & de ſe met-
,, tre à couvert de ſes méchancetés, qu'ils
,, l'adorent & qu'ils lui ſacrifient de tems
,, en tems un bœuf ou une brebis. Quel-
,, ques *Hottentots* prétendent avoir vu *Tou-*
,, *quôa.* Ils le dépeignent comme un monſ-
,, tre hideux tout hériſſé de poils, diffor-
,, me, & terrible, qui a la tête & les pieds
,, d'un cheval, & la peau blanche. "

Voilà quelques-uns des Articles les moins conſidé-

(*a*) P. Kolben Preſent ſtate of the *Cape of Good Hope.* c. 8.

conſidérables du Dictionnaire de Mr. *Broughton*. Il y en a de fort travaillés & de fort étendus. On peut voir par exemple ce qu'il a recueilli ſous les mots ſuivans, *Azyle*, *Bacchus*, *Bible*, *Chrétiens*, *Egliſe*, *Clergé*, *Epitres de St. Paul*, *Euchariſtie*, *Enfer*, *Feu*, *Funerailles*, *Dieu*, *Dieux*, *Hérétiques*, *Juifs*, *Images*, *Inquiſition*, *Junon*, *Jupiter*, *Liturgie*, *Luther*, *Miracles*, *Miſſionnaires*, *Mahométans*, *Mois*, *Nopces*, *Oracles*, *Pape*, *Prière*, *Religion*, *Sabbath*, *Sacrifices*, *Sermons*, *Sybilles*, *Synodes*, *Temples*, *Venus* &c. L'Article des *Epitres de St. Paul* par exemple, eſt d'environ huit pages & contient entr'autres choſes, le précis de chacune de ces Epitres tiré de Mr. *Locke*. Au mot *Liturgie* ſe trouve en abrégé l'hiſtoire de la Liturgie de l'Egliſe Anglicane. Au mot *Religion* l'Auteur trace dans quinze pages, l'Etat préſent des Religions du Monde. Au mot *Synode* il en employe vingt & quatre à donner le ſommaire des dixhuit Conciles que l'Egliſe Romaine regarde comme Oecuméniques, & ainſi du reſte.

Ce n'eſt pas une choſe faiſable que d'entrer ici dans la diſcuſſion des Matières, que Mr. *Broughton* a recueillies ſous ces Titres & ſous divers autres, ni même de la forme qu'il leur y a donnée. Chaque Lecteur en jugera à ſa guiſe, ſelon ſa profeſſion & ſes beſoins. C'eſt aſſez le ſort des Dictionnaires; tel Article qui y paroit aux uns peu curieux, le paroit infiniment à d'autres. Tel qui y eſt trouvé long & ennuyeux par quelques perſonnes mal inſtruites, ne paroit pas aſſez étoffé, au jugement des perſonnes qui ſont plus éclairées ſur ce qui en fait le ſujet. Il n'eſt pas poſſible que tout le monde s'intéreſſe également aux mêmes matières.

On doit pourtant avouer qu'il y a certaines choſes remarquables que tout Lecteur tant ſoit peu inſtruit s'attend de trouver dans les Articles auxquels elles ſe rapportent naturellement. On cherchera par exemple au mot *Sabbath*, ce que c'étoit que l'*Année Sabbathique* des *Juifs*, & l'on ſera je m'aſſure un peu étonné, que Mr. *Broughton* ait preſque entièrement gardé le ſilence ſur une conſtitution auſſi remarquable dans l'Hiſtoire du Peuple de Dieu. Ce qu'il en dit eſt renfermé dans cinq ou ſix lignes, où il ſe borne à exprimer le fait, ſans aucune recherche, ſans aucune indication d'Auteurs, ſans aucune réflexion, ſoit pour conſtater la vérité de la choſe, ſoit pour faire ſentir les conſéquences qui en réſultent en faveur de la vérité de la Religion de *Moïſe*. Il auroit pû néanmoins trouver d'excellens ſecours là deſſus dans les Auteurs mêmes dont il fait ſouvent uſage. A leur défaut la Lettre qu'un Savant fit inſérer il y a quelques années dans la *Bibliothéque Germanique* (a), lui auroit richement fourni, ſur le ſujet dont nous parlons, dequoi contenter ſes Lecteurs, & orner ſon Dictionnaire.

(a) *Biblioth. Germanique.* Vol XXX. Art. 3.

J'ai de même été ſurpris, en liſant ce que Mr. *Broughton* a recueilli ſous le mot de *Feu* de n'y rien trouver ſur le crime de *Nadab* & d'*Abihu* leſquels furent ſi ſévèrement punis pour avoir offert devant le Seigneur un *feu étranger* (*a*). L'Auteur fait entrer dans cet Article des particularités qui ne me paroiſſent pas à beaucoup près auſſi intéreſſantes. Il y emprunte de *Jurieu*, d'*Outram*, de *Buxtorf*, de *Virgile*, de *Dryden*, de *Hyde*, & de *Maundrell*, les Fables des *Juifs* ſur le Feu Céleſte, l'opinion des Payens ſur le Feu Perpétuel, celle des Mages & de *Zoroaſtre* ſur ce prétendu Symbole de la Divinité, & tout le détail de la Cérémonie que les *Arméniens* & les *Grecs* appellent aujourd'hui la Fête du Feu Sacré. Mais en définiſſant ce qu'étoit ce Feu miraculeux parmi les *Juifs*, & en rapellant ce que *Moïſe* nous apprend de ſon origine, n'auroit il pas été naturel de dire au moins en deux mots ce qui ſe paſſa dans une rencontre, où il ſemble que Dieu ne ſe montra ſi ſévère que pour apprendre de bonne heure à ſes Miniſtres, qu'il ne prétendoit pas qu'ils oſaſſent employer dans les Cérémonies où le feu étoit néceſſaire, d'autre feu que celui qu'il avoit lui-même envoyé du Ciel.

Je parle comme on voit en ſuppoſant avec la foule des Critiques que le crime de *Nadab* & d'*Abihu*, conſiſta, en ce que voulant commencer les fonctions de leur Miniſtère en

---

(*a*) *Levit.* X, 1. &c.

en offrant de l'encens au Seigneur, ſoit erreur ſoit négligence ils ne prirent point des charbons du Feu qui bruloit ſur l'Autel des Holocauſtes mais apparemment de quelque autre feu qu'on entretenoit dans le Parvis du Tabernacle pour l'uſage des Sacrificateurs. Je penſe toutefois, qu'on ne ſera pas fâché de ſavoir, qu'un Théologien de *Friſe* qui a depuis peu approfondi la matière dans un Traité Latin de ſa façon imprimé à *Harlingue* l'année dernière (*a*), a fait deux objections conſidérables contre cette ſuppoſition. Il remarque 1. que *Moïſe* donne d'abord au Feu dont les deux fils d'*Aaron* ſe ſervirent le nom de *feu* ſans aucune qualification, & qu'il ne l'appelle *feu étranger*, qu'après avoir dit *qu'ils y mirent du parfum.* Voici en effet les paroles de cet Hiſtorien, *Or les enfans d'Aaron Nadab & Abihu, prirent chacun leur encenſoir, & y ayant mis du feu, ils mirent deſſus du parfum & offrirent devant l'Eternel un feu étranger, ce qui ne leur avoit point été commandé* (*b*). A ce tour d'expreſſion il ſemble que le *Feu* dont *Nadab* & *Abihu* ſe ſervirent, n'étoit pas en lui-même un *feu étranger*, & qu'il ne le devint que lorſque les deux Sacrificateurs y eurent *mis du parfum.* 2. Mr. *Scheltinga* (c'eſt le nom du Théologien *Friſon*) obſerve que le verſet

---

(*a*) Theodori Scheltinga *de Fato Nadabi & Abihu, Libellus ſingularis, ad Levit. X, 1. &c.* Harlingæ 1742 *Octavo.*

(*b*) *Levit. X,* 1.

verſet qui précède immédiatement celui qu'on vient de rapporter, détruit l'Interprétation ordinaire. Il y eſt dit, que le *feu ſortit de devant l'Eternel, & conſuma ſur l'Autel l'Holocauſte & les graiſſes, ce que tout le peuple ayant vû ils s'écrièrent de joye & ſe proſternèrent le viſage contre terre* (a). A quoi *Moïſe* ajoute d'abord, *Or*, ou *Et*, *les enfans d'Aaron* &c. Qu'on y prenne bien garde. Ceci inſinue aſſez clairement qu'auſſitot que le feu du Ciel fut tombé ſur l'Holocauſte, & ſur les graiſſes, en préſence de tout le peuple, ſous les yeux d'*Aaron* & de ſes fils, *alors*, immédiatement alors, ceux ci *prirent chacun leur encenſoir & y mirent du feu.* Or quelle apparence que ſur le champ même ils euſſent par négligence ou par erreur, pris pour leur oblation, d'un autre feu que de celui qu'ils attendoient, & dont il eſt ſi probable que Dieu leur avoit déjà *commandé* expreſſément de ſe ſervir?

Mais pourquoi donc *Moïſe* appelle-t-il ce feu un *feu étranger*, & quel aura été dans la ſuppoſition de Mr. *Scheltinga* le crime de *Nadab* & d'*Abibu*? Il conjecture que leur crime conſiſta, en ce qu'ils mirent ſur le Feu Sacré, de l'encens, d'un autre manière que Dieu ne le leur avoit preſcrit, ſe précipitant trop à le faire, avant que d'entrer dans le Tabernacle; ſelon lui il faut traduire le Texte en ces termes, *Et les Fils*, ou *Alors les Fils, d'Aaron Nadab & Abibu prirent chacun*

(a) *Levit. IX, 24.*

chacun leur encenſoir & y ayant mis du feu (Sacré) *ils y mirent deſſus du parfum. Ainſi ils offrirent devant l'Eternel un feu étranger, ce qui leur avoit été défendu.*

Cette ingénieuſe conjecture eſt auſſi vraiſemblable quelle eſt ſimple. 1. Il eſt certain que c'étoit dans le Lieu Saint & ſur l'Autel d'Or que les Sacrificateurs devoient allumer l'encens. *Exod.* XXX, 7, 8. Les Rabins (*a*), & *Maimonidès* (*b*) entr'autres, y ſont exprès. 2 Il eſt viſible par le Texte de *Moïſe*, que *Nadab* & *Abihu*, mirent le parfum ſur le feu de leur encenſoir avant que de venir devant le Seigneur, la connexion & la conſtruction des termes de l'Original mènent là. 3. Enfin, Mr. *Scheltinga*, fait voir que l'Ecriture donne ſouvent le titre d'*étranger* à ce qui eſt joint ou mêlé à des choſes auxquelles il ne doit pas l'être (*c*); ainſi un faux culte, rendu au vrai Dieu, y eſt appellé un *culte étranger*, ainſi une proſtituée, y eſt appellée une *chair* ou une *femme étrangère Prov.* VII, 5., ainſi l'encens compoſé d'une autre manière que Dieu ne l'avoit ordonné ſoit par raport à la quantité ſoit par raport à la qualité des drogues *Exod.* XXX, 34. eſt fréquemment appellé un *encens étranger.* Ici donc de même un *feu étranger*, c'étoit du *feu Sacré* rendu étranger ou impur par l'aſſociation d'un encens

---

(*a*) *Voy.* Braunius *Sel. Sacr. Lib.* 4. *c.* 1. *p.* 368.
(*b*) *De Sacrif. Jug. & Extraord. Cap.* 3. §. 1.
(*c*) *Voy.* Gataker *Adv. Miſc. Cap.* 15. *p.* 560.

encens qui y avoit été mis contre les règles, au mépris des ordres que Dieu avoit ſans doute donnés quoique *Moïſe* ne les rapporte pas.

Nous eſpérons que le Lecteur nous pardonnera une digreſſion qui ne peut que faire plaiſir à tous ceux qui ont à cœur d'entendre l'Ecriture Sacrée dans ſa ſignification litérale. Il y auroit bien d'autres choſes à prendre dans les Livres des Théologiens étrangers pour enrichir & perfectionner le Dictionnaire de Mr. *Broughton.*

ARTICLE VI.

LETTRE

à Monſ^r. E. . . . Paſteur de la S. . ., ſur les Ouvrages de Monſ^r. ARLAUD, célèbre Peintre de Genève.

MONSIEUR,

VOus avez apris la mort de Monſ^r. *ARLAUD*, que nous avons perdu il y a un peu plus d'un mois. Vous le connoiſſiez ſur le pié d'un très habile Peintre en Miniature. Mais vous ſouhaitez qu'on vous informe un peu en détail des principaux Ouvrages qu'il a faits, & de quelques particularités de ſa vie. Vous auriez pu vous adreſſer à quelque autre, qui auroit été beaucoup plus en état de vous ſatiſfaire. Ce n'eſt pas que je n'aïe connu très particuliérement cet Illuſtre Peintre, & que je n'aïe été en droit de le mettre dans la Claſſe de mes Amis. Mais pour parler d'un Homme qui a excellé dans la Peinture, il faudroit entendre cet Art, & j'avoue que je ne le connois guére. Je ne laiſſerai pas de me mettre en devoir de vous ſatiſfaire. Je vai donc vous dire, à ma maniére, tout ce que je ſai ſur le Chapitre de cet habile Homme.

JAQUES ANTOINE ARLAUD naquit à *Genève* le 18. Mai 1668. Il y fit ſes prémiéres études fort réguliérement juſqu'à l'age de ſeize ou dix ſept ans, & il a conſervé juſqu'à la fin de ſa vie beaucoup de gout pour les Belles-Lettres. Il avoit la conception aiſée & une excellente mémoire. Il ſe ſeroit deſtiné à la Prédication ſi la forte raiſon de *Res anguſta domi*, ne l'eût engagé à avoir d'autres vues. Il ſe tourna donc du coté du Deſſein & de la Peinture, pour laquelle il ſe ſentoit auſſi de l'inclination. Il fit en peu de tems de grands progrez dans cet Art, & l'on peut dire, preſque ſans Maitre. On ſait qu'il n'aprit à deſſiner que pendant deux mois, & que tout le reſte il l'a aquis par lui même.

A l'age de vint ans, ſe ſentant déja aſſez fort pour le Portrait, il quita *Genève*. Il alla d'abord à Dijon, où il peignit diverſes perſonnes de diſtinction, pendant environ une année. Le gain qui lui revint de ce Travail le mit en état de faire le voiage de

Paris. Là il ſe mit auſſi à faire quelques Portraits. Pendant le jour il manioit le Pinceau, & une partie de la nuit le Craïon pour ſe perfectionner dans le Deſſein.

Son talent ſe dévelopant tous les jours avec beaucoup de rapidité, ſon mérite ne tarda pas à être connu. Dans peu d'années il eut une réputation des plus brillantes. Outre la fineſſe & la délicateſſe de ſon Pinceau, la beauté du Coloris en quoi il a excellé, il avoit ſu donner à la Miniature une force qu'elle n'avoit point eu juſqu'à lui. Monſ^{r}. *le Duc d'Orléans* Régent diſoit, *les Peintres en ce genre n'ont fait juſqu'ici que des Images.* Arlaud *leur a apris à faire des Portraits. Sa Miniature s'exprime auſſi fortement que la Peinture à huile.*

Ses Portraits étoient reſſemblans, mais il ſavoit ſur tout leur donner de la vie. Il s'apliquoit principalement à peindre l'ame. Ce qui l'aidoit beaucoup à y réuſſir, c'eſt qu'il étoit excellent Phiſionomiſte. Il ſavoit découvrir, preſque au prémier coup d'œil, le caractére des gens. Le moindre geſte diſoit beaucoup pour lui. A cet égard, il étoit en quelque maniére redoutable. Ses yeux perçans ſembloient pénétrer juſque dans l'intérieur. Quoique la Cour ſoit le Païs de la diſſimulation, bien des Courtiſans étoient tranſparens pour lui. Deux de ces Meſſieurs s'en plaignoient un jour avec vivacité; *Ce Diable d'*Arlaud; dit l'un d'eux, *voit juſque dans le fond de notre Ame.*

Fort au deſſus de ceux qui ſe mêloient de Miniature à Paris, pluſieurs Princes & Princeſſes de la Cour de France voulurent avoir leur Portrait de ſa main. Son Art lui donna peu à peu accez chez les Perſonnes du plus haut rang. Il étoit ſur tout fort bien vu au Palais Roial. *MADAME*, Princeſſe Palatine, Mére du dernier Régent, avoit beaucoup de bonté pour lui. Elle s'eſt déclarée, dans toutes les ocaſions, ſa généreuſe Protectrice. En 1718. Elle lui donna ſon Portrait en grand, avec une riche Bordure. Il l'a légué par ſon Teſtament à la Bibliotéque publique de *Genève*, avec d'autres beaux Morceaux de Peinture.

Monſr. *le Duc d'Orléans* ſon Fils, l'affectionna auſſi beaucoup. Ce Prince, comme tout le monde ſait, avoit un gout décidé pour les beaux Arts. Il aimoit ſur tout la Peinture, & étoit un excellent Connoiſſeur. Il deſſinoit très bien, & manioit même quelquefois le Pinceau. Afin de ſe perfectionner encore plus le gout, il trouva à propos de s'atacher Mr. *Arlaud*. Pour l'avoir ſous ſa main il lui donna même un apartement dans ſon Chateau de Saint Cloud. Là ils peignoient enſemble, & ce Prince lui faiſoit l'honneur de l'apeler ſon *Maitre en Peinture*. Il trouvoit que notre Génevois entendoit ſon art fonciérement, qu'il étoit en état d'en déveloper les véritables principes, & qu'il ſavoit auſſi en tirer les conſéquences; qu'il avoit bien étudié les Règles de la Peinture, & qu'il ſavoit encore mieux les apliquer. Cette préférence, dans une ville où il y a tant d'habiles Peintres, & où l'on peut choiſir ſur un ſi grand nombre, dit beaucoup en faveur de notre Compatriote. Il y en a aſſez qui ont la pratique, mais à qui la Théorie manque. Pluſieurs paſſent pour très habiles, qui n'ont cependant que la main. Il ne faut pas leur demander la raiſon de ce qu'ils font de bien. Ce ſont, par maniére de dire, des *Natures Plaſtiques*, qui organiſeront bien un Homme, un Animal, une Plante, mais ſans ſavoir ce qu'elles font. Monſ^r. *A.* étoit en état de rendre raiſon de tout. Il étoit extrémement fort ſur l'*Erudition Pittoreſque*, & c'eſt ce qu'il faloit avec le *Duc d'Orleans*, génie ſupérieur qui vouloit toujours aprofondir un ſujet, dès qu'il s'en ocupoit.

Ce Prince avoit des Tableaux pour de très groſſes ſommes. Il fit l'aquiſition de tous ceux qu'avoit poſſédé autrefois la Reine *Chriſtine* de Suéde, & qui étoient de tous les plus excellens Maitres. Après la mort de cette Reine, un Prince Romain en fit l'aquiſition. Il les a gardés juſqu'à ſa mort, mais ſon Fils qui aimoit plus l'argent que la Peinture, les vendit au feu *Duc d'Orleans*, pour un milion. Ce furent là de beaux ſujets à étudier pour le Diſciple & pour le Maitre. Ils s'ocupérent lontems de ces beaux Originaux. Monſ^r. *A.* a dit ſouvent que c'eſt là l'Epoque qu'il avoit commencé à ſavoir quelque choſe en Peinture.

Dès que ſa fortune le lui permit, il voulut auſſi avoir en propre quelques bons Originaux. Il en fit un ſi bon choix que ſon Cabinet paſſoit pour une des Curioſités qu'un Etranger devoit voir à Paris. *Brice* & quelques autres qui ont donné la Deſcription de Paris, n'ont pas manqué d'en faire mention. „ Dans la rue de Condé, dit l'un d'eux, „ eſt l'apartement de *Jaques-Antoine ARLAUD*, qui réuſſit ſi heureuſement dans „ les Portraits en Miniature, qu'aucun autre Maitre ne lui peut à préſent diſputer „ en ce genre ſi dificile. Son Cabinet eſt „ rempli de Tableaux excellens du *Titien*, „ d'*Annibal Carrache*, de *Rubens*, & des „ autres Peintres en réputation; mais on „ ne trouvera dans aucun autre Cabinet un „ plus beau choix de Païſages de *Forêt*, & „ d'une perfection plus exquiſe (*a*)."

Monſr. *A.* ne ſe bornoit pas au Portrait, quoiqu'il y réuſſit ſi bien, & qu'à peine pouvoit-il ſufire à ceux qu'on lui demandoit. Les grands Peintres aiment ſur tout travailler à quelque morceau d'Hiſtoire. C'eſt là qu'ils dévelopent le mieux leur génie. Il eſt vrai que c'eſt proprement le département des Peintres à huile. Monſr. *A.* n'a pas laiſſé de donner dans ſon genre de Peinture, des ſujets hiſtoriques. Nous avons de lui entr'autres *la Famille Sainte*, c'eſt-à-dire l'Enfant Jéſus, la Ste. Vierge & Joſeph; nous avons encore une Madelaine peinte dans

---

(*a*) *Brice, Deſcript. de Paris. 6e. Edit. 1713. Tom. III. pag. 73.*

dans le commencement de ſa Converſion, & qui eſt d'une beauté parfaite. Ces deux Piéces ſont les plus grandes que l'on faſſe en Miniature. Il les a léguées à la Bibliotéque publique de notre ville, où elles font l'admiration des Connoiſſeurs.

Mais le morceau de Peinture le plus ſingulier qui ſoit ſorti de ſes mains, c'eſt ſa fameuſe *Léda*. C'eſt celui qui a le mieux fait connoitre ſes talens. En voici l'hiſtoire en peu de mots. Notre Peintre vit à Paris dans le Cabinet d'un Curieux, un Bas-relief de *Michel-Ange*, qui lui parut de la derniére beauté. C'étoit un Marbre blanc d'environ deux piés de large, ſur une hauteur proportionnée. On y voioit Jupiter changé en Cigne qui eſt auprès de *Léda*. L'envie lui prit de copier cet Original, & précisément de la même grandeur. Il ſe propoſa que ſa Copie, qui devoit être ſur du Papier, fit ſur l'œil du ſpectateur le même effet que le Marbre même. Il travailla principalement à l'Encre de la Chine; mais il y emploia bien d'autres couleurs qui pointillées avec un art & une délicateſſe infinie ſont devenues imperceptibles. De ce travail il a réſulté une Copie ſi ſemblable à l'Original que ce Papier étoit devenu du Marbre, & les Figures un Relief effectif. La plupart de ceux qui voioient ce Tableau pour la prémiére fois commençoient par y porter la main pour s'aſſurer par l'atouchement de ce qu'ils voioient. Je le vis à Paris peu de tems après qu'il fut achevé, & je jouai auſſi des doits. Mettez moi, ſi vous voulez, au nombre des *Badaux tatonneurs.* Je vous répondrai pour ma juſtification que des Sculpteurs eux mêmes, y avoient été trompés avant moi.

Ce qui fait le mérite diſtinctif de ce Tableau, à ce que diſent les Connoiſſeurs, c'eſt que le *Clair-Obſcur* y eſt mis en œuvre avec toute l'intelligence poſſible, que les gradations y ſont parfaitement obſervées, ce qui rend les figures tout à fait ſaillantes. La Peinture a ſon harmonie comme la Muſique. Il y doit avoir une force & une dégradation de lumiére preſque imperceptible. C'eſt par cette diſtribution enchantereſſe des jours & des ombres que notre Peintre Génevois avoit ſu ainſi faire illuſion aux ſens.

Tout Paris avoit admiré la *Léda* dans le Cabinet de Mr. *A.* Le Duc de la Force l'aïant auſſi voulu voir, ne s'en tint pas à la ſimple admiration. Frapé de ſa beauté, il penſa à la poſſéder. Le voilà donc rival de Jupiter. Pour jouir de ce bel Objet il crut devoir imiter l'artifice de ce Dieu pour faire la conquête de Danaé. Comme lui notre Duc fit pleuvoir l'or & l'argent. Il alla juſqu'à ofrir douze mille Livres pour avoir *Léda* à ſa diſpoſition. Vous jugez bien qu'il l'obtint à ce prix. Cependant un fâcheux contretems traverſa cette négociation & l'empêcha d'avoir lieu. Immédiatement après cette Convention arriva la Chute du *Miſſiſipi*, qui dérangea entiérement la fortune de ce Seigneur. Il donna trois ou quatre mille Livres de dédommagement au Peintre & lui rendit ſon Tableau.

En 1721. Mr. *A.* fit le voiage d'Angleterre. Un de ſes Fréres, auſſi Peintre en Miniature, s'étoit établi à Londres, & y étoit eſtimé. Mais il étoit mort depuis une année ou deux. Il laiſſoit une veuve, qui eſt une Femme de mérite, & qui entroit pour beaucoup dans le ſujet du voiage. Notre Voiageur s'étoit muni d'une excellente Lettre de recommandation pour être bien reçu en Angleterre. *MADAME* avoit eu la bonté d'écrire en ſa faveur à la Princeſſe de Galles, devenue dans la ſuite Reine d'Angleterre. Il ne pouvoit pas manquer d'être vu de fort bon œil à la Cour. Les Ouvrages qu'il y produiſit, ſoutenus de cette forte recommandation, le firent regarder tout autrement qu'un Peintre du commun. On le gratifia de pluſieurs belles Médailles d'or, qui à ſa mort, ont auſſi verſé dans notre Bibliotéque, & qui ſerviront de monument de la maniére diſtinguée dont il fut reçu.

En 1730. il quita Paris & ſe retira dans ſa Patrie. Il nous aporta ces beaux Tableaux des Peintres Anciens & Modernes qui ornoient ſon Cabinet à Paris, mais ſur tout ſa Chére *Léda.* Depuis ce téms-là tout ce que nous avons eu d'Etrangers ſont toujours allé voir exactement ces Peintures, & les ont regardées comme une des principales curioſités de notre ville. Mais entre tous ces excellens Originaux on demandoit réguliérement la *Léda*. C'eſt à elle qu'on en vouloit principalement. Les uns vouloient la voir pour la beauté de l'ouvrage, & quelques jeunes gens la demandoient auſſi pour le ſujet même qui eſt un peu trop libre. L'attitude du Cigne auprès de *Léda* donnoit quelquefois lieu à des Imaginations un peu trop égaiées de s'échaper. Cela bleſſoit fort le Maitre du Cabinet, & il chercha à y aporter du remède.

Le parti qu'il prit fut de la ſuprimer. Depuis 1738. elle a entiérement diſparu. Chacun en demandoit des nouvelles, ſans que perſonne pût dire ce qu'elle étoit devenue. Avec le tems ce miſtére ſe débrouilla, & l'on ſut que Mr. *A.* l'avoit miſe en piéces. Cette vivacité fut d'abord généralement condannée, & donna lieu à des Réflexions de bien des ſortes. *Voilà une boutade de Peintre*, diſoient les uns, *la Verve Pittoreſque a ſes accez & ſes fureurs, comme la Verve Poëtique.*

Je me trouvai un jour dans une Compagnie où l'on tâchoit de deviner le motif d'une action ſi extraordinaire. *Il eſt revenu à Mr. A.*, dit le prémier qui s'expliqua là deſſus, *qu'il y a des gens qui ont répandu que la Léda n'étoit pas de lui, ou au moins qu'il ne l'avoit pas deſſinée. Ce mauvais bruit l'a piqué au vif, la pauvre Léda a ſoufert de ſa mauvaiſe humeur & a été miſe en piéces.* Je me récriai fortement là deſſus, & je combatis cette Conjecture que celui qui la raportoit ſembloit un peu trop apuier. „ Vous prétez là, lui dis-je, un beau „ moien de juſtification à Mr. *A.!* On „ prétend que la *Léda* eſt de quelque au- „ tre, & pour repouſſer la calomnie, vous „ voulez qu'il l'ait ſacrifiée. Avez vous „ oublié ce qui ſe paſſa au Jugement de „ Salomon? Dans le Procez agité devant „ ce Prince entre deux Femmes qui récla- „ moient chacune un Enfant, celle qui „ conſentit que cet Enfant conteſté fut mis „ en piéces, fut jugée la fauſſe Mére par „ cela même. "

Le *Comte de Lautrec* étoit à *Genève* lorſque ſe paſſa cette ſcène tragique de la *Léda.* Il avoit vu ce beau Tableau, & l'avoit admiré. Quand on lui dit qu'il étoit détruit, il alla inceſſamment pour s'en aſſurer. Mr. *A.* avoua le fait, & ne diſoit point de bonnes raiſons pour ſe juſtifier. Ce Seigneur le pouſſa vivement. Il lui dit qu'aïant été envoié par le Roi comme Médiateur pour pacifier les troubles de la République, une partie de ſa Commiſſion étoit d'empêcher qu'il ne ſe commit ni excez ni violence pendant qu'il étoit chez nous, que ſon emportement contre la *Léda* étoit un manque de reſpect pour ſon Caractére. Il lui dit enſuite fort ſérieuſement qu'il devoit la lui avoir donnée, qu'il l'auroit emportée à Paris, & que c'étoit aſſez de la dépaïſer, s'il avoit quelque grief contre elle.

On n'a ſu qu'après la mort de Mr. *A.* le véritable motif du ſacrifice. Le voici. Je vous ai déja inſinué, *MONSIEUR*, que dans ce Tableau le Cigne tenoit Léda de fort près, & que cette Peinture pouvoit paſſer pour un Objet laſcif. Notre Peintre devenu ſeptuagénaire enviſagea ce Tableau avec d'autres yeux que trente ans auparavant. Témoin plus d'une fois des mauvais effets qu'il avoit produits, il voulut en arréter le cours. Nous avons apris depuis peu qu'avant que d'en venir là, il s'étoit ouvert à un ſage Eccléſiaſtique à qui il avoit communiqué ſes ſcrupules. Il eſt vrai que le Directeur conſulté ne porta pas la ſévérité juſqu'à condanner entiérement la *Léda*. Son ſentiment étoit qu'il faloit la ſuprimer, & non pas la gâter. Et même ſans la ſuprimer entiérement il conſeilla d'en uſer avec diſcrétion. Il étoit d'avis qu'on ne la fît voir qu'aux Initiés, c'eſt à dire aux Experts en Peinture. Cette diſtinction paroit fort ſage, mais un peu dificile dans l'exécution. Comment ſe défaire de tant de demandes importunes à quoi cette réſerve auroit expoſé notre Peintre? Il étoit fort délicat ſur le menſonge à quoi il auroit été preſque continuellement obligé de recourir pour ſe débaraſſer des Curieux indiſcrets. Peut-être qu'il porta ſa vue encore plus loin que le Cours de ſa vie, & qu'il craignit que ce Tableau dangereux ne tombât entre les mains de quelque Poſſeſſeur qui le feroit voir indiféremment à toutes ſortes de perſonnes. Il s'arma donc de courage, & animé du même eſprit que ces Anciens Romains ſi vantés dans l'Hiſtoire, pour n'avoir pas épargné leurs propres Enfans, lors qu'ils étoient en faute, il prononça la ſentence contre ſa *Léda* coupable & l'éxécuta lui-même.

Le Public ne lui a pas aſſez rendu juſtice là deſſus, & la délicateſſe de Mr. *A.* ne lui a pas fait l'honneur qu'elle devoit lui faire. J'en apelle à votre Tribunal, perſuadé que vous prononcerez comme le ſage *Rollin.*
,, Nous avons naturellement aſſez de penchant
,, au mal, dit-il. A quoi faut il donc
,, s'atendre quand la Peinture, avec toute
,, la délicateſſe des couleurs, vient alumer
,, une Paſſion déja trop ardente par elle-même?
,, Quels ravages ne cauſent point
,, dans l'imagination des jeunes perſonnes,
,, ces nudités indécentes que les Peintres
,, ſe permettent ſi communément? Elles
,, peuvent bien faire honneur à l'Art, mais
,, elles deſhonorent pour toujours l'Artiſte.
,, Les Sages du Paganiſme ont déja condanné
,, ces Peintures licentieuſes. *Sénéque*
,, dégrade la Peinture & la Sculpture,
,, & leur ote le nom d'Arts Libéraux, dès
,, qu'elles prétent leur Miniſtére au vice.
,, Il n'eſt pas juſqu'aux Poétes qui ſe déclarent
,, vivement contre ce deſordre.
,, *On ne voioit point*, dit Prudence, *ces indécentes*
,, *figures chez nos Ancêtres, &*
,, *les Murailles de leurs apartemens, peintes*
,, *par des mains impures, ne mettoient point*
,, *ainſi*

„ *ainſi le crime en honneur, & ne le donnoient* „ *point en ſpectacle* (a). "

Mr. *A.* qui avoit beaucoup lu pouvoit encore avoir été animé contre ſa *Léda* par ce trait que l'on trouve dans la vie des Peintres. L'un d'eux, & des plus fameux d'Italie, avoit fait autrefois pour le Duc de Ferrare un beau Tableau repréſentant de même une Léda avec Jupiter métamorphoſé en Cigne. Il trouva qu'on ne faiſoit pas aſſez de cas de ſon Ouvrage dans ſon Païs, & il chargea un de ſes Diſciples de le porter à *François I.* Protecteur des Beaux Arts. Ce Prince l'acheta, & il a orné pendant pluſieurs Règnes un des Palais des Rois de France. Mais enfin on fut choqué du ſujet du Tableau. On le trouva dangereux, & propre à exciter des idées impures. Mr. *Des Noiers*, Miniſtre d'Etat ſous *Louis XIII.* fit bruler cette Peinture, par un principe de conſcience.

Malgré ces autorités & ces exemples on a plaint notre *Léda*, on s'eſt atendri ſur ſon ſort. La plûpart des gens ont paru fâchés de la voir ainſi la victime de ce zèle Iconoclaſte, & le Sacrificateur n'a pas été épargné.

Quoique je me ſois déja fort étendu ſur ce morceau de Peinture, parce qu'il étoit dans un gout tout nouveau, je crois ne devoir pas omettre une petite particularité qui m'a paru ſinguliére. On a ſu que

---

(a) *Rollin, Hiſt. Ancienne, Tom. XI. p.* 203.

Mr. *A.* détruiſant ſa *Léda* ne le fit pas avec la précipitation & la fougue que bien des gens lui ont atribuée, mais qu'elle fut coupée avec quelque atention, & même avec art. Ce fut par maniére de dire une diſſection Anatomique. Il en ſubſiſte encore pluſieurs Morceaux que l'on regarde comme précieux. Monſr. *de Champeaux*, Réſident de France dans notre ville, a eu la tête, une Dame une main, une autre un pié. Ainſi tout n'eſt pas abſolument perdu, & pour parler Proverbe, *on en á tiré pié ou aile.* Admirez, je vous prie, cette eſpéce de vénération pour ces reſtes de la *Léda* après qu'elle a été ſacrifiée. Elle eſt à peu près traitée comme une Sainte dont on dépéce les membres pour ſatiſfaire la dévotion de ceux qui en veulent avoir des Reliques.

La mémoire de la *Léda* ſe conſervera encore autrement que par ces fragmens. On a placé dans notre Bibliotéque publique, & dans un endroit fort en vue, le Portrait de Mr. *A.* peint par le célébre de l'*Argiliére*, ſon ancien ami. Il eſt repréſenté la palette à la main, & travaillant actuellement à ſa *Léda.* Je voudrois que pour *Pendant* de ce Portrait, un habile Homme en fît un autre où l'on verroit Mr. *A.* beaucoup plus agé, mettant en piéces ſa *Léda.* Ce ſont les deux actions de ſa vie qui méritent le plus, à mon ſens, d'être conſervées à la Poſtérité.

Mr. *A.* s'étoit auſſi peint lui-même en

Miniature, & il s'y étoit repréſenté dans la même attitude que dans le Portrait fait par ſon ami de l'*Argiliére*, je veux dire travaillant à ſa *Léda*. Cette Miniature a été placée d'une maniére encore plus honorable que le Portrait à huile. Le défunt Grand Duc de Toſcane, je parle de *Jean Gaſton* le dernier des Médicis, avoit fait ramaſſer dans ſa Galerie de Florence, les Portraits des Peintres choiſis Anciens & Modernes, mais faits par eux mêmes. Ce Prince aïant été averti qu'il pourroit avoir celui de Mr. *A.* lui fit l'honneur de le lui faire demander en 1736. Il a été placé avec les autres, & il en eſt revenu à Mr. *A.* une très grande Médaille d'or, eſtimée quatre cens Livres, & qu'il a donnée par ſon Teſtament à la Bibliotéque de notre ville.

Voilà, *MONSIEUR*, à peu près, tout ce que j'avois à vous dire des Ouvrages de notre Peintre. Vous vous atendez encore à quelques petites particularités de ſa vie. Je vous ai déja dit qu'aïant fait une fortune conſidérable à Paris, il ſe retira parmi nous il y a douze ou treize ans, Il ne peignoit plus après ſa retraite & il en donnoit pour raiſon qu'il avoit reçu un coup à la Temple à Paris qui l'empêchoit de s'apliquer. Il falut donc ſe faire un nouveau plan de vie. Il s'en fit un où la lecture des bons Livres, la converſation de ſes amis, & la promenade l'ocupoient & l'amuſoient alternativement.

Permettez moi de vous raporter à cette ocaſion ce que me dit un jour Mr. *Silveſtre* à Londres. C'étoit comme vous le ſavez un Médecin François, Homme d'eſprit qui a travaillé avec Mr. *des Maiſeaux* à la belle Edition in 4°. des Oeuvres de St. Evremont. Outre ſon habileté dans ſa profeſſion, il avoit encore beaucoup de gout pour la Peinture & pour les Beaux Arts. „ Savez vous, me diſoit il un jour, l'idée „ que je me fais d'une ville comme la vo„tre? *Genève* eſt bon pour y naitre, & „ pour y recevoir une éducation conve„nable. On peut s'y former heureuſe„ment l'eſprit & le cœur. Mais quand „ on eſt formé & que l'on ſe ſent quelque „ génie, il faut ſe jetter enſuite dans quel„que grande ville, comme Paris ou Lon„dres, pour y déveloper ſes talens, & ga„gner du bien, ſauf à ſe retirer dans ſa „ Patrie quand on vieillit pour y trouver „ une tranquilité dont on ne jouit guére „ dans ces grandes villes ſi bruiantes; „ pour y jouir de la Converſation de ſes „ amis, & ſe préparer tout doucement à „ la mort. Votre *Genève* convient enco„re fort bien dans ce dernier période de „ la vie." Voilà le plan qu'a ſuivi exactement Mr. *A.* ſans que Mr. *Silveſtre* le lui eût dicté.

Retiré à *Genève*, il trouva qu'une Maiſon de Campagne lui conviendroit, & il en acheta une. Il la choiſit fort près de la ville afin d'y revenir plus aiſément toutes les fois que la fantaiſie lui en prendroit. Rapelez vous, je vous prie, cet endroit de *Térence.*

Ex meo propinquo rure hoc capio commodi,
Neque agri, neque urbis odium me unquam percipit,
Ubi ſatias cœpit fieri, commuto locum.

On trouve la même penſée dans une jolie petite Piéce d'*Auſone*, qu'il a intitulée *Villula.* Il dit de même que ſa Maiſon de Campagne eſt voiſine de la Ville, & que cette ſituation le préſerve de l'ennui.

Nam quoties mutare locum faſtidia cogunt
Tranſeo: & alternis rure vel urbe fruor.

Cela a bien l'air d'être imité de *Térence.*

Mr. *A.* pouvoit apeler ſon fond *Villula* comme ce Poéte, car il étoit fort petit. Mais c'eſt ainſi qu'il les faut aux Peintres & aux Gens de Lettres. Toutes les fois que j'allois promener à la Maiſon de Campagne de notre Ami, je me rapelois une Lettre de *Pline*, dont Mr. *Rollin* nous a donné la traduction & dont il admire la délicateſſe. Il s'agiſſoit de faire acheter à *Suétone*, pour qui il s'intéreſſoit, une petite poſſeſſion qui pût l'amuſer. „ Elle convient, „ dit-il, à mon Ami par plus d'un endroit, ſon peu de diſtance de la ville,

„ la commodité du chemin, la nature des
„ Batimens, les dépendances plus capa-
„ bles d'amuſer que d'ocuper. Il ne faut
„ aux gens de cette ſorte que le terrain
„ néceſſaire pour les délaſſer de leur tra-
„ vail, & réjouir leurs yeux. Il ne leur
„ faut qu'une Allée pour ſe promener,
„ qu'une Vigne dont ils puiſſent connoitre
„ tous les ſeps, qu'une aſſez petite quan-
„ tité d'Arbres pour qu'ils puiſſent en ſa-
„ voir le nombre. ”

Voilà préciſément ce qu'étoit la Maiſon de Campagne de Mr. *A.* avec ſes petites dépendances. Mais une circonſtance remarquable que *Pline* relevoit dans ſa Lettre à *Bebius*, c'eſt d'être placé dans un lieu propre *à réjouir les yeux.* La ſituation de la Maiſon de notre Ami étoit des plus riantes. Vous ſavez, *MONSIEUR*, que nous avons de fort belles vues dans les environs de notre ville, mais celle dont il s'agit l'emporte encore ſur les autres. Cette Maiſon de Campagne domine ſur le Lac Léman qui préſente au ſpectateur un magnifique baſſin avec la plus belle eau qu'il y ait au monde; tout autour, des Coteaux très bien cultivés. Le Païſage frape tous ceux qui le contemplent, mais notre habile Peintre y apercevoit des beautés qui échapoient à des yeux moins connoiſſeurs. Le Maitre de cette jolie poſſeſſion y paſſoit ordinairement la belle ſaiſon.

Là il nourriſſoit ſon eſprit de bonnes Lectures. Je pourrois ſans le flater, vous le donner pour un Homme de Lettres. Il connoiſſoit bien les Beaux Arts. Outre la Peinture, il avoit encore bien étudié la Sculpture, l'Architecture & la Muſique. Il entendoit bien les Auteurs Latins, & parloit cette Langue avec facilité. Pour la Religion, il l'avoit étudiée dans ſes véritables ſources, & la connoiſſoit par ſes beaux cotés. Il étoit d'une Société compoſée principalement de Théologiens, qui ſe voioient un jour de la ſemaine, & qui traitoient réguliérement des matiéres de Religion. Mr. *A.* diſoit ſon avis à ſon tour, avec beaucoup de juſteſſe, quoique toujours avec beaucoup de modeſtie, inſinuant fréquemment que ces Queſtions n'étoient pas tout à fait de ſon reſſort. Il excelloit ſur les matiéres de Morale, & il paroiſſoit avoir une grande connoiſſance du cœur humain. Ce qui l'avoit fort aidé à bien connoitre les Hommes, c'eſt qu'il avoit eu ocaſion d'en fréquenter de toutes ſortes de caractéres, & comme il le diſoit lui-même, *depuis le ſceptre juſqu'à la boulette*, & qu'il les avoit fréquentés avec un eſprit à réflexion.

Je pourrois encore vous le donner pour Philoſophe. Il raiſonnoit bien naturellement, & s'exprimoit avec préciſion & avec juſteſſe. Il entendoit aſſez bien l'Hiſtoire Naturelle & ſe plaiſoit beaucoup à la Phiſique Expérimentale. Il raiſonnoit en maitre ſur les Couleurs & ſur leurs aparences. Il en parloit non ſeulement en habile Peintre,

tre, mais encore en bon Phiſicien. Je ne dois pas oublier de dire à cette ocaſion que dans ſon voiage d'Angleterre, il vit aſſez ſouvent le célébre *Newton*, & qu'il avoit trouvé le ſecret de ſe faire aimer & eſtimer de ce grand Homme. De retour à Paris, il reçut de lui une Lettre très polie; voici à quelle ocaſion. On devoit imprimer à Paris la Traduction de l'*Optique* de ce grand Aſtronome, traduite par Mr. Coſte, mais retouchée par Mr. de Moivre. L'Auteur pria Mr. *A.* de donner le deſſein de la Vignette qui devoit paroitre à la tête du Livre, & en général d'avoir inſpection ſur les autres Figures. Il s'en aquita très bien. Mr. *Newton* pour lui en marquer ſa reconnoiſſance, lui fit préſent d'un bel Exemplaire, relié en maroquin rouge & doré ſur tranche. C'eſt Mr. Varignon qui fut chargé de le lui remettre. Cette Edition, comme vous ſavez, eſt in 4°. Le préſent fut accompagné d'une Lettre des plus gracieuſes, en date du 22. Octobre 1722. L'un & l'autre ſe voient dans notre Bibliotéque.

A la Lecture, notre Peintre Philoſophe faiſoit ſuccéder la promenade. Il parcouroit ſon petit domaine, toujours avec des yeux atentifs à quelque Merveille de la Nature. Quand il avoit pris un exercice ſufiſant, il revenoit dans ſon Cabinet, qu'il avoit pris ſoin d'orner des Tableaux des meilleurs Maitres. „ Là il trouvoit les „ graces de l'*Albane*, & la fineſſe du *Cor-*
„ *rège*,

„ *rège*, la légéreté de *Téniéres*, & le colo-
„ ris de *Rubens*, la préciſion du *Pouſſin*,
„ & les expreſſions de *Le Brun*. Enfin ces
„ Tableaux enchanteurs étaloient tour à
„ tour leurs merveilles à ſes yeux. Il lui
„ ſembloit en les admirant, que les preſti-
„ ges de l'Art renchériſſoient ſur la Nature.
„ Mais il changeoit d'avis lorſque quel-
„ ques heures après, il jettoit ſes regards
„ ſur la Campagne. Quelquefois il étoit
„ frapé, d'une maniére particuliére, de
„ la force du Pinceau de *Forêt*, qui avoit
„ repréſenté dans un de ſes Païſages, *le*
„ *Point du Jour*. Mais le lendemain les
„ beautés naturelles que déploioit l'Aurore
„ naiſſante éfaçoient entiérement dans ſon
„ eſprit tout ce que l'Art humain s'étoit
„ éforcé d'imiter & d'embellir. "

L'année derniére Mr. *A.* eut un nouveau plaiſir à la Campagne. Il avoit ceſſé de peindre en quitant Paris, & j'en ai dit la raiſon. Il s'aviſa l'Eté précédent, de reprendre le Pinceau. Il travailla à quelques Tableaux où l'on trouve la même délicateſſe & la même force qu'à ceux qu'il avoit faits il y a trente ans. Il étoit retourné au commencement du Printems dans ſon joli fond pour y paſſer, ſelon ſa coutume, la belle ſaiſon. Il avoit eſſaié de travailler encore au Portrait, & il s'étoit auſſi retrouvé la même juſteſſe & le même feu pour ce genre de Peinture. Il avoit commencé le Portrait de ſon Frére, & la tête étoit à peu près achevée, lorſque la mort le ſurprit au milieu de la nuit, le 25. Mai dernier. Il ne fut malade qu'environ une demi heure & ſa mort fut des plus douces. Il étoit agé de 75 ans; ainſi ſa Courſe étoit à peu près achevée.

Son Teſtament a répondu à l'idée avantageuſe qu'on avoit de lui. Il établit ſon Frére Héritier, qui aura une ſucceſſion conſidérable. Il fait des Legs à d'autres Parens, & des Préſens à divers Amis tous gens de Lettres. Mais l'endroit par où il s'eſt le plus diſtingué, c'eſt par les dons qu'il fait à la Bibliotéque Publique. Ce qu'il lui légue en Médailles, Tableaux, Recueil d'Eſtampes & Livres, monte à une ſomme conſidérable. Je ſai, *MONSIEUR*, combien vous vous intéreſſez à ſon embelliſſement. Il étoit donc naturel de vous informer de la libéralité de notre Bienfaiteur.

Vous voulez bien que nous diſions auſſi un mot de ſes Mœurs. Il a toujours été regardé comme un parfaitement honête Homme. Il étoit oficieux & charitable. Il s'étoit fait des Règles aſſez ſévéres ſur l'uſage des plaiſirs. Il ne s'en permettoit que d'innocens. Il a paſſé ſa vie dans un chaſte Célibat. Sa Table étoit honête, mais ſimple. Il en avoit proſcrit les ragouts comme des poiſons. Il n'aimoit pas plus le Jeu que la bonne chére. Il ne vouloit point d'autre divertiſſement que ceux de la Peinture, de la promenade & de la converſation des gens éclairés.

La ſincérité étoit ſon Caractére, on peut même dire ſon Caractére diſtinctif. Au milieu de la Cour, qu'il avoit beaucoup fréquentée autrefois, il avoit ſu conſerver cette ſimplicité de mœurs qui y eſt ſi rare. Quand il avoit l'honneur d'aprocher les Grands, ſa franchiſe ne ſe démentoit point. Voici un trait là deſſus qui mérite d'être raporté. *LOUIS XIV.* lui avoit fait dire de venir dans ſon Cabinet, avec quelques-uns de ſes meilleurs Ouvrages. Il s'y rendit à l'heure marquée. Le Roi étoit ſeul, & examina tout fort atentivement. Il marqua ſa ſatiſfaction au Peintre d'une maniére fort flateuſe pour lui. Ce Prince en parla ſur ce ton-là à quelques Seigneurs de ſa Cour. L'un d'eux aïant encore trouvé Mr. *A.* à Verſailles, lui dit que Sa Majeſté avoit fort loué ſes Ouvrages. Mais notre Peintre répondit avec ingénuité, *Le Roi me fait bien de l'honneur*, *mais il me permettra de dire que l'Académie s'y connoit encore mieux.* Sur quoi ce Seigneur, qui l'honoroit de ſon amitié, s'écria auſſitôt en lui frapant ſur l'épaule. *Voiez donc ce Républicain qui ne ſemble preſque pas ſenſible aux éloges d'un grand Roi!*

Mr. *A.* ſe diſtinguoit non ſeulement par ſa probité, mais encore par ſa Piété. Il liſoit tous les matins fort réguliérement l'Ecriture Sainte, & dès qu'il a été retiré parmi nous, on l'a vu aſſidu aux exercices ſacrés. Quand il écoutoit un ſermon, il y étoit tout entier. Il ſuivoit le Prédicateur ſans jamais le perdre de vue. Il ne connoiſſoit point les diſtractions. Quand il ſortoit d'un ſermon où il y avoit eu de l'ordre & de la préciſion il en rendoit raiſon auſſi exactement qu'il l'auroit fait de quelque Tableau d'un habile Peintre.

Tout cela, direz vous, ſent un peu l'Oraiſon funébre, c'eſt à dire un Diſcours où, à quelque prix que ce ſoit, on veut toujours montrer en beau celui qui en fait le ſujet, & où l'on ne ſe pique guére de ſincérité. Je vais donc préſentement en faire mes preuves, afin de diſſiper les doutes que vous pourriez avoir ſur tout le bien que je viens de dire de notre Compatriote. Puiſqu'il ſe piquoit de franchiſe, il en faut auſſi avoir en parlant de lui. Je vous avouerai donc ingénument qu'il avoit quelques défauts que je ne prétens point diſſimuler. L'Illuſtre Monſr. *De Fontenelle* en faiſant l'Eloge des Académiciens après leur mort, a toujours eu pour règle que s'il y avoit eu quelque tache qui eût obſcurci les belles qualités de ces Savans, on devoit les laiſſer entrevoir. Je ne dois donc pas héſiter à ſuivre un ſi bon modéle, d'autant plus que c'eſt le ſeul coté par où je le puis imiter.

J'ai dit que Mr. *A.* lorſqu'il diſoit ſon avis ſur des matiéres de Religion, devant des Théologiens, le faiſoit ordinairement avec beaucoup de modeſtie, & je lui ai rendu juſtice là deſſus. Le reſpect que je dois à la vérité m'engage à avouer que dès qu'il parloit Peinture, on ne retrouvoit plus chez lui ces ſentimens modeſtes. Il ſentoit tout ce qu'il valoit, & il le faiſoit un peu trop ſentir aux autres. Il parloit fréquemment de lui & de ſes talens, & cela avec un peu trop de complaiſance. On remarquoit en lui une grande envie d'être aplaudi. Il y a aparence que le Seigneur de la Cour de France ſe méprit lorſqu'il le crut indiférent aux louanges que le Roi venoit de donner à ſes Ouvrages. La Réponſe de Mr. *A*. ſignifioit ſeulement que quelque ſenſible qu'il fût à l'aprobation du Roi, celle de quelque excellent Connoiſſeur, comme ſeroit un des Profeſſeurs de l'Académie de Peinture, le flateroit encore davantage. Notre Peintre ne ſe contentoit pas des louanges de ſes Contemporains, il aſpiroit encore à celles des gens qui lui ſurvivroient. Il ſembloit avoir hérité des anciens Romains le déſir d'immortaliſer ſon nom.

Il faut convenir qu'il y a là dedans un peu de foibleſſe, & que ſur cet article Mr. *A*. n'étoit pas aſſez Philoſophe. Cependant l'équité veut que nous ne le jugions pas trop à la rigueur. Si ç'a été là un endroit foible chez lui, il a eu cela de commun avec preſque tous les grands Hommes. D'ailleurs le déſir de la gloire eſt un inſtinct que le ſage Auteur de la Nature a trouvé à propos de nous donner en naiſſant. C'eſt une piéce néceſſaire dans la ſociété & dont on ne ſauroit ſe paſſer. J'avoue que cette eſpéce d'immortalité dont on prétend jouir après la mort n'eſt qu'une Chimére. Mais combien de beaux Ouvrages n'a pas produit une ſemblable vue, & qui ont enrichi le Public?

On peut ajouter que la ſoif de la réputation, & un peu trop d'amour propre a preſque toujours été le foible des grands Poétes & des habiles Peintres. On diroit que la vanité ſe trouve atachée à ces Arts plus qu'à tout autre. Je vai finir par une Remarque qui m'a paru aſſez ſinguliére.

On a longtems fait honneur aux Peintres & aux Sculpteurs d'une prétendue modeſtie que l'on croioit voir dans la maniére dont ils aprenoient au Public que c'étoit tel & tel Maitre qui avoit fait un Ouvrage. *Praxiteles faciebat*, diſoient ils, & non pas *fecit*. Voici comment on avoit expliqué juſqu'à préſent cette formule. Si elle eſt au bas d'une Peinture, cela ſignifie, dit-on, que tel Peintre a travaillé ce Tableau, mais qu'il ne regarde pas ce qu'il préſente au Public, comme un Ouvrage achevé. Il ſent qu'il y auroit bien encore des endroits à retoucher pour le rendre parfait. Malheureuſement il ſe trouve que le Peintre, au lieu de s'abaiſſer, a prétendu par là s'élever. Mr. Baile nous aprend qu'ils vouloient inſinuer par cette formule, que leurs Ouvrages les plus finis n'étoient qu'une ébauche, & que s'ils avoient eu le tems de les travailler davantage, on auroit vu toute autre choſe. Il cite *Pline* pour garant de cette explication (*a*). Mais il eſt plus que tems de finir, & je vous demande pardon de la longueur exceſſive de ma Lettre dont je m'apercois un peu trop tard.

Je ſuis &c.

à Genève ce 28. *Juin* 1743.

ARTICLE VII.

ORTHOPÆDIA: *or, the* Art *of* Correcting *and* Preventing, deformities *in* Children, *by ſuch* means, *as may eaſily be put in practice by* Parents *themſelves, and all ſuch as are employed in Educating* Children. *To which is added a* Defenſe *of the* Orthopædia, *by way of* Supplement, *by the* Author. *Tranſlated from the* French *of* M. ANDRY Profeſſor *of Medecine, in the* Royal College, *and Senior Dean of the Faculty of* Phyſick *at* Paris. *In* Two Volumes *illuſtrated with* Cuts. London. *Printed for* A. Millar *at* Buchanan's Head *oppoſite to* Catherine-Street *in the* Strand. MDCCXLIII.

C'eſt-à-dire:

L'ORTHOPÉDIE, ou l'*Art* de *prévenir* &

(*a*) *Rép. des Lettres Tom. I. p.* 81.

& de *corriger* dans les *Enfans* les difformités du Corps, le tout par des *moyens* à la portée des *Pères* & des *Mères*, & des perſonnes qui ont des *Enfans* à élever. Par MR. ANDRY Conſeiller du Roi, Lecteur & Profeſſeur en Médecine au Collège Royal, Docteur Régent, & Ancien Doyen de la Faculté de Médecine de *Paris*. &c. Avec Figures. A *Londres* pour *A. Millar* à la *Tête de Buchanan* vis à vis *Catherine-Street*, dans le *Strand*. 1743. 2 vol. 12. *Vol.* I. pagg. 230. *Vol.* II. pagg. 310. ſans les *Tables* des Chapitres & celles des Matières.

JE ne ſai qui a traduit en Anglois cet Ouvrage, mais aſſurément on doit lui ſavoir gré de la peine qu'il a priſe, pour approprier à la Nation un Traité auſſi curieux & auſſi utile. „ Nous ſommes nés les uns „ pour les autres, dit fort bien Mr. *Andry* „ dans ſa Préface (*a*), il faut éviter d'a„ voir rien de choquant, & quand on ſe„ roit ſeul dans le monde, il ne convien„ droit pas de négliger ſon corps au point „ de le laiſſer devenir difforme; ce ſeroit „ aller contre l'intention même du Créa„ teur. C'eſt ſur ce Principe qu'eſt fondée „ cette

---

(*a*) §. 4. pag. 36. Vol. I.

„ cette *Orthopédie.* " L'Auteur ſuppoſe que les Parens ne ſont pas tous comme „ cette „ bizarre Mère, qui voyant de très-belles „ dents à une jeune fille qu'elle avoit, lui „ fit arracher les plus belles de peur que „ la jeune perſonne n'en tirât vanité, & „ que ce ne fût un obſtacle à ſon ſalut. „ Ce procédé lui rapelle, celui d'une au„ tre Mère auſſi inſenſée, qui ayant une „ fille extrémement bien faite l'exhortoit „ ſans ceſſe à pancher la tête, à avancer le „ col & à marcher les pieds en dedans, lui „ diſant pour raiſon qu'il falloit éviter de „ plaire au monde. J'écris, ajoute le célè„ bre Médecin, j'écris pour des Parens „ plus raiſonnables. " Et traçant enſuite lui-même le plan général de ſon Ouvrage, il avertit qu'il contient quatre Livres.

„ Le premier eſt une Introduction aux „ trois autres, & renferme une notion gé„ nérale de l'extérieur du Corps.

„ Le ſecond, a pour objet l'art de pré„ venir & de corriger en particulier les „ difformités de la Taille par raport au „ Tronc du Corps; dans lequel je com„ prends auſſi la Tête, mais ſeulement eu „ égard à la manière de la tenir; car pour „ la forme de la Tête, pour la Chevelure „ & pour le Viſage, ce ſont trois articles „ qui n'ont rien de commun avec la Taille „ & que je traite à part.

„ Le troiſiéme Livre, concerne les dif„ formités des Bras, des Mains, des Jam„ bes & des Pieds.

,, Il s'agit de la Tête dans le quatriéme, ,, ſçavoir premièrement des difformités de ,, la Tête proprement dite; ſecondement ,, de celles des Cheveux; troiſiémement ,, de celles du Viſage.

,, Je conſidère le Viſage d'abord en gé- ,, néral, pour ce qui concerne la Mine, ,, puis en détail pour ce qui concerne les ,, diférentes parties qui le compoſent, dont ,, les unes ſe préſentent d'elles-mêmes ,, comme le Front, les Sourcils... & dont ,, les autres ſont moins apparentes comme ,, les Gencives, les Dents & la Langue...

,, Je ne conſidère dans tous ces Articles ,, que les défauts extérieurs, je veux dire ,, ceux qu'on ne ſauroit cacher, & qu'il eſt ,, en même tems au pouvoir des Pères & ,, des Mères de prévenir & de corriger dans ,, leurs enfans, par les moyens que j'en- ,, ſeigne ici. . J'enviſage premièrement ,, les parties dans leur perfection naturel- ,, le, & j'enſeigne à les maintenir dans cet ,, état de perfection, puis je les conſidère ,, par raport aux difformités auxquelles el- ,, les peuvent être ſujettes, & j'enſeigne à ,, corriger ces difformités depuis celles qui ,, attaquent la taille & le viſage, juſqu'à ,, celles qui attaquent les ongles & les che- ,, veux.. débutant comme je l'ai dit par une ,, notion générale de l'extérieur du corps. ,, C'eſt une eſpéce d'inventaire que je fais ,, de toutes les parties dont je dois parler ,, dans la ſuite. "

Voilà le plan du ſavant Auteur. Il l'exécute en homme également conſommé dans ſa profeſſion & habile dans l'art d'écrire. Tout cet Ouvrage qu'une grande méthode accompagne, eſt orné de beaucoup d'obſervations Médicinales, de faits hiſtoriques & litteraires toujours rélatifs au ſujet qui y eſt traité. L'agréable y eſt partout mêlé à l'utile, & partout l'induſtrie la plus ingénieuſe y paroit aſſociée à un ſavoir profond. C'eſt véritablement un Maitre qui parle, mais qui parle comme on le doit quand on veut ſe faire entendre à tout le Monde, & ſe rendre utile à tous ceux qu'on inſtruit. Les gens du Métier en ont jugé de la ſorte (*a*). Plus l'*Orthopédie* ſe répandra, plus on en ſentira l'utilité. Et je ne doute point que toutes les perſonnes qui ont à cœur la beauté & la bonne grace du corps de leurs enfans ou de leurs élèves, ne regardent bientot ce Traité comme un Ecrit néceſſaire dans toutes les familles. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'on travaille à le rendre auſſi public en Hollande qu'il l'eſt en France, & c'eſt une obligation qu'on aura au Libraire de cette Bibliothéque qui en a tout récemment annoncé une Nouvelle Edition.

Afin que chaque Lecteur puiſſe juger par lui-même du prix de l'*Orthopédie* je vai en détacher quelques endroits, pris indiférement dans l'un & dans l'autre Volume.

Celui qui tombe d'abord ſous mes yeux, ſe

(*a*) Voyez *L'Approbation de Mrs.* Mongin & Coutier *dans l'Edition Françoiſe de cet Ouvrage.*

ſe trouve ſous le titre des *difformités des Mains* (a). La beauté des mains eſt un des plus grands agrémens du Corps. Auſſi *Mignard*, en faiſant le portrait de la Reine Mère qui les avoit extrémement belles, & ſi belles qu'elle ne les regardoit jamais qu'avec une ſecrette complaiſance dont elle avoit peine à ſe cacher, crut devoir s'appliquer particulièrement à les peindre dans la perfection admirable où elles étoient. C'eſt dommage que ſi peu de gens puiſſent avoir cet ornement; mais d'un autre coté, il en eſt peu auſſi qui par le moyen de quelques ſoins ne puiſſent avoir les mains exemptes de certaines difformités qui les enlaidiſſent. Telles ſont par exemple les *Engelures*. Voici ce qu'en dit l'Auteur. „ Comme cette difformité vient d'une matière tranſpirable „ retenue ſous la peau des mains par le „ froid qu'on a enduré, laquelle ne pouvant s'échaper fait ſoulever la peau, & „ ſouvent juſqu'au point de l'obliger à ſe „ fendre, il eſt aiſé de voir que le moyen „ ſoit de guérir ſoit de prévenir les engelures, c'eſt de recourir à des remèdes qui „ puiſſent favoriſer dans les mains la tranſpiration qui y eſt rallentie... L'Expédient „ le plus ſûr pour cela c'eſt de ſe frotter les „ mains dès le mois d'Octobre avec du *vin* „ *blanc* où l'on ait fait infuſer de la *roquette* „ l'eſpace de deux jours. On met dans „ deux livres de ce vin ſix onces de feuil-

---

(a) *Tom. I. Liv.* 3.

,, les de *roquette* coupée menu & récem-
,, ment ceuillie; on les y laiſſe infuſer le
,, tems que nous venons de dire, & l'on
,, remue pluſieurs fois la bouteille qui ne
,, doit être bouchée, qu'avec un morceau
,, de papier percé par deſſus de pluſieurs
,, petits trous d'épingle. Il n'eſt point né-
,, ceſſaire d'oter l'herbe avant que le vin
,, ſoit uſé, mais lorſque la bouteille eſt
,, vuide, il faut y remettre du vin avec
,, d'autre *roquette* pour faire une nouvelle
,, infuſion. Ces infuſions au reſte ſe doi-
,, vent préparer à froid. On ſe frotte les
,, mains de ce vin deux fois par jour, le
,, matin en ſe levant & le ſoir en ſe cou-
,, chant; il ne faut point le faire chauffer,
,, & en général c'eſt une règle, que lorſ-
,, qu'il s'agit de prévenir ou de guérir les
,, engelures des mains, il ne faut jamais
,, tremper les mains dans rien de chaud. . .
,, Ce remède doit être continué pendant
,, tous les mois d'Octobre & de Novembre.
,, Si l'on n'a pas eû ſoin de prévenir le mal
,, & qu'on s'en trouve attaqué, le même re-
,, mède ſuffira, en ajoutant toutefois à la
,, *roquette* deux ou trois onces de *perſicaire*
,, & autant de *menthe*, l'une & l'autre récem-
,, ment ceuillies.

,, Si les engelures ſont ouvertes ayez ſix
,, onces d'*eau de vie*, jettez y un demi gros
,, d'*aloës* & autant de *camphre*, laiſſez infu-
,, ſer le tout l'eſpace d'une heure. Puis
,, trempez un linge dans cette liqueur & ap-
,, pliquez ce linge ſur les engelures, après

„ les avoir légèrement graiſſées avec un
„ peu d'*huile de jaune d'œuf*; continuez huit
„ à dix jours. Il eſt inutile d'avertir que
„ ces remèdes n'auront aucun effet ſi l'on
„ n'a pas ſoin de garantir ſes mains de l'impreſſion du grand froid (*a*). "

Une autre difformité aux mains, c'eſt de les avoir toujours *ſuantes*. Pluſieurs jeunes perſonnes ont cette incommodité, elles laiſſent partout, des marques de leur ſueur. Quand elles vous touchent les mains, elles vous les mouillent. Si elles vous préſentent un couteau, des ciſeaux &c. vous les trouvez tout dégoutans de ſueur. Mr. *Andry* dit qu'il a connu un jeune Eccléſiaſtique qui étoit Prêtre depuis peu, & qui avoit les mains ſi ſuantes, qu'il ne pouvoit en Eté célébrer la Meſſe. Conſulté par cet Eccléſiaſtique, il l'avertit de ſe garder bien de rien faire qui pût repouſſer une humeur dont il falloit exciter la ſortie; mais il s'en tint là parce qu'il n'avoit pas encore connoiſſance du remède que voici, & qu'il donne pour ſûr. „ Ayez de la toile cirée verte, la plus ancienne que vous pourrez
„ trouver; coupez en des ſemelles; appliquez une de ces ſemelles à la plante de
„ chaque pied à nud, puis mettez le chauſſon par deſſus; laiſſez les jour & nuit;
„ mais tous les ſoirs en vous couchant, &
„ tous les matins en vous levant eſſuyez
„ les avec un linge; eſſuyez de même la
„ plante

(*a*) *Là-même*. N°. 12.

„ plante de chaque pied que vous trouverez toute baignée d'eau; continuez tous „ les jours à porter de ces ſemelles, que „ vous ne renouvellerez que lorſqu'elles „ commenceront à perdre leur force, ce „ qui n'arrivera guères qu'au bout de dix „ à douze jours. Comme chaque ſemelle „ prend la forme du pied, il faut éviter „ dès le ſecond jour, de mettre à l'un celle de l'autre parce que ſans cela elles „ n'embraſſeroient pas ſi bien le pied. Ce „ remède, au bout de quelques mois, fait „ diminuer ſenſiblement la ſueur des mains; „ & après ſix mois ou environ, il eſt rare, „ qu'on ne ſoit pas guéri. Au reſte, ces „ ſemelles tiennent les pieds frais en été, „ & chauds en hyver. Le fait eſt conſtant „ par l'expérience (*a*). "

Des Mains on me permettra de paſſer à la Tête. L'Auteur comme on l'a vu conſacre le quatriéme Livre de ſon Ouvrage aux difformités qui y ſurviennent. Elles ſont nombreuſes. Les Yeux ſeuls en ont juſqu'à ſept pour leur compte, dont la première eſt le *Strabiſme* ou l'*Oeil louche.* C'eſt la ſeule dont je parlerai. Elle eſt incurable quand elle eſt invétérée, mais au commencement voici deux moyens d'y remédier. „ Le premier, c'eſt de ne laiſſer jamais les „ enfans regarder rien de trop près, ou „ trop de coté ou qui ſoit ſitué trop directement au deſſus de leurs yeux. . . Par „ conſé-

---

(*a*) *Là-même.* N°. 8.

„ conſéquent le moins qu'on peut les ap-
„ pliquer à la Lecture c'eſt le mieux. L'au-
„ tre moyen qu'on doit employer, c'eſt
„ de faire pendant pluſieurs jours matin &
„ ſoir environ l'eſpace d'un quart d'heure
„ chaque fois contempler à l'enfant lou-
„ che ſes propres yeux dans un miroir;
„ avec cette précaution que chaque œil ne
„ contemple que celui qui lui répond dans
„ le miroir, c'eſt à dire que le droit ne re-
„ garde que le droit, & que le gauche ne
„ regarde que le gauche. Ce petit aſſujet-
„ tiſſement n'eſt pas grand choſe. Cepen-
„ dant, dit l'ingénieux Médecin, l'on ne ſau-
„ roit exprimer combien il eſt efficace pour
„ redreſſer la vue (*a*). "

Ses Conſeils pour conſerver les *Dents* & pour les embellir méritent d'être lus & relus. Il veut entr'autres qu'on ſe les lave tous les matins avec de l'eau *gypſée* qui ſe fait ainſi. „ On prend quatre onces de bon
„ plâtre bien réduit en poudre; on met ce
„ plâtre dans une livre d'eau; on l'y laiſſe
„ cinq ou ſix heures, puis on verſe l'eau
„ doucement dans un vaiſſeau bien propre
„ pour s'en rincer les dents. On la renou-
„ velle quand elle eſt finie. Le même plâ-
„ tre ne peut ſervir qu'une fois (*b*). "

A propos des dents, notre Auteur parlant de l'influence que doit avoir ſur la ſortie des dents aux petits enfans le lait des Nourri-

---

(*a*) *Tom. II. Liv.* 4.

(*b*) *Là-même.* pag. 168.

Nourrices, au ſujet deſquelles tout cet Ouvrage eſt plein d'excellentes remarques, fait une obſervation qui paroitra ſans doute curieuſe à bien des perſonnes. Lorſque l'enfant eſt bien malade des dents, il veut qu'on aide l'action du lait par la friction générale de tout le corps de la Nourrice. „ Cette friction doit, *dit-il*, ſe faire le matin avec des linges un peu rudes. Il en „ eſt du lait dont il s'agit comme de celui „ des animaux; celui d'aneſſe, celui de „ chèvre, celui de vache ſont beaucoup „ plus ſains lorſque ces animaux ont été „ broſſés. Leur lait pèſe moins alors ſur „ l'eſtomac des malades & eſt moins ſujet „ à s'y figer. Le gout même en eſt diférent, & même ſi diférent, comme l'obſerve *Van Helmont* par raport à l'aneſſe, „ qu'on peut connoitre par là ſi l'aneſſe a „ été broſſée ou non (*a*). "

L'Article du *Teint* n'eſt pas un de ceux que Mr. *Andry* a le moins travaillé; mais je ne ſai ſi les Pariſiennes s'accomoderont, de ce qu'il en dit. Jamais le *fard* ne fut ſi honni & ſi maltraité. Il n'y a pas juſqu'à la Poëſie que le Vénérable Doyen de la Faculté ne ſoulève contre lui (*b*). Il eſt vrai que les vers qu'il cite à cette occaſion méritent quelque grace de la part du ſexe en faveur de l'eſprit qui y brille & je penſe que je ne riſque rien à les copier à mon tour. C'eſt

---

(*a*) *Là-même.* pag. 161.

(*b*) *La même.* pag. 126.

C'eſt le fard lui-même qui y fait ſon portrait. Les voici (*a*).

Par tout où l'on m'employe on me cache avec ſoin,
Le grand jour m'eſt un peu contraire.
Si je ſers d'abord ſans beſoin,
Je me rends bientot néceſſaire.

Tant que je ſuis caché bien ſouvent mon emploi
M'attire des cajoleries.
Mais je ſurprends des flatteries
Qui ne s'adreſſent point à moi.

Je ſers en apparence & je fais mille maux,
Je ſuis d'un fâcheux voiſinage,
Et je ronge enfin juſqu'aux os
Ceux que je flatte davantage.

Mr. *Andry* fait paſſer en revue tous les ſpécifiques qui ont été imaginés pour conſerver aux Dames la blancheur & l'éclat de leur teint. Mais aux légères frictions près il n'y en a point qui mérite en tout ſon approbation. J'en excepte le ſuivant. ,, On ,, lit, *dit-il*, dans l'Hiſtoire de l'Empire ,, des Chérifs que *Nuclei Iſmaël* Roi de ,, *Tafilet* avoit un teint tout diférent ſe-,, lon la paſſion qui le dominoit; la joye ,, le lui rendoit blanc & le moindre mou-,, vement de colère le lui rendoit tout noir. ,, Je ſai, *ajoute-t-il*, de jeunes perſonnes ,, du

---

(*a*) *Poëſies de Mr. de* Briſſard *de* Montancy *Conſeiller au Préſidial de Bourg en Breſſe.*

„ du ſexe, à qui la même choſe arrive qu'à „ ce Roi. Ainſi le meilleur conſeil que „ j'aye à leur donner & à leurs ſemblables, „ c'eſt de ne ſe jamais mettre en colère. Je „ ne ſache pas de meilleur remède que celui là pour leur conſerver le teint blanc „ lorſqu'elles l'ont tel; mais ce remède „ n'eſt pas facile à toutes, & en général „ on peut dire de la plupart d'entr'elles ce „ qui eſt dit de la nation des Poëtes qu'il „ faut peu de choſe pour les irriter. *Genus* „ *irritabile Vatum* (a). "

On voit à ce trait que Mr. *Andry* quoique dans un age avancé n'a rien perdu de ce feu & de cette vivacité qui paroiſſent dans tout ce qui eſt ſorti de ſa plume. Les Additions qu'il a attachées au ſecond Volume de cet Ouvrage, qui ſont deſtinées à le défendre contre les Critiques un peu amères de quelques Savans, en contiennent bien d'autres preuves.

ARTICLE VIII.

A DESCRIPTION *of* HOLLAND, *or the Preſent State of the* UNITED PROVINCES; *wherein is contained a particular Account of the* HAGUE, *and all the principal Cities and Towns of the Republick, with their Buildings, Curioſities* &c. *Of the Manner and Cuſtoms of the Dutch;*

(a) *Tom. II. Livre* 4. *pag.* 129.

Dutch; their Conſtitution, Legiſlature, Sovereign Courts, Miniſtry, Revenue, Forces by Sea and Land, Navy, Admiralty, Bank, Eaſt-India Company, Navigation, Commerce in Aſia, Africa, and America, and with Great Britain, France, Spain, and the Other States of Europe; Their Univerſities, Arts, Sciences, Men of Lettres &c. *To which are added Directions for making de Tour of the Provinces.* London *Printed for* J. *and* P. Knapton *at the* Crown *in* Ludgate-Street. MDCCXLIII.

C'eſt-à-dire:

DESCRIPTION DE LA HOLLANDE, ou Etat préſent des PROVINCES-UNIES, contenant une Rélation particulière de la HAYE, des principales *Villes* & des principaux *Bourgs* appartenans à la République ainſi que de leurs *Edifices* & des Choſes les plus remarquables qui s'y trouvent; des Inſtructions ſur les *Mœurs* & les *Coutumes* des *Hollandois*, ſur leur *Conſtitution*, leur *Gouvernement*, leurs *Collèges Souverains*, leur *Miniſtère*, leurs *Revenus*, leurs *Forces* par *Mer* & par *Terre*, leurs *Flottes*, leurs *Admirautés*, leur *Banque*, leur *Compagnie des Indes Orientales*, leur *Navigation*, leur *Commerce* en *Aſie*, en *Afrique*, en *Amérique*, avec la *Grande-Bretagne*, la *France*, l'*Eſpagne* & les autres Etats de l'*Europe*; ſur leurs *Univerſités*, leurs *Arts*, leurs *Sciences*, leurs *Gens de Lettres*; à quoi l'on a ajouté des *Directions* pour faire le *Tour* des *Provinces*. A *Londres*. Imprimé pour *J.* & *P. Knapton* à la *Couronne* dans *Ludgate-Street*. MDCCXLIII. En *grand Octavo* pagg. 411. pour l'*Ouvrage* & 24. pour la *Préface* & une *Table* de ce que chacun des *Chapitres* contient.

CEt Ouvrage nous parvient trop tard, & il nous reſte trop peu de place dans cette partie de notre Journal pour que nous puiſſions en parler avec autant d'étendue que nous le ſouhaiterions & qu'il le mérite. L'Anonyme, qui en eſt Auteur, a été élevé en *Hollande* & paroit y avoir demeuré aſſez longtems pour s'inſtruire par lui-même de tout ce qu'il rapporte. Frappé des beautés qui ſont propres à ce pays, & ſur tout au riant ſéjour de *la Haye* il s'eſt fait d'autant plus de plaiſir d'en occuper ſa plume qu'on n'a, dit-il, juſqu'ici aucune deſcription particulière de cet aimable lieu. Nous croyons pourtant bien ſavoir qu'un Avocat nommé *de Riemer*, en a donné une fort ample & où l'on trouve quantité de choſes curieuſes. Ce ſont trois volumes in Folio écrits en *Hollandois*. Si notre Auteur en avoit été informé, & s'étoit trouvé à portée de conſulter cette deſcription, celle qu'il nous donne n'en ſeroit que plus exacte & plus complette. Il y a toujours une infinité de choſes qui échappent à un étranger ou qu'il ſaiſit mal. Il faut mettre en ce rang, la connoiſſance des Familles. L'Auteur s'y eſt ſouvent trompé & par ſurcroit ſon Imprimeur a quelquefois défiguré les noms propres, à les rendre entièrement méconnoiſſables. Cependant nous le répétons le nouvel Hiſtorien de *la Haye* nous paroit en gros aſſez inſtruit. Il écrit d'ailleurs avec beaucoup d'agrément, ſon ſtile eſt clair, ſa plume légère, ſa diction élégante, & ce qui n'eſt pas moins eſtimable, il traite certaines queſtions délicates, avec beaucoup d'impartialité & de douceur.

Tout l'Ouvrage eſt compris en *huit Chapitres*. Le I. contient la Deſcription Topographique de *la Haye*. Le II. traite des Collèges Souverains qui y réſident, des Miniſtres d'Etat, des Revenus de la République, de ſes Forces actuelles, & offre au Lecteur un Paralléle curieux entre le pouvoir d'un Statholder & celui d'un Roi de la *Grande-Bretagne*. Le III. traite des Ambaſſadeurs & autres Miniſtres Etrangers auprès des Etats Généraux. Le IV. des Gens de Lettres & des Beaux Eſprits de *la Haye*.

Le V. de la Manière de vivre des Etrangers à *la Haye*. Le VI. du Génie & du Savoir des *Hollandois*. Le VII. des Environs de *la Haye*, du Bois, du Palais qui y appartient au Prince d'*Orange*, du Palais de *Ryſwick*, du Village de *Loosduyn*, du Palais de *Honſlaerdyck*, des Villes de *Delft*, *Rotterdam*, *Leyden*, & des Univerſités des Provinces-Unies. Enfin le Chapitre VIII. renferme des Directions pour les Voyageurs dans le Tour de ces Provinces.

De tous ces Chapitres celui qui ſeroit le plus de notre reſſort, c'eſt le quatrième, où l'Auteur célèbre les Gens de Lettres qui faiſoient, dit-il, le plus de figure en ſon tems à *la Haye*. S'il y a connu tous ceux qu'il nomme il faut qu'il y ait demeuré bien au delà de vingt ans, car on trouve ici les noms de Mrs. *Lamberti*, *De Sallengre*, *Cunningham*, *Sanſon*, *Rouſſet*, *La Martinière*, *Beaumarchais*, *Jannicon*, & du Marquis *d'Argens*, que l'Auteur appelle *St. Argent*, & qu'il donne pour le plus ingénieux Ecrivain qu'il y eût alors à *la Haye*, où il aſſure qu'on fit quelques recherches contre ſes *Lettres Juives*, leſquelles n'aboutirent qu'à leur donner plus de vogue, après quoi le Marquis alla s'établir à *Maeſtricht*. Cette Anecdote & quelques autres conduiroient à douter que notre Hiſtorien ait autrement connu que de réputation quelques-uns des Beaux Eſprits qu'on vient de nommer. Il faut pourtant en excepter Mr. *Jannicon* dont il fait un Eloge magnifique auſſi bien que de Mrs. *Saurin* & *Baſnage* ſur tout du dernier. Après quoi vient ſur les rangs le célèbre Mr. *le Clerc* & par occaſion *Wicquefort*.

Le Chapitre VI. dans lequel l'Auteur traite du Génie ou plutôt du Gout & du Savoir des *Hollandois*, eſt une eſpéce de ſupplément au quatrième; ou pour mieux dire encore, il en eſt l'extenſion. De *la Haye* l'Auteur s'étend en quelque manière à toute la Province, & rend juſtice tant à la mémoire des grands hommes qui y ont fleuri autrefois, qu'aux travaux & au mérite de ceux qui y étoient actuellement célèbres de ſon tems. Il commence par le gout & le génie de la Nation pour les Inſcriptions, les Emblèmes, les Deviſes, & lance un trait aſſez vif à ce ſujet contre la Ville de *Terveer*. Enſuite il rappelle l'honneur que l'on fait à *Laurent Coſter* d'avoir été l'inventeur de l'Imprimerie à *Haerlem*, quoiqu'à ſon avis Mr. *Maittaire* ait raiſon d'en attribuer la gloire à la Ville de *Mayence*. Il exalte l'habileté des *Hollandois* ſoit pour l'invention ſoit pour la perfection de divers Arts. Il fait l'éloge d'*Eraſme*, de *Grotius* & de *Boerhaave*. Il met à la tête des habiles Phyſiciens du Pays *Leuwenhoeck*, *Niewenteyt*, *Swammerdam*, *Glauber*, *Ruyſch* & Mr. *Muſchenbroeck*. *Metteren*, *Aitzema*, *Brandt*, *Van Loon*, & *Mieris* y figurent avec diſtinction parmi les Hiſtoriens. A ſon gré les Théologiens y ſont trop prolixes ſur des Minuties. C'eſt auſſi à peu près le jugement qu'il porte de la plupart des Juriſconſultes.

Il avoue pourtant que le Droit Civil n'eſt enſeigné nulle part auſſi bien qu'à *Leyden* & à *Utrecht*. Les noms de *Vinnius* & de *Voet* ne ſont pas oubliés en cet endroit. L'Anonyme auroit pû y en ajouter bien d'autres. Mais celui qui y paroit avec le plus d'éclat, c'eſt le nom immortel du feu Préſident de *Bynkerſhoeck*, le ſecond *Grotius* de la *Hollande*, l'Oracle & le Prince des Juriſconſultes de notre ſiécle. *Van der Goes*, *Rotgans* & *Poots* ſont les ſeuls Poëtes dont l'Auteur parle. Il fait enſuite un paralléle de la Langue *Hollandoiſe* avec l'*Angloiſe*, où en tâchant de prouver que la première approche beaucoup de la ſeconde, il prouve ſans le vouloir qu'il entend beaucoup mieux la ſeconde que la première. Enfin il revient encore aux Savans lorſqu'il décrit les Univerſités & les Ecoles Illuſtres du Pays; mais il ne nous eſt pas poſſible de le ſuivre dans tous ces détails. Nous aimons mieux revenir nous mêmes ſur nos pas, & nous croions faire plaiſir au Lecteur de finir ce court Extrait en traduiſant l'Eloge que l'Hiſtorien de *la Haye* fait d'un homme que la République des Lettres regarde comme un de ſes premiers Mécènes, & que toute l'*Europe* reſpecte comme un des plus grands Miniſtres d'Etat, qu'aucun Gouvernement ait jamais eu l'avantage de voir à ſa tête.

„ Le Greffier *Fagel*, *dit-il*, eſt l'Idole du
„ Peuple, un des principaux ornemens, une
„ des meilleures têtes de la République.
„ Zèlé protecteur des Savans, il a lui-même

„ des

„ des connoiſſances diſtinguées & très-
„ étendues. L'Imprimerie le conſidère com-
„ me un de ſes grands appuis, parce qu'el-
„ le eſt ſure que tout ce qu'elle produit
„ d'excellent, trouvera place dans ſon ca-
„ binet. Il a une magnifique Bibliothé-
„ que, un recueil précieux d'Eſtampes
„ choiſies, & une des plus riches collec-
„ tions de Curioſités Antiques & Modernes
„ qu'il ſe fait un plaiſir de montrer lui-
„ même aux Etrangers. Malheureuſement
„ il eſt dans un age fort avancé. Le jour de
„ ſa mort verra non ſeulement *la Haye*,
„ mais toutes les Provinces couvertes d'un
„ deuil général. Il y a déjà bien des années
„ qu'il occupe glorieuſement le poſte de
„ Greffier ou Sécretaire de l'Aſſemblée de
„ Leurs Hautes Puiſſances . . . & ſa Fa-
„ mille eſt en poſſeſſion de donner à l'Etat
„ d'habiles Miniſtres." Nous ajouterons pour l'Auteur, que Mr. le Greffier *Fagel* a depuis environ un an la conſolation de partager ſon titre & ſa charge, avec Mr. *Henry Fagel* ſon digne Neveu, dont le Père eſt actuellement un des plus vénérables Sénateurs de la Cour de Hollande, & qui par ſon application aux affaires, par ſon zèle pour ſa Patrie, par ſon amour pour les ſciences & par ſes vertus, marche à grands pas ſur les traces de ſes Illuſtres Ancêtres.

ARTICLE IX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

EDINBOURG.

ON a imprimé in 12. chez *Hamilton* les *Oeuvres de Virgile*, en très-jolis Caractères.

Mr. *Jean Glaſs* a donné au public, *The Unlawfulneſs of blood eating*, ou Diſſertation pour prouver qu'*il n'eſt pas permis de manger du ſang*. Ce Mr. *Glaſs* eſt un Miniſtre dépoſé par le Synode National des Egliſes d'*Ecoſſe* pour avoir ſoutenu les principes des Indépendans.

Deux autres Miniſtres ont publié en forme de Lettres, *The Duty and Advantage of Religious Societies proved from Scripture and Reaſon*, c'eſt-à-dire, *Le Devoir & l'Utilité des Aſſemblées Religieuſes prouvés par l'Ecriture & par la Raiſon*. Le Nom de l'un eſt *Williſon* & celui de l'autre *Bonnar*.

Jaques Ferguſſon a imprimé depuis peu, *The Aſtronomia* &c. Ce ſont ſix planches où ſe voyent les lieux du Soleil, de la Lune & des nœuds de l'Eclyptique, l'age de la Lune, les Eclypſes de ces deux Aſtres, le tems des Marées &c. le tout calculé depuis l'an 1730. juſqu'à l'an 1800.

Une Societé de perſonnes curieuſes & qui ont toutes des fonds plus ou moins conſidérables à la Campagne a fait imprimer, *Select Tranſactions of the Society of improvement of the Knowledge of Agriculture in Scotland*, c'eſt-à-dire, *Obſervations choiſies d'une Société pour l'avancement de la Con-*

noiſſance de l'Agriculture en Ecoſſe. C'eſt un 4°. du prix de 7 ſchellings. On dit qu'il y a bien des choſes curieuſes.

GLASGOW.

Les Frères *Fouhi* viennent de donner in 8°. une nouvelle Edition de l'Ouvrage qui porte communément le Nom de *Demetrius Phalereus* diſciple de *Theophraſte*, mais que Mr. *Fabricius* après le ſavant *Hudſon* attribue à *Demetrius Halicarnaſſeus*, qui floriſſoit parmi les Rhéteurs ſous le règne de *Marc Antonin.* Voici le titre de cet Ouvrage, *Demetrius Phalereus περὶ ἑρμηνείας de Elocutione ſive Dictione Rhetorica. Græc. & Lat.* Cette nouvelle Edition paroît très-bien faite. Les caractères Grecs en ſont d'une beauté, qui approche, de celle des caractères des *Etiennes.*

OXFORD.

Le célèbre Mr. *Hunt* vient de publier une Diſſertation de ſa façon ſous ce titre, *A Diſſertation on Proverbs* &c. C'eſt-à-dire, *Diſſertation ſur* Proverb. VII, 22, 23. *ou Eſſay de quelques* Diſſertations Critiques *ſur les* Proverbes *de* Salomon; *adreſſé aux jeunes gens qui étudient l'Arabe & les autres Langues Orientales dans l'Univerſité d'Oxford. Par* Thomas Hunt M. A. *& Profeſſeur en Arabe au Collège de* Hertford. *Imprimé* au Théatre *pour* Richard Clements *& ſe trouve à* Londres *chez les* Knapton, J. Rivington, J. Roberts. 4°. 1743. Cette Diſſertation qui n'eſt que de *ſeize* pages, eſt précédée d'une Epitre dédicatoire adreſſée aux Diſciples de Mr. *Hunt* qui en contient *huit.* Le ſavant Profeſſeur y recommande l'étude de l'*Arabe*, comme la clé la plus néceſſaire pour entendre parfaitement le langage & le ſtile des Auteurs Sacrés du Vieux Teſtament. Il voudroit que ſes élèves ſe miſſent en état de lire, l'Hiſtoire des Dynaſties d'*Abulpharage*, la Vie de Mahommed d'*Abulfeda*, la ſeconde partie de l'Hiſtoire générale d'*Al-Makin*, l'Hiſtoire d'Egypte d'*Al-Macrizi*, la Géographie d'*Abulfeda*, & la première partie de l'Ouvrage d'*Al-Makin* en manuſcrit; qu'enſuite ils ſe formaſſent à conſulter le *Jauharius*, le *Firouzabadius*, le *Zammachſharius*, tous Dictionnaires *Arabes*; moyennant quoi il les aſſure, qu'il n'y auroit preſque pas de mot dans la Bible qu'il n'entendiſſent aiſément. Mr. *Hunt* ajoute qu'il en parle ſur ſa propre expérience; que cette étude l'avoit conduit à entreprendre une Nouvelle Traduction de *Job*, qu'il y a long-tems travaillé, mais que ſes occupations journalières ne lui permettant plus de pouſſer un Ouvrage ſi dificile, il l'a enfin abandonné pour travailler ſur des Paſſages détachés du Livre des *Proverbes*, ce qui a produit pluſieurs Diſſertations dont il donne à préſent un eſſay. Il s'agit dans les paroles de *Salomon*, des riſques que court un homme aſſez malheureux pour ſe laiſſer prendre aux careſſes d'une femme infidéle à ſon époux. Au lieu que les Verſions ordinaires, celle de *Genève* par exemple, expriment ainſi la penſée du Fils de *David*, *Il s'en alla continuellement après elle comme le bœuf s'en va à la boucherie & comme le fou aux ceps pour être chatié. Tant que la fléche lui eût tranſpercé le foye, comme l'oiſeau qui ſe hâte vers le filet, ne ſachant point qu'on l'a tendu contre ſa vie.* Mr. *Hunt* prouve qu'il faudroit rendre le Texte de cette manière, *Il s'en va après elle inceſſamment, comme le bœuf s'en va à la boucherie,*

cherie, ou comme un cerf ſe débat dans des filets juſqu'à ce que la fléche lui ait tranſpercé le foye. Comme l'oiſeau qui ſe hâte vers le filet ne ſachant pas qu'il eſt là contre ſa vie.

Reflections &c *Réflexions ſur le fondement naturel de la haute Antiquité, ſoit du Gouvernement, ſoit des Arts, & des Sciences en Egypte. Au Theatre* chez *Jaques Fletcher.* Cette petite piéce qui n'eſt que de 22 pages in 8°. eſt écrite avec beaucoup d'eſprit & de modeſtie. Le deſſein de l'Auteur eſt de confirmer par des preuves de raiſonnement les preuves de fait que l'on donne de l'Antiquité du Gouvernement & des Sciences en *Egypte*; pour en conclure entr'autres que ce pays ſemble avoir été préparé par les mains de la providence, pour faciliter la multiplication de la poſtérité des Patriarches, au milieu même de la ſervitude. Si l'on ne goute pas ces ſuppoſitions, il prie le Lecteur de ſe ſouvenir qu'elles regardent l'*Egypte*, & que l'*Egypte* eſt devenue en quelque ſorte le païs des fictions & des conjectures.

LONDRES.

On va imprimer par ſouſcription en un volume in quarto l'Ouvrage ſuivant, *A Critical Commentary* &c. C'eſt-à-dire, *Commentaire Critique ſur le Livre de la Sapience de Salomon, dans lequel on explique les paſſages obſcurs & dificiles de ce Livre, on fait ſentir l'élégance & la fidélité de la Traduction qui s'en trouve dans la Bible Angloiſe, en comparant ſoigneuſement cette Traduction, avec la Vulgate & les autres Traductions Latines; avec le Texte Grec & les Verſions Orientales; avec les Anciennes Traductions Angloiſes; avec les remarques de Meſſieurs du Port-Royal & des Critiques; &*

où l'on rétablit par ce moyen la véritable leçon de divers paſſages. On y examine de même le Texte Grec avec toute l'exactitude dont la Critique la plus attentive eſt capable; on en collationne & compare les diférentes Editions, on fait voir que la leçon préſente de quantités d'endroits y eſt fautive, & l'on propoſe diverſes conjectures pour rendre à l'Original toute ſa pureté. Par Richard Arnauld B. D. *Recteur de Thurcaſton en Leiceſterſhire* &c. Ce Commentaire dont l'Auteur paſſe pour un habile homme contiendra environ *quarante* feuilles. On donne 3 ſchellings en ſouſcrivant, & l'on en donnera autant en recevant l'Ouvrage.

Bickerton Libraire dans le Fleet-ſtreet débite, *A Review of the Moral and Political Life and Adminiſtration of the Patriarch Joſeph* &c. C'eſt-à-dire, *Revue de la Vie tant Morale que Politique & du Gouvernement du Patriarche Joſeph, avec des remarques ſur la route qu'il prit & ſur les moyens qu'il employa pour s'aſſervir les Egyptiens, & quelques réflexions ſur les Coutumes & ſur les Céremonies des anciens Egyptiens & des Iſraëlites.* C'eſt une brochure de 52 pages in 12°. où l'Auteur a pris le malin & indigne plaiſir de s'étudier à donner un mauvais tour, à toute la conduite de *Joſeph* dans le Gouvernement de l'*Egypte* pour pouvoir inſulter plus à ſon aiſe au dernier Miniſtère de la *Grande-Bretagne*. Il eſt fort apparent qu'on lui eſt encore redevable de la Brochure ſuivante, *An Enquiry* &c. *Recherches ſur les déplorables circonſtances où la Grande-Bretagne ſe trouve, & ſur l'état où ſont actuellement tant de familles & de particuliers, ſoit Gentilſhommes, ſoit Eccléſiaſtiques, ſoit Fermiers, ſoit Marchands, ſoit Négocians, ſoit Artiſans* &c. *Avec des Obſervations ſur la nouvelle manière de vivre, & de s'oc-*

cuper tant à la ville qu'à la campagne; des Remèdes pour prévenir la ruïne des familles; & des Remarques ſur notre Commerce en général; ſpécialement ſur le Commerce tant des choſes qui ne ſervent qu'au luxe, que de celles qui vont à faire dépérir nos manufactures. A quoi l'on ajoute quelques avis pour arrêter les progrès de la Pauvreté qui va ſans ceſſe en croiſſant dans la Nation.

On débite chez *Henry Lintot, An Account* &c. *Rélation de la Vie & des Ecrits de Herman Boerhave Docteur en Philoſophie* &c. in 8°. pagg. 222. Ce morceau eſt très-bien écrit. L'Auteur y a d'ailleurs recueilli tout ce qui a paru juſques à préſent de plus curieux ſur la Vie & ſur les Ouvrages du grand homme dont il fait l'éloge.

The Reformation Reformed &c. *La Réformation réformée, ou Eſſay pour unir tous les Proteſtans dans un même ſentiment tant par raport au Gouvernement que par raport à la Religion* &c. Rien n'eſt ſi facile pourvû qu'on ſuive les principes de l'Auteur, qu'on faſſe main baſſe ſur tous les Dogmes, & qu'on ſoit de bonne compoſition ſur le reſte. Cette brochure ſe trouve chez *Cox* près de la Bourſe. Elle eſt de 60 pages in 8°.

A Letter ſhewing why our Engliſh Bibles &c. *Lettre dans laquelle on montre pourquoi la Traduction Angloiſe de la Bible difère ſi conſidérablement de la Verſion des LXX., quoique faites l'une & l'autre ſur l'Original Hébreu.* Chez *J. Robinſon* au *Lion d'or*, en *Ludgate-ſtreet.* 8°. pagg. 71. L'Auteur de cette Lettre ſignée T. B. répond d'une manière très-claire & très-ſolide à la queſtion propoſée dans le titre. Nous pourrons y revenir à quelque heure. En attendant nous devons avertir qu'il promet de ſemblables diſſertations ſur le *Pentateuque Samaritain*, ſur les *Paraphraſes Chaldaïques*, ſur la *Verſion*

ſion Syriaque & ſur les autres Verſions Anciennes que *Walton* a fait entrer dans ſa Polyglotte.

H. Woodfall débite les deux derniers Tomes de l'*Hiſtoire Abrégée de la Réformation & des Egliſes Réformées de France, par Mr.* Etienne Abel Laval, *l'un des Paſteurs des Chapelles réunies de Caſtle-ſtreet & de Berwick-ſtreet. in* 8°. Le dernier Tome qui eſt le ſixième & qui termine l'Ouvrage, finit à la fameuſe époque de la Révocation de l'Edit de *Nantes*. Mais l'Auteur y a ajouté un Supplément de cent dixſept pages ſur les diférentes méthodes dont *Louis* XIV. ſe ſervit pour forcer ſes ſujets Proteſtans à abjurer leur Religion après avoir abrogé cet Edit dont l'obſervation avoit été ſi ſolennellement jurée par lui-même Ces Méthodes furent la *Dragonade*, les *Cachots*, l'*Hopital de Valence*, les *Galères*, le *Tranſport en Amérique*, divers *genres de Mort* & toutes ſortes de *fureurs exercées ſur les cadavres*. Sur chacun de ces Articles Mr. *Laval* a raſſemblé divers faits curieux pour éterniſer la mémoire de l'abominable perſécution que les *Maimbourg*, les *Brueys*, & d'autres plumes vénales ont oſé repréſenter au public avec les couleurs les plus adoucies mais les plus trompeuſes. *Si quis ante oculos ponere velit, ſubitum militum accurſum, convulſa januæ clauſtra, minacem vocem, truces vultus, fulgentia arma, rem vera æſtimatione proſequetur.*

Valer. Maxim. Lib. VI. Cap. 8. §. 6.

TABLE

TABLE

DES

MATIERES.

A.

AGGÉ'E II. 4, 5. Sens attribué à ce Paſſage. 19.

Agriculture; *Obſervations choiſies d'une Société pour l'avancement de la Connoiſſance de l'Agriculture en Ecoſſe* 425.

Aigle; Explication de cette expreſſion, *Ta jeuneſſe eſt renouvellée comme celle de l'Aigle.* Pſ. CIII. 5. 312.

Air; Voyez *Electricité*. L'*Air* eſt abſorbé & perd de ſon Elaſticité dès qu'on y mêle des Vapeurs Sulphureuſes. 338. Explication de ce Phénomène. *ibid.*

Andry; Voyez *Orthopédie.*

Angleterre; *Chronique des Rois d'Angleterre écrite ſuivant le Stile des Anciens Hiſtoriens Juifs, par Nathan Ben Saddi.* 163. *& ſuiv.* Réflexions ſur ce Stile 165-168. *Harangues directes* répandues dans cet Ouvrage. 167. 168, 169. 170. *Métaphores* & *Hiperboles.* 171, 172. *Allégories.* 172-179. *Railleries.* 180-182. Article de *George* II. 183. *Remarques ſur l'Hiſtoire d'Angleterre, tirées des Papiers manuſcrits de H. Oldcaſtle.* 244. *& ſuiv.* Occaſion, & But de cet Ouvrage. 245. Sa Néceſſité. 245, 246. Prérogatives des Rois d'*Angleterre*. 294. Voyez *Anglois*, & *Bretagne*, & *Britannique*, & *Communes.*

Anglois

Anglois; *Dans une Conſtitution, telle que celle des* Anglois, *la ſureté de la Société entière dépend de l'Equilibre des Parties du Gouvernement, & cet Equilibre conſiſte dans leur mutuelle Indépendance.* 274. La Souveraineté chez les *Anglois* réſide dans les trois Etats de la Nation. 275. Changement arrivé dans les Poſſeſſions de ces trois Etats, 290. & dans leur Crédit & leur Autorité. 291. Voyez *Liberté*.

Animaux; On a découvert une étonnante analogie entre les Animaux & les Plantes. 354.

Anne, Reine d'*Angleterre*; Raillerie ſur ſon ſujet. 182.

Ἀπομνημονεύματα; Signification de ce mot. 196. Uſage qu'on en a fait. 197.

Arabe; L'Etude de cette Langue recommandée. 426.

Arlaud (Mr.) habile Peintre en Miniature, de *Genève*; *Lettre ſur* les *Ouvrages* 378. *& ſuiv.* Sa Naiſſance. 379. Il va à *Dijon. ibid.* à *Paris. ibid.* Son Habileté dans la Miniature. 380. Il étoit excellent Phiſionomiſte. *ibid.* Mr. le Duc d'*Orléans* ſe l'attache. 381. Mr. *Arlaud* entendoit ſon art foncièrement. 381, 382. Son Cabinet de Peinture. 383. Quelques-uns de ſes Ouvrages. 383, 384. 392, 393. 399. Hiſtoire de ſa *Léda*. 384-392. Il fait le Voyage d'*Angleterre*. 386. Il ſe retire dans ſa Patrie. 386. Quelques Particularitez de ſa Vie. 393. *& ſuiv.* Ses Lumières. 397. Sa Mort. 400. Son Teſtament & ſes Legs à la Bibliothéque Publique de *Genève*. 400 381. 384. 393. Voyez auſſi 386. 392. & 398. Ses Mœurs. 400, 401 Ses Défauts. 402, 403.

Arnauld (Mr. R.) Voyez *Sapience de* Salomon.

Aſſemblées Religieuſes; *Le Devoir & l'Utilité des Aſſemblées Religieuſes prouvez par l'Ecriture & par la Raiſon* Par Mrs. *Williſon* & *Bonnar*. 425.

Aſtronomie (L') &c. ou, Planches où ſe voyent les lieux du Soleil, &c. 425.

Auguſtin (St.) cité. 312. 356.
Aulu-Gelle cité. 196. 202. 309.
Auſone cité. 395.

B.

BACON (Milord) cité. 249.
Bayle (Mr.) cité. 7. 141. 143. 146. 150, 152, 153. 302. 321. 330. 404, 405. Voyez *David.*
Becquet (*Th.*); Raillerie ſur ſes Miracles. 180.
Bentley (Mr. *Th.*) Voyez *Jules-Céſar.*
Bentley (Mr. *R.*) loué & critiqué. 63, 64.
Bêtes; *Examen de l'Amuſement Philoſophique du P.* Bougeant *ſur le Langage des Bêtes. Par Mr.* Hildrop. 213. *& ſuiv.* Les Bêtes ont de la Connoiſſance. 221. 223. Leurs Ames ſont des Malins Eſprits, ſelon le P. *Bougeant.* 226, 227. Selon Mr. *Hildrop*, ce ſont des Ames Immatérielles, proportionnellement de la nature des notres, 223, 224. 226. & Immortelles. 232. Les Bêtes durent, ſelon Mr. *Hildrop*, être Immortelles dans le Jardin d'*Heden*, & ne furent aſſujetties à la Mort, de même qu'aux Maux différens de la vie, que par le Péché de l'Homme. 229. Duquel Péché leurs Inclinations Vicieuſes ſont les ſuites. 230. Leurs Ames ſéparées de leurs Corps, doivent être actives ſans leurs Corps. 235. Différence entre les Bêtes & les Hommes. 237. Les Bêtes reſſuſciteront. 239. Et les Végétaux auſſi. 239. 240. Toutes les Parties Inférieures de la Création ſeront rétablies dans leur félicité primitive. 239. Les Bêtes Féroces perdront leur Malignité. 243.
Birch (Mr. *Th.*); Sa *Vie de Mr. Robert Boyle.* 209. Ses *Vies & Caractères de quatrevingts Perſonnes illuſtres* (de la *Grande-Bretagne*). 212. Voyez *Cudworth.*
Boerhave (Mr. *H.*); *Rélation* de ſa *Vie* & de ſes *Ecrits.* 430.

Bonnar (Mr.); Voyez *Aſſemblées Religieuſes.*

Bougeant (Le P.); Voyez *Bêtes.*

Boyle (Mr. *Robert*); Nouvelle Edition de ſes *Oeuvres.* 209.

Boyle (*Roger*); Voyez *Etat.*

Bretagne (*Grande*); Très peu de Gouvernemens ont été ſujets à tant de Révolutions que celui de la *Grande Bretagne.* 255. Voyez *Britannique*, & *Angleterre.* Brochure contre le dernier Miniſtère de la *Grande Bretagne.* 429. Autre Brochure intitulée, *Recherches ſur les déplorables circonſtances où la Grande Bretagne ſe trouve*, &c. *ibid.*

Bretons (Les *anciens*); Leur attachement à la Liberté. 256. défendus. *ibid.*

Brice cité. 383.

Briſſard de Montaney (Mr. *de*) cité. 416.

Britannique; Beauté de la Conſtitution du Gouvernement *Britannique.* 294-297. Objection refutée. 297. Voyez *Bretagne*, & *Liberté*, & *Parlement.*

Broughton (Mr.); Voyez *Religion.*

Brutes; Voyez *Bêtes.*

C.

CAMPBELL (Mr. *R.*); Voyez *Eau.*

Carya, Fête à l'honneur de *Diane.* 370.

Céſar; Voyez *Jules-Céſar.* *Céſar* cité. 256.

Charles II., Roi d'*Angleterre*; Raillerie ſur ſon ſujet. 182.

Cieux; Sens attribué à ces Expreſſions de l'Ecriture: *Nouveaux Cieux. Nouvelle Terre. Renouvellement de la Face de la Terre.* 239.

Clarke (Mr.); Voyez *Jules-Céſar.*

Clerc (Mr. *Le*) refuté. 18.

Code (Le) cité. 346.

Collins (Mr. *A.*) refuté. 12.

Commentaire; Voyez *Sapience de* Salomon.

Commentateurs; Ils ſe copient. 309.

Communes d'Angleterre; Augmentation de leurs Richeſſes, 290. & du Crédit & de l'Autorité de leur Corps repréſentatif dans le Gouvernement. 291.

Corrections; On ne doit pas les inſérer dans le Texte des Auteurs. 63.

Cour de Juſtice; Voyez *Déciſions*.

Craftman (Le) défendu. 247-254.

Cudworth; Nouvelle Edition de ſon *Siſtème Intellectuel*. Par Mr. *Th. Birch*. 208.

Cutting (*M.*); Voyez *Langue*.

D.

DANEAU (*L.*) cité. 162.

Danſe; Diſſertation de Mr. *Delauny* ſur la *Danſe*. 160-162. *L. Daneau* cité ſur ce Sujet. 162. Sentiment d'un Miniſtre *Ecoſſois* ſur la *Danſe*. 163.

Danzius cité. 306.

David; Le Second & le Troiſième Tome du *Recit Hiſtorique de ſa Vie & de ſon Règne*. 138. *& ſuiv.* 299. *& ſuiv.* Ce Prince juſtifié contre *Bayle*. 141, 142. 143-145. 146-150. 150-162. 302-310. 320-322. Penſée de Mr. *Delauny* ſur la Maladie dont il fut frappé & ſur celle de *Job*. 310, 311. 317. Penſée d'un habile Médecin là deſſus. 316. Richeſſes que ce Prince laiſſa. 322. Sources de ces Richeſſes. 324. Comment *Salomon* put employer à la Conſtruction du Temple de ſi groſſes ſommes. 327. *David* mis en paralléle avec *Scipion*. 328-330.

Davies (Mr.); Voyez *Jules-Céſar*.

Déciſions; Recueil des *Déciſions de la Cour de Juſtice* (en *Ecoſſe*), *en forme de Dictionaire*. Par Mr. *H. Home*. 206.

Delauny (Mr.); Le Second & le Troiſiéme Tome de ſon *Recit Hiſtorique de la Vie & du Règne de* David. 138.

& ſuiv. 299. *& ſuiv.* Voyez *David*, & *Danſe*.
rius Phalereus; Voyez *Elocutio*.
. Voyez *Eau*, & *Lait*.
liers (Mr.); Ses Conjectures ſur l'*Electricité* ur l'*Elévation des Vapeurs*. 336.
nnaire; Voyez *Déciſions*, & *Religion*.
mité; Voyez *Orthopédie*.
Caſſius cité. 256.
eurs (*Révérends*). 181.
ncourt (Mr.) cité. 345.
kin (Mr.); Il a part à une Edition d'*Horace*. 209.

E.

Au; Lettre de Mr. R. *Campbell* concernant un omme nommé *J. Ferguiſon* qui n'a vécu que d'Eau pendant dixhuit ans. 358. *Eau Gypſée* pour les Dents. 414.
douard III., Roi d'*Angleterre*; Eloge de ſon Règne, & heureuſe ſuite de ſa manière de règner. 263-265.
Egypte; *Réflexions ſur le fondement naturel de la haute Antiquité, ſoit du Gouvernement, ſoit des Arts & des Sciences en Egypte.* 428.
Elections; Voyez *Liberté*.
Electricité; Il y en a de deux ſortes. 336. Les Particules d'un Air pur conjecturées Electriques d'une Electricité permanente & vitrée. 336.
Elie. Voyez *Enoch*.
Elizabeth, Reine d'*Angleterre*; Son Siſtème de Politique. 291.
Elocutio; Nouvelle Edition de l'Ouvrage ſuivant, *Demetrius Phalereus* περὶ ἑρμηνείας *de Elocutione ſive Dictione Rhetorica*. 426.
Enfans; Voyez *Orthopédie*.
Engelures; Voyez *Mains*.

Enoch; Raiſon de la différence qu'il y a entre l'Hiſtoire de l'Enlèvement d'*Enoch* & celle de l'Enlèvement d'*Elie* 33, 34.

Erasme; Sa Penſée ſur *Jean* XI. 24. 114.

Erneſti (Mr.); Voyez *Xénophon*.

Eſaie XI. 6-9. LXV. 25. Sens attribué à ces Paſſages. 243.

Etat (*Lettres d'*); *Lettres & Papiers d'Etat Originaux adreſſez à* Olivier Cromwell. 211. *Recueil de Lettres d'Etat de* Roger Boyle. 212.

Etranger; Signification fréquente de ce terme dans l'Ecriture. 377.

Exode XX. 5. Penſée de Mr. *Warburton* ſur la Menace contenue dans ce Paſſage. 35-38.

Expérience de Mr. *Hakwſbee* expliquée. 337.

Ezéchiel XXXVI. 22, 23. Sens attribué à ce Paſſage. 4.

F.

FACIEBAT; Explication de cette Formule des Peintres & des Sculpteurs. 404.

Factions; Suite des Factions. 270.

Fagel (Mr.); Son Eloge. 423.

Fard (Le) blâmé. 415.

Ferguiſon (*J.*); Voyez *Eau*.

Feu étranger; Conjecture de Mr. *Scheltinga* ſur le *Feu étranger* qu'offrirent *Nadab* & *Abihu*. 376.

Fielding (Mr. *H.*); *Ses Oeuvres Mêlées*. 209.

France; Les deux derniers Tomes de l'*Hiſtoire de la Réformation & des Egliſes Réformées de France, par Mr.* E. A. Laval. 431.

Francis (Mr. *P.*); Voyez *Horace*.

Fraſer (Mr.); Voyez *Nadir*. *Manuſcrits Orientaux*, que Mr. *Fraſer* a apportez en *Angleterre*. 102.

Froid; Rélation des Effets du Froid dans la *Baye de Hudſon*, par Mr. le Capit. *C. Midleton*. 347.

G.

GALATES III. 19. Sens attribué à ce Paſſage. 5.
Genèſe XLIX. 10. Explication de ce Paſſage. 21.
George II; Voyez *Angleterre*.
Giſbert (Le P.) cité. 134.
Glaſs (Mr. *J.*); Voyez *Sang*.
Grec; Comment on commença & continua la publication des Anciens Auteurs *Grecs*. 191.
Gronovius (Mr. *J. T.*); Voyez *Polype*.
Grove (Mr.); Voyez *Wolſey*.

H.

HADOCK (*R.*), Impoſteur. 180.
Hnſſedbah, Fauſſe Divinité. 370.
Hammonites; Penſées de Mr. *Delauny* ſur le Traitement que *David* leur fit, rapporté 2 *Sam.* XII. 30, 31. 303. Ce Paſſage expliqué autrement. 306. 307, 308.
Hardouin (Le P.); Voyez *Sommeil*.
Hawkſbee (Mr.); Voyez *Expérience*.
Haye (*La*); Voyez *Hollande*.
Henri VII., Roi d'*Angleterre*; Eſpérance de Paix & de Proſpérité ſous ſon Règne, vaine & illuſoire. 280. Le Règne de ce Prince & celui de ſon Fils ont été des plus abſolus. Cependant ils ont jetté eux mêmes les fondemens, ſur leſquels la Liberté du Gouvernement a été établie plus ſolidement que jamais. 281.
Henri VIII., Roi d'*Angleterre*; Règne abſolu de ce Prince & complaiſance ſervile du Parlement pour

ſes volontez. 283-285. Cauſe de cette complaiſance. 286. Jugement ſur ſa croyance. 287. Voyez *Henri* VII.

Hérodien; Voyez *Politien*.

Hildrop (Mr.); Voyez *Bétes*.

Hindoſtan; Acte d'un Traité, par lequel l'Empereur de l'*Hindoſtan* cède au *Schah Nadir* quelques Territoires de ſes Etats. 80-84. Dommage que l'Empereur & ſes Sujets ſouffrirent depuis la Victoire du *Schah Nadir*; & Nombre des Habitans de l'Empire qui périrent depuis ſon entrée. 88, 89. Indolence de l'Empereur & de ſes Miniſtres malgré cela, & étrange diſpoſition d'eſprit des Habitans. 89-91.

Hiſtoire Naturelle; Elle offre tous les jours de nouveaux prodiges qui déconcertent les plus beaux Syſtèmes. 353.

Hollande; *Deſcription de la* Hollande, *ou Etat préſent des* Provinces-Unies, *contenant une Rélation particulière de* la Haye, &c. 417. *& ſuiv.*

Hume (Mr. *H.*); Voyez *Déciſions*.

Horace; Edition de quelques-unes de ſes *Oeuvres* en *Latin* & en *Anglois*. Par Mr. *P. Francis*. 209.

Hoſée II. 18. Sens attribué à ce Paſſage. 243.

Hudſon (*Baye de*); Voyez *Froid*.

Hunt (Mr. *Th.*); Voyez *Proverbes* VII. 22, 23.

Hutcheſon (Mr. *F.*); Voyez *Philoſophie*.

I.

JAQUES I., Roi d'*Angleterre*; Raillerie ſur ſon Sujet. 182.

Jean XI. 22. expliqué. 112-127. Sermon cité ſur ce Paſſage, & critiqué. 120, 121.

Jean, Roi d'*Angleterre*; Mauvais ſuccès de ſes deſſeins contre la Liberté de ſes Sujets. 259.

Jérémie XVI. 13. expliqué. 14.

Jéſuites; Ils ſe ſont toujours plus aux Paradoxes 217.

Job; Penſée de Mr. *Delaury* ſur ſa Maladie. 311.

Joſeph; *Revue de la Vie & du Gouvernement* de ce *Patriarche*. 429.

Jonſius cité. 203.

Journaliſte de Londres (Le) refuté. 274.

Iſraëlites; Pourquoi ils ont été ſéparez des autres Peuples, ſelon Mr. *Warburton*. 2. Et Réflexions là deſſus. 3.

Juifs (*Anciens Hiſtoriens*); Voyez *Angleterre*.

Juifs; Voyez *Iſraëlites*. Leur Gouvernement étoit *Théocratique*. 5. *& ſuiv.* Marques qui diſtinguent leur Religion de toutes les Religions Payennes. 11, 12. Source de leur Idolatrie. 12-15. Combien leur *Théocratie* a duré. 17-21. L'Ecriture repréſente leur République comme gouvernée par une Providence extraordinaire. 21. *& ſuiv.* Remarques ſur une Objection ſur ce Sujet. 27-30. Le Dogme des Recompenſes & des Peines d'une Vie à venir n'eſt point enſeigné dans leur Loi. 30-38. & 41-47. Et ils l'ont ignoré pendant pluſieurs ſiécles. 30. 38-41.

Jules-Céſar; Nouvelle Edition de ſes *Commentaires* par Mr. *Th. Bentley*, avec les *Conjectures* & les *Corrections* de Mr. *J. Jurin*. 47. *& ſuiv.* Editions de ce Livre par Mrs. *Davies*, *Clarke*, & *Oudendorp*. 48. 50.

Jurin (Mr. *J.*); Voyez *Jules-Céſar*.

Juſtin Martyr cité. 197.

L.

LAIT; Moyen d'aider l'action du Lait de la Nourrice, lorſque l'Enfant eſt bien Malade des Dents. 415.

Langue; Jeune fille nommée *M. Cutting*, qui parle quoiqu'elle ait perdu ſa Langue. 340. Autres Exemples. 345, 346.

Laval (Mr. *E. A.*); Voyez *France.*

Lazare; Remarques ſur ſa *Réſurrection*, rapportée *Jean* XI. 105. & *ſuiv. Marthe* ne demande pas à *Jéſus-Chriſt Jean* XI. 22. la Réſurrection de *Lazare*. 112-127. Cette *Réſurrection* eſt une Preuve déciſive de la Miſſion divine de *Jéſus-Chriſt*. 128-130. Devoir des Miniſtres de l'Evangile, lorſqu'ils traitent cette matière. 130, 131. Objection ſur le Témoignage de *St. Jean* refutée. 136-138.

Lazarites ou *Pères de St. Lazare*. 371.

Léda; Voyez *Arlaud.*

Lettres; Voyez *Arlaud*, & *Etat*. *Lettre* de *Pline*. 395.

Lévitique X. 1. Nouvelle Traduction de ce Paſſage. 376.

Leunclavius cité. 194. 199.

Liberté; La Liberté, dont jouiſſent les *Anglois*, ne peut être conſervée que par un eſprit de vigilance à la maintenir. 245. L'eſprit de la Liberté n'a jamais pu être entièrement éteint parmi la Nation *Britannique*. 255. Les Libertez du Peuple *Anglois* ne doivent pas leur origine aux Conceſſions des Princes. 260. *Les grands & bons Princes favoriſent la Liberté, & s'en trouvent bien. Les foibles & méchans Princes aſpirent au Pouvoir abſolu: ce qui les conduit ordinairement à leur perte.* 263. Règlemens ſur la Liberté des Elections des Membres du Parlement. 273. Cette Liberté eſt eſſentielle à la conſervation de la Liberté *Britannique*. 274. Triſte ſituation, où ſe trouvoit la Liberté des *Anglois*, lorſque *Henri* VIII. mourut. 288. 283-288.

Locke (Mr.) cité. 9. 237.

Louche (*Oeil*); Moyens d'y remédier. 413.

Lucius Cornelius Europæus cité. 217-219.

M.

MAINS; Remède pour prévenir & pour guérir les Engelures des Mains. 410. pour les Mains ſuantes 412.

Manuſcrits Orientaux; Voyez *Fraſer.*

Marc XVI. 15. expliqué. 242.

Matthieu IX. 18. expliqué. 117.

Matthieu XXVI. 29. Sens attribué à ce Paſſage. 140.

Melon; Lettre de Mr. *M. Triewald* concernant la Végétation de quelques Semences de Melon vieilles de quarante deux ans. 334

Memorabile; Signification de ce mot. 196.

Midleton (Mr le Capit. *C.*); Voyez *Froid.*

Micklemotte ou *Wittagenmotte*; Voyez *Saxons.*

Millar (Mr. *A.*), Libraire de *Londres*; Les Ouvrages qu'il publie, ſont bien imprimez. 208.

Miracles; L'Auteur d'un Livre intitulé, *Lettres ſur la Religion eſſentielle à l'Homme*, refuté ſur les Miracles. 128.

Morrice (Mr. *Th.*); Sa *Vie de* Roger Boyle *premier Comte d'*Orery. 212.

Moyſe; *La Divinité de ſa Miſſion démontrée. Par Mr.* G. Warburton. 1. *& ſuiv.*

N.

NADIR (Le SCHAH); Son *Hiſtoire* par Mr. *Fraſer.* 68. *& ſuiv.* Il ordonne un maſſacre général à *Dehli.* 72. A quelle occaſion. 70-72. Somme qu'il avoit demandée après avoir vaincu le *Grand Moghol.* 76. Comment cette Somme fut aſſemblée. 76-

80. Préſens qu'il fait à l'Empereur. 85. Avis qu'il lui donne. 85, 86. Il part de *Dehli*. 88. Portrait du *Schah Nadir*. 91-99. Réflexions ſur ſon Caractère. 99-102. Deux Fils de ce Prince. 96, 97. Voyez *Hindoſtan*.

Nathan Ben Saddi; Voyez *Angleterre*.

Normands; Leur eſprit de Liberté. 259.

O.

OINT *de l'Eternel*; Ce que ce Titre exprime. 17.

Oldcaſtle (*H.*); Voyez *Angleterre*.

Orthopédie (*L'*), *ou l'Art de prevenir & de corriger dans les Enfans les difformitez du Corps. Par Mr.* Andry. 405.

Oudendorp (Mr.); Voyez *Jules-Céſar*.

P.

PARLEMENT; Modéle ou Patron Original du Parlement *Britannique*. 257, 258. Acte de ce Parlement. 271.

Payens; Ils n'ont pas joint le Culte du Dieu d'*Iſraël* à celui de leurs Divinitez, & pourquoi. 16.

Perroquet; Hiſtoire d'un *Perroquet*. 237. dans la Note.

Philoſophie; *Inſtitution abrégée de la Philoſophie Morale. Par Mr.* F. Hutcheſon. 205. Quatriéme Edition de l'*Hiſtoire de la Philoſophie* de *Stanley*. 208.

Pilate (*Actes de*). 369.

Platon; Voyez *Xénophon*.

Pline cité. 323, 324. 395. 404.

Politien; Remarque ſur ſa Verſion d'*Hérodien*. 189.

Polype; Extrait d'une Lettre de Mr. *J. T. Gronovius* ſur cet Inſecte. 350. Fragment d'une autre Lettre ſur ce ſujet. 353.

Portrait du *Schah Nadir*. 91-99.

Portraits des plus illuſtres Perſonnages de la *Grande Bretagne*. 212.

Prédicateur dormant. 181.

Prédicateurs de l'Egliſe Romaine critiquez. 131.

Proverbes VII. 22, 23. *Diſſertation* ſur ce Paſſage. Par Mr. *Th. Hunt*. 426.

Q.

QUINQUET (Le Père) critiqué. 131, 132.

R.

RAPIN (Mr.) cité. 270. 274. 286.

Réformation; Voyez *France*. *La Réformation réformée, ou Eſſay pour unir tous les Proteſtans* &c. 430.

Religion; Voyez *Juifs*. La *Religion Moſaïque* & la *Chrétienne* ſeules ont été fondées ſur une Révélation antérieure. 12. L'Auteur d'un Livre intitulé, *Lettres ſur la Religion eſſentielle à l'Homme*, refuté. 128. *Dictionnaire Hiſtorique de toutes les Religions*. Par Mr. *Broughton*. 362. & *ſuiv*. L'Article *Preſbytériens*. 368. Sources où l'Auteur a puiſé. *ibid*

Richard II., Roi d'*Angleterre*; Règne Tirannique & Malheureux de ce Prince. 265-270.

Rollin (Mr.) cité. 390. 395.

Romains V. 12. étendu aux Bêtes. 232.

Romains VIII. 19-22. expliqué. 229. 241, 242.

Roſée; Obſervations de Mr. *L. Stocke* ſur la *Roſée*. 232.

Wolſey (Le Cardinal *de*); Allégorie ſur ſon élévation. 173. *Hiſtoire de ſa Vie & de ſon Siécle.* Par Mr. *Grove.* 210.

Wolſton refuté. 136-138.

X.

XENOPHON; Nouvelle Edition de ſes *Mémoires*; en *Grec* & en *Latin.* (Par Mr. *Bolton Simpſon.* 193.) 186. *& ſuiv.* Editions de cet Ouvrage par Mr. *Erneſti.* 187. *Xénophon* & *Platon* accuſez de jalouſie. 202. Différence dans leur manière d'écrire. 203.

Fin de la Table.